

# ŒUVRES

DE

# M<sup>GR</sup> DE SÉGUR

—  
TROISIÈME SÉRIE  
—

TOME DIXIÈME

—  
TROISIÈME ÉDITION



PARIS  
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH  
TOLRA, LIBRAIRE-ÉDITEUR

112, RUE DE RENNES, 112

1887

Traduction et reproduction réservées





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2010.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



ŒUVRES

DE

M<sup>GR</sup> DE SÉGUR

---

F Aureau. — Imprimerie de Lagny.

---

# L'ŒUVRE

## SAINT-FRANÇOIS DE SALES

Cet opuscule n'est pas dans le commerce. Mgr de Ségur, Président de l'Œuvre de Saint-François de Sales, l'a publié pour répondre aux diverses difficultés qu'opposaient un certain nombre de Curés et de gens de bien à l'introduction de cette Œuvre nouvelle. Le secrétariat de Saint-François de Sales l'a distribué et continue de s'en servir avec grand profit; c'est comme le petit missionnaire de l'Œuvre. Il a été traduit en italien, en anglais et en flamand. Depuis six ou sept ans, il s'en est repandu en France plus de cent vingt mille exemplaires; et, DIEU aidant, il n'a pas peu contribué à l'établissement de cette grande et sainte Association dans tous les diocèses de France et de Belgique.





# STATUTS

DE

## L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

**Approuvés par le Saint-Père.**

### ARTICLE PREMIER.

Cette Association, bénie et encouragée par le Souverain-Pontife et par un grand nombre de NN. SS. les Évêques, a pour but la *conservation et la défense* de la foi menacée et vivement attaquée par l'impiété et le protestantisme. C'est une Œuvre de *défense et de préservation*.

### ARTICLE II.

A l'instar de l'Association catholique de Saint-Boniface, qui fait un bien si considérable, l'Association se propose :

1° De ranimer l'esprit de foi et le zèle d'un grand nombre de chrétiens, qui ne se doutent point du péril où la foi se trouve de plus en plus exposée, et de solliciter dans ce but leurs prières d'abord, puis leurs aumônes :

2° De développer, de soutenir, ou même de fonder, au moyen de ces prières et de ces aumônes, les œuvres ou institutions chrétiennes les plus capables de paralyser les efforts des ennemis de l'Église, et principalement :

*De développer, de soutenir ou de fonder des écoles catholiques, des patronages, des ouvroirs, des asiles;*

*De répandre gratuitement de bons livres;*

*De procurer aux campagnes et aux paroisses travaillées par l'impiété ou l'hérésie, des retraites et des prédications extraordinaires;*

*Enfin d'entretenir, de soutenir ou de fonder des chapelles dans les pays où la foi est menacée, et où la pauvreté des églises ferait craindre la cessation du culte divin.*

## ARTICLE III.

L'Œuvre de Saint-François de Sales est dirigée par un Conseil central résidant à Paris et composé d'ecclésiastiques et de laïques dévoués à la cause de la sainte Église.

Ce Conseil soumet à NN. SS. les Évêques le plan et la pensée de l'Association, et les prie, s'ils jugent l'Œuvre utile pour leur diocèse, de vouloir bien désigner un correspondant chargé de la diriger et de la propager.

Ces correspondants ou *directeurs diocésains*, reçoivent du Conseil central tous les documents relatifs à l'Association, et lui transmettent à leur tour tous les renseignements nécessaires. Ils choisissent dans le diocèse un certain nombre de sous-directeurs ou *trésoriers particuliers* dont la prudence et l'esprit de foi leur sont connus.

Les *sous-directeurs* sont chargés de procurer l'extension de l'Œuvre par la distribution, aux *collecteurs*, des livrets et des feuilles de dizaines.

Les *collecteurs* doivent être également des personnes zélées et sûres; ils recueillent les dons et les aumônes, et inscrivent avec soin, chacun sur son livret ou sa feuille les noms et les adresses des Donateurs ou Associés. Chaque *feuille de dizaine* réunit les noms et les souscriptions de *dix* Associés seulement; tandis que les *livrets*, confiés à des personnes dont les relations sont plus étendues, peuvent recevoir un nombre indéterminé de souscripteurs.

Les souscriptions sont fixées à un minimum de *cinq centimes par mois*, ou *soixante centimes par an* : elles se payent, à la volonté des Associés, ou par mois, ou par trimestre, ou par année.

A la fin de chaque année, les collecteurs versent entre les mains du sous-directeur le montant de leurs collectes et celui-ci le transmet au directeur diocésain.

Le directeur diocésain est le centre de l'Association pour le diocèse; c'est par son entremise que le Conseil central reçoit et transmet les aumônes sous la haute direction de l'Évêque.

NOTA. — MM. les Directeurs diocésains pourront confier à des dames pieuses les fonctions de sous-directeur.

Tous les dimanches, une Messe est célébrée à Notre-Dame des Victoires pour tous les membres et les bienfaiteurs de l'Association vivants ou morts.

## ARTICLE IV.

Dans les diocèses où l'Œuvre est établie, tous les renseignements et toutes les demandes de secours doivent être adressés au Directeur diocésain désigné par l'Évêque. Le Directeur les examine et les transmet au Conseil central.

## ARTICLE V.

Les Associés diront chaque jour un *Ave Maria*, avec l'invocation : *Saint François de Sales, priez pour nous*.

Les fêtes de l'Association sont :

1° Comme fête patronale, la fête de saint François de Sales, au 29 janvier ;

2° La fête de l'Immaculée-Conception de la Vierge MARIE, au 8 décembre ;

3° La fête de saint Pierre, au 29 juin.

Les Associés s'efforceront de se réunir en ces solennités pour prier en commun et, s'il se peut, participer ensemble à la sainte Eucharistie, qui est l'âme de toutes les Œuvres catholiques.

*Les Bureaux de l'Association sont établis passage Sainte-Marie, 11 bis, à Paris. Ils sont ouverts tous les jours de dix à quatre heures. On y trouvera tous les imprimés et documents relatifs à l'Œuvre : le présent opuscule ; le petit opuscule intitulé « TRÉSORS SPIRITUELS » relatant toutes les Indulgences accordées à l'Association ; les notices, images d'Association, feuilles de litanies, livrets de collecteurs ; et on pourra verser entre les mains du Caissier les dons et les aumônes.*

*On s'y abonne également au Bulletin mensuel, qui coûte trois francs par an, en sus de la cotisation. Le Bulletin est accordé gratuitement à chaque dizaine d'Associés.*



# L'ŒUVRE

DE

SAINT-FRANÇOIS DE SALES

---

**oujours des Œuvres! Pourquoi tant d'Œuvres?**

Est-ce qu'il y a jamais trop de bonnes Œuvres? Les bonnes Œuvres, surtout les Œuvres de foi et de zèle, sont la consolation et l'appui de l'Église dans les temps difficiles que nous traversons; c'est une germination providentielle que DIEU suscite pour affermir le courage de son Église, au moment où la terre révoltée semble se dérober sous ses pieds.

Notre siècle est le siècle des Œuvres. Elles remplacent, quoique bien imparfaitement, les ressources, jadis si abondantes, de la propriété ecclésiastique, et toutes ces institutions bienfaisantes que la foi des âges

chrétiens avait fondées et qu'a détruites presque de fond en comble la triple tourmente protestante, voltairienne et révolutionnaire.

Les Œuvres de zèle resserrent les rangs de l'armée catholique ; elles groupent les chrétiens autour de leurs Pasteurs, et mettent à la disposition de l'Église de nouvelles et précieuses ressources, soit pour propager la foi au dehors, soit pour la conserver et la ranimer au dedans. Elles rendent meilleurs ceux qui s'y adonnent ; elles grossissent le noyau de fervents catholiques qui, dans chaque diocèse, dans chaque paroisse, sont l'âme de tout bien. Plus il y a de bonnes Œuvres, plus il y a de vie chrétienne en activité.

Se plaindre de la multiplicité des Œuvres, c'est se plaindre de la fécondité de l'Église, dans un temps où cette fécondité est l'unique planche de salut de la société ; c'est avoir peur de la résurrection de la foi presque anéantie dans notre vieille Europe, d'abord par les dévastations du protestantisme et du jansénisme ; puis, par l'inintelligence de la plupart des gouvernements modernes ; puis, par les blasphèmes de Voltaire et de Rousseau ; puis, enfin par cette grande et universelle révolte, appelée à si juste titre *la Révolution*, qui a ébranlé jusque dans ses fondements l'œuvre de la sainte Église et qui prétend déchristianiser le monde pour toujours.

C'est se plaindre que la terre soit trop féconde, que la récolte soit trop belle ; c'est se plaindre de la santé et de la vigueur de l'Église.

Non, il n'y a pas trop d'Œuvres, et si *l'Œuvre de Saint-François de Sales* répond à un besoin véritable, pourquoi ne pas l'accueillir à bras ouverts ?

## II

**Qu'est-ce donc que L'ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES ? Que fait-elle ? D'où vient-elle ?**

Elle vient de bien haut ; car c'est le Saint-Père lui-même, c'est Pie IX, qui, en 1856, exprima à deux Prêtres vénérables son désir de voir s'établir, dans les pays catholiques, une Association de prières et d'aumônes, destinée à aider le clergé à conserver et à défendre la foi. « Ce serait, ajoutait le Saint-Père, une sorte de *Propagation de la Foi au dedans*. »

Le Pape était dès lors effrayé de voir s'unir dans une espèce de ligue anticatholique les différents ennemis de la foi : libres-penseurs, francs-maçons, rationalistes, révolutionnaires et sectaires hérétiques de toute nuance. Il demanda qu'à la ligue du mal on opposât la ligue du bien ; et c'est de ce désir du Vicaire de JÉSUS-CHRIST qu'est née *l'Œuvre de Saint-François de Sales*, qui n'a d'autre but que de réaliser la pensée du Saint-Père. — Voilà d'où vient cette sainte Œuvre. Il est difficile d'avoir une origine plus pure et plus élevée.

L'Œuvre naissante a été accueillie chaleureusement par la plupart de nos vénérables Évêques ; de la France, elle s'est propagée et se propage chaque jour en Italie ; elle a été érigée canoniquement dans *toutes* les paroisses de *tous* les diocèses de la Belgique, par un acte collectif et solennel de l'épiscopat belge ; elle est établie au

Canada, et tout fait espérer qu'avec la grâce de Dieu, avec la protection de la Vierge immaculée, de saint Pierre et de saint François de Sales, elle continuera à s'étendre et à s'établir, selon les vœux du Pape, dans tous les pays catholiques d'Europe et d'Amérique.

*L'Association de Saint-François de Sales* excite ses membres à la prière et à la fréquentation assidue des sacrements, à l'amour de l'Église et aux œuvres de zèle et de charité. Elle demande une aumône d'un sou par mois, accessible à tous ; et les aumônes qu'elle recueille ainsi sont employées :

1° A fonder ou à soutenir des écoles chrétiennes, des patronages, des Œuvres de jeunesse ouvrière, afin de préserver la foi des enfants et de préparer des générations solidement religieuses ;

2° A répandre de bons livres populaires, répondant aux différents besoins religieux des populations, et à fonder des bibliothèques paroissiales ;

3° A faire prêcher, dans les faubourgs des grandes villes et dans les campagnes, des retraites et des missions populaires ;

4° Enfin, à subvenir, au moyen de secours pécuniaires, aux nécessités les plus urgentes des églises pauvres où la misère menace le culte divin d'une cessation totale ou d'un déshonneur intolérable. — Je le demande, y a-t-il rien de plus intéressant, de plus utile ?

L'organisation de *l'Œuvre de Saint-François de Sales* est des plus simples : un Conseil central, approuvé par le Saint-Père et siégeant à Paris, correspond dans chaque diocèse où l'Œuvre a été érigée canoniquement par l'Évêque, avec un Directeur nommé par l'Ordinaire et



qui ne fait rien sans consulter l'autorité diocésaine.

Le Directeur diocésain nomme à son tour des sous-directeurs et des directeurs paroissiaux dans les principaux centres. Il forme des Comités de dames pieuses et zélées ; il prêche et fait prêcher l'Œuvre dans les Séminaires, dans les pensionnats, dans les Communautés, durant les missions ; il l'établit par tous les moyens que lui suggère un zèle réglé par la prudence. C'est par lui que toutes les demandes arrivent au Conseil central, et c'est par lui qu'arrivent au diocèse les secours accordés. On le voit : rien de plus hiérarchique qu'une telle organisation.

Depuis qu'elle est fondée, *l'Œuvre de Saint-François de Sales* a recueilli près de quatre millions : en un sens, c'est beaucoup ; mais, eu égard aux nécessités et à ce qu'il y aurait à faire, n'est-ce pas, hélas ! peu de chose ?

Saint-François de Sales a été choisi pour Patron de cette pieuse Association, non-seulement à cause du zèle infatigable et de l'admirable douceur dont il est le modèle achevé, mais encore parce que, durant ses célèbres missions dans le Chablais, il avait lui-même établi une Association catholique absolument semblable, que le Saint-Siège avait approuvée et enrichie d'Indulgences.

Le Pape Pie IX a fait pour nous ce que le Pape Clément VIII avait fait pour notre bienheureux Patron : il a béni notre Œuvre à diverses reprises ; après deux approbations officieuses et préparatoires, il a daigné la confirmer par un Bref Apostolique, en date du 13 décembre 1859 ; il l'a encouragée de toutes manières et a daigné, entre autres précieuses faveurs spirituelles, accorder quatre Indulgences plénières par mois aux mem-

bres de l'Œuvre qui remplissent les conditions voulues.

Enfin, lorsque les Évêques de Belgique érigèrent canoniquement l'Association dans leur pays, le Saint-Père les félicita de cette décision et leur écrivit les paroles suivantes, sur lesquelles j'ose appeler toute l'attention du lecteur catholique :

« Vous avez choisi, vous et vos vénérables collègues, un puissant moyen de combattre l'impiété en érigeant *l'Association de Saint-François de Sales*. Pendant que les sociétés des ennemis de la foi mettent tout en œuvre pour pervertir complètement les populations et leur arracher tout sentiment religieux, on ne saurait leur opposer rien de plus efficace qu'une Association qui, par la puissance de la prière, par l'éducation religieuse de la jeunesse, par toutes sortes de bonnes œuvres, non-seulement apaise la majesté divine, mais gagne aussi le cœur des hommes. Vaincues par la charité, les âmes seront plus disposées à recevoir la semence de la vérité et à s'attacher avec amour à la piété. En Nous réjouissant de l'Œuvre que vous avez faite, Nous lui souhaitons un immense accroissement, et Nous avons la ferme confiance que le DIEU de toute miséricorde daignera se servir de *l'Association de Saint-François de Sales* pour réprimer l'orgueil de l'impiété, combattre l'erreur dans le monde et faire régner la justice et la paix, en ramenant les esprits égarés à la pratique sincère de notre sainte religion. »

Telle est l'Œuvre de Saint-François de Sales ; telle est sa haute et sainte origine, avec son organisation, avec son but et ses moyens d'action.

## III

**L'ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES****n'est-elle pas une Œuvre antiprotestante?****Or, nous n'avons pas de protestants chez nous.**

Tant mieux pour vous, si vous n'avez pas de protestants dans votre pays; mais *l'Œuvre de Saint-François de Sales* est bien loin de borner ses efforts à lutter contre les protestants. C'est une Œuvre générale; et la pensée qui la résume tout entière, la voici : *conserver et défendre la foi contre les ennemis de la Religion, quels qu'ils soient.* C'est ainsi que l'a conçue et que l'a caractérisée le Pape Pie IX dans son Bref d'approbation où le nom de protestant n'est pas même prononcé.

Il est vrai, c'est l'union des sectes protestantes avec les *Sociétés secrètes*, avec l'incrédulité et le matérialisme moderne qui a fait pousser le cri d'alarme au Saint-Père et qui a donné naissance à *l'Association catholique de Saint-François de Sales*; il est vrai encore, les efforts de cette Œuvre se portent *principalement* du côté de la propagande hérétique; et c'est là sans doute ce qui l'a fait regarder d'abord comme une Œuvre antiprotestante. Mais la Religion a malheureusement beaucoup d'autres ennemis que les protestants, et des ennemis plus redoutables. Ne court-elle, je vous le demande, aucun danger dans ces villes, dans ces paroisses, où l'indifférence religieuse est si profonde que personne n'observe plus la

loi du dimanche, que presque personne ne va plus à la Messe, que l'on ne se confesse plus, que l'on ne fait plus ses pâques, que l'on vit comme des païens, sans foi, sans prières, sans DIEU ? dans ces paroisses où le cabaret est l'unique rendez-vous des habitants, et les mauvais journaux leur unique lecture ? où les enfants sont élevés par un instituteur indifférent ou même sans religion ? où le pauvre Prêtre se trouve, au milieu de son troupeau, comme un étranger, pour ne pas dire comme un ennemi ?

Dans ces pays-là, hélas ! si nombreux au sein de notre société moderne, *l'Œuvre de Saint-François de Sales* se présente au Prêtre, non pour l'aider à repousser un ennemi chimérique, mais pour relever son courage en lui donnant les moyens de combattre l'ennemi réel, et de ressusciter, s'il se peut, sa pauvre paroisse. Elle lui fournit de bons livres populaires, simples, instructifs, intéressants, dirigés uniquement contre l'ignorance, l'indifférence et l'incrédulité ; elle le met à même de faire donner des missions et des retraites capables de réveiller les endormis et de secouer cette poussière de mort ; elle l'aide à fonder ou à soutenir des écoles chrétiennes tenues par des Frères, par des Sœurs, dont la douce influence gagnera peu à peu à la Religion les familles par les enfants ; en un mot, elle met à sa disposition tout ce qu'un zèle intelligent peut suggérer pour ranimer et ressusciter la foi.

Là où les protestants exercent leur propagande, *l'Œuvre de Saint-François de Sales* est antiprotestante, et c'est bien naturel ; mais elle n'est antiprotestante que là. Partout ailleurs elle est purement et simplement ca-

tholique, répondant au besoin du lieu et du moment.

Vous n'avez pas de protestants chez vous ? Soit ; mais vous avez des incrédules, des impies, et une foule de demi-chrétiens indifférents et ignorants ; mais vous avez de mauvais livres et des journaux irrégieux qui empoisonnent les pauvres âmes : c'est à ces misères-là que veut remédier *l'Œuvre de Saint-François de Sales*, et c'est à ce titre qu'elle est digne de toutes vos sympathies.

#### IV

### L'ŒUVRE DE SAINT - FRANÇOIS DE SALES

a un caractère agressif que je n'aime pas :  
c'est par la douceur qu'il faut ramener les gens.

Est-ce donc être agressif que de se défendre quand on est attaqué ? La légitime défense : voilà le vrai caractère de *l'Œuvre de Saint-François de Sales*.

Les sectaires hérétiques, les francs-maçons et les autres ennemis de la foi s'unissaient pour détruire la foi : nous nous sommes unis pour la défendre. Ils élevaient et ils élèvent tous les jours des écoles, des orphelinats, etc., où ils attirent par toutes sortes d'industries nos pauvres petits catholiques : il était de notre devoir de préserver la foi de ces enfants et de les soustraire au danger. On inondait et on continue à inonder nos villes et nos campagnes d'un déluge de mauvais livres et de mauvais journaux : devons-nous demeurer les bras croisés, indifférents aux dangers de nos frères, et n'est-il pas tout

simple qu'aux mauvaises lectures nous en opposions de bonnes ?

*L'Œuvre de Saint-François de Sales* est née tout naturellement de cette nécessité impérieuse. Elle n'attaque personne : elle est purement défensive. C'est une Association de défense contre l'ennemi, une Œuvre de conservation et de préservation. Elle est cela, et rien que cela.

Que si elle irrite les sectaires protestants et les autres semeurs d'incrédulité et de mauvaises doctrines, ce n'est pas sa faute, mais bien la leur. Pourquoi attaquent-ils la Religion du vrai DIEU ? Pourquoi viennent-ils menacer la foi de nos petits enfants, de nos pauvres ouvriers et de nos paysans ? S'ils ne nous attaquaient pas, nous n'aurions pas besoin de nous défendre ; il n'y aurait ni guerre, ni chocs, ni secousses ; mais, devant l'attaque, quoi de plus légitime, quoi de plus nécessaire, que la défense ? Ce sont eux qui sont agressifs, et non pas nous. Ils sont les loups qui se jettent sur le troupeau ; et nous, nous sommes les chiens du berger, qui aidons le berger à défendre le troupeau. .

Ici, il ne s'agit donc pas le moins du monde de convertir les loups : il s'agit uniquement d'empêcher les brebis et les agneaux d'être croqués par les loups. C'est de la fermeté, du zèle, de la vigilance, du dévouement qu'il faut dans cette lutte, et non pas de la douceur. Chaque chose en son temps : la douceur est excellente pour toucher les âmes et convertir les pécheurs ; elle est absolument inutile quand il s'agit de repousser le voleur qui veut forcer la maison, l'ennemi qui veut envahir la frontière, le loup qui veut ravager le troupeau. La vraie

charité consiste à sauver les âmes, et non à les laisser périr sous prétexte de ne pas faire de mal à ceux qui les tuent.

## V

**Il n'y a pas besoin d'une Œuvre spéciale  
pour conserver et défendre la foi :  
c'est l'affaire des Évêques et des Curés.**

Sans doute, les Évêques et les Prêtres ont pour ministère de défendre leurs troupeaux, de les préserver de l'erreur et de leur conserver le trésor de la foi. Ils ont aussi la mission divine de propager cette même foi dans tout l'univers. Mais parce que ce double ministère appartient officiellement aux Évêques et aux Prêtres, est-ce une raison pour que les simples fidèles ne leur prêtent pas main-forte dans la lutte ?

De même que, pour l'amour de JÉSUS-CHRIST et des âmes, nous nous unissons dans les belles Œuvres de la *Propagation de la Foi* et de la *Sainte-Enfance*, pour aider nos Évêques et nos Missionnaires à propager plus efficacement la foi, à convertir les infidèles et à sauver les petits enfants ; de même par l'*Œuvre de Saint-François de Sales* et par nos autres Œuvres de zèle et de piété, nous aidons nos Évêques et nos Prêtres à remplir plus efficacement leur sainte mission. Nous les aidons de nos prières, nous les aidons de notre argent ; et, grâce à notre concours, ils peuvent défendre et conserver plus efficacement la foi

de leurs ouailles, si fortement menacée par les ennemis de l'Église.

Dans l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, il ne s'agit pas d'aller propager la foi à la place des Missionnaires, ni même avec les Missionnaires ; il s'agit tout bonnement de prier pour eux, de sympathiser activement à leurs travaux en leur donnant un peu d'argent pour couvrir les énormes dépenses qu'entraînent toujours les missions dans les pays lointains. Ces milliers de bons petits enfants chrétiens, qui donnent leur sou par mois à la *Sainte-Enfance*, empiètent-ils sur le ministère des Missionnaires et des Sœurs de charité, qui baptisent et sauvent chaque année de trois à quatre cent mille petits enfants infidèles ?

L'*Œuvre de Saint-François de Sales* n'empiète pas davantage sur le ministère des Évêques et des Curés. Loin de prétendre à prendre leur place pour conserver et défendre la Religion, elle fait, au contraire, profession de ne rien faire que par eux ; de sorte que c'est à proprement parler l'Œuvre des Curés, et une sorte de caisse générale de secours où ils peuvent incessamment puiser les ressources qui leur manquent. C'est uniquement pour assister plus efficacement les Pasteurs de nos âmes dans leur ministère de conservation et de salut, que nous tâchons de recueillir partout des aumônes, et que nous faisons connaître à ceux qui les ignorent les dangers que court la foi de milliers de pauvres populations, ravagées par les fléaux que nous avons signalés plus haut.

Ce qui prouve que l'*Œuvre de Saint-François de Sales* est sinon nécessaire, du moins éminemment utile, c'est le bien immense qu'elle a fait déjà dans une foule de



diocèses ; ce sont les colères qu'elle a suscitées et qu'elle suscite chaque jour de la part des ennemis de la foi ; c'est surtout la sympathie de plus en plus vive que lui témoignent la plupart de nos Évêques, de nos Prêtres et de nos Congrégations religieuses ; c'est enfin, et plus encore que tout le reste, l'espèce de consécration que lui a donnée le Pape, mieux placé que qui que ce soit pour apprécier les périls de l'Église et pour indiquer les remèdes les plus propres à les conjurer.

*L'Œuvre de Saint-François de Sales* est donc un précieux et docile auxiliaire entre les mains des Évêques et des Curés, comme le chien du berger est un auxiliaire fidèle pour la garde du troupeau. Elle n'usurpe pas davantage la place des Pasteurs légitimes, que le chien du troupeau n'usurpe la place du berger.

## VI

**L'ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES est imprudente et dangereuse ; elle réveille un ennemi qui dort.**

Oui, il dort joliment ! Non-seulement il ne dort pas, mais il se remue tant qu'il peut, faisant flèche de tout bois pour « extirper une bonne fois le catholicisme », comme il dit. Le Saint-Siège, depuis plus de quarante ans, ne cesse de signaler le danger ; c'est un cri d'alarme continu. La foi est battue en brèche de toutes parts, en Italie, en France, en Belgique, en Allemagne, en Espagne, en Amérique, dans le monde entier. Presque tous

les pouvoirs temporels sont hostiles à l'Église ; la Révolution, qui est l'antichristianisme organisé, gagne chaque jour du terrain ; elle est, pour ainsi dire, maîtresse de notre vieille Europe ; elle menace la Papauté jusque dans Rome. La franc-maçonnerie et les sociétés secrètes, dont le projet avoué est « la destruction totale de l'Église catholique et même de toute idée chrétienne », couvrent le monde ; presque tous les journaux leur appartiennent, et elles exercent une influence directe sur l'enseignement et l'éducation de la jeunesse presque tout entière. Une foule de chrétiens n'ont plus qu'une foi vacillante, peu éclairée et peu solide. Les Ordres religieux, qui sont le sel de l'Église, sont traqués de toutes parts. Des négations audacieuses, comme on n'en avait jamais entendu, si ce n'est à la fin du dernier siècle, recommencent à s'afficher en plein jour, au sein même des peuples catholiques, en France, en Belgique, en Italie, en Autriche, en Espagne, partout. Et, par-dessus le marché, les sectes protestantes, galvanisées par la Révolution, rallument de toutes parts les ardeurs de leur propagande, et présentent au pauvre peuple un moyen soi-disant religieux de ne plus avoir de religion.

Et vous appelez cela un ennemi qui dort ? Que ferait-il donc, grand DIEU ! s'il ne dormait pas ? C'est vous qui dormez. Non-seulement les ennemis de l'Église ne dorment pas, mais ils s'organisent savamment ; ils s'unissent de jour en jour davantage pour monter à l'assaut de l'Église et de la société. Ils disent hautement qu'ils ne veulent plus de prêtres, ni de foi, ni d'Église, ni de Christianisme, ni de religion, ni de DIEU. Ils appellent à leur aide, par en haut, la science et la politique ; par en

bas, toutes les passions populaires. Ils disposent de millions et de millions.

L'Association catholique que propage *l'Œuvre de Saint-François de Sales*, loin d'être imprudente, est au contraire d'une souveraine prudence. La prudence ne consiste pas, comme le croient certaines gens, à ne jamais bouger et à se taire toujours ; la prudence, la vraie prudence consiste à ne pas se faire d'illusion, à être toujours sur ses gardes pour prévenir et écarter le danger ; elle consiste à voir les choses telles qu'elles sont, à crier au loup dès que le loup menace, à crier au feu dès qu'il y a péril d'incendie ; elle consiste à prévenir le mal par tous les moyens possibles, à le combattre résolûment quand il a fait invasion ; et c'est couardise, et non prudence, que de se taire quand il faut parler, sous prétexte qu'on ferait de la peine aux méchants.

La prudence consiste aussi, je le sais, à n'agir que quand il faut agir, et à ne pas soulever inutilement des difficultés et des luttes. Mais cette appréciation de ce qu'il faut faire et de ce qu'il ne faut pas faire dans tel diocèse, dans telle paroisse, regarde non *l'Œuvre de Saint-François de Sales*, mais les Évêques et les Curés, entre les mains desquels cette Œuvre ne veut et ne peut être qu'un simple instrument, ni plus ni moins. L'Évêque, le Prêtre, est le seul juge, le seul responsable du bien qu'il y a à faire dans le diocèse, dans la paroisse ; et quand il réclame le concours de *l'Œuvre de Saint-François de Sales*, où est, je vous prie, l'imprudence ? L'organisation même de *l'Œuvre de Saint-François de Sales* ne lui permet pas ces imprudences dont l'accusent parfois,

et à la légère, des gens qui croient que prudence est synonyme de laisser-faire et d'inaction.

## VII

**L'ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES a tort de s'occuper des protestants. Ce n'est pas là qu'est le danger. Le protestantisme est mort.**

Sans doute, ce n'est pas là qu'est *tout* le danger ; mais c'est là une des faces les plus sérieuses et les plus perfides du danger. C'est le danger sous sa forme religieuse, sous son masque chrétien ; c'est le danger hypocrite.

Le protestantisme est mort comme doctrine religieuse : oui ; mais il est loin d'être mort, d'abord comme principe de révolte contre l'autorité de l'Église : qu'est-ce, en effet, que le voltairianisme, qu'est-ce que le rationalisme et l'incrédulité de notre siècle, sinon du protestantisme à sa plus haute puissance ? Qu'est-ce que la libre-pensée de nos incrédules et de nos indifférents, sinon *le libre-examen* protestant, plus développé et plus logique ? Ensuite, en beaucoup d'endroits, le protestantisme est loin d'être mort, comme secte active et acharnée contre l'Église. C'est une arme de destruction ; si elle ne fait plus de protestants, elle défait les catholiques.

Vous dites que le protestantisme est mort ? Écoutez un peu :

Il existe aujourd'hui, en France, une quantité de So-

ciétés protestantes, puissamment organisées, en pleine activité d'attaque. D'après des rapports officiels, en 1865, la *Société évangélique de France* avait reçu et dépensé en propagande *deux cent vingt mille francs*; et elle se disait en voie notable de progrès. La *Société des Missions évangéliques* avait reçu et dépensé *deux cent quatre mille francs*; depuis trente-cinq ans qu'elle existait, elle avait dépensé *six millions et demi*. La *Société centrale d'évangélisation*, l'une des plus actives, avait dépensé, en cette même année 1865, *cent cinquante-et-un mille francs*; elle a divisé la France en onze sections, à savoir : Paris, Bordeaux, le nord, la Normandie, l'ouest, le centre, le sud-ouest, le Béarn, le midi et les colonies. Elle avait déjà trente-huit centres principaux. Elle envoie des prédicants à tous les établissements d'eaux thermales, à tous les bains de mer : Dunkerque, Boulogne, Dieppe, Trouville, Arcachon, Biarritz, Cette, Cannes, Hyères, Bourbonne-les-Bains, Vichy, Divonne, Nérès, Mont-Dore, Eaux-Bonnes, Cauterets, Eaux-Chaudes, Bagnères-de-Bigorre, Luchon, Luz, Barèges, Sylvanès, etc., etc. Toujours en 1865, la *Société d'instruction primaire* avait distribué *cent quarante mille francs*; elle avait soutenu *deux cent quarante-quatre* écoles hérétiques, dont quatorze nouvellement fondées.

A ces vastes machines de guerre dirigées contre la foi de notre France, joignez la *Société biblique française* qui nous inonde de ses bibles falsifiées, et dont un seul agent a distribué, en une seule année, *deux cent mille* exemplaires de sa marchandise empoisonnée; puis, l'*Union protestante libérale*; l'*Association du sou protestant*, caricature de notre *Propagation de la Foi*; les nombreuses *Sociétés de traités religieux*, dont l'une, établie à Paris, a

répandu, en la seule année 1856, *un million vingt-huit mille* petits traités soi-disant religieux, et, l'année suivante, *un million cinq cent mille* : en moins de quinze ans, cette Société a jeté sur la France plus de *vingt millions* de pamphlets protestants. Une autre, établie à Toulouse, en a édité, en moins de dix-sept ans, *deux millions trente-et-un mille*, et a fondé plus de *mille* bibliothèques protestantes.

Joignez à cela les Associations hérétiques, qui, de l'étranger, agissent contre la France ; entre autres, une Société écossaise qui, en sept années, a dépensé en propagande anti-catholique, dans l'ouest de la France, la somme de *huit millions* ; puis, plusieurs Sociétés vraiment formidables, qui, d'Angleterre et d'Amérique, aident puissamment les agents français à *évangéliser* la France, l'Italie, l'Espagne, etc. ; l'*Association de Gustave-Adolphe*, qui s'occupe spécialement de la France ; la *Société évangélique de Genève*, qui, il y a une dizaine d'années, possédait en France *vingt-neuf* stations dans des contrées essentiellement catholiques, et qui se charge de la guerre contre l'Église, à Lyon, et dans tous les diocèses environnants, jusqu'à Nîmes et Montpellier ; enfin, plusieurs autres non moins riches qu'ardentes.

A Paris, la propagande hérétique se développe sur une échelle formidable. En 1857, dans une espèce de conciliabule, une cinquantaine d'agents, français, genevois, prussiens, anglais, hollandais, ont décidé « qu'il fallait à tout prix s'emparer de Paris, fallut-il y bâtir trois cents temples et trois cents écoles. Si nous tenons Paris, ont-ils dit, nous tiendrons la France, et si nous sommes maîtres de la France, nous serons maîtres de l'Europe. »

En conséquence de ce plan de campagne, voici ce qui se passe : d'après la statistique officielle, en 1856, les différentes sectes protestantes possédaient à Paris *dix-sept* écoles primaires et lieux de réunion. En 1860, il y en avait déjà *cinquante* ; en 1865, *quatre-vingt-douze* ; en 1866, plus de *cent*, et, en 1869, il y en avait plus de *cent cinquante*. Plusieurs de ces écoles reçoivent trois et quatre cents enfants, presque tous appartenant à des parents catholiques ; de sorte que, d'après une statistique dressée en 1862, on a calculé que plus de *sept mille* enfants catholiques des deux sexes étaient élevés à Paris par les hérétiques. Que doit-ce donc être aujourd'hui ? Outre ces écoles, Paris compte un bon nombre d'établissements protestants de tout genre.

A Lyon, la guerre, sans arriver à de si désolants résultats, n'est pas moins active. En 1865, les agents calvinistes y avaient déjà *six* écoles renfermant près de *six cents* enfants, également presque tous catholiques ; et on allait en fonder une septième. Les ressources ne leur manquent pas : *vingt-cinq mille francs* sont alloués chaque année à cette Œuvre d'écoles.

Dans la ville d'Arles, il y a vingt-cinq ans, il n'y avait pas un seul protestant : il y en avait déjà six cents, en 1865. De toutes parts on voit germer sur le sol français des établissements protestants. Nos provinces les plus catholiques n'échappent point à cette épidémie, et un ministre anglican écrivait naguère dans un rapport officiel : « L'aurore de l'Évangile répand sur la Bretagne ses rayons précieux. L'autorité du prêtre baisse. » — Et le protestantisme est mort !

Jusqu'à ces dernières années, l'Espagne vivant encore

de son passé, donnait moins de consolation aux agents de l'hérésie. « Nous n'avons qu'à étouffer nos soupirs, écrivaient-ils récemment à la Société biblique, et à essuyer nos larmes de compassion : cette contrée n'est pas mûre pour recevoir la bible. » Depuis la dernière révolution, il paraît qu'elle a mûri, grâce à une propagande effrayante, à la fois protestante et maçonnique.

L'Italie est malheureusement plus mûre. La foi y est minée par le travail occulte et persévérant des révolutionnaires : les agents protestants couvrent déjà l'Italie d'un véritable réseau ; ils ont des *postes* partout : à Turin, à Milan, à Gênes, à Florence, à Ravenne, à Pise, à Ancône, à Naples, à Palerme, à Messine, etc. A Bologne, l'antique palais des Papes est en leur pouvoir, et la chapelle de Sixte-Quint est devenu un temple protestant. Ils ne cachent pas leurs projets sur Rome elle-même.

Nous disions tout à l'heure que l'Angleterre et l'Amérique fomentaient l'activité fiévreuse de cette propagande ; on ne s'en étonne pas quand on connaît les ressources fabuleuses dont les sectes hérétiques disposent dans ces deux contrées.

En Angleterre, une *Société de soi-disant Missionnaires* disposait déjà, en 1859, de plus de *quatre millions* par an ; une autre, de *quatre millions neuf cent mille francs*. Ces deux Sociétés constataient avec orgueil une dépense totale de *deux cent cinquante millions* depuis leur fondation.

La *Société des Méthodistes*, en l'année 1862, avait reçu et dépensé *trois millions et demi* ; et depuis 1840, elle avait dépensé *soixante-quinze millions* en frais de propagande.

La *Société pour la propagation de l'Évangile* avait égale-



ment une recette annuelle de *trois millions et demi*. La *Société de Londres pour les Missions* dépense tous les ans *deux millions*, depuis 1839. La recette annuelle de ces cinq Sociétés s'élève au chiffre prodigieux de *dix-sept millions et demi*; et elles sont en plein rapport; et autour d'elles naissent et fonctionnent une quantité d'autres Associations hérétiques qui croissent d'année en année. « Le capital roulant », comme ils disent, de la seule propagande anglaise, atteint chaque année la somme de *cinquante millions*.

Une bonne partie de cet argent passe en bibles et brochures hérétiques. Ainsi, on constatait, il y a peu d'années, que *cent millions* de bibles avaient été distribués déjà, et comme si c'eût été peu de chose, on en réclamait encore *cent trente millions*. De son côté, la *Société des traités religieux d'Angleterre* a publié, dans la seule année 1861, plus de *quarante-et-un millions* de ces dangereuses brochures, et, depuis sa fondation, près d'*un milliard*! — En vérité, si la foi catholique n'est pas depuis longtemps noyée et ensevelie sous ce déluge, c'est un vrai miracle.

En Amérique, cette propagande n'est pas moins puissante. Les bibles et les traités religieux s'y publient aussi par centaines de millions. Une seule Société, il y a vingt-cinq ans, avait édité *soixante-dix millions* de livres et de pamphlets. A Boston, une autre Société débutait récemment par la publication de *quatorze millions cinq cent mille* pages; et une autre, celle des *Missions*, avait publié en peu d'années près de *quatre cents millions* de pages; de 1812 à 1861, environ *cinq millions* de volumes de *trois cents* pages chacun. Quelques autres accusaient ensemble une recette annuelle de *cinq millions* de dollars,

c'est-à-dire plus de *vingt-sept millions* de francs (1).

Et tout cela est braqué incessamment contre l'Église catholique, soit en Europe, soit dans les missions étrangères.

Qu'en dites-vous? Le protestantisme est-il mort? Avons-nous raison de nous préoccuper de son activité? Y a-t-il là, oui ou non, un danger grave, un danger prochain? Une Association catholique est-elle de trop pour surveiller et essayer de paralyser un pareil ennemi le moins imparfaitement possible?

Le danger est d'autant plus grand que, derrière les sectaires de l'hérésie, nous voyons partout les sectaires de la Révolution. Les uns veulent détruire l'Église; les autres veulent détruire et l'Église et la société. Il y a donc entre eux, par la force même des choses, un trait-d'union évident, et la propagande protestante, qu'elle le veuille ou non, prépare les voies à la Révolution.

Ce plan de la Révolution n'est pas un mystère.

« Le meilleur moyen de déchristianiser l'Europe, écrivait Eugène Sue, c'est de la protestantiser. »

« Les sectes protestantes ajoute Edgard Quinet, sont les mille portes ouvertes pour sortir du christianisme. »

Après avoir exposé la nécessité d'en finir avec toute Religion, Quinet continue :

« Pour arriver à ce but, voici les deux voies qui s'ouvrent devant vous. Vous pouvez attaquer, en même temps que le catholicisme, toutes les religions de la terre et spécialement les sectes chrétiennes; dans ce cas, vous

(1) Voir, pour les pièces originales, le beau livre des *Missions chrétiennes*, par M. Marshall, traduit par M. de Waziers. (Chez BRAY, Paris.)

avez contre vous l'univers entier. Au contraire, vous pouvez vous armer de tout ce qui est opposé au catholicisme, spécialement de toutes les sectes chrétiennes qui lui font la guerre; en y ajoutant la force d'impulsion de la Révolution française, vous *mettrez le catholicisme dans le plus grand danger qu'il ait jamais couru.*

« Voilà pourquoi je m'adresse à toutes les croyances, à toutes les religions qui ont combattu Rome; *elles sont toutes, qu'elles le veuillent ou non, dans nos rangs, puisqu'au fond leur existence est aussi inconciliable que la nôtre avec la domination de Rome.*

« Ce n'est pas seulement Rousseau, Voltaire, Kant, qui sont contre *l'éternelle oppression*, c'est aussi Luther, Zwingle, Calvin, etc., toute la *légion des esprits* qui combattent, avec leur temps, avec leurs peuples, *contre le même ennemi*, qui nous ferme en ce moment la route.

« Qu'y a-t-il de plus logique au monde que de faire un seul faisceau des révolutions qui ont paru dans le monde depuis trois siècles, et de les réunir dans une même lutte, pour achever la victoire sur la religion du moyen âge?

« Si le xvi<sup>e</sup> siècle a arraché la moitié de l'Europe aux chaînes de la Papauté, est-ce trop exiger du xix<sup>e</sup> qu'il *achève l'œuvre à moitié consommée?* »

Inutile de rien ajouter à ces affreuses paroles, tout imprégnées de la haine et de la logique de l'enfer. Elles montrent plus clairement que tous les discours, je ne dis pas l'utilité, mais la nécessité, mais l'urgence de la *grande Association catholique de Saint-François de Sales.*

## VIII

**L'ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES n'est pas nécessaire chez nous ; notre pays est un pays de foi.**

« Le feu est au bout de la rue ; il a déjà brûlé dix ou douze maisons ; le vent souffle de mon côté ; mais je n'ai pas besoin de m'en inquiéter, ma maison ne brûle pas. » Que diriez-vous d'un homme qui raisonnerait ainsi ?

Dans un temps comme le nôtre, le feu est aux quatre coins du monde : grand nombre de contrées, naguère catholiques et florissantes, sont maintenant la proie de l'indifférence et de la mort. Les pays vraiment chrétiens sont comme les oasis au milieu du triste désert qui va grandissant sans cesse depuis la renaissance du paganisme et les insurrections religieuses du xvi<sup>e</sup> siècle. Qu'ils prennent garde à eux ! L'ennemi les menace ; il les convoite ; plusieurs sont déjà plus entamés qu'on ne pense ; tels sont entre autres l'Espagne, l'Italie, et, chez nous, la Bretagne, où la propagande protestante commence à s'infiltrer de toutes parts avec la franc-maçonnerie, avec la mauvaise presse, et d'autres institutions corruptrices.

Votre pays est un pays de foi ? DIEU en soit mille fois béni ! Mais sachez-le bien, le plus sûr moyen de le conserver tel, c'est de lui montrer l'état misérable où sont tombés les pays voisins qui ont laissé entamer leur foi.

Ceux-là aussi étaient naguère des pays de foi. Ce qu'ils sont devenus, prenez garde de le devenir.

Le moyen de conserver la foi à votre pays, c'est de tenir sa vigilance en éveil, en lui montrant de loin les manœuvres et les plans de campagne de l'ennemi ; c'est de raviver dans tous ses habitants le sentiment de la foi et de la piété, en les faisant compatir efficacement, par leurs prières et par leurs aumônes, aux ruines religieuses qui attristent les contrées voisines.

Votre pays est un pays de foi ? Donc ce doit être un pays de charité, de dévouement. C'est précisément parce que vous avez encore la foi que nous vous demandons de venir au secours de ceux qui sont menacés de la perdre ou qui l'ont perdue déjà. Quoi de plus chrétien que la solidarité ? N'est-ce point la pratique de la charité catholique et du grand précepte de l'Écriture : *Aidez-vous à porter le fardeau les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de JÉSUS-CHRIST !* N'est-ce point la mise en pratique de cette parole sortie du cœur de saint Paul : *Quel est celui d'entre vous qui souffre sans que je souffre avec lui ?*

En agir autrement, ce serait un affreux égoïsme ; ce serait imiter le mauvais riche qui, parce qu'il nage dans l'abondance, laisse le pauvre Lazare mourir à sa porte, de faim et de misère. « Je n'ai pas besoin de m'occuper des pauvres : je suis riche. Je n'ai pas besoin de consoler les malheureux : je suis heureux, etc. L'Œuvre de Saint-François de Sales n'est pas nécessaire chez nous ; nous sommes en pays de foi ; nous n'avons pas de Loges de francs-maçons, nous pouvons rester tranquilles. »

Et c'est principalement aux pays de foi que cette Œuvre vraiment catholique demande l'aumône pour venir

au secours des malheureuses provinces qui ne sont plus des pays de foi. Pour secourir les pauvres, à qui s'adresse-t-on si ce n'est aux riches ?

## IX

**Il ne faut pas s'exagérer le mal :  
il n'est pas aussi grand qu'on veut bien le dire.**

Il faut ni se l'exagérer, ni se le dissimuler. Il faut le regarder en face, et le voir tel qu'il est. Or, en beaucoup d'endroits, il est tellement profond qu'à la première vue il semblerait sans remède.

Combien de provinces n'avons-nous pas en France où la foi semble presque entièrement disparue ! Dans la plupart des centres ouvriers, ainsi que dans les faubourgs de presque toutes nos grandes villes, c'est tout au plus si l'on baptise les enfants. « Dans ma pauvre paroisse, composée de plus de vingt-cinq mille habitants, me disait, il y a peu d'années, un digne prêtre, le tiers des gens échappent absolument à l'action de notre ministère. Il n'y a plus de mariages à l'église ; sur soixante enfants, nous n'en avons pas dix qui fassent leur première communion. Ce sont des sauvages, des Chinois, de vrais infidèles. »

A Paris, un excellent Curé, aussi zélé qu'intelligent, assisté de sept ou huit vicaires, tous meilleurs les uns que les autres, constatait avec douleur qu'après plusieurs

années de ministère et malgré d'incroyables efforts, plus de la moitié de ses paroissiens mouraient sans sacrements.

Dans une autre grande paroisse très-populeuse, on constatait un mal plus grand encore. « Nous avons beau nous dévouer jour et nuit, disait l'un des vicaires, les trois quarts de nos paroissiens vivent et meurent sans sacrements, sans religion, sans DIEU. » — Dans les diocèses, dans les paroisses où, grâce à DIEU, la foi est encore vivante et les sacrements en honneur, on a peine à croire à de pareilles misères. Elles ne sont malheureusement que trop réelles, et les Prêtres, les Religieux qui prêchent beaucoup de missions, peuvent tous en rendre témoignage.

« Chez nous, me disait une Sœur de charité nouvellement installée dans un faubourg, chez nous on rencontre chaque jour et pour ainsi dire dans chaque maison, de pauvres filles de *scize, dix-huit et vingt-cinq* ans, qui ne savent pas même faire le signe de la Croix, qui ne savent pas ce que c'est que DIEU, ce que c'est que JÉSUS-CHRIST ; qui n'ont jamais mis le pied dans une église ; qui n'ont pas les premiers linéaments du christianisme ; qui vivent au jour le jour comme les bêtes. Elles sont tout étonnées lorsque nous les initiions peu à peu à la connaissance de la Religion, et souvent ces pauvres créatures répondent de très-bon cœur à nos efforts. Nous les préparons au baptême et à la première communion ; nous les plaçons dans de bons ouvriers, et beaucoup persévèrent. »

Un bon curé me racontait : « que, depuis quatre ans qu'il desservait une paroisse d'environ dix-neuf cents âmes, il n'avait pas donné une *seule fois* la communion,

pas une Pâque, pas une première communion, pas un viatique ! »

Un autre, à qui je rapportais ce fait navrant, me disait : « Hélas ! presque la même chose m'est arrivée à moi-même. Chargé par mon Évêque de desservir, moitié comme Curé, moitié comme Missionnaire, trois malheureuses paroisses privées de Prêtres depuis la grande Révolution, j'ai eu beau faire, je n'ai pu, en *huit* années, amener que *trois* personnes à la Sainte-Table ! »

Dans ces pays déchristianisés, il n'est pas rare de rencontrer des paroisses où presque personne ne fait ses Pâques et ne met jamais les pieds à l'Église. « Dans ma campagne, me disait naguère un ami, il n'y a jamais, le dimanche, à la Messe, que ma famille, mes gens et la servante du Curé ; et cependant le village compte plus de six cents habitants. Ils ne sont pas méchants ; ils travaillent comme des bêtes de somme ; ils ne connaissent que le gain. Ce sont de vrais infidèles. »

Un Curé, nouvellement nommé dans une paroisse de près de dix-huit cents âmes, examinait, avec un honnête homme de maire, quelles étaient les réparations les plus urgentes à faire dans l'intérieur de l'église. Il n'y avait pas de porte. « Monsieur le Curé, vous aurez une porte ; c'est indispensable. » Il n'y avait plus de toit à la sacristie : « Monsieur le Curé, nous ferons un toit. » Le confessionnal se résumait en quatre ou cinq planches vermoulues, tombées pêle-mêle les unes sur les autres. « Monsieur le maire, vous le voyez, ce n'est pas là un confessionnal, il faut absolument un confessionnal dans une église. — Un confessionnal ! et pourquoi faire ? — Eh ! mais, pour confesser. — Pour confesser?... Oh ! je



ne crois pas que cette dépense soit bien utile. Voyez-vous, monsieur le Curé, ici on ne se confesse pas. Croyez-moi, personne ne se confesse, personne ne se confessera... — Mais, monsieur le maire... Non, non ; pas de dépense inutile... » Et le pauvre Curé eut beau insister, il ne put jamais obtenir son confessionnal. Il fut obligé de le faire faire à ses frais.

Je connais personnellement cent faits de ce genre qui attestent, avec une poignante évidence, les ravages de l'incrédulité et du voltairianisme dans notre France ; ce sont les infidèles qui passent pour être des chrétiens et qui ne le sont pas plus que les peuplades sauvages, évangélisés par nos Missionnaires. L'ignorance et l'indifférence en ont fait tomber un grand nombre au-dessous même des hérétiques.

Dans un de ces tristes pays, deux ministres protestants se présentent un jour « pour évangéliser la population. » Le Curé l'apprend et va trouver le maire. « Il n'y a pas un seul protestant ici, lui dit-il. Ces gens-là ne peuvent qu'amener du trouble. De grâce, monsieur le maire, veuillez leur dire de s'en aller. » Le maire mande, en effet, les deux ministres. « Que venez-vous faire parmi nous ? leur demanda-t-il. — Nous venons prêcher ici le pur Évangile. — Le pur Évangile ? Qu'est-ce que c'est que cela ? Vous venez nous dire, n'est ce pas, qu'il ne faut pas écouter notre Curé ? Eh ! mon DIEU, nous le laissons bien tranquille, et il est toujours tout seul dans son église. Vous venez nous dire qu'il ne faut pas se confesser ? Nous ne nous confessons pas. Tenez, vous perdez votre temps ici. Nous pratiquons déjà votre pur Évangile, et nous sommes aussi protestants que vous. Allez

prêcher ailleurs. » Et ils furent obligés de partir.

Un de mes amis me parlait d'un village qu'il venait de traverser (il est vrai que c'était un bourg presque tout protestant). Sur treize cents habitants, il y en avait *un* baptisé! un seul, et c'était un enfant trouvé.

Dans plusieurs contrées très-riches des environs de Paris et au centre de la France, il n'est point rare de rencontrer des gens qui rendent au soleil une espèce de culte. « J'en ai rencontré des centaines, pour ne pas dire des milliers, » me disait un zélé Missionnaire.

Est-il possible d'imaginer une déchristianisation plus complète? et cet athéisme, avec ses épouvantables et inévitables conséquences, ne vient-il pas de lever sa tête hideuse au milieu de la France, à Lyon, à Marseille, à Toulon, à Perpignan, à Bordeaux, à Limoges, à Saint-Étienne, mais par-dessus tout à Paris?

Qu'est-ce au fond, que cette *Commune*, que cette *Internationale*, qui viennent d'épouvanter le monde entier, sinon l'organisation anti-catholique et anti-sociale de ces masses ouvrières qui ont perdu la foi, et auxquelles notre sainte Association voudrait travailler à la rendre?

Qu'est-ce que ces incendiaires, ces massacreurs avinés et sanglants, ces cyniques blasphémateurs, ces *pétroleuses*, ces quatre-vingt mille enfants, garçons et filles, enrégimentés à Paris pour tout brûler, pour tout détruire, sinon les malheureuses victimes de ces écoles sans religion, de cette presse athée licencieuse, de cette propagande impie, que *l'Œuvre de Saint-François de Sales* n'a cessé de signaler depuis quatorze ou quinze ans?

Je le sais, ces excès ne sont heureusement encore que

des exceptions ; mais ce qui est commun, ce qui se rencontre souvent, très-souvent, ce sont des pays où presque personne ne pratique la Religion, où l'on travaille le dimanche à peu près comme les autres jours, où une minorité imperceptible fréquente les sacrements, où le Prêtre demeure des mois entiers sans confesser ni communier personne.

Telle est la triste vérité ; telle est la voix effrayante des faits. A quoi bon les nier ? Plus le mal est grand, plus il faut y porter remède avec énergie ; plus l'incendie est violent, plus il faut que tous les hommes de bonne volonté s'unissent, fassent la chaîne et aident les pompiers à l'éteindre. Notre Association conservatrice et défensive n'a pas d'autre but : par compassion pour les incendiés et par crainte de brûler à notre tour, faisons la chaîne et donnons à nos prêtres les moyens d'arrêter les progrès du mal, de ressusciter, de raviver la foi et la piété autour d'eux.

## X

**Pas de craintes chimériques .**

**la Religion est en progrès incontestable.**

Oui, en France, depuis une trentaine d'années, il y a un retour incontestable à la foi, surtout dans les classes élevées ; mais à quoi cela tient-il ? Après la grâce de DIEU, ce retour consolant vient de la réaction vigoureuse de ce petit nombre de catholiques fervents, contre les-

quels il est de mode de crier : on les accuse d'exagération, de zèle outré, d'imprudence, etc., et ce sont pourtant leurs efforts qui ont donné l'élan à tout ce bien.

Ce que nous demandons et ce que veut notre Association catholique, c'est que ce mouvement régénérateur ne s'arrête pas ; non-seulement qu'il ne s'arrête pas, mais qu'il gagne la France entière, rendant meilleurs les pays qui sont déjà bons, rendant bons ceux qui sont médiocres, ressuscitant ceux qui sont morts.

Ce que nous demandons, c'est qu'on ne s'endorme pas dans ce premier succès, bien relatif, et qu'on redouble d'efforts et de sacrifices pour procurer à l'enfance une éducation toute chrétienne, pour développer l'instruction religieuse, pour faire pénétrer partout les bonnes lectures, pour continuer et perfectionner le bien commencé.

Tout réel qu'il est, le progrès religieux de notre France n'est encore qu'un germe ; il faut le soigner comme on soigne toutes les plantes naissantes ; sans cela, il périra promptement sous le choc des ennemis qui l'entourent.

Non, nos craintes ne sont pas des craintes chimériques ; nous en avons dit assez plus haut pour n'avoir pas besoin de revenir sur ce point douloureux. S'il y a du bien et beaucoup de bien chez nous, il y a encore plus de mal. La lutte du mal contre le bien est encore plus ardente que celle du bien contre le mal ; il existe entre nos ennemis une entente diabolique qui, dans un moment donné, peut produire des cataclysmes effrayants. Tout le monde le sait ; tout le monde le dit : il faut fermer les yeux à l'évidence pour ne pas le reconnaître.

Et puis, il ne s'agit pas seulement de la France. Sauf

quelques points privilégiés, où donc la Religion est-elle en progrès? Dans l'Italie entière, l'Église est ébranlée jusque dans ses fondements. En Espagne, le flot révolutionnaire menace de tout envahir; en Portugal, c'est déjà fait. En Belgique, malgré des efforts désespérés, le libéralisme incrédule monte de jour en jour. En Autriche, le Joséphisme et la corruption des mœurs rendent impossibles les bienfaits que promettait le Concordat. La Pologne catholique est à l'agonie, et les persécutions schismatiques ne laisseront rien debout. La Bavière est minée comme l'Autriche; en Allemagne et en Suisse, l'Église est effrontément persécutée. Dans l'Orient, l'influence catholique s'efface devant l'influence russe et anglaise. Tout le Mexique et toute l'Amérique du Sud sont ébranlés par les complots antichrétiens de la franc-maçonnerie, et ils ont des misères intérieures qui repoussent l'idée même d'un véritable progrès religieux. .

La lutte est donc engagée, ardente et terrible; prenons-y tous une part active. Pas de crainte exagérée; mais aussi, pas d'illusions ni d'optimisme? Nous ne gagnerons la partie qu'à la condition de mettre en jeu tous les dévouements. *L'Œuvre de Saint-François de Sales* n'a pas d'autre but que de ranimer ainsi l'énergie des catholiques pour la consolidation du progrès commencé, et pour la défense de l'Église contre tous ses ennemis.

## XII

**Avant tout, les Œuvres paroissiales.**

Il y a quatre espèces d'Œuvres, auquel doit s'intéresser également un bon catholique; elles peuvent et doivent marcher de front.

Ce sont d'abord les *Œuvres individuelles* de foi ou de charité, bonnes œuvres immédiates, que l'on fait soi-même et que l'on doit multiplier en proportion de ses ressources : ces Œuvres individuelles, par leur nature même, entraînent à des sacrifices plus considérables.

Puis viennent les *Œuvres paroissiales*, moins immédiates que les premières, mais cependant très prochaines encore. Comme elles s'adressent à tous les paroissiens, elles demandent de chacun d'eux des sacrifices beaucoup moindres que les œuvres personnelles.

Puis viennent les *Œuvres diocésaines*, où l'Évêque fait appel à tous les fidèles de son diocèse, comme pour les Œuvres paroissiales le Curé fait appel à tous les fidèles de sa paroisse. Vu le grand nombre de ceux qui sont appelés à y concourir, les Œuvres diocésaines demandent relativement peu à chacun.

Enfin, viennent les *Œuvres générales* qui, s'adressant à tous les catholiques du monde, demandent très-peu à chacun et réalisent néanmoins un total considérable d'aumônes. Telles sont les belles Œuvres du *Denier de Saint-Pierre*, de la *Propagation de la Foi*, de la *Sainte-En-*

*funce*; telle est aussi *l'OEuvre de Saint-François de Sales*.

Les Œuvres paroissiales sont aussi importantes que les autres ; mais elles ne le sont pas plus. Quand on a l'honneur d'être membre de l'Église catholique, il faut avoir la tête et le cœur plus larges que cela. Les intérêts religieux auxquels pourvoient les Œuvres générales sont au moins aussi importants que ceux des Œuvres diocésaines : en un sens, ils le sont même davantage. L'objet des Œuvres diocésaines est ordinairement supérieur à celui des Œuvres simplement paroissiales, qui touchent à un moins grand nombre d'âmes. Enfin, les intérêts paroissiaux sont, par leur caractère général, supérieurs aux intérêts privés que secourent les Œuvres individuelles.

Dans la distribution de nos aumônes, il faut observer cette hiérarchie du bien et tâcher de réaliser la règle de l'Apôtre : « Faisons le bien sans nous lasser. Faisons du bien à tous, mais principalement à nos frères dans la foi. » Il ne faut pas être exclusif ni égoïste en matière de charité.

## XII

**Nos charges sont lourdes déjà ; nous avons nos Œuvres ; elles sont nombreuses : une nouvelle Œuvre nuirait aux anciennes. N'entreprenons rien de nouveau.**

N'ayez pas peur ; une Œuvre de foi et de zèle dans une paroisse, c'est un charbon ardent ajouté au foyer qui

brûle déjà ; c'est un élément chrétien de plus ; c'est pour toutes les Œuvres une source de richesse et non d'appauvrissement.

Cela est surtout vrai pour une Œuvre comme celle de *Saint-François de Sales*, destinée à faire autant de bien à ceux qui s'en occupent qu'à ceux qu'elle secourt ; pour une Œuvre qui ne s'impose pas, mais qui se propose et qui demande si peu à ceux qui veulent bien l'accueillir.

L'expérience le démontre : notre Œuvre est un principe de régénération et de piété là où elle prend de fortes racines. C'est un peu comme *l'Œuvre de la Sainte-Enfance* qui, dans l'origine, faisait grand peur à *l'Œuvre de la Propagation de la foi*. On a bientôt reconnu que ces craintes étaient chimériques, et que là où la *Sainte-Enfance* avait le plus de développement, la *Propagation de la Foi* gagnait au lieu de perdre.

Les bonnes Œuvres sont sœurs. Si vous le voulez, proposez *l'Œuvre de Saint-François de Sales* comme la dernière de toutes ; comme les autres, mais non pas au détriment des autres, elle aura ses élus, ses apôtres. Elle fera du bien, et vos autres bonnes Œuvres n'en souffriront pas.



## XIII

**J'aime mieux secourir les pauvres; là du moins on touche du doigt le bien que l'on fait.**

L'important n'est pas de toucher du doigt le bien que l'on fait; c'est de faire le bien le plus utile et le plus agréable à Notre-Seigneur.

La charité corporelle est certainement bien admirable et bien sainte; mais la charité spirituelle, que pratiquent les Œuvres de zèle et de foi, lui est encore supérieure. C'est tout simple : l'âme est supérieure au corps; sauver l'âme vaut encore mille fois mieux que sauver le corps; revêtir de la grâce de DIEU une pauvre âme dépouillée par le péché, panser ses blessures, la nourrir de la vérité, l'initier au service et à l'amour de JÉSUS-CHRIST, lui conserver, si elle ne l'a pas perdu, la grâce de son baptême, l'empêcher de la perdre, l'affermir dans la foi, la faire avancer dans les voies sacrées du salut, c'est une Œuvre infiniment plus méritoire, plus chrétienne, plus parfaite, plus sainte que toutes les autres bonnes œuvres. « Entre les œuvres divines, la plus divine, disait saint Denys l'Aréopagite, c'est de coopérer avec DIEU au salut des âmes. »

Malheureusement, tout le monde ne comprend pas cela. Pour peu qu'il ait de cœur, le chrétien le moins fervent, même l'homme sans religion, donnera volontiers des vêtements au malheureux grelottant de froid,

du pain à l'affamé. Mais quand il s'agit de propager la foi et de prêcher l'Évangile aux infidèles ; quand il s'agit de faire baptiser de pauvres petits païens exposés à mourir sans la grâce du baptême ; quand il s'agit, par le *Denier de Saint-Pierre*, de maintenir l'indépendance spirituelle du Chef de l'Église ; en un mot, quand il s'agit de sauvegarder des intérêts purement religieux, les demi-chrétiens font la sourde oreille, les indifférents se détournent, les gens sans religion lèvent les épaules. Il ne reste plus que ce nombre, toujours restreint, de catholiques véritables, qui comprennent ce qu'est le trésor de la foi, ce que vaut une âme ; à ceux-là seuls, les Œuvres de foi et de zèle peuvent s'adresser ; à ceux-là seuls, par conséquent, s'adresse *l'Œuvre de Saint-François de Sales*, dont le but, exclusivement religieux, est, comme nous l'avons dit, de conserver et de défendre la foi.

Si l'on faisait du bien uniquement pour sa consolation personnelle et pour toucher du doigt les résultats des sacrifices que l'on s'impose, la charité matérielle et corporelle devrait évidemment passer avant tout ; mais ce n'est pas pour l'amour de nous-mêmes, c'est pour l'amour de notre divin Maître et Sauveur JÉSUS-CHRIST que nous devons faire le bien et donner nos aumônes. Ce bien-là doit passer, dans notre estime, avant tous les autres, qui nous apparaît comme le plus profitable à la gloire de DIEU et au salut des âmes.

Puisque vous avez la foi et que, de plus, vous avez un cœur compatissant aux malheureux, joignez à l'aumône corporelle l'aumône spirituelle ; et, tout en continuant d'assister vos frères dans les nécessités de leur corps,

aidez-nous à les arracher aux dangers auxquels sont exposées leurs âmes.

## XIV

**Je donne déjà au DENIER DE SAINT-PIERRE, à la PROPAGATION DE LA FOI, à la SAINTE-ENFANCE; je ne peux pas donner à toutes les Œuvres.**

Il est certain que si trois ou quatre cents Œuvres venaient frapper à la porte de votre cœur, votre bourse aurait beau être garnie et très-garnie, elle aurait de la peine à y suffire. Mais, franchement, est-il question de cela? A moins d'être pauvre comme Job, on peut donner, on peut facilement donner à *toutes* ces grandes Œuvres d'intérêt général qui demandent si peu à chacun.

Je connais de simples apprentis, de pauvres petites filles, d'humbles servantes, des domestiques, des ouvrières, qui donnent joyeusement et sans se faire prier à toutes les quêtes du *Denier de Saint-Pierre*; qui donnent leur sou par semaine, leur cinquante-deux sous par an et quelquefois plus, à la *Propagation de la foi*, leurs douze sous par an à la *Sainte-Enfance*, et qui trouvent moyen d'avoir encore quelques petites choses à donner à *l'Œuvre de Saint-François de Sales*.

Vous le savez, cette bonne Œuvre ne demande, elle aussi, qu'un sou par mois, douze sous par an. Sauf des cas tout à fait exceptionnels, on *peut* donner un sou de plus par mois quand on le veut. Or, c'est au nom de la

foi, au nom de la charité fraternelle que je vous demande de le vouloir. Saint Paul nous exhorte à faire avant tout la charité à « nos frères dans la foi ; » c'est ce que réalise aussi directement que possible *l'Œuvre de Saint-François de Sales*. Elle ne s'occupe que « des frères dans la foi, » que des catholiques, et s'efforce par tous les moyens de les conserver au bon DIEU.

Vous avez certes bien raison de donner à la *Propagation de la Foi* et à toutes ces belles Œuvres ; mais, dites-moi, n'est-il pas au moins aussi important de *conserver* la foi dans les pays qui la possèdent que de la *propager* dans les pays qui ne l'ont pas encore ? *L'Œuvre de Saint-François de Sales* est aux Œuvres de la *Prapagation de la Foi* et de la *Sainte-Enfance* ce qu'est la doublure au drap d'un habit : la doublure soutient le drap, et assure à l'habit une plus grande solidité, une durée plus longue. Comment propagerions-nous la foi au dehors si nous venions à la perdre, ou du moins à la laisser s'affaiblir au dedans ?

Bien loin de nuire aux autres Œuvres de foi, *l'Œuvre de Saint-François de Sales* leur apporte donc un puissant concours. Plus notre foi sera vive, et plus nous aurons de zèle pour la propager.

## XV

## Je suis déjà de L'ŒUVRE DES CAMPAGNES

Eh bien ! soyez aussi de *l'Œuvre de Saint-François de Sales*. D'un côté, vous donnerez vingt sous par an ; et de l'autre, vous en donnerez douze : ce sera double bien.

L'Œuvre de *l'Évangélisation des Campagnes* est une sainte Œuvre, mais d'une importance bien moins générale que *l'Œuvre de Saint-François de Sales*. Elle est, en outre, d'une origine plus récente. Un bon prêtre français fut frappé de l'état lamentable d'une quantité de villages ; et, comme il ignorait l'existence de *l'Œuvre de Saint-François de Sales*, il conçut l'idée d'une Association destinée à recueillir des aumônes pour évangéliser les pauvres campagnes au moyen de missions. Peu à peu sa pensée s'élargit et, après quelques perfectionnements, elle est devenue, à quelques nuances près, ce qu'a toujours été et ce qu'est encore notre *Œuvre de Saint-François de Sales*. *L'Œuvre des Campagnes*, c'est en effet la pensée de *l'Œuvre de Saint-François de Sales* appliquée seulement aux campagnes de la France. C'est une Œuvre exclusivement française, tandis que *l'Association de Saint-François de Sales* est, d'après le désir formel du Souverain-Pontife, une grande Œuvre générale, susceptible de s'établir, dans tous les pays catholiques et, de

fait, elle existe déjà en plusieurs, ainsi que nous l'avons dit.

La dernière venue n'est point la rivale de l'autre ; elle doit être et elle en est l'auxiliaire et la sœur, sœur cadette, il est vrai, mais vraiment sœur. Elle réalise très-utilement, quoique dans une mesure restreinte, l'idée plus large et plus militante de *l'Association de Saint-François de Sales*.

On a dit plusieurs fois qu'il serait peut-être mieux de fondre *l'Œuvre des Campagnes* dans celle de *Saint-François de Sales* : cela n'a point paru nécessaire ni même utile. En effet, plus il y a d'Œuvres de zèle, et plus il y a de chrétiens fervents qui s'en occupent. Les Œuvres de zèle font les hommes de zèle, comme la guerre fait les hommes de guerre.

Que si, dans certaines localités *l'Œuvre des Campagnes* semble faire une concurrence préjudiciable à *l'Œuvre de Saint-François de Sales*, bien souvent c'est plus en apparence qu'en réalité ; et, en supposant que l'une pût faire tort (ce qui ne saurait être que fort rare), la préférence, ce nous semble, devrait être donnée à la sœur aînée, à la fille de Pie IX, parce qu'elle est encore la plus importante.

En tous cas, croyez-le bien, rien n'empêche que vous ne donniez votre sympathie et votre aumône à la fois à *l'Œuvre de Saint-François de Sales* et à *l'Œuvre de l'Évangélisation des Campagnes* : toutes deux ne travaillent-elles pas en définitive à la gloire de Notre-Seigneur Jésus-CHRIST ?

## XVI

L'ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES est une bien belle Œuvre; mais je n'ai pas le temps de m'en occuper.

Croyez-vous? Il ne faut pourtant pas beaucoup de temps pour s'occuper utilement d'une Œuvre comme celle-là!

Il ne s'agit pas de courir de tous côtés comme une âme en peine, d'arrêter les gens dans les rues, d'importuner tout le monde, à temps et à contre-temps. Ce serait le moyen de tout perdre. Est-ce que les membres de *la Propagation de la Foi* ou de *la Sainte-Enfance* ont besoin de se préoccuper ainsi, trois cent soixante-cinq jours par an, des intérêts de leur Œuvre, qui leur est cependant si chère! Quelques-uns le font sans doute: ce sont les Directeurs, chargés officiellement de la conduite et du développement de l'Œuvre; et encore, cette application ne les absorbe-t-elle pas au point de les empêcher de vaquer à d'autres fonctions.

Ce n'est pas cela qu'on vous demande ici; on vous demande uniquement vos sympathies, vos prières, votre petite aumône. Si vous voulez donner à cette Œuvre si importante un concours plus considérable et lui consacrer un peu de vos loisirs, certainement vous ferez mieux encore, et Dieu vous en bénira davantage.

Vous n'avez pas le temps? Mais donner une aumône

une ou deux fois par an, quand on vous la demande, ce n'est pas une affaire de temps, mais de charité et de bon vouloir. Puis, dans une conversation, durant une soirée, parler à vos amis et à vos connaissances de *l'Œuvre de Saint-François de Sales* et lui gagner leurs sympathies, ce n'est pas non plus une affaire de temps, mais de zèle. Que de gens feraient le bien si on leur en fournissait l'occasion facile !

J'ai connu un bon petit écolier qui, pendant ses vacances, parla si bien de notre Œuvre à ses parents et à ses voisins de campagne, qu'il nous rapporta tout triomphant une somme de cinquante-deux francs.

Une simple marchande de poissons, profitant de son petit commerce et des nombreuses relations qu'il lui créait pour faire la quête de *Saint-François de Sales*, se trouva bientôt et est encore à la tête de onze dizaines d'Associés, c'est-à-dire d'une aumône annuelle de soixante-six francs. Dans bien des collèges et des pensionnats, de bons enfants, pleins de foi et de cœur, vont frapper à la porte de leurs camarades ou de leurs petites compagnes, et recueillent ainsi chaque mois, sou par sou, des aumônes fort respectables. Jusque parmi les pauvres, nous connaissons des traits admirables de dévouement et de persévérance dans le dévouement. Les riches aussi sont parfois bien admirables ; nous en connaissons, et beaucoup, qui, chaque année, font dans leur budget de charité la part de *l'Œuvre de Saint-François de Sales* dans de larges proportions.

Non, il ne faut pas beaucoup de temps pour s'occuper de *l'Œuvre de Saint-François de Sales* ; ce qui manque à la plupart des chrétiens, ce n'est pas le temps, ce n'est



pas l'argent, ce ne sont pas les occasions, c'est le zèle de la foi et du salut des âmes.

Plaise à Notre-Seigneur d'augmenter ce beau zèle en nous tous, et tout spécialement en vous, qui lisez ces lignes !

## XVII

**On ne peut pas établir une Œuvre comme celle-là dans notre ville. Nos gens sont trop mauvais, trop indifférents.**

Tous ne le sont pas. Il n'y a pas de pays tellement indifférent qu'on ne puisse y trouver encore un petit noyau de bonnes âmes, espérance de l'avenir. Il n'est point de foyer mourant où quelque étincelle de feu ne se trouve encore sous la cendre ; autrement, le foyer n'est plus mourant, il est mort. Or, dans un pays catholique, une paroisse *tout à fait* morte est, DIEU merci ! l'exception des exceptions. A ces pauvres cadavres de paroisses, *l'Œuvre de Saint-François de Sales* ne demande rien, elle donne.

Aux autres, qui ne sont que défaillantes, elle donne aussi, mais en même temps elle demande au petit nombre des *vivants* de s'occuper à ranimer les mourants, et s'il est possible, à ressusciter les morts. On ne saurait croire ce que peut produire, sous la direction d'un prêtre zélé, une semblable association d'efforts accompagnés de bons petits livres populaires que *l'Œuvre de Saint-*

*François de Sales* met entre les mains de ses zélateurs ou zélatrices.

Ce petit noyau de fidèles deviendra bientôt meilleur : ce foyer, en brûlant plus fort, échauffera autour de lui. N'atteindrait-on que ce résultat, ce serait déjà beaucoup ; ce serait d'autant plus, que ce débris de l'ancienne foi (car jadis notre pays tout entier était un pays de foi), si l'on n'a soin de le raviver par des Œuvres de zèle, ira s'affaiblissant d'année en année et finira par disparaître.

Pour l'amour de DIEU, pas de découragement ! Essayons, et nous réussirons ; ici, c'est une affaire de temps. *Quiconque persévérera jusqu'à la fin sera sauvé* ; on pourrait ajouter : « et il sauvera les autres. » Si les Apôtres avaient fait les raisonnements que nous entendons tous les jours, jamais ils n'auraient entamé le monde.

Croyez-moi, ou plutôt croyez-en une expérience mille fois renouvelée : mettez-vous bravement à l'œuvre. On peut affirmer que sur cent paroisses où l'on dit et où l'on croit sincèrement qu'il n'y a rien à faire, vous en avez quatre-vingt-quinze où le feu prendrait certainement, si une volonté énergique et persévérante se présentait pour l'allumer.

## XVIII

Impossible d'établir l'Œuvre ici : nous sommes trop pauvres.

On ne vous demande pas des *millions*, mais des sous. Un sou par mois ! qu'est-ce que cela, même pour des ouvriers ? Il y a bien peu de paroisses, si pauvres qu'on les suppose, où l'on ne puisse trouver au moins quelques familles capables de donner une aumône si faible et pourtant si importante.

Et puis *l'Œuvre de Saint-François de Sales* ne demande-t-elle donc que des aumônes ? Elle demande surtout des prières, des communions, du dévouement à la cause de l'Église. Les plus pauvres peuvent donner cela, et surabondamment. Dans notre Œuvre, comme dans toutes les Œuvres de zèle, l'aumône n'est que le *corps* du bien qu'on se propose ; *l'âme* de ce bien, c'est la prière et la piété ; c'est l'esprit de foi ; c'est l'amour de Notre-Seigneur et le zèle du salut des âmes.

Si vous n'avez pas d'argent, donnez ce que vous avez : votre cœur avec ses ardentes prières.

En outre, si vous avez un peu de superflu, donnez-nous l'aumône, donnez l'aumône à JÉSUS-CHRIST et aux âmes.

Une dernière considération : si votre paroisse est pauvre, elle a des besoins religieux que vous ne pouvez toujours satisfaire. Or, *l'Œuvre de Saint-François de Sales* viendra vous aider ; elle soutiendra votre école, elle vous

donnera de bons livres pour les veillées d'hiver, et pour les quelques loisirs du dimanche. Vous ne donnerez un peu que pour recevoir bien davantage. Vous donnerez peu et vous recevrez beaucoup.

---

## CONCLUSION

De tout ce que nous venons de dire, la conclusion évidente, c'est que *l'Œuvre de Saint-François de Sales* n'est pas l'œuvre d'un homme ni d'un parti; c'est qu'elle est exclusivement religieuse, pleinement et purement catholique, absolument dépendante de la hiérarchie des Pasteurs de l'Église; c'est qu'elle est très-grande et très-simple, accessible à tous: aux pauvres comme aux riches, aux enfants comme aux grandes personnes. Elle s'adresse à tous les diocèses et à toutes les paroisses pour rallier tous les enfants de l'Église à la plus sainte, à la plus juste des causes.

Nous osons demander à tous nos frères dans la foi, et leurs sympathies, et leurs prières, et leur concours le plus généreux. Nous demandons aux saints Prêtres de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST de la recommander aux fidèles qu'ils dirigent; de grouper autour d'eux quelques saintes âmes qui en soient les zélatrices et les apôtres; de présider de temps à autre les réunions pieuses destinées à ranimer le zèle des Associés, à constater le bien déjà fait, à chercher ensemble et à déterminer les moyens les plus efficaces de développer l'Œuvre et d'en réaliser

la pensée dominante : la conservation et la défense de la Religion, le renouvellement du zèle, de la piété et de la ferveur.

Nous osons leur demander en particulier de solenniser, le 29 janvier, la belle fête de saint François de Sales, à laquelle le Souverain-Pontife a daigné attacher tant de précieuses faveurs. Il y a des diocèses où NN. SS. les Évêques daignent eux-mêmes présider cette fête de famille : qu'ils veuillent bien recevoir ici l'hommage de notre respectueuse et profonde reconnaissance !

Il faudrait que, dans toutes les villes un peu importantes, le cher saint François de Sales eût ses amis intimes, ses enfants, ses zélateurs : il faudrait que quelques âmes pieuses, quelques saintes jeunes filles, bien dévouées à la gloire du divin Maître et aux intérêts des âmes rachetées de son sang, formassent, sous la direction de quelque bon Prêtre, de petits comités correspondant avec le directeur diocésain, lui transmettant les besoins de leurs localités respectives, et recevant de lui des secours, des bons livres, etc.

Dans beaucoup de diocèses déjà, aux approches de la fête de saint François de Sales, nos directeurs ont l'heureuse habitude de publier un compte rendu spécial de l'Œuvre dans le diocèse ; il serait à désirer que cet usage devînt général. Ce serait un puissant moyen de recommander de plus en plus notre sainte Association à l'attention du clergé et des fidèles.

Un autre moyen très-efficace pour propager l'Œuvre et soutenir le zèle, c'est la diffusion du Bulletin mensuel. Ce Bulletin, que nous tirons déjà à près de quarante mille exemplaires, est comme la semence permanente

de *l'Œuvre de Saint-François de Sales*. C'est, en outre, une lecture des plus utiles. Pour répondre aux exigences des diverses classes de nos lecteurs, nous le divisons en trois parties; d'abord, une Union mensuelle de prières et de communions, suivie des Nouvelles de l'Œuvre: puis, un ou deux articles de fond, capables d'intéresser surtout des esprits plus sérieux; enfin quelques traits touchants, des récits ou des histoires à l'adresse de tous, mais principalement de nos jeunes Associés. Il faut lire assidûment ce Bulletin et le faire lire autour de soi (1).

Ne reculons pas devant les difficultés de détail: il y en a, et beaucoup. Qu'importe! Nous n'en aurons que plus de mérite devant Notre-Seigneur, qui voit et qui apprécie nos efforts. Si parfois les petits sacrifices que réclament les bonnes Œuvres nous paraissent un peu lourds, pensons à l'ardeur infatigable des ennemis que nous avons à combattre: rien ne leur coûte dès qu'il s'agit d'attaquer l'Église. Ce qu'ils font, sciemment ou non, pour détruire le règne de JÉSUS-CHRIST dans les âmes et dans la société, n'hésitons pas à le faire pour maintenir, pour consolider ce divin règne de la vérité et de l'amour!

Que la Vierge immaculée, Mère de Jésus, et que le bienheureux François de Sales daignent tout spécialement bénir, en leur vie et en leur mort, tous les chrétiens qui répondront à notre appel, en s'enrôlant sous le noble étendard de LA CONSERVATION ET DE LA DÉFENSE DE LA FOI!

29 Janvier 1870, fête de saint François de Sales.

(1) On peut s'y abonner séparément, moyennant *trois francs* par an, que l'on ajoute à la cotisation, et que l'on remet au Directeur diocésain ou paroissial, ou bien que l'on adresse directement, au Gérant de l'Œuvre, passage Sainte-Marie, 11 bis, Paris.

## B R E F

DE N. S. P. LE PAPE PIE IX

Approuvant l'ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS  
DE SALES.

—

POUR VALOIR A PERPÉTUITÉ

Plusieurs de nos vénérables Frères de France et plusieurs Évêques d'autres pays Nous ont récemment exposé avec sollicitude qu'il s'est formé depuis plusieurs années dans leurs diocèses une sainte union de fidèles, érigée canoniquement sous le titre d'*Association catholique de Saint-François de Sales*, et que cette Association, à l'exemple et sous le patronage du saint Évêque de Genève, a été fondée dans le but de procurer, par toutes sortes d'œuvres de zèle et de charité chrétienne, non-seulement la défense de la foi catholique contre les erreurs et les attaques des impies, mais encore sa conservation pure et intègre parmi les fidèles.

Ces vénérables Frères viennent de Nous demander avec de vives instances que Nous daignions, de Notre bienveillance Apostolique, enrichir cette Association des trésors célestes des Indulgences.

Quant à Nous, n'ayant rien tant à cœur et rien de plus cher que de voir conserver partout la pureté et l'intégrité de la foi catholique, Nous avons cru devoir acquiescer à ces prières.

C'est pourquoi, appuyé sur la miséricorde du DIEU tout-puissant et sur l'autorité de saint Pierre et de saint Paul, ses bienheureux Apôtres, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur :

1° Indulgence plénière et rémission de tous les péchés à tous les Associés, le jour de leur agrégation, pourvu que, repentants et confessés, ils reçoivent le très-saint sacrement de l'Eucharistie.

2° Indulgence plénière et rémission de leurs péchés à l'article de la mort pour tous les Associés qui, contrits et confessés, recevront la sainte Communion, ou, s'ils en sont empêchés, invoqueront avec amour, de bouche ou de cœur, le saint nom de Jésus.

3° Indulgence plénière et rémission de tous les péchés à tous les Associés qui, s'étant approchés des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, visiteront une église publique et y prieront pour la concorde des princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies et pour l'exaltation de la sainte Église, notre Mère, le jour de la fête de l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge MARIE, le jour de la fête de saint Pierre, Prince des Apôtres, le jour de la fête de saint François de Sales.

4° La même Indulgence plénière à tous les Associés une fois, chaque mois, le jour qu'il leur plaira de choisir, pourvu qu'ils accomplissent les conditions susdites.

5° Enfin, nous accordons une Indulgence de soixante jours, dans la forme accoutumée de l'Église, à tous les Associés, pour chacune des bonnes œuvres qu'ils accompliront d'un cœur repentant de leurs péchés.

Nous voulons, en outre, que toutes et chacune de ces



Indulgences soient applicables, par mode de suffrage, aux âmes des fidèles qui ont quitté ce monde dans l'amitié de DIEU.

Nonobstant ce qui pourrait s'y opposer, les présentes, vaudront à perpétuité. Nous voulons que l'on accorde à leurs copies et même aux exemplaires imprimés, pourvu qu'ils soient certifiés par un notaire public et munis du sceau d'un Ecclésiastique constitué en dignité, la même foi que l'on accorderait à l'original, s'il était exhibé et produit.

Donné à Rome près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le treizième jour de décembre mil huit cent cinquante-neuf, dans la quatorzième année de Notre Pontificat.

*Pour Son Éminence le Cardinal Macchi :*

J.-B. BRANCALEONI CASTELLANI,  
Substitut.

---

Sa Sainteté a daigné, à diverses reprises, exprimer ses sympathies les plus paternelles pour *l'Association de Saint-François de Sales*, et l'encourager de toutes sortes de manières.

En 1865, l'un de nos directeurs diocésains les plus zélés, ayant demandé au Saint-Père une bénédiction toute spéciale pour tous les membres de l'Œuvre, Sa Sainteté daigna lui répondre : « *Dites à tous vos Associés que je les bénis. Dites-leur que le Pape est avec eux, et que tout ce qu'ils font pour la gloire de DIEU et le salut des âmes, le Pape le fait avec eux.* »

En 1866, notre trésorier-général eut le même bonheur

de se trouver à Rome aux pieds du Souverain-Pontife ; et le Saint-Père voulut bien lui accorder *ex oraculo vivæ vocis* pour tous les Associés de *Saint-François de Sales*, qui, s'approchant pieusement des Sacrements, rempliraient les conditions ordinaires, la précieuse faveur de *deux Indulgences plénières par mois*, au lieu d'une.

En 1868, le Conseil central, rendant compte à Sa Sainteté de l'État de l'Œuvre, reçut le Rescrit Apostolique qui va suivre, accordant aux Associés *deux nouvelles Indulgences plénières à gagner chaque mois* ; en tout, *quatre*.

Le 15 mai 1872, le Saint-Père nous envoyait une bénédiction écrite de sa propre main ; le 1<sup>er</sup> mai 1873. Il daignait accorder à nos Associés la participation aux bénéfices spirituels de l'Archiconfrérie du Cordon Séraphique.

Enfin, les 5 et 14 avril 1875, Sa Sainteté daignait bénir de nouveau l'Association et lui accorder un Cardinal-Protecteur. (Voir les pièces publiées ci-après.)

Il y a peu d'Œuvres que le Saint-Siège ait daigné enrichir avec autant de munificence.

---

## RESCRIT APOSTOLIQUE

**En date du 10 mars 1868.**

Dans l'audience accordée, le 18 mars 1868, au Cardinal soussigné, Préfet de la Sacrée Congrégation des Indulgences et des Saintes Reliques, notre Très-Saint Seigneur le Pape Pie IX, voyant clairement le grand

profit que peut retirer le peuple chrétien de la pieuse *Association de Saint-François de Sales*, a daigné recommander et louer hautement et cette Œuvre et le but qu'elle se propose, sans toutefois vouloir déroger en rien à l'autorité des saints Évêques, principalement en ce qui touche l'érection canonique de l'Œuvre dans leurs diocèses respectifs. Sa Sainteté a la confiance que les membres de cette pieuse Association, embrasés, comme il convient, du zèle de la foi et de la charité, s'appliqueront de plus en plus à atteindre le but de leur Œuvre pour la gloire de DIEU et pour l'édification du peuple chrétien.

Et afin d'exciter les Associés eux-mêmes à un usage plus fréquent des Sacrements, Sa Sainteté daigne leur accorder à perpétuité, en outre des Indulgences déjà obtenues du Siège Apostolique, la grâce de deux Indulgences plénières à gagner chaque mois, avec la faculté de les appliquer aux âmes des défunts, pourvu que, chaque fois, vraiment contrits, confessés et communiés, ils visitent pieusement une église et prient quelques temps pour l'extirpation des hérésies, pour la propagation de la Foi, pour l'exaltation, la prospérité de la sainte Église Romaine.

Pour sa validité, ce présent Rescrit n'aura pas besoin d'être expédié en forme de Bref, nonobstant toutes dispositions contraires.

Donné à Rome, au Secrétariat de la Sacrée Congrégation et des SS. Reliques, le 10 mars 1868.

A. Card. BIZZARRI,  
Préfet de la S. C.

A COLOMBO,  
Secrétaire de la S. C.

---

## CONCESSION PONTIFICALE

**Ouvrant à nos Associés les trésors spirituels de l'Archiconfrérie du Cordon de Saint-François d'Assise.**

A l'occasion de sa dernière visite généralice en France, nous avons prié le Révérendissime Père Général des Franciscaïns d'obtenir aux Associés de Saint-François de Sales l'affiliation à l'Ordre de Saint-François d'Assise et la participation aux incomparables faveurs spirituelles dont l'Église s'est plu à enrichir ces chers pauvres de JÉSUS-CHRIST. La chose, paraît-il, souffrait à première vue de grandes difficultés : Saint-François d'Assise et Saint-François de Sales, au ciel, et, sur la terre, la bonté inépuisable de PIE IX, ainsi que la charité toute franciscaine du Père Général, ont rendu possible ce qui ne l'était point ; et voici le texte de la précieuse concession que nous n'osions point espérer. Le P. Général des Franciscaïns s'est aimablement empressé de nous la transmettre le jour même où il l'avait obtenue de Sa Sainteté.

« Très-Saint Père,

« Mgr Louis-Gaston de Ségur, Président de l'Association catholique de Saint-François de Sales, prosterné aux pieds sacrés de Votre Sainteté.

« Afin d'augmenter dans les cœurs des fidèles la confiance en la miséricorde divine ;

« Afin de présenter à Notre-Seigneur un plus grand nombre d'âmes parfaitement purifiées ;

« Afin de répandre de plus en plus l'esprit de saint

François et l'amour de cet incomparable Saint ;

« Afin d'encourager les prêtres et les fidèles dans la lutte contre l'indifférence, l'hérésie et l'impiété révolutionnaires ;

« Ose prier Votre Sainteté :

« 1° D'accorder à tous les prêtres qui s'occupent de l'Association de Saint-François de Sales, le pouvoir de donner le cordon séraphique aux membres de la même Association ;

« 3° D'accorder à tous les Associés de Saint-François de Sales la participation à toutes les grâces et faveurs spirituelles de l'Archiconfrérie du Cordon, à la seule condition de porter le cordon de Saint-François d'Assise, en signe d'union et de dévotion au patriarche séraphique.

« Ex audientia Sanctissimi hac die prima maji ab infra scripto Patre Ministro Generali Ordinis Minorum sancti Patris Francisci, Sanctitas Sua porrectis hujusmodi supplicibus precibus benigne indulisit pro gratia.

« Romæ, e conventu Ara Cœli-tano, die 1<sup>a</sup> maji anni 1873.

« F. BERNARDINUS A PORTU

ROMATINO,

« Minister-Generalis Ordin. Minorum S. P. Francisci. »

« En l'audience accordé le 1<sup>er</sup> mai, par le Très-Saint Père, au soussigné Père Ministre-Général de l'Ordre des Frères-Mineurs de Saint-François, Sa Sainteté a daigné concéder la grâce demandée par la présente supplique.

« Rôme, au couvent de l'Ara-Cœli. 1<sup>er</sup> mai 1873.

« F. BERNARDIN DE PORT

ROMATINO,

« Ministre-Général de l'Ordre des Frères-Mineurs de Saint-François. »

Afin de mieux faire comprendre à nos chers Associés l'importance de la faveur qui leur est accordée, nous avons cru utile de résumer brièvement l'origine, les explications pratiques et surtout les immenses Indulgences

et faveurs spirituelles que le Saint-Siège a attachées au Cordon séraphique. — Ces renseignements forment une petite *notice* que le Secrétariat tient à la disposition de ceux qui la désireraient, et qui a pour titre *Nos Trésors spirituels*.

---

### Nomination d'un Cardinal-Protecteur de l'Association de Saint-François de Sales.

Le 5 avril 1875, Monseigneur de Ségur, Président-général de l'Association, avait le bonheur de déposer aux pieds du Souverain-Pontife, une supplique lui demandant de nouvelles bénédictions pour notre Œuvre, et la nomination d'un Cardinal-Protecteur. Voici la lettre par laquelle Monseigneur de Ségur annonçait au Conseil central que toutes ses demandes étaient accordées.

Rome, ce 7 avril 1875.

« Chers Messieurs,

« J'ai à vous annoncer une grande nouvelle : dans son audience d'avant-hier, 5 avril, Notre Très-Saint Père le Pape a daigné accueillir avec une bonté toute paternelle notre demande motivée d'un *Cardinal-Protecteur* à Rome, pour l'Association catholique de Saint-François de Sales.

« Sa Sainteté a écouté avec une bienveillance charmante l'exposé que je lui ai fait de notre Œuvre ; Elle

a de nouveau béni et approuvé tous nos travaux, notre ligne de conduite, et, en particulier, notre fidélité à ne rien faire dans les diocèses qu'avec la bénédiction et sous le regard de l'Évêque. Le Pape daigne nous féliciter du grand bien que nous avons fait déjà, que nous faisons et que, DIEU aidant, nous ferons encore. Il bénit tous nos Directeurs et Sous-Directeurs diocésains, tous les Curés qui accueillent notre Œuvre, tous nos Zélateurs, toutes nos Zélatrices, et enfin tous nos Associés, présents et à venir.

« Le bon Saint-Père nous donne pour Cardinal-Protecteur le Révérendissime et Éminentissime Cardinal CURCI, ancien Nonce Apostolique en France, qui connaît et aime l'Œuvre de Saint-François de Sales. Son Éminence a gracieusement accepté ce protectorat, qui nous devient ainsi doublement cher, et Elle daigne se mettre désormais à notre disposition pour nous obtenir tout ce qui pourra nous être utile, et pour défendre nos intérêts et protéger notre unité.

Le Saint-Père bénit tout le détail de nos œuvres : les écoles, les patronages, les Œuvres de préservation que nous avons le bonheur de fonder ou de soutenir ; tous les bons livres que nous distribuons ; nos missions, etc.

« Bénissons le bon DIEU et saint François de Sales, bénissons le très-bon et Très-Saint Père de ces nouvelles grâces, qui vont, je l'espère grandement, aider beaucoup au développement et à la fécondité de notre Association.

« † L. G. DE SÉGUR.

Voici maintenant le texte de la supplique, au bas de laquelle le Saint-Père daigna écrire lui-même quelques paroles d'encouragement; et la lettre de son Éminence, le cardinal GHIGI, nous annonçant officiellement sa nomination au Protectorat de l'Œuvre :

## A SA SAINTETÉ

TRÈS-SAINT PÈRE,

Le Président et les membres du Conseil central de l'Association catholique de Saint-François de Sales, humblement agenouillés aux pieds sacrés de Votre Sainteté, La supplient de recevoir, avec l'hommage du dernier compte-rendu annuel de l'Œuvre, l'expression de leur profond respect, de leur pleine et entière fidélité, et de leur dévouement sans bornes à la cause du Saint-Siège.

Afin de témoigner une fois de plus à nos vénérables Évêques, et à tout le clergé, combien l'Association de Saint-François de Sales est sympathique au Chef de l'Église, et combien Votre Sainteté en voit le développement d'un œil favorable ;

Afin d'encourager de plus en plus les innombrables fidèles, qui en font partie dans tous les diocèses de France et de Belgique, dans tous ceux de la Suisse française, et dans tous les diocèses de l'Italie et du Canada où l'Œuvre de Saint-François de Sales est établie ;

Afin d'assurer de plus en plus à cette grande Association de foi et de zèle, l'unité, qui fait sa force, et que



Votre Sainteté a exigée expressément lorsqu'Elle a daigné en approuver et en bénir les statuts ;

Afin d'empêcher de fâcheuses pensées de scission qui pourraient peut-être venir dans l'esprit de quelques-uns à mesure que l'Association se développe dans nos contrées catholiques , pensées dont la réalisation nuirait, sans aucun doute, à ce développement salutaire, et ferait perdre à quantité de bons fidèles le trésor des Indulgences et faveurs spirituelles concédées à l'Association par Votre Sainteté ;

Le susdit Conseil Central demande humblement à Votre Sainteté, de daigner accorder à l'Association catholique de Saint-François de Sales un Cardinal-Protecteur.

Il La supplie également de daigner bénir de nouveau tous ceux qui en font partie, et tout spécialement les prêtres préposés par Nos Seigneurs les Évêques à la direction de l'Œuvre dans chaque diocèse, et de témoigner à tous par cette bénédiction spéciale la volonté de Votre Sainteté, relativement à l'unité de l'Œuvre, et son désir de voir croître, dans tous ceux qui la composent, le zèle et la pureté de la foi, avec l'ardeur de la piété et de la charité catholiques.

*Die 14 Aprilis 1875.*

*Deus vos benedical ; et respiciat opera manuum vestrarum.*

*PIUS PP. IX.*

---

**Lettre de S. E. le Cardinal Chigi, Protecteur de l'Œuvre de Saint-François de Sales, à Mgr de Ségur, Président du Conseil central.**

« MONSEIGNEUR,

« Notre Très-Saint Père ayant daigné se rendre aux instances que vous avez bien voulu Lui faire au nom de l'Œuvre de Saint-François de Sales de m'en nommer protecteur, vient, par une communication officielle de la Secrétairerie d'État, en date du 15 de ce mois, de me déférer le protectorat de ladite Œuvre.

« Je m'empresse de porter à votre connaissance cette gracieuse disposition de Sa Sainteté.

« Si, autrefois, j'ai exprimé des sympathies et des souhaits pour cette Œuvre, dès aujourd'hui, je serai heureux de contribuer, autant que je le pourrai, au bien qu'elle se propose d'accomplir.

« Agréez, Monseigneur, la nouvelle assurance de mes sentiments aussi distingués que respectueux.

« Rome, 16 avril 1876.

« FLAVIUS, Cardinal CHIGI. »

---

# JE CROIS

---

Comme l'auteur l'indique dans sa préface, cet opuscule est une simple et courte exposition de la doctrine catholique touchant le mystère de la divinité de JÉSUS-CHRIST. Il a été examiné et revu avec un soin minutieux par de très-graves théologiens, aussi éminents par leur doctrine que par leur piété. En deux ans, près de dix mille exemplaires en ont été répandus dans le public ; et le Souverain-Pontife a bien voulu l'honorer du beau et touchant Bref Apostolique que voici :



## BREF DE N. T.-S. P. LE PAPE PIE IX

« PIE IX, PAPE.

« Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Bien que vous sachiez déjà combien volontiers Nous agréons vos hommages, vous avez tenu à Nous les rendre plus agréables encore en Nous offrant le nouvel opuscule où vous vous êtes appliqué à raffermir dans le peuple et à mettre plus en lumière la foi aux mystères de l'Incarnation du Seigneur et de notre Rédemption. Nous n'avons pu le lire encore, absorbé que Nous sommes par les sollicitudes de Notre ministère; mais Nous avons la ferme confiance qu'en publiant si souvent de ces sortes d'écrits si clairs, si bien adaptés à l'intelligence et à l'esprit des masses, vous ne contribuez pas peu à empêcher la diffusion de l'impiété; par ces opuscules, en effet, la saine doctrine est défendue, propagée, semée et gravée dans les esprits; et ainsi vos travaux vous prépareront à juste titre la récompense promise à ceux qui enseignent aux multitudes les voies de la justice.

« Aussi vous souhaitons-Nous et la santé et les forces dont vous avez besoin pour vous dévouer longtemps encore à ce laborieux et très-utile ministère, afin que la couronne que vous vous tressez devienne de jour en jour plus splendide.

« En attendant, comme gage des faveurs célestes et comme témoignage de Notre gratitude et de Notre amour paternel, Nous vous accordons, cher Fils, de tout Notre cœur, la Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 22 janvier 1874, en la vingthuitième année de notre Pontificat. »

« PIE IX, PAPE. »



## AU LECTEUR

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST venait de rendre la vue à l'aveuglé. Celui-ci ne savait pas ce qu'était son bienfaiteur. Il le rencontre quelques jours après, et JÉSUS lui dit : « Crois-tu au Fils de DIEU ? — Et où est-il ? répond naïvement le pauvre homme ; où est-il ? et je croirai en lui. — Tu le vois, lui dit alors JÉSUS ; et c'est lui-même qui te parle. » Et l'aveugle guéri s'écrie aussitôt : « Je crois, Seigneur ! *Credo, Domine!* » Et se prosternant, il l'adora (1).

JE CROIS ! Je crois et j'adore. — Tel est le cri de la foi aux pieds du Verbe fait chair. C'est ce cri de salut qu'il nous faut analyser, scruter, jusque dans ses profondeurs, afin d'en mieux comprendre les magnificences. Dans l'ordre du salut, dans la science de la vie, tout se résume, en effet, à croire tout de bon, à croire efficacement en JÉSUS-CHRIST.

Cette courte exposition du mystère fondamental de la foi chrétienne est le complément d'un opuscule intitulé : *La divinité de JÉSUS-CHRIST*, où j'ai résumé, aussi brièvement et aussi lumineusement que je l'ai pu, les *preuves* de la divinité de notre Sauveur.

Après y avoir montré, ce me semble, jusqu'à l'évidence que les évangiles méritent absolument notre créance, j'ai tiré des miracles de Notre-Seigneur, de ses paroles, de sa résurrection et de son ascension cette conclusion rigoureuse, inévitable : JÉSUS-CHRIST est le Fils de DIEU fait homme ; JÉSUS-CHRIST est DIEU.

Mais comme la *démonstration* d'une vérité, quelque convaincante, quelque péremptoire qu'elle puisse être, ne pénètre pas toujours jusqu'à l'intime de l'âme, j'ai pensé qu'il serait très-utile, en un sujet de cette importance, de compléter la preuve de démonstration par ce qu'on pourrait appeler la preuve d'*exposition*.

Comme le mot l'indique, l'exposition d'une vérité, c'est cette vérité, montrée, exposée aux regards de l'intelligence, dans toute sa simplicité, dans toute sa beauté, sans aucune polémique. La vérité

(1) Ev. *Juan.*, IX, 35-38.

religieuse est comme la lumière : elle éclaire par elle-même ; et comme sa splendeur est une splendeur vivante et féconde, elle touche, elle pénètre le cœur en même temps qu'elle illumine l'esprit.

Je le sais, la démonstration chrétienne a également ce caractère ; mais elle pénètre l'âme d'une manière moins douce, moins tranquille, moins intime. Cette exposition aura donc le double avantage de corroborer peut-être la démonstration proprement dite de la divinité de Notre-Seigneur, et d'instruire plus nettement, plus explicitement le lecteur. La démonstration, c'est la lumière qui conduit le voyageur à l'asile où il doit se reposer : l'exposition, c'est la lumière qui lui fait connaître et admirer jusque dans les détails l'intérieur de ce bienfaisant asile.

Je présente donc ce petit résumé de la doctrine catholique sur le Mystère de JÉSUS-CHRIST aux âmes droites et bonnes, qui ont le sens et l'amour de la vérité.

Quant aux autres, la vérité a besoin de leur faire préalablement la guerre, de les réduire à coups de logique, et de les obliger à se reconnaître vaincus. Après leur avoir prouvé qu'elle est forte, qu'elle est invincible, elle pourra, mais alors seulement, leur ouvrir ses bras et leur sourire avec amour, en leur disant : « Et maintenant, voyez comme je suis belle ! Voyez si je mérite d'être aimée ! »

Comme mon petit travail de démonstration, celui-ci est très-sommaire ; mais il suffira, je l'espère, à beaucoup d'esprits, peu habitués à ce genre de lectures. Un gros livre leur donnerait une indigestion de vérité ; tandis qu'un tout petit, résumant la matière, peut les nourrir sans les fatiguer. Nous allons d'abord contempler Notre-Seigneur en sa personne même et comme Verbe incarné ; puis, comme Créateur et souverain Seigneur de toutes choses ; puis enfin comme Rédempteur du monde et Chef de la sainte Église, depuis l'origine jusqu'à la fin des temps.

Que Celui pour l'amour duquel j'ai écrit ces quelques pages, daigne en bénir toutes les paroles et leur donner la fécondité qu'un livre n'a jamais par lui-même !



# JE CROIS

---

## PRÉAMBULE.

**Vous êtes le Christ, Fils du DIEU vivant.**

Chacun se rappelle l'admirable colloque de la plaine de Césarée (1), où Notre-Seigneur, interrogeant ses Apôtres, reçut de Pierre la réponse inspirée qui a donné naissance au souverain-pontificat de la Loi nouvelle.

Le Sauveur marchait, suivi de ses douze Apôtres. Tout à coup il s'arrête, se tourne vers eux et leur adresse cette question magistrale : « Que pensent les hommes touchant le Fils de l'homme ? Qui disent-ils qu'il est ? »

(1) Venit autem Jesus in partes Cæsareæ Philippi : et interrogabat discipulos suos, dicens : Quem dicunt homines esse Filium hominis ? At illi dixerunt : Alii Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii vero Jeremiam, aut unum ex Prophetis. Dicit illis Jesus : Vos autem quem me esse dicitis ? Respondens Simon Petrus, dixit : Tu es Christus Filius DEI vivi. (Ev, Math., XVI, 13-16).

Voyez : d'un côté, « les hommes » ; de l'autre, et en face d'eux tous, « le Fils de l'homme. » C'est là, en effet, le plus grand problème que les hommes aient à résoudre ici-bas. Selon la solution qui est donnée à ce problème, posé, bon gré mal gré, devant l'humanité tout entière et devant chaque homme en particulier, la vie humaine change totalement de direction. En effet, dès que JÉSUS-CHRIST devient de fait le Maître des sociétés humaines, il en métamorphose radicalement les lois, les tendances, les pensées, les jugements, les affections, les actes.

L'humanité, devant qui se pose JÉSUS-CHRIST, est nécessairement divisée en deux partis adverses : l'un, qui sait ce qu'est JÉSUS-CHRIST ; l'autre, qui l'ignore.

A la question du Seigneur, les Apôtres répondent : « Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste ; les autres, Élie ; les autres, Jérémie, ou quelqu'un des Prophètes. » Ce sont les réponses, ou plutôt les inepties de ceux qui ignorent. Aujourd'hui « les hommes » répondent autre chose, mais répondent tout aussi follement. « JÉSUS-CHRIST, disent ceux-ci, c'est un grand philosophe, un sage, un génie extraordinaire. — JÉSUS-CHRIST, disent ceux-là, c'est un démocrate, dont la puissante initiative a changé la face du monde. » Et autres folies de ce genre.

Sans daigner même s'arrêter à y répondre, Notre-Seigneur continue son divin interrogatoire. Cette fois, ce n'est plus « aux hommes », c'est à ses disciples qu'il s'adresse, aux chrétiens, à ceux qui savent. « Et vous, qui dites-vous que je suis ? »

Alors Simon-Pierre, soudainement inspiré de DIEU, s'avance vers son Maître, et se prosternant à ses pieds, il

s'écrie : « Vous êtes le Christ, Fils du DIEU vivant. »

« Cette parole, dit saint Léon, c'est la parole de la vie. Ceux qui la proclament, elle les porte et les élève jusque dans les cieux; ceux qui la nient, elle les précipite au fond des enfers (1). »

Cette parole, c'est la parole de l'Église, dont Pierre est le premier Souverain-Pontife, et dont la divinité de JÉSUS-CHRIST est la première et principale doctrine. L'Église, c'est en effet la société des hommes qui, éclairés de la lumière céleste, et dociles à l'enseignement de Pierre, ont le bonheur de connaître, de servir et d'aimer le Christ, Fils du DIEU vivant. Leur foi, leur cœur, leur langue, leurs mœurs, leurs actes, tout en eux répètent incessamment, et devant DIEU et devant les hommes, la grande parole de l'Évangile : « Vous êtes le Christ, Fils du DIEU vivant. » JÉSUS-CHRIST est, en théorie et en pratique, le Maître de leur vie.

Quoi de plus capital pour eux que de mieux connaître, que de connaître à fond ce qu'est leur Seigneur et leur Roi, et d'éclairer ainsi de clartés nouvelles leur foi, et par conséquent leur amour?

C'est ce que nous allons essayer de faire dans cette série de petits chapitres de doctrine, très-courts, très-succincts, et, ce me semble, très-clairs. Avec une attention ordinaire, tout esprit sérieux les comprendra facilement; et comme la lumière de la foi est une lumière vivante et vivifiante, *lumen vitæ* (2), j'espère (et je le

(1) Vox ista vox vitæ est. Et sicut confessores suos in cœlestia provehit, ita negatores ad inferna demergit. (In annivers. assumpt. suæ, serm. III.)

(2) Ev. Joan., VIII, 12.

demande à DIEU de tout mon cœur) que cette lecture illuminera leur esprit et tout ensemble échauffera leur cœur.

Prosternons-nous, avec saint Pierre, avec toute l'Église de la terre et du ciel, aux pieds de JÉSUS-CHRIST. C'est là qu'il faut demeurer pour apprendre à le bien connaître.

## I. JÉSUS-CHRIST

### DIEU INCARNÉ

**Qu'il est impossible de rien comprendre  
au Mystère de JÉSUS-CHRIST  
quand on ne connaît pas  
le mystère de la Sainte-Trinité.**

La même foi catholique qui nous enseigne de la part de DIEU que le Verbe s'est fait chair et que JÉSUS-CHRIST est DIEU fait homme, nous enseigne qu'il y a un DIEU en trois personnes distinctes, toutes trois éternelles, infinies, adorables, égales en toutes choses, le Père et le Fils et le Saint-Esprit; et ces trois personnes divines possèdent chacune la plénitude de la divinité. Tel est en deux mots le mystère de la Sainte-Trinité.

Le mystère de l'Incarnation, c'est l'une des trois personnes divines se faisant homme; ce n'est pas DIEU en sa Trinité, laquelle comprend les trois personnes. Quoique le Fils de DIEU soit véritablement DIEU, comme le Père et le Saint-Esprit, il est néanmoins une personne

réellement distincte des deux autres personnes divines ; et comme c'est précisément et uniquement cette seconde personne de la Trinité qui s'est faite homme, pour rendre à DIEU, au nom des créatures, la gloire qui lui est due et pour sauver, pour sanctifier le monde ; on conçoit que la notion même de l'Incarnation repose sur la notion de la Trinité.

Le mystère de l'Incarnation présuppose ainsi le mystère de la Sainte-Trinité ; et voilà pourquoi le déiste, c'est-à-dire l'homme qui croit simplement en DIEU, est radicalement incapable de rien comprendre à l'Incarnation. Pour comprendre quelque chose à JÉSUS-CHRIST, il faut absolument connaître DIEU, Père et Fils et Saint-Esprit.

Dès l'origine, DIEU a révélé ces mystères à nos premiers parents, puis aux Patriarches et aux Prophètes ; son Église continue à nous les enseigner infailliblement en son nom. Aussi, bien que nous ne puissions les comprendre en eux-mêmes, sommes-nous absolument certains de leur réalité.

Adorons-les humblement, aimons-les de tout notre cœur : plus nous aimerons, plus nous adorerons, plus aussi nous comprendrons. Ici surtout, l'intelligence est la récompense de l'amour.

**De l'union indivisible  
de l'humanité de JÉSUS-CHRIST  
avec sa personne divine.**

Par l'Incarnation, le Fils éternel de DIEU devient homme, sans cesser d'être DIEU. Il unit à sa personne divine, éternelle, infinie, une âme et un corps, qu'il crée exprès pour cela. Cette âme devient son âme; ce corps devient son corps; et comme il est DIEU, en l'unité du Père et du Saint-Esprit, l'âme et le corps qu'il s'unit deviennent l'âme et le corps de DIEU. Dès lors, tout créés qu'ils sont, cette âme et ce corps sont véritablement *adorables*; ils font désormais partie du Fils de DIEU; et pour toujours, ils sont inséparables de la personne divine qui se les est unis.

Cette union intime de l'humanité de JÉSUS-CHRIST avec sa divinité s'appelle l'union *hypostatique*. « Hypostatique » veut dire personnelle. Cette union de la nature divine et de la nature humaine en Notre-Seigneur ne les confond pas le moins du monde : l'humanité demeure absolument distincte de la divinité, quoiqu'elle lui soit personnellement et indissolublement unie. Il n'y a *unité* que dans la personne; et c'est la personne divine, éternelle, du Fils de DIEU.

Nous trouvons en nous-mêmes une image de ce mystère. Chacun de nous n'est-il pas, en effet, une personne unique et indivisible, formée cependant de deux substances absolument distinctes : la substance spirituelle et la substance corporelle, l'âme et le corps? Mon âme

et mon corps sont personnellement unis ; tellement unis que mon âme n'exerce, ici-bas du moins, son activité et sa vie qu'en union avec mon corps.

Ainsi, en JÉSUS-CHRIST, il y a une seule personne en deux natures, comme en nous il y a une seule personne en deux substances ; deux natures, deux substances réellement distinctes, mais réellement unies en une seule et indivisible personne.

C'est là ce qui explique tant de divines paroles du Sauveur, celles-ci entre autres : « *Abraham a tressailli de joie, dans l'espérance de voir mon jour ; il l'a vu, et il s'en est réjoui.* ». Scandalisés, les Juifs lui répondent : « *Quoi ! vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham ? — En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham ne fût, je suis (1).* »

Nous autres, « *à qui il a été donné de connaître les mystères du royaume des cieux (2),* » loin de nous scandaliser, nous adorons avec amour. Nous savons que cet homme qui s'appelle JÉSUS (3), » et qui a dit cette parole : « *Avant qu'Abraham ne fût, je suis,* » c'est le Fils éternel de DIEU, et non point une personne humaine. Ce n'est pas en son humanité, qui est de dix-neuf siècles postérieure à Abraham, c'est en sa divinité, qui est non-seulement avant Abraham, mais avant Adam, mais avant les Anges,

(1) Abraham exultavit ut videret diem meum. Vidit et gavisus est. Dixerunt ergo Judæi ad eum : Quinquaginta annos nondum habes, et Abraham vidisti ? Dixit eis Jesus : Amen, amen dico vobis, antequam Abraham fieret, ego sum. (Ev. Joan., VIII, 56-58.)

(2) Vobis datum est nosse mysteria regni cælorum. (Ev. Matth., XIII, 11.)

(3) Ille homo qui dicitur Jesus. (Ev. Joan., IX, 6.)

avant la création du monde, que JÉSUS-CHRIST est l'Éternel, le Principe de toutes choses. « *Je suis le Principe, moi qui vous parle* (1). »

Les Juifs lui disaient : « *Nous te lapidons, parce que, étant un homme, tu te fais DIEU* (2). » Ils se trompaient du tout au tout. Étant homme, JÉSUS-CHRIST déclarait, en effet, qu'il était DIEU, parce qu'en lui il n'y avait qu'une seule personne, divine et éternelle, la personne du Verbe, laquelle demeurerait immuablement ce qu'elle est, malgré la nature humaine dont elle s'était revêtue, et en laquelle elle parlait aux hommes, et vivait au milieu d'eux d'une vie véritablement humaine. Ce qui était vrai, c'est que, étant DIEU, il s'était fait homme.

Donc, grâce à l'union hypostatique, il n'y a en JÉSUS-CHRIST qu'une seule personne, la personne divine, adorable, du Fils éternel de DIEU.

**Que le nom adorable de JÉSUS  
est, au milieu de la création,  
le nom même de DIEU incarné.**

Le Fils de DIEU fait homme a voulu prendre un nom que l'oreille de l'homme pût avoir le bonheur d'entendre, que la langue de l'homme pût avoir l'honneur de prononcer. Par l'ordre de DIEU même, il s'est appelé JÉSUS, c'est-à-dire Sauveur. Lorsque l'Ange Gabriel vint annoncer de la part du Seigneur à la Très-Sainte Vierge

(1) Principium, qui et loquor vobis. (Ibid., VIII, 25.)

(2) Lapidamus te... quia tu homo cum sis, facis te DEUM. (Ibid., X, 33.)



MARIE qu'elle était la femme bônée entre toutes les femmes et prédestinée à être la Mère du Fils éternel de DIEU, il ajouta : « *Et vous lui donnerez le nom de JÉSUS ; et vocabis « nomen ejus Jesum* (1). » Le nom de JÉSUS vient du ciel. Il désigne le vrai DIEU, le vrai DIEU incarné. DIEU lui-même a donc donné à son Fils ce nom miséricordieux « *qui est au-dessus de tout nom ; et c'est pour cela qu'au nom de JÉSUS tout genou doit fléchir, au ciel, sur la terre et dans les enfers, et toute créature doit confesser que le Christ JÉSUS partage la gloire de DIEU le Père* (2). » A ce nom adorable a été ajouté le surnom de *Christ*, c'est-à-dire l'*Oint* du Seigneur.

JÉSUS-CHRIST, tel est donc sur la terre le nom de DIEU fait homme. En lui-même, DIEU n'a point de nom. Comme il le disait à Moïse, il est « CELUI QUI EST ; *Ego sum qui sum* ; » ce qui est une indication, plutôt qu'un nom. Mais pour nous, il a un nom véritable, un nom adorable comme lui-même ; il s'appelle JÉSUS-CHRIST.

Avant l'Incarnation, les hommes n'avaient point le bonheur de connaître ce nom divin. Pour eux, DIEU avait des surnoms plutôt qu'un nom personnel : *Jéhovah*, par exemple, c'est-à-dire « Celui qui est », ou bien *Adonai*, c'est-à-dire « le Seigneur ». Pour nous, chrétiens, il nous a été donné de voir ce qu'ils n'ont point vu, de connaître ce qu'ils ont ignoré ; et entre les mille bienfaits de la Loi de grâce, le moindre n'a pas été de pouvoir

(1) Ev. Luc., I 31.

(2) DEUS... donavit illi nomen, quod est super omne nomen ; ut in nomine JESU omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum ; et omnis lingua confiteatur quia Dominus JESUS CHRISTUS in gloria est DEI Patris. (Ad Philip., II, 9-11.)

adorer et sauver sous son vrai nom, sous son nom propre et personnel, le Verbe fait chair, après lequel ont soupiré les justes et les Prophètes de l'ancienne Loi.

Béni soit à jamais le nom de Jésus ! « En lui seul est le salut, et il n'en est point d'autre sous le ciel, en qui les hommes puissent être sauvés (1). »

**Comment JÉSUS-CHRIST  
est véritablement homme  
tout en étant véritablement DIEU.**

Vrai DIEU et vrai homme, JÉSUS-CHRIST réunit donc en une seule personne divine la nature divine et la nature humaine : la nature divine, qui est éternelle, infinie, créatrice, toute-puissante ; la nature humaine, qui est finie, créée, mortelle. Parce qu'il possède, en l'unité du Père et du Saint-Esprit, la plénitude de la nature divine, JÉSUS-CHRIST est DIEU, vrai DIEU, éternel, infini, absolument parfait, Créateur du ciel, de la terre, des Anges, des hommes, de tout ce qui existe, Créateur de sa propre humanité, Créateur de sa propre Mère, la Bienheureuse Vierge MARIE, Créateur de tous et de chacun. Parce qu'il a la plénitude de la nature humaine, c'est-à-dire une âme et un corps, JÉSUS-CHRIST devient véritablement capable de naître, de grandir, de parler, de souffrir, de mourir. Et comme il n'y a pas en lui deux personnes, une

(1) Non est in alio aliquo salus. Nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. (Act., IV, 12.)

personne divine et une personne humaine, mais une seule, qui est la personne divine et éternelle du Fils de DIEU, il en résulte que c'est réellement le Fils de DIEU lui-même qui naît, qui grandit, qui travaille, qui parle, qui agit, qui souffre, qui meurt. Notez-le bien : il fait tout cela, non en sa nature divine, qui est immuable et impassible, mais uniquement en sa nature humaine. Et néanmoins, comme c'est bien véritablement sa personne divine qui fait et qui supporte tout cela, c'est bien réellement le Fils éternel de DIEU, c'est bien réellement le bon DIEU qui le fait et le supporte.

Oui, c'est DIEU lui-même qui est né à Bethléem dans la nuit de Noël, en l'humanité qu'il avait prise dans le sein de la Vierge MARIE ; c'est DIEU même que MARIE tenait en ses bras et présentait aux bergers et aux Mages ; c'est DIEU même qui, à Nazareth, a travaillé de ses mains, a obéi, a connu la fatigue et les privations ; c'est DIEU, DIEU lui-même, qui a souffert l'agonie et la flagellation, qui a été conspué par les Juifs et les Romains, qui a été trahi par la synagogue et condamné à mort par Pilate, qui a été crucifié, est mort le Vendredi-Saint et ressuscité le jour de Pâques. Le même Seigneur qui, en sa divinité, est le souverain Maître et l'éternel Créateur du monde, souffrait ainsi, mourait et ressuscitait en son humanité.

Que la foi chrétienne est donc grande et belle ! et comme il fait bon d'adorer Jésus !

**Comment le Père et l'Esprit-Saint  
ne se sont point incarnés,  
quoiqu'ils soient avec le Fils  
un seul et même DIEU.**

JÉSUS-CHRIST possède la plénitude de la nature divine. Le Père et l'Esprit-Saint la possèdent indivisiblement avec lui. Il n'y a, en effet, qu'une seule nature divine, une seule essence divine, qui est éternelle, toute-puissante, infinie en toutes ses perfections. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit possèdent en plénitude et indivisiblement cette nature divine ; et c'est pour cela que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un seul et même DIEU. Leur unité vient de leur nature. Ils ne sont distincts qu'en leurs personnes : la personne du Père n'est point la personne du Fils ; la personne du Saint-Esprit n'est pas non plus la personne du Fils ni celle du Père.

Malgré l'unité parfaite de leur nature, la distinction des trois personnes divines est réelle ; et c'est ce qui explique comment le Père et l'Esprit-Saint, tout en n'étant qu'un seul et même DIEU avec le Fils, ne se sont point incarnés lorsque le Fils de DIEU s'est fait homme dans le sein de MARIE. C'est la personne du Fils de DIEU qui s'est faite homme, et non point sa nature, bien qu'en lui la personne ne soit ni séparée ni séparable de la nature en laquelle elle subsiste. Si c'était la nature divine du Fils qui, comme telle, se fût incarnée, le Père et le Saint-Esprit, qui possèdent avec lui cette nature, se fussent nécessairement incarnés en même temps que le Fils. Or

ceci n'est point. En JÉSUS-CHRIST, nous adorons, il est vrai, DIEU tout entier ; car il n'y a qu'un DIEU, infini, indivisible ; mais en JÉSUS-CHRIST nous ne trouvons la personne du Père et la personne de l'Esprit-Saint que parce qu'elles lui sont inséparablement unies, dans la possession indivisible de la même et unique nature divine.

Si, dans l'Évangile, JÉSUS a dit : « *Celui qui me voit, voit mon Père, moi et mon Père nous ne sommes qu'un* (1), » c'est que, par la nature, le Fils est, avec le Père et l'Esprit-Saint, un seul et même DIEU. Réellement distinct du Père et du Saint-Esprit, selon la personne, il est, selon la nature, absolument un avec les deux autres personnes divines.

Il en est de même du Saint-Esprit, qui, uni indissolublement au Fils de DIEU, résidait en sa sainte humanité, ainsi que le Père.

JÉSUS-CHRIST, vrai DIEU et vrai homme, est le Fils de DIEU ; il n'est ni le Père ni le Saint-Esprit, quoique le Père et le Saint-Esprit soient inséparables de lui. Donc il a pu s'incarner sans que les deux autres personnes divines se soient incarnées.

**Comment JÉSUS-CHRIST  
est à la fois le vrai Fils de DIEU  
et le vrai Fils de MARIE**

JÉSUS-CHRIST a un Père et une Mère : un Père au ciel, dans l'éternité ; une Mère sur la terre, dans le temps. Il

(1) Qui videt me, videt et Patrem (Ev. Joan., XIV, 9.) Ego et Pater unum sumus. (Ibid. X, 30.)

n'a point de Mère au ciel ; il n'a point de Père sur la terre. DIEU est son Père selon la divinité, et il lui communique éternellement sa nature divine ; la Sainte-Vierge MARIE est sa Mère selon l'humanité, et elle lui communique, au milieu des temps, sa nature humaine. JÉSUS-CHRIST est ainsi le vrai Fils de DIEU et le vrai Fils de MARIE ; et à cause de l'unité indivisible de sa personne, il appartient, comme Fils, tout entier à son Père, et tout entier à sa Mère. C'est comme nous, qui sommes à la fois et indivisiblement fils de notre père et fils de notre mère, tout entiers à l'un et tout entiers à l'autre.

Le Père céleste est donc le vrai Père de ce petit Enfant qui pleure à Bethléem, de ce pauvre Crucifié qui meurt tout sanglant sur le Calvaire ; et la Vierge MARIE, Mère de JÉSUS, est la vraie Mère du Fils de DIEU, la Mère de l'Éternel, la Mère du Créateur (1), la Mère du seul vrai DIEU vivant. DIEU est son Fils, et elle est la Mère de son DIEU.

Cette dignité de *Mère de DIEU* élève la Sainte-Vierge MARIE à des hauteurs incommensurables dans l'ordre de la grâce et du salut. Il est impossible d'en concevoir une qui lui soit supérieure ni même qui puisse lui être comparée. *La maternité divine* de MARIE est le pendant de la divinité de JÉSUS ; c'est le mystère de l'Incarnation contemplé, non dans le Fils, mais dans la Mère ; non dans le Fils de DIEU, mais dans la Mère de DIEU : dans l'un comme dans l'autre, il est incompréhensible, sublime, tout divin.

La Mère du Fils de DIEU est une Vierge. Il était tout

(1) Mater Creatoris. (Lit. lauret.)

simple que, pour une œuvre pareille, le miracle présidât à la conception et à la naissance de ce Fils, qui est lui-même le miracle des miracles et le chef-d'œuvre surnaturel de la toute-puissance de DIEU. La Mère de JÉSUS est Vierge et Mère, comme le Fils de MARIE est DIEU et homme.

Quels respects, quelle reconnaissance, quel amour ne devons-nous pas à la Mère de DIEU ! Et comment a-t-il pu jamais entrer dans la tête de chrétiens, de trouver étrange, à plus forte raison de trouver coupable le culte, non d'adoration, mais de vénération et d'amour que la sainte Église nous fait rendre à la Vierge-Mère !

**Que JÉSUS-CHRIST est vraiment homme ;  
mais qu'il n'y a pas en lui de personne  
humaine.**

Comprenez-le bien ; car tout le mystère de l'Incarnation est là : JÉSUS-CHRIST est le Fils de DIEU revêtu d'une humanité qui lui est personnellement et indissolublement unie. Il est vraiment homme, puisqu'il a ce qui constitue la nature humaine, à savoir une âme et un corps ; et cependant il n'y a point de personne humaine en lui : sa personne, sa personne unique, qui *supporte* à la fois la nature divine et la nature humaine, est comme nous l'avons vu, la seconde personne de la Trinité, la personne divine et éternelle du Fils de DIEU.

Oui, le mystère de la divinité de JÉSUS-CHRIST est là : une humanité véritable, portée, animée, conduite par la personne même du Fils de DIEU.

EN JÉSUS-CHRIST, DIEU fait homme pense, veut, aime, par une âme créée, qui est son âme, sa propre âme, et dont toutes les puissances sont divinement saintes, parce qu'elles sont indissolublement unies au Fils de DIEU, qui est tout lumière, tout amour, tout bien, tout sainteté.

Et il en est de même de son corps adorable. Uni par son âme et avec son âme à la divinité et à la personne du Fils de DIEU, ce corps est le corps même de DIEU. Les yeux avec lesquels il regardait le ciel, la terre, les créatures, c'étaient les yeux du Créateur. La langue, les lèvres de JÉSUS-CHRIST étaient les lèvres, la langue du Verbe éternel ; et c'étaient les paroles mêmes de DIEU qu'elles faisaient entendre. Les mains de JÉSUS étaient des mains divines, toutes créées qu'elles étaient. Est-il étonnant que leur seul attouchement ait rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la vigueur et le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts ? C'étaient les mains de DIEU.

Le Cœur de JÉSUS-CHRIST, hypostatiquement, c'est-à-dire personnellement uni à la divinité et à la personne du Verbe divin, était le Cœur même de DIEU fait homme. Par ce Cœur créé, qui palpitait dans la poitrine du Fils de MARIE, DIEU incarné aimait ses créatures, de l'amour même dont il les aime éternellement. Ce Cœur très-sacré et très-adorable était ainsi, non le principe éternel, mais le foyer créé du divin amour ; et c'est par lui que JÉSUS, que l'Homme-DIEU aimait d'un amour ineffable et son Père céleste, et sa Bienheureuse Mère, et ses Anges, et ses Saints, et toutes ses créatures.

Ainsi, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, malgré la réalité de son humanité, n'était pas une personne humaine,



mais DIEU incarné, se manifestant sous la forme humaine, au milieu de la création.

Faute de le savoir, ou pour mieux dire, faute de le croire, les Juifs crièrent au blasphème, lorsque, interrogé solennellement par Caïphe et le sanhédrin, dans la nuit de la Passion, Notre-Seigneur répondit : « *Oui je suis le Christ Fils de DIEU. Et vous verrez le Fils de l'homme* » « *siégeant à la droite de la toute-puissance de DIEU (1),* » c'est-à-dire partageant la gloire de DIEU. Si JÉSUS-CHRIST n'eût été qu'un homme, cette parole eût été très-réellement un horrible blasphème. C'est parce qu'il est le Fils de DIEU en personne et DIEU comme le Père céleste, que JÉSUS, que le Fils de l'homme a pu et a dû dire qu'avec son humanité, qui laisse intacts tous les droits de sa divinité, il est égal à DIEU, et partage, dans les cieux, le trône de sa gloire.

**Que JÉSUS-CHRIST est à la fois  
le vrai DIEU qu'il faut adorer  
et le très-parfait Adorateur  
auquel les créatures doivent s'unir  
pour adorer dignement.**

Voici une autre conséquence admirable de l'unité de la personne divine de JÉSUS-CHRIST et de la réalité de ses

(1) *Adjuro te per DEUM vivum, ut dicas nobis si tu es Christus Filius DEI. Dicit illi JESUS : Tu dixisti ; verumtamen dico vobis, amodo videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis DEI. (Ev. Matth., XXVI, 63 et 64.)*

deux natures distinctes : JÉSUS-CHRIST était et est éternellement, avec l'Esprit-Saint et le Père, le DIEU unique que toute créature doit adorer, et à la fois le très-parfait Adorateur qui, au nom de la création tout entière, adore DIEU d'une manière absolument digne de son infinie grandeur.

En sa divinité, il est, avec le Père et le Saint-Esprit, le DIEU unique qu'adorent les Anges et les hommes ; et en son humanité, il est l'Adorateur parfait qui, au nom de tous les Anges et de tous les hommes, adresse au bon DIEU des adorations, des louanges, des actions de grâces, des prières littéralement divines, absolument et infiniment parfaites, en raison de la personne divine qui leur donne un prix infini. La prière de JÉSUS-CHRIST, c'était, et c'est encore dans le ciel, la prière de DIEU même, adressée à la divine majesté par l'humanité du Fils de DIEU. Quelle prière ! quelles adorations !

Ces adorations et cette prière sont l'âme, en même temps que le type de toute la religion des chrétiens sur la terre et des Anges dans les cieux : religion divine, prière divine, adorations divines, parce qu'elles s'unissent à la religion, à la prière, aux adorations véritablement divines du Verbe incarné.

JÉSUS-CHRIST est le Chef de l'Église, le Chef céleste de la seule religion véritable, qui est la religion chrétienne, la religion catholique. Il est à son Église ce que la tête est au corps. Il est à chacun de ses fidèles, ce que la tête est à chacun de ses membres. « Il prie en nous, dit saint Augustin ; il prie pour nous ; il est prié par nous. Il prie en nous parce qu'il est notre Chef ; il prie pour

nous parce qu'il est notre Pontife; il est prié par nous parce qu'il est notre DIEU (1). »

JÉSUS-CHRIST DIEU-Homme, est donc tout ensemble et l'Adorable et l'Adorateur, le DIEU qu'il faut adorer, sous peine d'être ici-bas et éternellement sans DIEU, et le très-saint Médiateur, auquel il faut nous unir pour que nos adorations et nos prières soient trouvées dignes de Celui à qui nous les adressons.

Remarquez-le bien : toujours la même règle ; à savoir, l'unité indivisible de la personne divine de JÉSUS, et la distinction parfaite de ses deux natures.

### **Que JÉSUS-CHRIST est tout ensemble DIEU et serviteur de DIEU.**

Parce qu'il était à la fois vrai DIEU et vrai homme, JÉSUS-CHRIST était aussi à la fois et très-véritablement l'égal et le serviteur de son Père céleste. Il pouvait, il devait dire avec autant de vérité : « *Moi et mon Père nous sommes un ; qui me voit, voit mon Père,* » et, « *Mon Père est plus grand que moi. Mon Père, non pas ma volonté ; mais la vôtre ! Mon DIEU, mon DIEU ; pourquoi m'avez-vous abandonné (2) ?* » et autres paroles de ce genre, qui,

(1) Christus orat in nobis, orat pro nobis, oratur a nobis. Orat in nobis caput nostrum ; orat pro nobis sacerdos noster ; oratur a nobis DEUS noster. (S. Aug., in Psal. LXXV, 1.)

(2) Ego et Pater unum sumus. Pater major me est. (Ev. Joan., X, 28, 30.) Qui videt me, videt et Patrem meum (Ibid. XIV, 9.) DEUS meus, DEUS meus, ut quid dereliquisti me ? (Ev. Matth., XXVII, 46 ; Marci, XV, 34.)

dans l'Évangile, semblent indiquer une certaine infériorité du Christ par rapport à DIEU.

La distinction réelle des deux natures, dans l'unité divine de la personne de JÉSUS-CHRIST, explique admirablement cette contradiction apparente.

Parce que JÉSUS-CHRIST était vrai DIEU, consubstantiel au Père; parce qu'il possédait, avec le Père et avec l'Esprit-Saint, l'indivisible plénitude de la nature divine, il était et il est le seul Très-Haut (1), le seul vrai DIEU vivant, à qui tout est soumis; et comme tel, nous le voyons, dans l'Évangile, parler, agir en souverain Maître de la nature, commander aux éléments, commander à la maladie et à la mort, rendre la vie à qui il veut (2), remettre les péchés, et tout cela, en son propre nom, par sa vertu propre et personnelle. N'est-ce pas tout simple? Il est le Fils éternel de DIEU; il est DIEU, en l'unité du Père et de l'Esprit-Saint; et l'humanité dont il est revêtu ne l'empêche pas d'être dans le temps ce qu'il est dans l'éternité, pas plus que le vêtement grossier dont se couvrirait un roi n'enlèverait au roi son caractère royal. Sous cet habit d'emprunt, non moins que sous la majesté de la pourpre, le roi est le roi, et il continue, s'il le veut, à commander, à agir en roi. Ceux-là seuls qui ne le connaissent pas, sont abusés par la grossièreté de son vêtement, et se scandalisent de son langage.

Ainsi en est-il du Verbe incarné, au milieu du monde. Et néanmoins JÉSUS-CHRIST est véritablement homme;

(1) Tu solus Altissimus, JESU CHRISTE.

(2) Sicut Pater suscitavit mortuos, et vivificavit, sic et Filius quos vult vivificat. (Ev. Joan., V, 21.)

et non-seulement il est homme, mais, comme nous le verrons plus loin, il est Rédempteur et Victime. Il doit donc parler et agir en homme, soit par rapport à Dieu, soit par rapport aux hommes. Autrement sa nature humaine ne serait pas une réalité. Dès lors s'expliquent toutes ces paroles de l'Évangile qui étonnent à première vue et qui deviennent pour les aveugles incrédules autant de pierres d'achoppement.

« *Mon Père est plus grand que moi,* » dit le Sauveur ; et il rappelle avec complaisance le titre de serviteur (1) » que lui donne le Prophète Isaïe. L'orgueil d'Arius vient se heurter à cette parole, dont il ne comprend point les profondeurs ; et, au lieu d'y reconnaître la réalité de l'humanité sainte de Jésus, il nie la divinité du Verbe, et par conséquent la divinité de Jésus-Christ. Et cependant rien de plus réel, rien de plus vrai que ces déclarations du très-humble et très-divin Jésus. Il est et il se glorifie d'être le fidèle serviteur de son Père ; il se glorifie de lui obéir en toutes choses (2), d'être au-dessous de lui. Il l'invoque au même titre que nous l'invoquons nous-mêmes ; il le prie, il s'humilie devant son infinie majesté ; dans la gloire de sa résurrection, non moins que dans les angoisses de son crucifiement, il l'appelle son DIEU. « *Mon DIEU, mon DIEU ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? — Je monte vers mon DIEU et votre DIEU, vers mon Père et votre Père* (3). » Pour nous, quoi de plus simple que ces paroles ?

(1) *Ecce servus meus.* (XLII, 1.) *Ecce puer meus* (Ev. Matth., XII, 18.)

(2) *Quæ placita sunt ei facio semper.* (Ev. Joan., VIII, 29.)

(3) *Ascendo ad DEUM meum et DEUM vestrum, ad Patrem meum et Patrem vestrum.* (Ibid., XX, 17.)

Vrai DIEU, JÉSUS-CHRIST devait parler et agir en DIEU, en souverain Maître ; vrai homme, malgré sa personnalité divine, il devait parler et agir en homme, en serviteur de DIEU. Ajoutons que, vraie Victime des péchés du monde dont il daignait porter la malédiction et consommer l'expiation, JÉSUS-CHRIST devait parler, agir, souffrir, mourir en Victime, en Agneau chargé des péchés du monde.

Toujours la même formule, de laquelle on ne peut s'écarter sans tomber immédiatement dans l'abîme de l'hérésie : en JÉSUS-CHRIST, deux natures essentiellement distinctes mais réellement unies en une seule personne divine et éternelle, la personne du Fils de DIEU, la seconde personne de la Trinité. Ni séparation, ni confusion des deux natures ; mais union parfaite et indissoluble ; et toujours unité de la personne.

Voilà ce que nous savons : voilà ce que nous adorons.

### **Des principales erreurs qui ont essayé d'altérer le Mystère de JÉSUS-CHRIST**

L'ombre fait ressortir la lumière : l'erreur fait ressortir la vérité. Après avoir exposé la vérité, il n'est donc pas hors de propos de signaler brièvement les principales hérésies qui, dans le cours des siècles, ont voulu falsifier le mystère adorable de JÉSUS-CHRIST.

La première et la plus célèbre de toutes a été l'*Arianisme*. Au commencement du quatrième siècle, un prêtre d'Alexandrie, nommé Arius, prétendit qu'il n'y avait en

DIEU qu'une seule personne véritablement divine : la personne du Père. Il détruisait ainsi le mystère de la Trinité, et là était le fondement de son erreur. Selon lui, le Verbe était une créature ; créature très-parfaite et très-sublime, semblable au Père qui l'avait créée, la première de toutes les créatures, par qui les autres créatures avaient été faites. Ce Verbe créé s'était incarné dans le sein de la Vierge ; et ainsi, JÉSUS-CHRIST, tout Fils de DIEU et tout Verbe incarné qu'il était, n'était au fond qu'une créature. Arius l'appelait bien le Fils de DIEU ; mais pour lui, c'était un Fils créé, qui n'était ni éternel, ni vraiment DIEU. Dans cette théologie nouvelle, qui ruinait par la base tout l'édifice du christianisme, le Saint-Esprit était encore plus maltraité que le Verbe.

L'hérésie d'Arius s'appuya, dès l'origine, sur la puissance impériale, et là se trouve le secret des progrès effrayants qu'elle fit en peu de temps. Au point de vue de la doctrine, c'était un mouceau de subtilités grecques, qui prétendaient plier dans son sens des milliers de textes des Livres saints. Mais cette négation impie de la divinité de Notre-Seigneur n'avait rien de commun avec ce qu'on appelle aujourd'hui l'incrédulité. C'était une hérésie qui prétendait être la vraie foi chrétienne et qui ne combattait qu'avec les armes de la Révélation. Elle fut condamnée par le premier Concile général de Nicée, en 325.

La seconde grande hérésie antichrétienne fut le *Nestorianisme*. Vers le milieu du quatrième siècle, un Patriarche de Constantinople, nommé Nestorius, interprétant à sa manière l'Écriture et la Tradition, distingua si bien l'humanité et la divinité de JÉSUS-CHRIST, que, dans

son esprit, il finit par les séparer. Au lieu de dire avec l'Église, qu'il y a en JÉSUS-CHRIST deux natures distinctes unies hypostatiquement en une seule et indivisible personne divine, il prétendit qu'on devait distinguer en JÉSUS-CHRIST, non-seulement deux natures, mais encore deux personnes: la personne divine, infinie, éternelle, du Fils de DIEU; et la personne humaine, créée, finie, du Fils de MARIE. Entre le Christ, Fils de la Sainte-Vierge, et le Verbe, Fils de DIEU, il n'y avait, selon Nestorius, qu'une union morale, une union de volonté. Et la Sainte-Vierge était bien la Mère du Christ, mais elle n'était plus la Mère du Fils de DIEU, la Mère de DIEU. L'Enfant de Bethléem, le Crucifié du Calvaire n'était plus qu'un homme très-saint, intimement uni au Verbe éternel; l'incarnation du Fils de DIEU n'était qu'une manière de dire, et la rédemption n'était plus que le sacrifice et l'œuvre d'un très-saint homme.

Ce système impie, appuyé comme l'arianisme par les empereurs et par les courtisans, fut anathématisé par le Pape saint Célestin I et par le Concile général d'Éphèse. Le nestorianisme jeta en Orient des racines tellement vivaces, qu'aujourd'hui encore, après quatorze siècles, il en reste des vestiges, tandis que l'arianisme n'a vécu que deux ou trois siècles.

La troisième grande hérésie qui s'attaqua directement au mystère de JÉSUS-CHRIST, fut l'*Eutychianisme*, du nom de son auteur, le moine grec Eutychès. Les deux premières sentaient le rationalisme: celle-ci fut une hérésie de faux mysticisme. Par réaction contre l'erreur de Nestorius, Eutychès enseigna que, de même qu'il n'y avait en JÉSUS-CHRIST qu'une seule personne, de même il n'y



avait en lui qu'une seule nature, la nature divine. Chose absurde, contradictoire, il prétendait que le Christ était né, avait souffert, était mort, était ressuscité en cette nature divine. En réalité, il supprimait l'humanité de JÉSUS-CHRIST, et par conséquent les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption; JÉSUS-CHRIST n'était plus que l'apparence d'un Homme-DIEU, et la Vierge MARIE n'était pas plus la Mère de DIEU que dans le système de Nestorius.

Le Pape saint Léon le Grand et le premier Concile de Constantinople condamnèrent l'eutychianisme, qui, lui aussi, eut beaucoup de peine à être extirpé. Il reparut à diverses reprises et sous plusieurs formes, dont la plus connue a été appelée *Monothélisme*. Comme l'eutychianisme, le monothélisme niait, à peu de chose près, les attributs essentiels de l'humanité de JÉSUS-CHRIST et spécialement la réalité de la volonté *humaine* de ce divin Sauveur. Au lieu de reconnaître qu'il y a en JÉSUS-CHRIST deux volontés comme deux natures, essentiellement distinctes mais réellement unies, à savoir la volonté divine et la volonté humaine, Eutychès absorbait la nature et la volonté humaines du Christ en sa nature et en sa volonté divines. A l'extrême opposé de Nestorius, qui séparait ce qu'il ne fallait que distinguer, Eutychès et, après lui, les monothélites, confondaient ce qu'il ne fallait qu'unir.

Le monothélisme fut condamné par le sixième Concile œcuménique, également tenu à Constantinople; mais il a survécu à l'anathème, et aujourd'hui encore on voit, en Égypte et en Asie, des contrées entières infectées de cette vieille et sotte hérésie.

Dans des temps plus rapprochés de nous, l'erreur inclinante surtout vers le rationalisme, donna naissance à un autre système impie, connu sous le nom de *Socinianisme*. Socin était un jurisconsulte de Sienne, contemporain de Calvin. Rejetant à la fois les mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption, il ne vit en Notre-Seigneur qu'un Fils adoptif de DIEU, qu'un homme extraordinaire envoyé de DIEU pour *sauver* le monde en lui prêchant la plus pure morale, en lui donnant les plus saints exemples et en mourant pour la vérité. Au fond, ce christianisme-là n'était qu'un déisme hypocrite qui retenait encore quelques-unes des formules de la foi chrétienne. Socin fut plus audacieux que Nestorius, quoiqu'au fond il ne prêchât guère que le Christ de Nestorius. Il était plus que condamné d'avance ; et ses blasphèmes allant toujours en grandissant devinrent le déisme, fade et orgueilleux, du dix-huitième siècle. Le DIEU de Socin, c'est « l'Être suprême » de Rousseau et de Robespierre ; c'est « le grand architecte de l'Univers », des francs-maçons.

Le voltairien, l'incrédule moderne, le libre-penseur, glissant sur cette même pente, est tombé plus bas encore. C'est un pauvre homme qui oublie qu'il a été baptisé ; qui blasphème ce qu'il ignore ; qui bien souvent ne sait pas le premier mot de la doctrine chrétienne, et dont l'ignorance est tellement naïve qu'il ne comprend même plus comment, « dans un siècle de progrès et de lumières, », un homme sérieux peut encore attacher de l'importance à cette « vieilleries surannée », à ce « rêve du moyen âge », qu'on appelle le christianisme. Il regarde JÉSUS-CHRIST comme un philoso-

phe très-surfait, quelquefois même comme un mythe. Telles sont les principales erreurs que l'Esprit de ténèbres a soulevées, dans le courant des siècles, contre l'adorable et divin mystère de l'Incarnation du Fils de DIEU. Par la bouche d'Arius il a nié la divinité du Verbe et par conséquent de JÉSUS-CHRIST Verbe incarné ; par la bouche de Nestorius, il a voulu diviser le Christ et nier l'unité de sa personne adorable ; par la bouche d'Eutychès, il a nié la nature humaine du Sauveur ; par la bouche de Socin et par celle, plus sacrilège encore, de Voltaire et de Rousseau, il a poussé l'effronterie jusqu'à dire que le Verbe fait chair n'est qu'un homme comme les autres.

Mais les négations ne sont pour l'Église que des occasions, à la fois douloureuses et précieuses, de faire surabonder la lumière là où les ténèbres veulent obscurcir la vérité, et ces différentes hérésies n'ont abouti qu'à des expositions de plus en plus splendides de la foi véritable touchant le mystère de JÉSUS-CHRIST.

Au milieu de ces efforts de l'enfer, la sainte Église passe tranquillement à travers les siècles, répétant, joyeuse et sereine, l'antique formule du dogme chrétien : « Je crois en un seul Seigneur JÉSUS-CHRIST, Fils unique de DIEU et né du Père avant tous les siècles, DIEU engendré de DIEU, Lumière engendrée de la Lumière, vrai DIEU engendré du vrai DIEU ; engendré et non point créé ; consubstantiel au Père ; par qui toutes choses ont été faites ; qui, pour l'amour de nous et pour notre salut, est descendu des cieux, s'est incarné, par l'opération du Saint-Esprit, dans le sein de la Vierge MARIE et s'est fait homme ; qui, en outre, a été crucifié

pour nous sous Ponce-Pilate, a souffert et a été enseveli ; qui est ressuscité le troisième jour, suivant les Écritures, est monté au ciel, où il siège à la droite du Père ; et qui reviendra plein de gloire pour juger les vivants et les morts ; et dont le règne n'aura point de fin (1). »

Voilà la foi, c'est-à-dire la vérité, la lumière, la vie ; voilà le trésor qu'a donné et que conserve au genre humain la sainte Église Catholique, Apostolique, Romaine.

## II. JÉSUS-CHRIST

### CRÉATEUR ET SEIGNEUR DU MONDE

**Que JÉSUS-CHRIST, le Verbe fait chair,  
est le principe, la raison d'être  
et le centre vivant de tout ce qui existe (2).**

Ce serait une erreur profonde que de regarder JÉSUS-CHRIST comme un accident dans l'existence et dans l'histoire du monde.

(1) Symbol. Nicœn.

(2) Parmi les théologiens, les uns pensent que s'il n'y avait pas eu de péché à effacer, le Fils de DIEU ne se serait point incarné ; les autres pensent que l'Incarnation est indépendante de la Rédemption, et que, lors même qu'il n'y aurait pas eu de péché, le Fils de DIEU ne s'en serait pas moins incarné dans le sein de la Vierge, non pour être le *Sauveur* d'un monde qui n'aurait pas eu besoin d'être sauvé, mais pour en être le Centre divin, le Seigneur, le Roi, le Pontife, le Chef et le Principe de vie. Tout en reconnaissant que le Fils de DIEU s'est fait homme « à cause de nous et pour nous sauver, *propter nos homines et propter nostram salutem* », comme dit le symbole de Ni-

JÉSUS-CHRIST est à la création et à l'histoire de l'humanité ce qu'est le *centre* d'une circonférence à tous les points de cette circonférence et à tous ses rayons.

« Le monde tout entier, dit admirablement saint Bernardin de Sienne, forme comme une sphère immense, dont le centre est JÉSUS-CHRIST, le Fils de DIEU; JÉSUS-CHRIST est au monde ce que le centre est à un cercle; c'est de ce centre que partent toutes les lignes, c'est-à-dire toutes les créatures (1).

Il n'en saurait être autrement, puisque JÉSUS-CHRIST est DIEU, principe et fin de toutes choses, Créateur et Seigneur de toute créature.

JÉSUS-CHRIST est le centre vivant de l'œuvre de DIEU au dehors (2). C'est de lui que tout part; c'est de lui que

cée, ils croient qu'avant tout il s'est incarné pour que toutes les créatures de DIEU pussent rendre à la majesté divine des adorations et des hommages absolument dignes d'elle, et que la rédemption des pécheurs n'est que l'application, à l'état de la chute, du grand principe qui concernait l'état d'innocence.

Laissant de côté cette question du *pourquoi* de l'Incarnation, pour demeurer uniquement sur le terrain de la foi proprement dite, nous partons, dans ce petit traité, du *fait*, du fait de l'Incarnation, lequel est de foi révélée. Nous contemplons ici le Verbe incarné JÉSUS-CHRIST, vrai DIEU et vrai homme; et, avec tous les théologiens catholiques, nous ne cherchons, dans la science de la foi, qu'à sonder les profondeurs du mystère de JÉSUS-CHRIST pour le mieux adorer, et le mieux faire adorer.

(1) Totus siquidem mundus describit quandam intelligibilem spheram, cujus centrum est Filius Dei JESUS CHRISTUS, quoniam ipse est sicut centrum in circulo, a quo exeunt omnes lineæ, id est universæ creaturæ, sicut ostendit beatus Dionysius de divinis nominibus. (S. Bernardin. De Glorioso nomine Virginis MARIE, serm. I, artic. II. cap. II.)

(2) Incipiendum est a medio, quod est Christus tenens medium in omnibus. (S. Bonav., Hexameron, serm. I, 2.)

tout dépend ; c'est à lui que tout doit revenir. En l'unité du Père et du Saint-Esprit, il est le principe et la raison d'être de tout ce qui existe.

En créant le monde, DIEU, Père, Fils et Saint-Esprit, a voulu, par pur amour, que ses créatures participassent, autant que cela était possible, à sa vie divine et à son bonheur éternel ; il l'a voulu, même après l'horrible ingratitude du péché originel. Pour réaliser ce plan si digne d'un DIEU infiniment bon, il a voulu qu'au centre de son œuvre rayonnât, comme le soleil au milieu de l'immensité du ciel, sa propre divinité, avec tous les trésors de sa lumière, de sa vie, de sa sainteté, de sa bonté, de son amour ; et en conséquence, il a décidé que son Fils unique et éternel, seconde personne de l'indivisible Trinité, apparaîtrait lui-même au milieu de la création, pour en être la Vie, le Pontife, le Roi, le Seigneur et le Sauveur. Il a décidé que le centre, vivant et divin, de la création serait son propre Fils, DIEU comme lui, éternel et infini comme lui.

C'est pour accomplir ce dessein magnifique, c'est pour gagner plus facilement notre cœur en se rendant visible et en se faisant homme comme nous, que le Fils éternel de DIEU est descendu des cieux pour revêtir notre nature humaine et qu'il est devenu comme l'un de nous. Le Créateur s'est fait créature, sans cesser d'être Créateur ; l'Infini s'est fait fini, sans rien perdre de sa majesté ; le Fils éternel de DIEU s'est incarné, DIEU s'est fait homme.

L'Incarnation est par excellence « *l'œuvre de DIEU* (1) »,

(1) Domine, opus tuum, in medio annorum, vivifica illud. In medio annorum notum facies : cum iratus fueris, misericordiae recordaberis. (Habac., III, 1-2.)

au milieu de toutes ses œuvres au dehors ; c'est le chef-d'œuvre de la toute-puissance divine, le chef-d'œuvre du divin amour, l'œuvre de l'infinie miséricorde ; c'est l'œuvre de lumière et de vie d'où découle toute lumière, toute vie, toute justice, toute sanctification, tout pardon, tout salut.

Et ainsi JÉSUS-CHRIST, DIEU fait homme, est le centre divin, le centre vivant de la création.

**Que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST,  
Créateur de l'homme,  
l'a fait à son image et à sa ressemblance.**

L'homme n'existe que par JÉSUS-CHRIST et pour JÉSUS-CHRIST, son DIEU. JÉSUS-CHRIST est « le chef de l'homme », comme parle saint Paul (1). Il est le chef de tous les hommes. Il est leur Créateur et leur Seigneur (2), non-seulement comme Verbe éternel, contemplé dans la Trinité, mais encore comme Verbe fait chair, contemplé dans l'Incarnation. L'Incarnation, en effet, comme nous l'avons déjà dit, ne lui enlève rien des prérogatives adorables et inamissibles de sa divinité. Jugez dès lors de la profondeur de cette folie et de ce crime, aujourd'hui si communs, qu'on appelle l'incrédulité?

(1) *Omnis viri caput Christus est.* (I ad Cor., XI, 3.)

(2) *Christus est caput hominum.* (S. Thom., Sum. Theol., III q. VIII, 4, c.) (In Christo) homo dicitur creator, et est Deus propter unionem, in quantum terminatur ad hypostasim divinam. (Ibid., q. II, art. VII, ad 3<sup>m</sup>.)

Vrai DIEU Créateur, JÉSUS-CHRIST a fait l'homme à son image et à sa ressemblance.

Pourquoi, tiré du sein de la terre-vierge et formé de la main même de DIEU, pourquoi Adam a-t-il été créé avec un corps et une âme, doués des facultés qui composent la nature humaine ? Pourquoi ? Écoutez la solution que notre belle théologie catholique propose à ce grand problème :

C'est parce que son DIEU, qui devait s'incarner un jour et pour qui l'avenir est présent, créait et formait l'homme à l'image du Christ, à l'image de l'Homme-DIEU qui devait venir. Il créait l'âme d'Adam à l'image et à la ressemblance de l'âme du Christ ; il créait le corps d'Adam à l'image et à la ressemblance du corps futur du Christ. Et afin de compléter la ressemblance, en le créant ainsi, il le remplissait de l'Esprit-Saint ; il sanctifiait, et, selon la puissante idée de l'Écriture, il déifiait son âme en se l'unissant par la grâce. Fils adoptif de DIEU, Adam était ainsi créé par Notre-Seigneur à son image et à sa ressemblance.

Nous ne sommes donc ce que nous sommes, nous n'avons une âme intelligente et libre, un corps doué des sens et des facultés qui font qu'un homme est un homme, qu'en vue du Verbe incarné, et à cause de lui. « DIEU, dit l'Écriture, *a fait l'homme à son image et à sa ressemblance* (1) ; or DIEU, ce n'est pas seulement le Père, le Fils et le Saint-Esprit contemplés dans le mystère inaccessible de la Trinité, c'est en même temps JÉSUS-CHRIST, c'est-à-dire le Fils éternel de DIEU, manifesté

(1) *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.*  
(Gen. I, 26 et 27.)



dans la chair, au milieu de nous ; JÉSUS-CHRIST, de qui l'Église dit et chante chaque jour à la Messe : « Je crois en un seul Seigneur JÉSUS-CHRIST, par qui toutes choses ont été faites. »

Le Père céleste a créé l'homme par JÉSUS-CHRIST, son Fils unique et éternel, et à la ressemblance de ce Fils bien-aimé ; avec le Père, le Fils a créé l'homme à sa propre image et à sa propre ressemblance ; et le Saint-Esprit, Créateur avec le Père et le Fils, a formé l'homme de la substance de la terre-vierge, comme, quarante siècles plus tard, il devait, toujours en l'unité du Père et du Fils, créer l'humanité du Christ et en tirer la substance du sein de la plus pure des vierges.

Et ainsi JÉSUS-CHRIST explique Adam ; et ainsi JÉSUS-CHRIST explique l'homme, est la raison d'être de l'homme, son type en même temps que son DIEU. Quel crime ! je le répète, quelle aberration et quelle ingratitude que l'incrédulité de l'homme qui rejette, qui blasphème JÉSUS-CHRIST ! C'est le rayon qui s'insurge contre le soleil. C'est le fruit qui renie l'arbre. C'est l'effet qui renie la cause.

Mais, dira-t-on peut-être, pourquoi JÉSUS-CHRIST lui-même est-il ce qu'il est ? Pourquoi son humanité sacrée est-elle composée d'une âme et d'un corps ? Pourquoi ? Ah ! demandez-le à DIEU ; lui seul le sait. Son Christ est le soleil qui éclaire tout, et que rien n'éclaire ; qui explique tout, et que rien n'explique. C'est, comme dit l'Apôtre saint Jean, « *la clef de David qui ouvre, et personne ne peut plus fermer ; qui ferme, et personne ne peut plus ouvrir* (1). » A la fois DIEU et Homme, Infini et fini, In-

(1) Clavis David ; qui aperit, et nemo claudit ; claudit et nemo aperit. (Apoc., III, 7.)

créé et créé, Fils de DIEU et Fils de MARIE, JÉSUS-CHRIST est le dernier mot de toute chose, « *l'alpha et l'oméga, le principe et la fin* (1) » immédiate de toutes les œuvres de DIEU.

C'est « *en lui, comme dit saint Paul, qu'il a plu à DIEU de constituer ce qui existe soit au ciel, soit sur la terre.* » JÉSUS-CHRIST est le centre de tout (2).

Sans pouvoir analyser la chose, ni surtout la comprendre, nous pouvons affirmer qu'en JÉSUS-CHRIST même le corps est l'expression symbolique de l'âme, et qu'à son tour cette âme adorable, suprême chef-d'œuvre de la création, est l'expression de la divinité, et par conséquent de la Trinité tout entière.

Et ainsi règne dans toute l'œuvre divine une merveilleuse unité, qui, partant du sein même de DIEU, resplendit jusque dans les créatures les plus infimes, pour remonter jusqu'à DIEU par JÉSUS-CHRIST et en JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, à qui soit gloire et honneur, amour et bénédiction dans tous les siècles des siècles !

**Comment JÉSUS-CHRIST  
est également la raison d'être et le type  
de toute la création.**

Ce qui est vrai de l'homme l'est également de la création tout entière, par rapport au divin mystère de JÉSUS-CHRIST. Le monde n'est ce qu'il est qu'en vue de l'Homme-

(1) Alpha et omega, principium et finis. (Ibid., 1, 8.)

(2) Propter quem omnia, et per quem omnia. (Ad Hebr., II, 10.)

DIEU, en vue du Verbe incarné, que DIEU a daigné donner aux créatures pour être à la fois et leur Chef, et leur Seigneur et leur Sauveur. Tout est coordonné par rapport à lui, à lui non-seulement comme DIEU, mais comme Homme-DIEU. Tout se rapporte à lui, tout absolument. Dans la pensée divine, le Christ « est le premier-né de toute créature (1) », et donné au monde comme la cause finale vers laquelle tout doit converger.

Le monde, comme chacun sait, est composé, et composé uniquement, de deux sortes de créatures : les créatures spirituelles et les créatures matérielles, le monde des esprits et le monde des corps.

Savez-vous pourquoi ? C'est que le monde, aussi bien que l'homme, a été créé et formé à l'image de son Roi, qui est le Christ. En l'humanité de ce divin Seigneur, il devait y avoir, en effet, une âme et un corps : une âme spirituelle, archétype du monde des esprits, du monde des Anges et des âmes ; et un corps matériel, archétype du monde des corps et de la matière. C'est à cause de cela, c'est en vue de ce type sacré, que le monde a été formé, et formé uniquement de deux substances : la substance spirituelle et la substance matérielle.

« *Il a plu ainsi à DIEU, nous disait tout à l'heure saint Paul, de tout constituer dans le Christ. Tout ce qui est au ciel, tout ce qui est sur la terre a été créé par lui et en lui ; et c'est en lui que tout a sa raison d'être (2).* » Sa divinité a

(1) Primogenitus omnis creaturæ. (Ad Col. I, 15.)

(2) Instaurare omnia in Christo, quæ in cœlis, et quæ in terra sunt. (Ad Ephes., I, 10.) In ipso condita sunt universa in cœlis et in terra... omnia per ipsum, et in ipso creata sunt... Omnia in ipso constant. (Ad Coloss., I, 16, 17.)

tout fait, tout coordonné en vue de son humanité, de cette humanité royale et souveraine qui devait être, au milieu des temps, l'humanité même de DIEU. En sa divinité, il est, avec le Père et le Saint-Esprit, le principe et la cause efficiente de tout ce qui existe ; et en son humanité, il en est la cause finale immédiate.

Or, dans sa sagesse profonde, l'Ouvrier divin a voulu apposer sa marque à l'œuvre de ses mains, afin que l'homme, éclairé par la foi, pût découvrir les vestiges de son DIEU dans toute la création ; afin que la création devînt pour nous comme un grand livre ouvert, où les yeux illuminés de notre cœur pussent lire, sous l'écorce de la lettre, sous l'enveloppe de la créature, le nom adorable et adoré de JÉSUS-CHRIST.

**Que JÉSUS-CHRIST est le Seigneur des Anges  
aussi bien que des hommes.**

Tout dépend absolument du Verbe incarné, au ciel et sur la terre. Il l'a déclaré lui-même à diverses reprises dans l'Évangile : « *Mon Père m'a remis toutes choses. Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre (1).* » Comme DIEU, il donne ; il ne saurait rien recevoir. C'est donc du Fils de l'homme qu'il est question ici.

Et remarquez-le, ce n'est pas seulement comme DIEU Créateur que JÉSUS-CHRIST est le Seigneur et le Maître de

(1) *Omnia mihi tradita sunt a Patre meo. (Ev. Luc., X, 22.) Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra. (Ev. Matth., XXVIII, 18.)*

tout ce qui existe au ciel et sur la terre, c'est également comme Verbe incarné, comme DIEU-Homme. Oui, c'est le Fils de MARIE, c'est l'Enfant-Jésus, c'est le Jésus de Nazareth, de l'Évangile et de la Passion, qui est le Seigneur du ciel et le Roi des Anges. Il les a créés par sa divinité toute-puissante, ainsi que nous l'indiquions tout à l'heure; mais c'est en vue de son humanité adorable qu'il les a créés. Et c'est lui, DIEU et homme, qui, en sa personne divine incarnée, est le Seigneur, le Roi et le souverain Maître des Anges, non moins que des hommes.

Comme les hommes, les Anges font partie du corps mystique du Christ; ils sont, comme nous, membres de l'Église. JÉSUS-CHRIST est le Chef de cette multitude, de cette glorieuse armée d'Anges et de chrétiens; et c'est de lui, comme de leur Chef, que les Anges reçoivent la vie et la grâce, non moins que les hommes. C'est pour cette raison, ajoute saint Thomas, que le Christ est le Chef, non-seulement des hommes, mais encore des Anges (1).

Au commencement, au moment même de leur création, les Anges ont dû adorer JÉSUS-CHRIST, dont l'Incarnation à venir leur a été révélée (2); ils ont dû adorer comme leur DIEU, comme leur Seigneur et Maître, cet

(1) Corpus Ecclesiæ mysticum non solum consistit ex hominibus, sed etiam ex Angelis. Totius autem hujus multitudinis Christus est caput...; et de ejus influencia non solum homines recipiunt, sed etiam Angeli... Et ideo Christus non solum est caput hominum, sed etiam Angelorum. (Sum. Theol., III, q. VIII, 4. c.)

(2) Omnes quidem Angeli mysterium Incarnationis a principio aliquo modo cognoverunt. (Ibid., I, q. LXIV, 1, ad 4<sup>m</sup>.)

homme qui, au milieu des siècles, devait s'appeler Jésus (1), et qui n'était pas une personne humaine, mais le Verbe fait chair. Le salut éternel des Anges a eu pour base cet acte de foi, d'adoration et d'amour. Ceux qui l'ont fait sont sauvés éternellement, et ceux qui, avec Lucifer, le premier des Anges, ont refusé d'adorer JÉSUS-CHRIST et de le reconnaître pour le vrai DIEU, sont réprouvés pour toujours. Cette belle doctrine est exposée tout au long par le célèbre Suarez, l'un des plus saints et des plus excellents docteurs de la Compagnie de JÉSUS.

Et ainsi, pour les Anges comme pour nous, le salut est en JÉSUS-CHRIST, « par qui, chante chaque jour l'Église, les Anges louent et bénissent la majesté du Seigneur ; par qui les Dominations et les Puissances adorent en tremblant ; par qui les cieux et les Vertus des cieux, ainsi que les bienheureux Sérâphins, ne cessent de proclamer d'une voix unanime : Saint, saint, saint est le Seigneur, DIEU des armées ! Le ciel et la terre sont remplis de sa gloire (2). »

L'Écriture nous apprend expressément « *qu'au moment où DIEU a introduit son Fils unique dans l'univers, il a dit : Que tous ses Anges l'adorent (3)* ». En prophétisant le triomphe de JÉSUS-CHRIST, elle dit encore : « *Adorez-le,*

(1) Et vocabis nomen ejus JESUM. (Ev. Luc., I 31.)

(2) Per quem majestatem tuam laudant Angeli, adorant Dominations, tremunt Potestates. Cœli cœlorumque Virtutes ac beata Seraphim socia exultatione concelebrant : Sanctus, sanctus, sanctus Dominus DEUS sabaoth. Pleni sunt cœli et terra gloria tua. (Præfat.)

(3) Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ dicit : Et adorent eum omnes Angeli DEI. (Ad Hebr., I, 7.)

*vous tous qui êtes ses Anges* (1). » Les Anges, avec leur neuf Chœurs célestes, les Chérubins, les Séraphins appartiennent donc à JÉSUS-CHRIST, sont les ministres, les serviteurs, les vivants rayons de JÉSUS-CHRIST. Ce sont *ses Anges*, les Anges du Fils de l'homme, comme il les appelle lui-même dans l'Évangile (2).

Jadis ils l'adoraient anéanti dans le sein de MARIE, dans la pauvre crèche de Bethléem et dans les humiliations de sa vie paisible et mortelle ; maintenant ils l'adorent dans sa gloire, en son humanité ressuscitée et triomphante.

Il n'y a pas un seul Ange dont JÉSUS-CHRIST ne soit ainsi le Seigneur et le Maître.

**Que la terre, avec tout ce qu'elle renferme,  
appartient à JÉSUS-CHRIST.**

« *La terre est au Seigneur, avec tout ce qu'elle renferme* (3) », dit le Saint-Esprit, au livre des psaumes. Ce Seigneur n'est pas seulement JÉSUS-CHRIST contemplé en sa divinité, en l'union du Père et du Saint-Esprit ; c'est le Fils de DIEU, contemplé en son incarnation ; c'est JÉSUS, notre Seigneur.

« Toute puissance m'a été donnée au ciel *et sur la*

(1) Adorate eum, omnes Angeli ejus. (Psal., XCVI, 7.)

(2) Filius hominis venturus est in gloria Patris sui cum Angelis suis. (Ev. Matth., XVI, 27.)

(3) Domini est terra et plentudo ejus. (Psal., XXIII.)

*terre* (1), » a-t-il dit. Encore une fois, remarquez cette divine parole : « Toute puissance *m'a été donnée.* » En tant que DIEU, JÉSUS-CHRIST ne reçoit pas (2), il donne : C'est donc en son humanité sainte qu'il a *reçu* de son Père la toute-puissance au ciel et sur la terre.

Remarquez encore : la *toute-puissance*. Donc, il est le souverain Maître, le Seigneur absolu de la terre et de ce qu'elle renferme. Et comme Homme et comme DIEU, il est le Seigneur de tous les éléments, le Roi et le propriétaire de toute créature, quelle qu'elle soit. Le soleil qui nous éclaire est à lui ; l'air que nous respirons est à lui ; la terre qui nous porte, le pays où nous habitons, les aliments qui nous nourrissent, l'eau qui nous désaltère, les animaux qui nous servent ; tout cela est à lui, tout cela lui appartient ; nous autres, nous n'en avons que l'usage, et dès lors nous ne devons en user qu'en sa dépendance et selon sa volonté très-sainte.

Les hommes qui ne veulent point de JÉSUS-CHRIST vivent malgré eux de ses dons et de ses largesses ; ils vivent à ses dépens, et, misérables ingrats, ils blasphèment Celui sans lequel ils ne seraient pas, Celui dont ils ne peuvent se passer en rien. Nous, au contraire, ses membres vivants, ses fidèles, en usant de ses biens, nous usons de ce qui est à nous, comme dans la maison paternelle les enfants et les serviteurs usent légitimement de ce qui appartient au père de famille. En se séparant

(1) *Data est mihi omnis potestas in caelo et in terra.* (Ev. Matth., XXVIII, 18.)

(2) Il n'est pas question ici de ce que le Fils de DIEU reçoit de son Père dans la génération éternelle : la toute-puissance universelle, avec tous les autres attributs divins et la nature divine elle-même.



de JÉSUS-CHRIST, on perd jusqu'à un certain point le droit d'user de ce qui appartient à JÉSUS-CHRIST; et l'on devient une sorte d'intrus et de voleur, au milieu de ces biens de la nature que le Père céleste a donnés à son Fils.

Avec quel religieux respect nous devons user des biens de ce monde, puisque nous ne les recevons que de la main de Notre-Seigneur! Ils ne sont à nous que parce qu'ils sont à lui. « *Toutes choses sont à vous, disait jadis saint Paul aux fidèles; et vous, vous êtes au Christ (1).* »

**Que l'ordre de la nature,  
l'ordre de la grâce et l'ordre de la gloire  
reposent  
sur Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.**

JÉSUS-CHRIST est la pierre angulaire sur laquelle repose tout l'édifice de la création, dans le temps et dans l'éternité. « *Personne, dit l'Écriture, ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, et qui est le Christ JÉSUS (2).* » Cette parole est universelle et n'excepte rien. JÉSUS-CHRIST est le divin fondement de toutes choses.

L'ordre de la nature repose sur lui comme sur son Créateur. Ceci est de foi; c'est la conséquence immédiate

(1) Omnia enim vestra sunt, vós autem Christi, (I ad Cor., III, 22.)

(2) Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus JESUS. (Ibid., III, 11.)

de sa divinité; et saint Paul, voulant faire ressortir la supériorité absolue et divine du Christ sur les Anges, nous montre JÉSUS-CHRIST comme auteur et fondateur du monde: « *C'est vous, Seigneur, dit-il, c'est vous qui, au commencement, avez fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de vos mains* (1). »

Dans l'Incarnation comme dans la Trinité, dans le sein de sa Mère comme dans le sein de son Père, au milieu des siècles comme dans l'éternité, JÉSUS-CHRIST est « *le Verbe par qui toutes choses ont été faites, et sans lequel rien n'a été fait*; (2) il est Celui par qui DIEU a fait les siècles (3). » En outre, comme nous l'avons indiqué, son humanité sainte a été le type, le centre et le but final immédiat de tout ce qui existe, du monde des esprits comme du monde des corps, du ciel comme de la terre. « *JÉSUS-CHRIST a été constitué l'héritier de toutes choses* (4). » L'ordre de la nature repose donc en entier sur lui.

Il en est de même de l'ordre de la grâce. La grâce, c'est la communication miséricordieuse de la vie divine, accordée aux Anges et aux hommes, et, par extension, à toute la nature, laquelle n'est autre chose que le royaume magnifique des Anges et des hommes. Or, nous dit l'Évangile, « *la grâce a été faite par JÉSUS-CHRIST* (5); » et quoiqu'elle vienne du Père, du Fils et du

(1) Tu in principio, Domine, terram fundasti; et opera manuum tuarum sunt cœli. (Ad Hebr., I, 10.)

(2) Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil. (Ev. Joan., I, 3.)

(3) Per quem fecit et sæcula. (Ad Hebr., I, 2.)

(4) Quem constituit hæredem universorum. (Ad Hebr., I, 2.)

(5) Gratia per JESUM CHRISTUM facta est. (Ev. Joan., I, 17.)

Saint-Esprit, comme de sa source éternelle, néanmoins c'est par JÉSUS-CHRIST, notre Sauveur, que DIEU l'a répandue, la répand incessamment en nous. Voilà pourquoi, dans les saintes Écritures, la grâce est appelée indistinctement « grâce de DIEU, » et « grâce de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST (1). »

Elle est également appelée « grâce du Saint-Esprit (2), » parce que JÉSUS-CHRIST, le céleste Médiateur de DIEU et des hommes (3), ne nous communique sa vie divine que par l'Esprit-Saint, qu'il répand en nos âmes.

Aucune créature n'a reçu la grâce de DIEU que par le Verbe incarné (4), qu'en vertu des mérites de JÉSUS-CHRIST, Seigneur et Rédempteur du monde. C'est par la foi en JÉSUS-CHRIST, que dès l'origine, les Anges d'abord, puis l'homme innocent (5), puis les hommes pécheurs et repentants ont été justifiés et sanctifiés. Il est la vie des âmes; il est la porte du salut et de la vie. « *C'est moi qui suis la Porte, nous dit-il; quiconque entre par moi, sera sauvé* (6). »

(1) Gratia DEI. (Ev. LUC., II, 40; Act. XI, 23; etc.) Gratia Domini nostri JESU CHRISTI. (Ad Rom., XVI, 20-24; I, ad Cor., XVI, 23; etc...)

(2) Gratia Spiritus sancti. (Ac., X, 45.)

(3) Mediator DEI et hominum homo Christus JESUS. (I ad Tim. II, 5.)

(4) Influentia gratiæ a Verbo incarnato habet originem. (S. Bonav., Hexam., serm. 1.)

(5) Cette belle et grande doctrine est enseignée par de grands théologiens, tels que Suarez, saint François de Sales, saint Bernardin de Sienne et la plupart des Docteurs de l'École franciscaine. Sans être enseignée expressément par saint Thomas, elle découle clairement de plus d'un passage de sa Somme.

(6) Ego sum ostium. Per me si quis introierit, salvabitur (Ev. Joan., X, 9.)

L'ordre de la grâce divine, miséricordieusement surajouté à l'ordre de la nature, élève l'Ange, l'homme et le monde entier à un état *surnaturel*, ineffable, où la créature devient, selon la grande parole de saint Pierre, « participante de la nature divine (1). » Cette élévation merveilleuse s'opère en JÉSUS-CHRIST ; et de même que, dans le mystère de l'Incarnation, l'Esprit-Saint unit d'une manière inénarrable l'humanité de JÉSUS-CHRIST à sa personne divine, la déifiant et la rendant absolument adorable ; de même dans le très-sacré mystère de la grâce, le même Esprit-Saint passant du chef dans les membres, nous unit tout spirituellement à JÉSUS-CHRIST, nous communique sa vie divine et fait de nous, dès ce monde, « des fils de DIEU (2). »

L'ordre de la grâce repose donc, lui aussi, sur le Verbe fait chair.

Il faut en dire autant de l'ordre de la gloire. Le Roi de la grâce est aussi « le Roi de la gloire (3), » ainsi que l'appellent fréquemment les Écritures et l'Église. Le ciel et l'éternité sont à lui, comme la terre et le temps. Le même soleil qui rayonne ici-bas la grâce, la miséricorde et le salut, rayonne là-haut la béatitude et la gloire éternelles.

JÉSUS-CHRIST est la porte du Paradis, et nul n'entre au Paradis que par lui ; ou pour mieux dire, il est lui-même le ciel des cieux et le centre du Paradis. Tous les Séraphins, tous les Chérubins, tous les Archanges, tous les

(1) *Divinæ consortes naturæ.* (II Petr., I. 4.)

(2) *Dedit eis potestatem filios DEI fieri.* (Ev. Joan., I, 12.)

(3) *Tu Rex gloriæ, Christe.* (Te Deum.) *Et introibit Rex gloriæ.* (Psal., XXIII.)

Anges, tous les Bienheureux, tous les Saints, tous les élus ne sont, dans les cieux, que les rayons de sa gloire.

Salut donc, honneur, louange et amour, dans le temps et dans l'éternité, au divin Roi du monde, au Médiateur de la grâce, au Dispensateur de la gloire, JÉSUS-CHRIST, vrai DIEU vivant et vrai Fils de la très-douce Vierge MARIE!

### III. JÉSUS-CHRIST,

#### RÉDEMPTEUR ET CHEF DE L'ÉGLISE.

**Pourquoi le Verbe incarné nous est apparu  
pauvre, humilié et anéanti.**

Parce qu'il a daigné se faire le Sauveur de l'homme déchu, et prendre sur lui, pour l'expier, le péché de l'homme.

C'est ici par excellence le mystère de l'amour de DIEU envers nous ; et parce qu'il est le plus profond et le plus excellent, il est l'abîme où vient s'engloutir la sagesse humaine avec tout son orgueil. Un DIEU, petit et pauvre : quel renversement de toutes les idées naturelles ! Un DIEU qui pleure, un DIEU persécuté, faible, obscur ; un DIEU qui travaille de ses mains et qui obéit ; un DIEU condamné à mort, souffleté et couvert de crachats ; un DIEU tout ensanglanté, pendu à une croix comme un

malfaiteur, expirant, mort ; quels abîmes pour la raison humaine ! Quel scandale ! Quelles impossibilités !

Et cependant cela est. Et quiconque « croit à l'amour « que DIEU nous porte (1) » sait que ce petit Enfant anéanti et grelottant de froid, que cet humble et silencieux ouvrier de Nazareth, que ce crucifié du Calvaire, c'est le Fils éternel de DIEU, le Verbe fait chair. L'amour explique tout ; mais l'amour seul d'un DIEU.

Voyant sa pauvre créature misérablement déchue par suite du péché, voyant brisé par l'infidélité d'Adam le plan magnifique de la création, le Fils de DIEU s'est fait incontinent le Rédempteur de l'homme et du monde ; et comme il fallait une mort pour expier le péché *mortel*, il n'a pas hésité, lui, le Roi de gloire, lui, la Vie du ciel et de la terre, à s'offrir en victime expiatoire à la justice divine.

A peine Adam tombé, il a décidé que cette adorable et très-innocente humanité qu'il devait revêtir un jour serait sacrifiée, immolée tout entière à la gloire de DIEU et à la rédemption du monde ; il a décidé qu'il payerait au prix de tout son sang la dette contractée par la race des pécheurs ; et, en pardonnant à Adam et à Ève, il leur annonça qu'il serait lui-même leur Sauveur. Cette substitution miséricordieuse s'appelle le mystère de la Rédemption.

On voit en quoi diffère le mystère de l'Incarnation du mystère de la Rédemption. Quoique réunis tous deux en JÉSUS-CHRIST, ils sont cependant parfaitement distincts

(1) Et nos credidimus charitati quam habet DEUS in nobis. (I Joan., IV, 16.)

l'un de l'autre. L'Incarnation, c'est, comme nous l'avons expliqué, le mystère du Fils de DIEU fait homme ; c'est le mystère du Fils éternel de DIEU, unissant sans les confondre la nature divine et la nature humaine en l'unité indivisible de sa personne. C'est un mystère tout de paix, d'innocence, de splendeur, de grâce, de bonheur. La Rédemption, au contraire, c'est le mystère des souffrances et de la mort expiatrice de ce même Fils de DIEU fait homme. C'est le péché venant envelopper de ses voiles ténébreux et mortels le Roi et le Seigneur du monde, couvrant sa gloire du voile des anéantissements et des humiliations, et introduisant la mort et la croix là où, dans le plan primitif de la Providence, devaient régner toujours et la vie et la grâce et la joie.

Ces deux mystères sont l'un et l'autre des mystères d'amour ; mais la Rédemption nous manifeste, plus encore que l'Incarnation, ce prodigieux amour, cet amour vraiment infini de DIEU envers sa créature. Dans la Rédemption, DIEU fait homme, JÉSUS-CHRIST s'est pour ainsi dire surpassé lui-même. Aussi, au moment de consommer son sanglant sacrifice, a-t-il pu proclamer que son amour pour nous ne peut se comparer qu'à l'amour que son Père céleste a pour lui. « *Je vous ai aimés comme mon Père m'a aimé* (1). »

Par l'Incarnation, JÉSUS-CHRIST est le souverain Maître et le très-riche Seigneur du monde entier : par la Rédemption, il semble abandonner momentanément tous ses droits ; il se fait pauvre ; volontairement il se prive de tout ; il naît dans une misérable étable ; il vit dans

(1) Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos. (Ev. Joan., XV, 9.)

un dur travail et dans des privations incessantes ; au milieu de ce monde qui est à lui, il ne veut point avoir une pierre où reposer sa tête ; il vit d'aumônes ; il meurt nu sur une croix ; et enfin, le sépulcre où son très-sacré corps reposera jusqu'à l'heure de sa résurrection sera un sépulcre d'emprunt ; dans la mort comme dans la vie, le Fils de DIEU se trouve dépouillé de tout. Pourquoi cela ? Parce qu'il est notre Rédempteur ; parce qu'il est notre Victime ; parce que sa divine pauvreté est à la fois et l'expiation et le remède de notre amour désordonné pour les biens de ce monde.

Il en est de même de ses humiliations et de ses anéantissements : il les a pris, il s'en est revêtu, afin d'expier notre orgueil, nos vanités, nos révoltes. Et enfin, s'il a voulu souffrir en sa chair, pleurer, sentir l'aiguillon du froid et de la faim, porter le poids du jour et de la chaleur, suer le sang dans la grotte de l'agonie, être flagellé, être déchiré dans le prétoire de Pilate, et mourir dans le plus horrible des supplices, c'est toujours et c'est uniquement parce qu'il s'était fait la Victime rédemptrice des pécheurs, et qu'il fallait payer, dans la chair, la dette épouvantable de tous les péchés commis par la chair.

Ainsi, le mystère de la Rédemption, surajouté par l'amour divin au mystère de l'Incarnation, est le mystère de l'expiation du péché, qui s'était introduit comme un voleur dans le royaume du Seigneur.

La miséricorde adorable et l'infinie tendresse de DIEU envers nous : voilà donc le dernier mot des anéantissements du Verbe incarné ; voilà la véritable traduction de cette énigme qui arrête et scandalise nos esprits forts ; ils ne connaissent pas, comme nous, le mystère de



JÉSUS; ils ne croient pas, comme nous à l'amour du bon DIEU (1).

**Comment la croix résume et symbolise  
d'une manière admirable  
tout le Mystère de JÉSUS-CHRIST.**

Dans les mystères adorables de l'Incarnation et de la Rédemption, rien n'a été livré au hasard. Nous sommes bien loin de tout connaître sous ce rapport ; mais le peu que nous connaissons nous fait admirer dans les moindres détails « les profondeurs de DIEU. »

La croix entre autres, instrument prédestiné du sacrifice du Fils de DIEU, est remplie d'enseignements et nous prêche en un simple signe toute la doctrine de la foi sur JÉSUS-CHRIST et sur son Mystère. Voyez, en effet.

La croix, c'est d'abord une ligne droite, verticale, qui va de haut en bas et en même temps de bas en haut ; elle vient du ciel et arrive à la terre ; elle part de la terre, et s'élance vers le ciel. Cette première figure, cette première ligne de la croix nous prêche le Verbe descendant du ciel pour l'amour de nous, et s'incarnant sur la terre dans le sein de MARIE, la terre vierge et immaculée. Et le Verbe s'étant fait chair, il nous est devenu bien plus facile de connaître, de servir et d'aimer notre DIEU, qui, remontant de la terre au ciel, emporte avec lui nos cœurs, à sa suite, au Paradis. DIEU se faisant homme et

(1) Et nos cognovimus, et credidimus charitati quam habet Deus in nobis. (I Joan., IV, 16.)

se donnant à l'homme, l'homme recevant DIEU et montant à DIEU, le ciel s'unissant à la terre, la terre s'élevant vers le ciel : tel est le premier enseignement de la croix ; et comme on le voit, ce n'est là que la doctrine du mystère de l'Incarnation.

Mais cette première ligne verticale de la croix est traversée, coupée par une autre ligne. Celle-ci est terrestre, parallèle à la terre ; elle ne vient point d'en haut ; elle ne vient point du ciel ; elle ne monte pas vers le ciel. Elle coupe l'autre et l'empêche pour ainsi dire de passer ; elle rompt son unité première, de haut en bas d'abord, puis de bas en haut. Si, en descendant, la ligne verticale ne franchit point cet obstacle, elle n'arrive point à la terre ; et de même, si, en s'élevant de la terre, elle ne le franchit point, elle ne peut monter vers le ciel. Cette barre mystérieuse, cet obstacle, c'est le péché, qui a rompu l'unité et la simplicité du plan divin ? Il a obligé le Fils de DIEU, descendant du ciel en terre, à se charger de l'expiation ; il l'a étendu, il l'a cloué au passage, sur ce trône devenu un gibet. Et nous aussi, il nous arrête lorsque, de la terre, nous voulons monter au ciel. Il nous oblige bon gré mal gré à nous crucifier avec JÉSUS-CHRIST, c'est-à-dire à faire pénitence avec lui, si nous voulons monter avec lui au Paradis. Il nous faut franchir l'obstacle, comme lui-même l'a franchi, par la souffrance et par la mort.

Or tout cela, qu'est-ce, sinon le mystère de la Rédemption, et la grande loi de la pénitence, conséquence du péché originel ?

La croix nous prêche ainsi le double amour qui a poussé le bon DIEU à se faire homme, à se faire Sauveur

et Victime; elle nous prêche l'insolence abominable du péché, qui a osé barrer le chemin au Fils de Dieu et l'obliger à mourir; elle nous prêche la folie et la perversité du péché, qui change la douceur en amertume, le Roi de gloire en Victime, le chrétien en pénitent, la voie royale du salut en un chemin douloureux, tout bordé d'épines.

La croix a deux faces: l'une, où JÉSUS, cloué par les mains et par les pieds, est montré à son peuple comme un vivant et sanglant étendard. Chacun peut contempler ses traits, ses plaies terribles, son cœur transpercé et entr'ouvert, son très-saint corps tout déchiré pour notre amour. L'autre face, par derrière, c'est bien toujours la croix; mais c'est la croix sans JÉSUS-CHRIST, ou du moins c'est la croix qui ne laisse entrevoir que quelques contours du corps divin qu'elle porte.

La première face de la croix symbolise la nouvelle Alliance, la Loi de grâce, qui, depuis l'Incarnation, voit et possède JÉSUS-CHRIST. Dans l'Évangile, l'Alliance nouvelle contemple à loisir tous les traits de cette vie sacrée, modèle de la sainteté chrétienne; elle voit, elle médite les plaies de son Sauveur et les excès du divin amour; dans l'Eucharistie, elle possède la réalité du corps vivant et glorifié de son DIEU. C'est le devant de la croix.

L'autre face, qui cache JÉSUS-CHRIST, symbolise l'ancienne Alliance, où les Patriarches et les Prophètes jetaient vainement leurs regards sur Celui qui devait venir, et en qui seul était le salut. Ils pouvaient se sauver, ils se sauvaient par la foi en JÉSUS-CHRIST; mais ils ne voyaient point, comme nous, la face de leur Sauveur. ils ne le connaissaient que confusément et par quelques

vagues contours; leur espérance et leur amour ne vivaient que de promesses; et ils étaient obligés d'adorer un Christ presque inconnu. Ils ne possédaient son Corps et son Sang qu'en figure: son Corps, dans la manne; son Sang, dans les terribles sacrifices prescrits par la Loi.

La croix nous symbolise encore l'Église, qui est le corps mystique de JÉSUS-CHRIST et qui est, comme lui, militante et crucifiée par les pécheurs, à travers les siècles. Comme son chef crucifié, l'Église est une, bien que composée de beaucoup de membres; elle est sainte, par la vertu et les mérites de la croix; elle est catholique, universelle, comme son JÉSUS crucifié; enfin elle a pour chef couronné d'épines, le Vicaire de JÉSUS crucifié. Elle est Reine, comme JÉSUS est Roi; mais son royaume n'est point de ce monde, et elle ne règne que par la croix.

La croix nous prêche enfin et nous résume toute la morale chrétienne, toute la sainteté évangélique. Les plaies de Notre-Seigneur sont comme autant de bouches divinement éloquentes qui prêchent à tous les hommes de bonne volonté l'amour de JÉSUS, la pénitence et la mortification de JÉSUS, l'humilité de JÉSUS, la douceur et la patience de JÉSUS, la chasteté, l'obéissance, la pauvreté, la paix de JÉSUS. La croix nous prêche le zèle des âmes, le pardon des injures, la charité héroïque, la persévérance finale, la sainte mort, le bonheur du martyre.

Donc la croix, c'est tout l'Évangile; c'est JÉSUS-CHRIST avec tous ses mystères. C'est vraiment le signe de JÉSUS-CHRIST, le signe de l'Église, le signe du chrétien.

Aussi, tous les vrais chrétiens ont-ils l'habitude de

porter sur eux le crucifix, de faire souvent et religieusement le signe de la croix; et toutes les familles chrétiennes se font un devoir de sanctifier leurs demeures par l'image vénérée de leur Sauveur.

**Que JÉSUS-CHRIST**  
**est notre SEIGNEUR, à trois titres,**  
**plus magnifiques les uns que les autres.**

JÉSUS-CHRIST est le Seigneur du monde, et le nôtre en particulier, d'abord à titre de Créateur. En l'unité du Père et du Saint-Esprit, JÉSUS-CHRIST est « le seul Seigneur, le seul Très-Haut (1) », le seul vrai DIEU vivant, Créateur de tout ce qui existe. « *Il n'y a qu'un seul Seigneur, dit saint Paul; c'est JÉSUS-CHRIST. Et c'est par lui que subsistent toutes choses; et nous-mêmes, nous sommes par lui (2).* »

Sous ce rapport, il est notre Seigneur, au même titre que le Père céleste et que l'Esprit-Saint. Quelle souveraineté plus radicale peut-on imaginer, que celle du Créateur sur sa créature? Et il est de foi que, en vertu de sa divinité, le Fils de MARIE, l'humble et doux JÉSUS, est notre Créateur et le Créateur de l'univers (3).

Mais JÉSUS-CHRIST est notre Seigneur à deux autres titres qui lui sont exclusivement personnels : à titre d'Homme-DIEU, et à titre de Sauveur.

(1) Tu solus Dominus, tu solus Altissimus, JESU CHRISTE.

(2) Et unus Dominus, JESUS CHRISTUS : per quem omnia, et nos per ipsum. (I ad Cor. VIII. 6.)

(3) Mater Creatoris. (Lit. Lauret.)

Il est notre Seigneur en vertu de son Incarnation, laquelle lui est propre, le Père et le Saint-Esprit ne s'étant point incarnés. Seul le Fils de DIEU s'est fait homme, et, comme nous l'avons indiqué, il a reçu, comme couronne de son humanité sainte, le domaine de la création tout entière. Tout est à lui ; tout est pour lui, comme tout est par lui. Cet Homme adorable et adoré, qui est le Fils de DIEU en personne, est, en son humanité, à un autre titre encore qu'en sa divinité, le Seigneur et le seul Seigneur de la terre et des cieux.

Il est tout spécialement le nôtre, puisqu'il s'est fait homme comme nous, homme pour nous ; puisqu'il est l' « Emmanuel, c'est-à-dire DIEU avec nous (1). » Saint Paul, ou, pour mieux dire, l'Esprit-Saint qui inspirait saint Paul, l'a en effet noté soigneusement : « *Il ne s'est point fait Ange, mais il s'est fait homme (2).* » Et par là JÉSUS-CHRIST s'est constitué tout particulièrement *notre* Seigneur, *notre* Maître, *notre* Roi. S'il est le Maître et le Seigneur des Anges, il est doublement le nôtre ; aussi est-ce à nous, et non aux Anges qu'il a dit : « *Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous avez raison ; je le suis en effet (3).* » Par l'Incarnation, JÉSUS-CHRIST est donc le Seigneur du monde, non moins que par la création.

Il l'est en troisième lieu et à un titre plus intime, plus cher encore, s'il se peut, par le mystère de la Ré-

(1) Emmanuel, quod est interpretatum nobiscum Deus. (Ev. Matth., I, 28.)

(2) Nusquam enim Angelos apprehendit, sed semcu Abrahæ apprehendit. (Ad Hebr., II, 16.)

(3) Vos vocatis me Magister, et Domine : et bene dicitis ; sum etenim. (Ev. Joan., XIII, 13.)

démption. Nous sommes à lui, parce qu'il nous a rachetés au prix de son sang et de sa vie. Quel titre de propriété plus péremptoire, je vous le demande ? Et quel est l'acheteur, quel est le maître qui peut se vanter d'avoir acquis son bien à un pareil prix ? Aussi saint Paul nous dit-il : « *Ignorez-vous que vous ne vous appartenez pas ; puisque vous avez été rachetés à un grand prix (1).* » Et saint Pierre, encore tout embrasé des flammes du Cénacle, déclarait aux Juifs, que DIEU *avait constitué, comme Christ et Seigneur, ce JÉSUS, Auteur de la vie, qu'ils avaient crucifié (2).* »

Nous appartenons donc à JÉSUS-CHRIST par droit de conquête, non moins que par droit de naissance ; et il est notre Seigneur, non-seulement comme Créateur, non-seulement comme Homme-DIEU, mais aussi comme Sauveur et Rédempteur.

Quelle sacrilège injustice commettent ceux qui osent refuser de l'adorer et de le servir !

**Que le Mystère de JÉSUS-CHRIST  
ne sera pleinement accompli  
que par le second avènement  
du Fils de DIEU.**

On se tromperait grandement si l'on s'imaginait que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a dit son dernier mot au

(1) An nescitis quoniam non estis vestri ? Empti enim estis pretio magno. (I ad Cor., VI 19, 29.)

(2) Et Dominum cum et Christum fecit DEUS hunc JESUM, quem vos crucifixistis. (Act., II, 36.) Auctorem vero vitæ interfecistis. (Ibid., III, 15.)

milieu des hommes. Son œuvre, il est vrai, est consommée en principe, mais elle est bien loin de l'être en toutes ses conséquences, qui sont la conversion des pécheurs, la sanctification des hommes de bonne volonté, la défaite des démons et des pécheurs, la restitution de l'ordre primitif bouleversé par la révolte du péché. Elle ne l'est pas du tout dans sa conséquence suprême et finale, qui est le règne absolu de DIEU et de son Christ sur toute la création. Tout cela n'aura lieu qu'au second avènement du Fils de DIEU, lequel, ainsi que le proclame le symbole de la foi, « viendra de nouveau plein de gloire pour juger les vivants et les morts, et de qui le règne n'aura point de fin (1). »

Aussi le jour de cette manifestation suprême de la gloire du Fils de l'homme est-il appelé par l'Esprit-Saint « *le jour de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST* (2). » Ce sera son jour par excellence. Actuellement nous n'en avons pour ainsi dire que l'aurore. A la pleine lumière de ce grand jour, nous admirerons les harmonies ineffables de toutes les œuvres de DIEU, et nous comprendrons merveilleusement ce qu'aujourd'hui nous entrevoyons à peine.

Ceux qui voudraient juger de JÉSUS-CHRIST et de sa grande œuvre, en faisant abstraction de son second avènement, ressembleraient à un homme qui voudrait juger de l'effet général d'un grand tableau lorsqu'il n'est encore qu'ébauché et en préparation ; rien n'est achevé ; les tons, les couleurs ne sont point encore harmonisés ; certaines parties essentielles sont à peine indiquées ;

(1) Et iterum venturus est cum gloria judicare vivos et mortuos ; ejus regni non erit finis. (Symb. Nicœn.)

(2) In die Domini nostri JESU CHRISTI. (I ad Cor., V. 5.)



partout, même dans les endroits les plus avancés, d'importantes retouches changeront complètement l'aspect de la toile. Maintenant il paraît heurté, sans relief; mille points inachevés choquent l'œil; et l'artiste seul qui voit, dans son esprit, ce qu'il veut faire et ce qu'il fera, a la conscience de la perfection de son œuvre. Ses élèves, connaissant son génie, attendent avec patience et savent que cette ébauche deviendra un chef-d'œuvre. Les autres, qui ignorent ou méconnaissent le génie du maître, lèvent les épaules, se moquent et refusent de croire.

Tel est JÉSUS-CHRIST; telle est l'œuvre de JÉSUS-CHRIST : le premier avènement a posé les bases du règne de DIEU, de l'extermination du mal et du salut du monde. La conquête est commencée; car c'est une conquête, une immense conquête qu'il faut mener à bonne fin pour atteindre ce résultat divin. Abusant de leur liberté, au lieu d'en user, les démons et les pécheurs luttent en désespérés, luttent partout et toujours contre leur céleste vainqueur et contre ses fidèles soldats, qui sont les Anges et les chrétiens véritables. Semblable à un incendie, le feu divin, allumé d'abord dans le sein de la Vierge, s'est élancé du Cénacle, au jour de la Pentecôte, a gagné d'abord Jérusalem, puis la Judée, puis les provinces environnantes, puis la Grèce, puis Rome; du temps même des Apôtres, ses flammes sacrées se répandaient dans tout l'univers connu des anciens; peu à peu, malgré les bourreaux, malgré les Césars, malgré les obstacles de tout genre, il a envahi toute l'Europe, pour s'élancer de là sur le reste du monde et y continuer, à travers les siècles, son gigantesque travail.

Mais ce travail est une bataille ; et, comme dans toutes les batailles, il y a dans la victoire des hésitations, du va-et-vient.

Ce va-et-vient résulte, non d'aucune impuissance de la part de DIEU, mais de l'essence même de la liberté des créatures raisonnables, laquelle, tant que dure l'épreuve, peut toujours passer du bien au mal, et du mal au bien. La grâce divine l'éclaire, l'assiste, la pousse, mais ne l'enchaîne pas.

L'histoire de JÉSUS-CHRIST et de son œuvre, depuis dix-neuf siècles, est tout entière dans cette lutte ; et quiconque oublie ou ignore ce point de vue essentiel, se trompe du tout au tout dans ses jugements ; voit des défaites définitives là où il n'y a que les alternatives inévitables de la lutte et une suspension plus ou moins importante de la victoire. Mais cette victoire définitive, elle est assurée ; nous la connaissons avec une certitude infailible ; nous la saluons d'avance.

Elle sera soudaine, comme l'a été la résurrection du Fils de DIEU. Tout ne semblait-il pas perdu au jour de la Passion ? L'ennemi triomphait et blasphémait ; les disciples étaient dispersés, frappés de terreur, isolés, ébranlés dans leur foi ; seule, la très-sainte et bienheureuse Vierge MARIE, avec Madeleine, la grande pénitente, avec le chaste et doux Apôtre saint Jean et quelques saintes femmes, avait conservé le trésor de la foi, de l'espérance et de l'amour. Je le répète, tout paraissait perdu.

Mais voici que tout change, en un instant : par sa vertu toute-puissante, le Fils de DIEU réunit son âme divine à son très-sacré corps, la mort est vaincue ; il ressucite ;

et triomphant, radieux, il apparaît le jour même, à cinq reprises différentes, à ceux qui devaient porter son nom et son étendard jusqu'aux extrémités du monde.

Ainsi en sera-t-il au second avènement. Il est prédit en toutes lettres, par JÉSUS-CHRIST d'abord, puis par ses Apôtres, qu'à mesure que le dénouement final approcherait, la lutte de l'enfer et du monde contre l'œuvre de DIEU sera de plus en plus acharnée ; beaucoup seront séduits ; reléguée dans les âmes d'élite, la foi disparaîtra presque entièrement de la surface de la terre (1). Les éléments eux-mêmes seront ébranlés par la fureur des anges rebelles, qui ont mission de les administrer et de les gouverner jusqu'à la fin. « *Il y aura çà et là de grands tremblements de terre, et au ciel apparaîtront des phénomènes terribles et de grands prodiges. Il y en aura dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles ; car les puissances des cieux seront ébranlées* (2). » L'Antechrist, espèce d'incarnation de Satan, s'emparera de ce monde en dissolution, et pendant quarante-deux mois, pendant trois ans et demi (3) (cela est annoncé dans l'Écriture de la manière la plus formelle), il lui sera donné de prévaloir, comme il a été donné aux démons et aux pécheurs de prévaloir momentanément contre le Christ, le Vendredi-Saint et le

(1) Verumtamen Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra ? (Ev. Luc., XVIII, 8.)

(2) Et terræ motus magni erunt per loca, ... terroresque de cœlo, et signa magna erunt... Et erunt signa in sole, et luna, et stellis ;... nam virtutes cœlorum movebuntur. (Ev. Luc., XXI. 11, 25, 26.)

(3) Et data est ei potestas facere menses quadraginta duos... civitatem sanctam calcabunt mensibus quadraginta duobus (Apoc., XIII. 5 ; XI. 2.)

Samedi-Saint, pendant quarante-deux heures. Suivant une antique tradition, le dernier Pape sera mort crucifié. Là aussi, tout semblera perdu.

Mais, en un instant, en un clin d'œil, le Fils de l'homme, Seigneur et Roi de la création, apparaîtra, descendant des cieux, avec tous ses Anges, dans la majesté de sa toute-puissance et de sa gloire. A la voix du chef des Anges, du grand Archange saint Michel, la terre et les cieux s'ébranleront (1); les ennemis du Christ seront broyés avec l'Antechrist, leur chef maudit; tous les élus, c'est-à-dire tous les fidèles qui, depuis Adam et Ève jusqu'alors, auront cru en JÉSUS-CHRIST, auront espéré en lui et l'auront aimé, ressusciteront glorieux, pour triompher avec leur divin Chef. La mort sera vaincue, définitivement vaincue. Le prince de ce monde sera jeté dehors, avec tous les démons et tous les pécheurs impénitents; ils seront précipités dans les ténèbres extérieures, dans les flammes éternelles de l'enfer. Et le règne céleste de JÉSUS-CHRIST, le règne de sa sainte Église désormais triomphante, le règne pacifique et inénarrable de ses Anges et de ses élus commencera pour ne plus finir, sur la terre d'abord (suivant le sentiment d'un grand nombre), puis dans les cieux. Après la résurrection des pécheurs et le jugement dernier, le bien sera éternellement couronné, et le mal éternellement frappé et puni.

Alors tout sera réparé; alors finiront les siècles, « et il n'y aura plus de temps (2) ». Le Mystère de Jésus-

(1) Ipse Dominus in jussu, et in voce Archangeli, et in tuba Dei descendet de cœlo. (I Thess., IV, 15.)

(2) Tempus non erit amplius. (Apoc., X, 6.)

CHRIST sera consommé. Alors nous comprendrons tout ; nous saurons le pourquoi de toutes choses ; et les ombres, disparaissant tout à fait, nous laisseront contempler, dans toute la splendeur de son éternelle magnificence, le Mystère adorable du Verbe incarné, principe et fin de toutes choses, centre vivant et divin de la création, raison d'être du ciel et de la terre, vie, amour et béatitude éternelle de tous les élus.

Méditons bien ces choses, et demandons à Notre-Seigneur la grâce d'aimer son glorieux avènement (1). Dans les temps suprêmes où nous sommes, il est plus nécessaire que jamais de s'attacher inviolablement à cette infaillible espérance. Rien de plus efficace pour soutenir notre foi et notre courage, au milieu des persécutions effroyables qui doivent venir, et qui, peut-être, sont plus proches que l'on ne pense.

**De la divine excellence de l'Église  
et comment JÉSUS-CHRIST  
en est la lumière et la vie  
depuis le commencement du monde.**

JÉSUS-CHRIST est le Roi et le tout de l'Église. Il en est le principe universel (2).

Prise dans son sens le plus étendu, l'Église est la so-

(1) Et his qui diligunt adventum ejus (reposita est corona justitiæ). (1<sup>a</sup> ad Tim., IV, 8.)

(2) Christus est universale principium totius Ecclesiæ. (S. Thom., Sum. Theol., III, q. VIII, 1.)

ciété des créatures qui, croyant en JÉSUS-CHRIST, espérant en JÉSUS-CHRIST, aimant et servant JÉSUS-CHRIST, conquièrent l'héritage du salut. Les Anges font partie de l'Église, aussi bien que les hommes; car JÉSUS-CHRIST est le Seigneur et le DIEU du ciel et des Anges, non moins que le Seigneur et le DIEU de la terre et des hommes. Même en un sens, les créatures inanimées font partie de l'Église, en tant qu'elles servent au culte divin, à la gloire de JÉSUS-CHRIST et au service des chrétiens, qui sont les membres vivants de JÉSUS-CHRIST.

L'Église est tout le monde de la grâce; or, la grâce, départie soit aux Anges soit aux hommes, leur vient de JÉSUS-CHRIST. JÉSUS, vrai DIEU vivant, en l'unité du Père et du Saint-Esprit, est l'auteur, le principe de la grâce; et, en sa sainte humanité, il en est le Médiateur; il en est, comme dit la théologie, la cause instrumentale et méritoire (1). Tout l'ordre de la grâce, et par conséquent toute l'Église dépend donc de lui, vient de lui, est à lui.

Nous l'avons déjà vu : dès le premier moment de leur existence, les Anges ont dû reconnaître et adorer comme leur souverain Maître JÉSUS-CHRIST, qui déjà présent, en sa personne divine, leur montrait à travers les siècles son humanité à venir, son humanité rédemptrice. L'Église commença ainsi dans le ciel et avec le monde; ce qui fait dire à un ancien Père, « que le commencement de toutes choses, c'est la sainte Église catho-

(1) *Gratia Christi se extendit ad omnia quæ sunt gratiæ*, (Ibid., q. XII, 11, ad 1 m.) *Dare gratiam convenit Christo, secundum quod est Deus, auctoritative; sed instrumentaliter convenit etiam ei, secundum quod est homo, in quantum scilicet ejus humanitas instrumentum fuit divinitatis ejus.* (Ibid., q. VIII, 1, ad 1<sup>m</sup>.)

lique (1) ». Les premiers chrétiens, les premiers catholiques furent les saints Anges, s'il est permis de parler ainsi.

Le monde commença en même temps que la révolte de Satan et des anges rebelles ; le monde, c'est-à-dire l'ensemble des créatures qui, sous les influences malfaisantes du grand apostat, refusent de croire en JÉSUS-CHRIST, ou du moins vivent en dehors de JÉSUS-CHRIST, et par conséquent contre JÉSUS-CHRIST. Car le Christ l'a déclaré expressément : « *Celui qui n'est point pour moi est contre moi* (2). » Il n'y a donc pas de milieu : l'Église ou le monde ; être avec JÉSUS-CHRIST, croire en lui, l'adorer et le servir, lui être uni par la grâce, vivre pour lui et en lui, en d'autres termes, appartenir à l'Église ; ou bien refuser à JÉSUS-CHRIST ce qui lui est dû, vivre pour soi-même et non pour lui, s'abandonner aux illusions de la vanité et aux séductions du démon, en d'autres termes, appartenir au monde.

Dans l'état d'innocence, Adam et Ève durent, comme les Anges, croire explicitement (3) en la divinité de Celui qui devait naître selon la chair ; au paradis terrestre, ils adorèrent JÉSUS-CHRIST, non comme Rédempteur, puisqu'ils n'avaient pas encore péché, mais comme Seigneur, comme Roi de grâce et de gloire (4) ; ils furent ses servi-

(1) *Initium omnium rerum est catholica et sancta Ecclesia.* (S. Epiphân. lib. I, cap. V, contra hæreses.)

(2) *Qui non est mecum, contra me est.* (Ev. Matth., XII, 30.)

(3) *Ante statum peccati homo habuit explicitam fidem de Christi incarnatione.* (S. Thom. Sum. Theol., 22æ, II, 7, c.)

(4) *Secundum quod ordinabatur ad consummationem gloriæ, non autem secundum quod ordinabatur ad passionem et resurrectionem.* (Ibid).

teurs, ses premiers fidèles sur la terre ; ils furent chrétiens et catholiques. En eux, l'Église devenait visible, comme elle l'est encore aujourd'hui.

La chute ne détruisit point l'Église, mais la revêtit du douloureux manteau de la pénitence ; et l'objet de sa foi, aussi bien que de son espérance et de son amour, ce ne fut plus seulement le Verbe incarné, mais de plus le Verbe Rédempteur, immolé et ressuscité. Les sacrifices ne furent plus seulement des sacrifices d'adoration, d'action de grâces et de prière, mais en outre des sacrifices d'expiation, de larmes et de sang (1).

Au lieu de se sanctifier principalement par l'usage des créatures, ce fut principalement par la privation des créatures qu'elle dut se sanctifier désormais, participant ainsi d'avance aux expiations, aux humiliations et aux souffrances de son Chef à venir. En elle, l'Agneau de DIEU commençait déjà son immolation, suivant cette profonde parole de l'Écriture qui appelle Jésus « *l'Agneau immolé dès l'origine du monde* (2) ».

L'Église grandit peu à peu, et se répandit sur la terre, à mesure que croissait la race des enfants d'Adam. Mais le monde croissait en même temps, formé de tous ceux qui préféreraient la terre au ciel, le mensonge à la vérité, la volonté pervertie de l'homme à la très-sainte volonté de DIEU. Satan et les anges rebelles aidaient le monde à se perdre, en l'enivrant d'illusions et de péchés ; les

(1) Post peccatum fuit explicite creditum mysterium incarnationis Christi, non solum quantum ad incarnationem, sed etiam quantum ad passionem et resurrectionem (Ibid.)

(2) In libro vitæ Agni, qui occisus est ab origine mundi. (Apoc. XIII )



saints Anges assistaient au contraire l'Église, combattaient pour elle et avec elle, et avec elle adoraient, louaient et servaient DIEU, DIEU et son Christ, DIEU en son Christ. La création tout entière était ainsi, et est encore, ce champ de la parabole évangélique où le père de famille avait semé du pur froment, mais où l'ennemi était venu semer de l'ivraie au milieu du bon grain. Et le froment et l'ivraie poussent ensemble, luttant l'un contre l'autre, jusqu'au temps de la moisson, c'est-à-dire du dernier jugement.

Dans son sens le plus large, l'Église est donc la société céleste et terrestre, des enfants de DIEU, qui, fidèles au Christ de DIEU, méritent par lui et avec lui la vie éternelle; et JÉSUS-CHRIST « *qui était hier, qui est aujourd'hui et qui sera dans tous les siècles des siècles (1)* », a été, est et sera éternellement le Chef de la sainte Église universelle (2).

O grandeur vraiment divine de l'Église! quel bonheur de lui appartenir! Quelle grâce d'être catholique, vrai catholique! C'est le tout de la vie.

(1) JESUS CHRISTUS heri, et hodie; ipse et in sæcula, Ad Hebr., XIII, 8.)

(2) Christus est caput omnium eorum qui ad Ecclesiam pertinent secundum omnem locum, et tempus, et statum. (S. Thom., Sum. Theol., III, q. VIII, 6, c.)

**Comment Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST  
a été la lumière et la vie  
de l'Église patriarcale**

L'Église catholique, c'est-à-dire universelle, a eu trois grandes phases, trois développements successifs; semblable en cela à son adorable Chef, qui, dans le mystère de l'Incarnation, a voulu passer d'abord par l'enfance, puis par l'adolescence, avant d'arriver à la virilité parfaite. En son premier âge, qui dura depuis Adam jusqu'à Moïse, l'Église catholique de JÉSUS-CHRIST a été l'Église patriarcale; en son second âge, depuis Moïse jusqu'à saint Pierre, elle a été l'Église juive ou mosaïque; en sa virilité, en son âge parfait, elle est l'Église Catholique-Romaine.

Adam, figure prophétique de JÉSUS-CHRIST, a été le premier Patriarche, le premier Souverain Pontife de l'Église de DIEU sur la terre. Il était le dépositaire officiel de la Révélation, le gardien et le docteur suprême de la foi, le premier Pasteur du genre humain et le chef du culte public que l'Église devait rendre au Seigneur ici-bas.

La religion de l'âge patriarcal était simple et pour ainsi dire élémentaire, comme tout ce qui est primitif. Les principaux dogmes de la foi étaient l'existence et l'unité de DIEU, le dogme de la Trinité, le dogme de la création, de l'Incarnation à venir du Fils de DIEU et de la Rédemption du monde par ses mérites infinis, le dogme de la grâce et de l'Église, du jugement à venir, de l'éter-

nité heureuse ou malheureuse. La morale était la doctrine du décalogue, unie à la pénitence. Le culte public se résumait dans la prière, dans la sanctification, du septième jour, et dans l'oblation des sacrifices sanglants. Par certains passages de la Genèse, on voit qu'il y avait dès lors certains rites, certaines cérémonies liturgiques (1), des habits sacrés et même parfumés pour l'accomplissement des fonctions saintes (2), des autels formés de pierres, sur lesquels on immolait des victimes, ensuite de quoi l'on *communiait* au sacrifice en mangeant de la chair des victimes (3).

Enfin, par l'épisode de Melchisédech (4), on voit qu'on célébrait aussi des sacrifices non sanglants, où le pain et le vin figuraient le sacrifice non sanglant de l'Eucharistie.

Dans l'Église patriarcale, l'enseignement était purement oral et liturgique. Il se transmettait de bouche en bouche, gardé par l'Esprit-Saint et par le respect des fidèles.

Adam transmit la charge du pontificat à son fils aîné, le Patriarche Seth, substitué à Caïn le réprouvé. A son tour, Seth transmet le souverain-pontificat à son fils aîné; et ainsi de suite jusqu'à Noé, qui fut le huitième (5)

(1) Genes., XXVI, 5.

(2) Ibid., XXVII, 27.

(3) Ibid., XXXI, 46.

(4) Ibid., XIV, 18.

(5) De fait, il fut le dixième des aînés de la race humaine; mais, dans cette série, deux ne purent succéder à leur père: Hénoch, fils aîné du sixième patriarche (Jared) et qui, du vivant de celui-ci, fut enlevé miraculeusement par le Seigneur et réservé pour les temps de l'Antechrist; et Lamech, fils aîné du septième patriarche (Mathusa-

Patriarche de l'antique Église; « Noé, dit l'Écriture, huitième docteur de la sainteté, » c'est-à-dire de la vraie religion.

Ce pontificat patriarcal était sans doute à l'état d'enfance, comme tout le reste de la religion primitive; mais au fond et quant à l'essence, c'était bien réellement le pontificat suprême de l'Église de DIEU, avec ses attributs fondamentaux.

Après le déluge, le Patriarche et Souverain Pontife Noé eut pour successeur, comme chef de l'humanité fidèle et sanctifiée, Sem, son fils aîné; et le même ordre de succession continua jusqu'aux très-saints Patriarches Abraham, Isaac et Jacob (1). Il continua encore jusqu'à l'avènement de Moïse, de génération en génération, de fils aîné en fils aîné.

Telle fut l'Église catholique en son premier âge et dans sa forme patriarcale. Le Fils de Dieu, qui, revêtu de la chair, devait dire un jour : « *Je suis la voie, la vérité et la vie; je suis la lumière du monde* (2), » le Fils de DIEU la remplissait de son Esprit, la gardait dans la vérité, et, par elle, préservait de toute altération le dépôt sacré de la foi et de la révélation primitive. La grâce de l'infailibilité a, en effet, toujours et nécessairement existé dans l'Église de DIEU.

lem) et qui mourut cinq ans avant celui-ci. Noé, fils de Lamech, fut ainsi le huitième Patriarche et Souverain Pontife.

(1) Le droit de primogéniture qu'Esau vendit à Jacob, avec si peu de foi, pour un plat de lentilles, n'était pas autre chose que la dignité pontificale et patriarcale. La bénédiction solennelle que Jacob reçut du vieil Isaac fut l'investiture de ce privilège sacré.

(2) Ego sum via, et veritas et vita. Ego sum lux mundi (Ev. Joan., XIV, 6; VIII, 12.)

Alors comme aujourd'hui, l'humanité se trouvait divisée en deux camps : celui de la fidélité et celui de l'infidélité ; celui de la foi et de la vérité, et celui de l'erreur ; celui de DIEU et de son Christ, où était le salut, et celui de Satan et du monde, où régnait le péché. Les ennemis actuels de l'Église ont eu, dès l'origine, des ancêtres ; affreuse chaîne d'ancêtres, dont les deux premiers anneaux sont Lucifer et Caïn.

Alors, comme aujourd'hui, la première règle du salut était la soumission à l'autorité divine et infaillible de l'Église, dont le patriarcat suprême était le dépositaire et l'organe. Ceux qui servaient fidèlement DIEU suivant cette règle étaient sauvés ; quiconque s'en séparait était perdu.

La substance de la religion et de la foi était, comme on voit, la même qu'aujourd'hui ; comme la substance de l'enfant est la même que la substance de l'homme dans la virilité. Mais de même qu'à trente ans l'homme jouit du développement parfait de toutes ses facultés, qu'il ne possédait pas encore dans son enfance ; de même l'Église de JÉSUS-CHRIST, toujours la même quant au fond, possède sous la Loi évangélique un développement, une perfection dogmatique, morale, liturgique et hiérarchique, qu'elle n'avait pas sous la Loi patriarcale, ni même sous la loi de Moïse.

Et ainsi, comme le dit formellement saint Thomas (1), les anciens Patriarches, aussi bien que les Pontifes et

(1) Et ideo antiqui patres ferebantur in Christum per fidem et dilectionem eandem, qua et nos in ipsum ferimur ; et ita patres antiqui pertinebant ad idem corpus Ecclesiæ ad quod nos pertinemus. (Sum. Theol., III, q. VIII, 5 ad 3<sup>m</sup>.)

les Prophètes de la loi de Moïse, étaient nos pères et nos frères dans la foi ; ils aspiraient à JÉSUS-CHRIST par la même foi et le même amour qui nous unissent à lui ; ils appartenaient au même corps mystique, à la même Église dont nous avons le bonheur d'être nous-mêmes les membres.

Quelle généalogie, quelle antique noblesse que la nôtre ! Elle remonte en droite ligne au berceau même du genre humain, au paradis terrestre, à l'origine du monde. L'Église est grande comme le monde ; elle n'est, au fond, que l'humanité sanctifiée et déifiée en JÉSUS-CHRIST.

### **Comment JÉSUS-CHRIST**

**a été également la lumière et la vie  
de l'Église mosaïque.**

JÉSUS-CHRIST, vrai Chef de l'Église patriarcale, a été également le vrai Chef de l'Église en son second âge, sous sa forme juive ou mosaïque. C'était encore l'imperfection de la préparation ; mais la lumière grandissait, le Mystère du Christ rédempteur se dessinait de plus en plus, et la loi divine, formulée par l'Écriture, se conservait plus facilement et avec une précision plus absolue.

Moïse fut le grand révélateur choisi par le Fils de DIEU, pour faire entrer l'Église dans cette seconde phase. Sous la forme de cette humanité qu'il devait revêtir un jour, le Verbe l'appela lui-même et lui donna sa mission. Il lui fit faire les prodiges que chacun sait, le

constitua chef et sauveur du peuple de DIEU, et lui donna sa Loi au milieu des foudres du Sinai.

Ce fut, en effet, le Fils de DIEU, le Verbe, qui, depuis l'origine, parla à Adam, aux Patriarches et aux Prophètes ; ce ne fut ni le Père ni le Saint-Esprit. Et c'était tout naturel, dit Tertullien, puisque le Verbe est seul la Parole de DIEU, et qu'en outre c'était lui qui devait s'incarner au milieu des temps. Par ce commerce incessant avec les hommes, il s'habitua pour ainsi dire à l'union hypostatique qu'il devait contracter avec la nature humaine. C'était JÉSUS-CHRIST, JÉSUS-CHRIST en personne, quoiqu'il ne portât point encore ce nom sacré que la Vierge-Mère devait lui donner, de la part du Père céleste. Depuis le paradis terrestre jusqu'à l'Incarnation, il apparut aux hommes sous le voile de simples apparences ; *« car aucun homme n'a jamais vu DIEU, ni même pu le voir ; c'est le Fils unique de DIEU, qui est dans le sein du Père, qui lui-même nous a dit ce que nous en savons (1).*

Adam, Moïse, Pierre : voilà donc les trois noms que la toute-puissance divine a inscrits en tête de chacun des trois âges de l'Église. Tous trois expriment la même mission ; tous trois résument et portent l'Église. Adam, Moïse, Pierre sont, chacun selon sa mesure, les Vicaires et les représentants du Christ sur la terre ; ils ne sont rien que par lui et en lui ; leur lumière, c'est sa lumière révélée ; leur autorité divine, c'est son autorité, que leur communique à divers degrés l'Esprit-Saint, pour la gloire de DIEU et le salut du monde.

(1) Quem nullus hominum vidit, sed nec videre potest. (1<sup>o</sup> ad Tim., VI, 16) DEUM nemo vidit unquam : unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit. (Ev. Joan., I, 18.)

Dans l'Église mosaïque, qui dura depuis Moïse et Aaron jusqu'à l'avènement de JÉSUS-CHRIST et jusqu'à l'élection de saint Pierre, la foi de l'Église, infailliblement gardée dans la synagogue, fut la même, quant au fond, que dans les siècles antérieurs; mais elle se développa, s'illumina de tous les rayons de vérité que l'Esprit-Saint manifestait successivement aux Prophètes. Le culte public et privé reçut une forme beaucoup plus déterminée et même très-compiquée; les sacrifices sanglants, tous figures prophétiques du grand Sacrifice qui devait un jour racheter les péchés du monde, étaient toujours, avec le respect du sabbat, la base du culte divin; mais il s'y joignait beaucoup d'autres cérémonies, ainsi que la lecture, publique et privée, des Livres saints.

Le souverain-pontificat, exclusivement héréditaire dans l'Église patriarcale, devint, sous la loi mosaïque, à la fois héréditaire et électif: le Souverain-Pontife était élu à époque fixe, pour un temps peu long, et toujours dans les rangs de la tribu de Lévi. Il était le Chef suprême de l'Église, et une parole de l'Évangile nous indique qu'en vertu de sa charge, il était assisté de l'Esprit de vérité et de lumière (1). Chacun était tenu en conscience de se soumettre à l'enseignement officiel de la synagogue, dépositaire infaillible de la Révélation.

Dans l'Église d'alors, tout figurait JÉSUS-CHRIST, tout annonçait, tout était plein de lui. C'était, comme dit saint Pierre (2), son Esprit, l'Esprit du Christ, qui inspi-

(1) Cum esset Pontifex anni illius, prophetavit. (Ev. Joan., XI, 21.)

(2) Spiritu Sancto inspirati, locuti sunt sancti Dei homines. (II) Petr., I, 21.)



rait les Prophètes, qui dictait les Livres sacrés, qui répandait dans les âmes la grâce de la foi et de l'espérance en Celui qui devait venir; en un mot, JÉSUS-CHRIST était la vie et le tout de l'ancienne Alliance, bien que cette Alliance ne fût encore qu'une préparation, et que ses sacrements ne renfermassent point, comme les nôtres, la grâce qu'ils figuraient.

Ainsi, depuis l'origine du monde jusqu'aux jours bénis de l'Incarnation, dans l'Église patriarcale comme dans l'Église mosaïque, nul n'a été sauvé qu'en JÉSUS-CHRIST, que par la foi et l'espérance en JÉSUS-CHRIST (1); en JÉSUS-CHRIST, « dans lequel les élus ont été trouvés (2), » et dans lequel ils demeurèrent éternellement. Durant leur pèlerinage, ils se désaltéraient aux sources du Sauveur, et buvaient, comme dit encore saint Paul, l'eau vivante qui jaillissait pour eux de la pierre mystique, laquelle n'était autre que le Christ (3).

A mesure que les temps du Christ-Sauveur approchaient, le démon redoublait de rage; il altérait de plus en plus les débris épars de la Révélation, qui s'étaient conservés dans les fausses religions; l'idolâtrie et le culte des démons se répandaient de plus en plus, et la corruption des esprits et des cœurs atteignait des pro-

(1) *Juxta fidem defuncti sunt omnes isti, non acceptis re-promissionibus, sed a longe eas aspicientes, et salutantes... Et hi omnes testimonio fidei probati, non acceperunt re-promissionem. (Ad Hebr., XI, 13 et 19.)*

(2) *Et hi omnes inventi sunt in Christo Jesu Domino nostro. (Miss. Rom : pro plur. martyr. Epist.)*

(3) *Omnes (patres nostri) eundem potum spiritalem biberunt : (bibebant autem de spiritali, consequente eos, petra : petra autem erat Christus). (I ad Cor., X, 4.)*

portions effrayantes. Lorsque la Vierge Immaculée donna JÉSUS-CHRIST au monde, le monde semblait perdu sans retour ; il était le véritable Lazare qui, mort depuis quatre jours, depuis quatre mille ans, se putréfiait dans les horreurs de la véritable mort.

Aussi, « *la Lumière véritable a-t-elle brillé au milieu des ténèbres, dit l'Évangile, et les ténèbres ne l'ont pas comprise. Le Christ est venu au milieu des siens, et les siens ne l'ont point reçu. A tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir de devenir les fils de DIEU (1).* »

**De la plénitude  
de la lumière et de la vie de JÉSUS-CHRIST  
dans l'Église Catholique-Romaine.**

Après avoir passé par l'enfance et l'adolescence, l'Église, c'est-à-dire l'humanité fidèle au vrai DIEU, entra dans son troisième et dernier âge, dans la plénitude de la Révélation chrétienne. De patriarcale et mosaïque, elle est devenue l'Église chrétienne, ou encore l'Église Catholique-Romaine.

Primitivement, elle s'est appelée patriarcale, parce que les Patriarches avaient été ses premiers chefs sur la terre ; elle s'était ensuite appelée mosaïque, parce que Moïse lui avait donné de la part de DIEU les lois et la constitution de son second âge ; en son troisième âge,

(1) Erat lux vera... Et lux in tenebris lucet, et tenebræ eam non comprehenderunt... In propria venit, et sui eum non receperunt. Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios DEI fieri. (Ev. Joan, I.)

elle s'appelle l'Église chrétienne, du nom même du Christ, du Verbe incarné, qui l'a fondée au Calvaire et au Cénacle. Elle s'appelle également l'Église Romaine, parce que c'est à Rome que, par l'ordre même de Notre-Seigneur, Saint-Pierre a fixé son siège et qu'à perpétuité les Évêques de Rome, successeurs de Pierre, sont les Chefs visibles et les Souverains-Pontifes de l'Église de JÉSUS-CHRIST.

Ce qui n'était qu'en préparation dans les deux âges précédents a été donné au monde en celui-ci. Le Désiré des nations, le Messie rédempteur, l'Envoyé du Père, le Chef et le Roi du peuple de DIEU, Celui qui depuis quarante siècles s'était manifesté tant de fois sous des formes mystérieuses et par le ministère des Anges, le Seigneur des Patriarches et des Prophètes, le Saint des Saints, JÉSUS-CHRIST apparut personnellement au milieu des hommes, plein de grâce et de vérité. Avec lui, nous fut donnée « la Femme » par excellence, la Vierge Immaculée sa Mère, elle aussi attendue par tous les fidèles de l'ancienne Loi.

A la place des figures, nous possédons la réalité. A la place des sacrifices purement symboliques des quarante siècles d'attente et qui n'avaient de valeur que par le sacrifice véritable qu'ils figuraient, nous avons le sacrifice même de JÉSUS-CHRIST, offert une fois pour toutes sur le Calvaire, et perpétué sur nos autels, où la divine Eucharistie le rend présent chaque jour et partout, jusqu'à la fin des siècles.

A la place d'un culte grossier, parce qu'il n'était que le symbole et la préparation du culte chrétien proprement dit, nous rendons au vrai DIEU, par JÉSUS-CHRIST

et en JÉSUS-CHRIST, un culte parfait, un culte divin en lui-même. Le culte catholique, en effet, est tout spirituel, bien que revêtu d'une enveloppe visible ; sous nos rites sacrés, nous atteignons JÉSUS-CHRIST, nous puisons en DIEU la vie de nos âmes, et nous lui rendons le seul culte qui soit digne de lui, nous l'adorons, nous le servons « en esprit et en vérité (1). »

Dans l'Église Catholique-Romaine, la foi comme la lumière du soleil au milieu du jour, est pleine et entière ; la Révélation est complète, et si les trésors de la vérité catholique ne se déroulent que successivement devant les yeux des générations chrétiennes, le dépôt sacré où les Souverains-Pontifes et les Conciles puisent leur enseignement est toujours le même depuis les Apôtres : rien ne saurait y être ajouté, comme rien ne peut en être retranché. En *définissant* plus explicitement les dogmes de la foi, l'Église ne les invente pas ; elle ne fait que les mettre en lumière, que les manifester plus clairement.

La morale catholique est comme la foi catholique : elle est non-seulement parfaite en sa sainteté, mais encore aussi explicite, aussi précise que possible. Selon les besoins des temps, l'Église, qui en est l'infailible gardienne, la détermine et en règle les lois.

A la place des sacrements incomplets et vides, purement figuratifs, de l'Église patriarcale et de l'Église mosaïque, nous possédons, avec la pénitence des dons du Saint-Esprit, les sept sacrements de JÉSUS-CHRIST, qui,

(1) Sed venii hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate. (Ev. Joan., IV, 23.)

nous unissant à notre divin Sauveur, nous rendent participants des mérites infinis de sa Rédemption, nous communiquent sa grâce, sa vie divine et son Esprit. Par les sacrements, JÉSUS-CHRIST se fait lui-même le soutien et la vie de nos âmes, dans tout le cours de notre pèlerinage ; et, après nous avoir ainsi pleinement vivifiés sur la terre, il nous reçoit et nous béatifie plus pleinement encore dans l'éternité.

Dans l'Église Catholique-Romaine, la grâce divine surabonde ; la lumière nous y est donnée par torrents ; la miséricorde et le pardon coulent comme de larges fleuves dont les eaux enlèvent toutes les souillures du péché, les enlèvent facilement, les enlèvent partout et toujours. La sainteté y atteint, ou du moins y peut atteindre les sommets de la perfection : l'Évangile même, c'est-à-dire la vie, les exemples, les paroles de notre DIEU sont la règle à la fois inimitable et très-imitable sur laquelle tous les enfants de l'Église doivent se modeler. Le salut est relativement facile aux fidèles catholiques ; la vérité, la pureté, la paix, la joie, l'amour divin lui sont départis, avec une plénitude que n'ont point connu les justes des anciens temps.

Et ainsi, à tout enfant de l'Église peut être répétée la parole du Sauveur : « *Bienheureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! Je vous le dis en vérité, beaucoup de Prophètes et de rois ont voulu voir ce que vous voyez et ne l'ont point vu ; entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu* (1). »

(1) *Beati oculi qui vident quæ vos videtis. Dico enim vobis, quod multi prophetæ et reges voluerunt videre quæ vos videtis, et non viderunt ; et audire quæ auditis, et non audierunt.* (Ev. Luc., X, 23. 24.)

Telles sont, en quelques mots, les richesses inappréciables de l'Église de JÉSUS-CHRIST, de cette bonne et sainte Église Catholique, Apostolique, Romaine, qui est ici bas l'unique Épouse du Fils de DIEU, et qui, fécondée par sa grâce, remplie de l'Esprit-Saint, lui enfante ses fidèles et ses élus.

Quel bonheur pour nous d'être catholiques ! C'est une grâce dont nous ne remercions pas assez le bon DIEU.

**Que JÉSUS-CHRIST  
est, dans la personne du Pape,  
le Chef, le Pasteur et le Docteur  
de l'Église Catholique-Romaine.**

Le Fils de DIEU fait homme voulut donner lui-même à son Église bien-aimée la constitution, la forme qu'elle devait revêtir en son troisième âge et qui, étant divine, ne saurait être modifiée par aucune puissance humaine.

Cette forme, c'est la monarchie parfaite. Le divin Roi de l'Église, JÉSUS, perfectionna pour toujours l'œuvre ébauchée dans l'Église patriarcale et dans l'Église mosaïque. Il se choisit un Vicaire, un autre lui-même, et il l'établit Roi et Père spirituel des chrétiens, Monarque suprême du monde catholique. Il lui donna la charge de paître, en son nom et jusqu'à son retour, le troupeau universel de ses brebis et de ses agneaux. Il fit de lui le dépositaire de son autorité, de sa toute-puissance spirituelle ; il lui conféra le don surnaturel et divin de l'infailibilité dans l'enseignement officiel de l'Église ; il le préposa au gouvernement de toute sa maison, à la garde

des mœurs, et il voulut que toute créature demeurât soumise à l'autorité du Pontife Romain, sous peine de damnation éternelle.

Au-dessous de son Vicaire, au-dessous du Souverain-Pontife de son Église, JÉSUS-CHRIST établit l'Ordre des Évêques, destiné à partager la sollicitude suprême du Pape, et à gouverner, sous sa houlette pastorale, les Églises particulières. Aux Évêques il adjoignit les prêtres et les diacres ; et après avoir réglé avec saint Pierre et les Apôtres les points essentiels du culte divin, de la dispensation des sacrements et des choses saintes, il remonta corporellement au ciel, en présence de plus de cinq cents disciples, le jour de l'Ascension.

Dix jours après, suivant sa promesse, il envoya l'Esprit-Saint à Pierre et aux Apôtres réunis au Cénacle, autour de la Reine-Mère de l'Église, avec plus de cent disciples, prémices du sacerdoce catholique et du peuple chrétien.

Dès lors, la Loi nouvelle était promulguée à la face du ciel et de la terre ; et Pierre, le premier Vicaire de JÉSUS-CHRIST, le premier Souverain-Pontife de l'Église renouvelée, sortit du Cénacle pour prêcher la loi et le salut, comme l'avait fait autrefois Moïse en descendant du Sinaï. Les Apôtres, soumis à JÉSUS-CHRIST dans la personne de Pierre, se répandirent dans le monde entier, prêchant la foi, fondant des Églises, consacrant des Évêques, des prêtres et des diacres, semant de toutes parts la parole de vérité, lavant les âmes dans le sang du Christ, couvrant la terre du mystique froment de l'Eucharistie.

C'est JÉSUS-CHRIST qui faisait tout cela en ses serviteurs. C'est lui qui, en la personne de Pierre, alla pren-

dre possession de Rome, pour détruire l'œuvre de Satan au lieu même le plus élevé de son empire, et pour établir sur les ruines de la domination de l'enfer le trône pacifique du royaume de la vérité, de la sainteté, de l'humilité, de la douceur et de la charité.

Par les successeurs de saint Pierre, le Fils de DIEU continue depuis dix-neuf siècles l'apostolat du salut et de la seule civilisation véritable. Présent par son autorité et voilé en la personne de son Vicaire, comme sous une sorte de sacrement, il enseigne infailliblement le genre humain; il paît et dirige dans la voie de DIEU les Évêques, les prêtres, les fidèles; il décide souverainement et en dernier ressort, de sorte que obéir au Pape, c'est obéir à JÉSUS-CHRIST; désobéir au Pape, se séparer du Pape, c'est se séparer de JÉSUS-CHRIST, c'est désobéir à JÉSUS-CHRIST.

La puissance du Vicaire de JÉSUS-CHRIST n'est limitée ici-bas par aucune puissance; elle ne dépend que de JÉSUS-CHRIST seul, qui, du haut de sa gloire, la retient immuable dans la vérité, et domine, par l'assistance de son Esprit, les défaillances de l'infirmité humaine.

Et il en sera ainsi jusqu'au second'avènement du Fils de DIEU. Alors la gloire du serviteur disparaîtra devant la gloire du Maître; alors le Souverain-Pontife du ciel sera pour toute l'éternité le seul Chef de son Église ressuscitée et triomphante, et introduira dans les divins pâturages du Paradis l'immense troupeau de ses élus, depuis Adam et Ève pénitents et pardonnés jusqu'au dernier Pape, jusqu'au dernier Évêque catholique, jusqu'au dernier prêtre et au dernier chrétien demeurés fidèles au milieu des dernières épreuves.



**Comment, dans son Église,  
JÉSUS-CHRIST est tout en tous,  
et comment  
nous sommes ses membres vivants.**

« *Le Christ est tout en tous,* » dit saint Paul (1). C'est là le mystère combiné de la grâce et de l'Église.

Par l'Esprit-Saint qu'il répand en nous de la part de son Père (2), Notre-Seigneur, Chef céleste de l'Église, s'unit intimement tous les Évêques, tous les prêtres, tous les chrétiens, dont l'ensemble constitue ici-bas l'Église. L'union d'obéissance et de dépendance totales qui relie tous les membres de l'Église au Pape, leur Chef visible, est un seul et même mystère avec l'union spirituelle et sanctifiante que la grâce établit entre ces mêmes membres de JÉSUS-CHRIST, leur Chef invisible. La grâce, et par conséquent l'Esprit-Saint, qui opère personnellement en nous le mystère de la grâce, est ainsi comme l'âme de l'Église, comme son principe de vie, de force, de lumière, de sainteté.

Par l'Esprit-Saint, ce divin Chef communique d'abord au premier de tous ses membres, qui est son Vicaire, les dons que nous disions tout à l'heure. Le Pape n'est ce qu'il est qu'en JÉSUS-CHRIST, avec JÉSUS-CHRIST et par la grâce de JÉSUS-CHRIST. Et par conséquent, c'est JÉSUS-

(1) *Omnia et in omnibus Christus.* (Ad Col., III, 11.)

(2) *Paracletus, quem ego mitam vobis a Patre.* (Ev. Joan., XV, 26.)

CHRIST, et lui seul, qui est, dans le Pape et par le Pape, Chef de l'Église, Docteur infallible, souverain Hiérarchique, Grand-Prêtre, Pasteur suprême et universel. Il est tout dans le Pape, et c'est lui que nous révérons et aimons dans le Pape (1).

Il est également tout dans les Évêques : Il est en eux « l'Évêque de nos âmes (2), » comme parle l'Écriture ; et de même que notre foi remonte jusqu'à JÉSUS-CHRIST dans les devoirs qu'elle rend au Souverain-Pontife ; de même encore, vis-à-vis de nos Évêques, elle nous élève au-dessus des vues naturelles, nous montrant JÉSUS-CHRIST en leur personne, et l'autorité de JÉSUS-CHRIST en leur autorité. Seulement, dans les Évêques, cette participation à l'autorité du Fils de DIEU n'étant pas totale, souveraine et illimitée comme elle l'est dans le Pape, notre obéissance à nos Évêques est toujours et nécessairement dominée par l'obéissance supérieure due au Pape.

Il faut en dire autant des prêtres. Notre-Seigneur se les associe par le sacrement de l'Ordre, et leur communique son divin sacerdoce. Il est Prêtre en eux : en eux et par eux, il offre son sacrifice, il enseigne les fidèles, catéchise, éclaire, dirige ; leur parole officielle devient sa parole ; leur bénédiction, c'est sa bénédiction. En eux et par eux, il sauve, il convertit les âmes, il pardonne les péchés, il exhorte, il sanctifie. Comme le Pape, comme l'Évêque, le prêtre n'est ce qu'il est qu'en JÉSUS-CHRIST, qu'avec JÉSUS-CHRIST et par JÉSUS-CHRIST. Là encore

(1) *Christus caput, secundum quod Deus et homo, diffundit Spiritum in membra Ecclesiae sibi unita.* (S. Bonav., Hexam., serm. I, 2.)

(2) *Episcopus animarum vestrarum.* (I Petr., II, 25.)

notre foi doit voir JÉSUS-CHRIST dans ses prêtres, malgré l'infirmité humaine, qui les suit dans le sacerdoce et dont personne ne peut pleinement se dépouiller ici-bas. — Cette vue de foi est d'une haute importance dans la pratique quotidienne de la vie.

Enfin, JÉSUS-CHRIST est tout dans le chrétien, qu'il s'unit intérieurement par sa grâce et à qui il communique ses vertus divines, ses sentiments, ses très-pures tendances. *Chrétien* veut dire « qui est au Christ, qui fait partie du Christ (1). » Et en effet, le même Esprit-Saint qui unit l'humanité du Fils de DIEU à sa personne divine, nous unit tous spirituellement et intérieurement à cet adorable Chef, dont nous devenons ainsi dès ce monde les membres vivants. Chacun de nos membres vit de la vie que lui communique la tête : de même chaque fidèle, depuis le Pape jusqu'au plus humble chrétien, vit naturellement de la vie qu'il tient de JÉSUS-CHRIST. « *Je suis le cep de vigne, nous dit le Sauveur, et vous, vous êtes les rameaux. Demeurez en moi, et moi en vous (2).* » Unis au cep, les rameaux vivent de sa vie, reçoivent sa sève, qui leur fait produire des feuilles, des fleurs et des fruits. La sève de JÉSUS-CHRIST, répandue dans les membres de l'Église, c'est l'Esprit-Saint, l'Esprit de grâce et de sainteté, « l'Esprit du Christ (3), » « l'Esprit de JÉSUS (4). » qui fait produire à chacun, suivant son

(1) Vos autem Christi. (I ad Cor., III, 23; ad Gal., III, 29.)

(2) Ego sum vitis; vos palmites. Manete in me, et ego in vobis. (Ev. Joan., XV, 5, 4.)

(3) Si quis Spiritum Christi non habet, hic non est ejus. (Ad Rom., VIII, 9.)

(4) Et non permisit Spiritus Jesu. (Act., XVI, 7.)

genre, suivant sa vocation, des fruits de salut. Tel est le beau mystère de la vie de JÉSUS-CHRIST en son Église et en chacun de ses membres.

L'Église est ainsi très-réellement « le corps de JÉSUS-CHRIST (1), » selon la parole de saint Paul. Elle est son corps *mystique*, c'est-à-dire surnaturel et tout entier dans le mystère. Ce mystère n'est pas autre chose que celui de la grâce et de l'Église. Il s'opère tout entier, comme nous l'avons dit, dans l'Esprit-Saint, qui est l'Esprit de JÉSUS-CHRIST, répandu par JÉSUS, au nom de son Père, dans l'Église et dans chacun des membres de l'Église (2).

Et notre grâce, à tous et à chacun, n'est qu'une dérivation de la plénitude de grâce accordée à l'Homme-Dieu, au Chef adorable de l'Église; elle n'est, dans les membres, qu'une participation à la grâce personnelle du Chef, dont l'humanité sainte est comme un réservoir universel où nous pouvons tous aller puiser le salut (3). C'est JÉSUS lui-même qui, vivant en nous par sa grâce, demeurant et opérant en nous, répand en nos âmes et la lumière de la foi, et les sentiments de la piété, et la

(1) Pro corpore ejus, quod est Ecclesia. (Ad Col., I, 24.)

(2) Sicut enim corpus unum est, et membra habet multa, omnia autem membra corporis cum sint multa, unum tamen corpus sunt : ita et Christus. Etenim in uno Spiritu omnes nos in unum corpus autem baptizati sumus... Divisiones vero gratiarum sunt, idem Spiritus... Vos autem estis corpus Christi, et membra de membro. (I ad Cor., XII, 12, 13, 4, 27.)

(3) Gratia in nos derivatur a Christo... per solam personalem actionem ipsius Christi. (S. Thom., Sum. Theol., III, q. VIII, 5 ad 1<sup>m</sup>.) Gratia confertur animæ Christi, sicut cuidam universali principio gratificationis in humana natura. (Ibid., VII, 11, c.)

fécondité des œuvres saintes et tous les dons, toutes les nuances merveilleuses de la grâce (1).

Le Pape, les Évêques, les prêtres et les chrétiens manifestent JÉSUS-CHRIST sur la terre, comme le corps manifeste l'âme qui l'anime et dont il est l'organe visible. Ainsi l'Église : elle exprime JÉSUS-CHRIST au dehors ; par elle, avec elle, en elle, il vit, il parle, il agit, il combat sur la terre, à travers les siècles et au milieu de l'humanité déchue à qui il l'envoie.

L'amour de JÉSUS-CHRIST et l'amour de l'Église sont donc au fond un seul et même amour. On ne saurait aimer l'Église sans aimer JÉSUS-CHRIST, qui est son tout et sa vie ; et ce serait se faire une étrange illusion que de s'imaginer, comme certains protestants pieux, qu'on peut aimer JÉSUS-CHRIST, et se dispenser d'aimer son Église. Inséparablement unis, JÉSUS-CHRIST et l'Église ne font qu'un : que l'homme ne sépare point ce que DIEU a uni (2).

(1) Ego sum in vobis, manendo interius, et operando, et inhabitando interius per gratiam. (Id. in Joan., XIV.) A Christo derivatur omnis sensus devotionis, et omnis modus sanctæ operationis, et fluunt ab eo omnia charismata gratiarum. Christus, habens cathedram in cœlo, docet interius in animo. Nec aliquo modo aliqua veritas sciri potest, nisi per insplendentiam æternæ veritatis. (S. Bonav., Hexam., serm. I, 2 )

(2) Quod Deus conjunxit, homo non separet. (Ev. Matth., XIX, 6.)

**Que JÉSUS-CHRIST  
est réellement et corporellement présent  
au sein de son Église  
par l'adorable Eucharistie.**

Notre-Seigneur, qui est la vie de son Église, est présent par elle au milieu des hommes; il est présent dans son Vicaire, dans ses Évêques, dans ses prêtres et même dans ses fidèles; mais cette divine présence est toute spirituelle, toute céleste et intérieure; elle est toute dans la grâce et dans l'Esprit-Saint; et elle ne fait point que JÉSUS-CHRIST soit présent au milieu de nous sur la terre, comme un père au milieu de ses enfants, comme un roi au milieu de ses sujets bien-aimés. Pour demeurer ainsi au milieu de nous, son adorable amour a inventé l'Eucharistie.

L'Eucharistie est la continuation, à travers les siècles, de l'Incarnation du Fils de DIEU. Par l'Eucharistie, JÉSUS-CHRIST couvre, pour ainsi parler, et enveloppe, comme d'un réseau divin, la terre entière; et il relie ses deux avénements, dont l'ensemble constitue la substance de son mystère universel.

Dans le Saint-Sacrement, JÉSUS-CHRIST est simultanément au ciel et sur la terre: au ciel, qui est son royaume et où ses Anges le contemplent et l'adorent sans voile; sur la terre, au moyen des espèces sacramentelles, qui le fixent dans nos tabernacles et où ses fidèles le contemplent et l'adorent sous les voiles eucharistiques. Nous voyons bien, en effet, les espèces, le sacrement; mais

nous ne voyons pas JÉSUS-CHRIST : c'est au ciel seulement que nous le verrons face à face, en récompense de la foi qui nous l'aura fait adorer ici-bas sous les voiles sacramentels.

Si le Pape, Vicaire de JÉSUS, est le Chef, la tête visible de l'Église, le Saint-Sacrement, c'est-à-dire JÉSUS en personne, en est le cœur (1). Dans le corps, la tête conduit, dirige, gouverne, voit, entend, parle pour tous les membres ; c'est précisément la fonction du Pape dans l'Église : le cœur, caché au dedans, vivifie, réchauffe et féconde tous les membres et la tête elle-même, au moyen du sang qu'il leur envoie incessamment ; et c'est la fonction de JÉSUS eucharistique, qui, des profondeurs célestes du Tabernacle, envoie incessamment à tous ses membres le sang de la grâce, le sang divin de l'amour, qui n'est autre que l'Esprit-Saint.

Il y a ainsi un rapport intime entre le mystère de l'Église et le mystère du Saint-Sacrement, entre la grâce et l'Eucharistie. La grâce, c'est l'union, et par conséquent la vie : l'Eucharistie, c'est la communion, c'est-dire l'alimentation et l'accroissement de la vie. Quelle belle harmonie ! et comme tout cela est digne de DIEU !

Dans l'Eucharistie, JÉSUS-CHRIST est à la fois le centre vivant du culte public de l'Église, et le Pain vivant qui garde les âmes pour la vie éternelle. Comme centre du culte catholique, il brille entre les mains du prêtre, sur l'autel, que l'on pourrait appeler le ciel de la terre ; là, il s'offre et il est offert en sacrifice : sacrifice divin, ineffable, d'adoration, d'action de grâces, de louanges, de

(1) *Christus medium est ut cor.* (S. Bonav., Hexam., Serm. I.)

supplications, de propitiation, de salut éternel. L'autel, ou pour mieux dire, JÉSUS-CHRIST sur l'autel, est l'âme du culte que l'Église rend à DIEU ; c'est là qu'elle prie, qu'elle se console, qu'elle pleure, qu'elle soupire après l'éternité.

C'est là aussi qu'elle se fortifie en recevant « le Pain vivant descendu du ciel (1). » Elle a besoin de tant de forces au milieu des combats de chaque jour ! Aussi désirerait-elle que tous ses enfants se missent en état de recevoir chaque jour leur Sauveur JÉSUS-CHRIST. Elle ordonne expressément à ses Évêques et à ses prêtres d'exciter le plus possible les fidèles à cette communion habituelle, à cette sanctification quotidienne qui leur est présentée dans l'Eucharistie. La pureté de la foi, par l'obéissance au Pape ; la pureté du cœur et de la vie par la fidélité à la communion : voilà, résumée en deux mots, toute la sanctification de l'Église : de là jaillissent comme de leur source toutes les vertus chrétiennes, et en particulier la foi vive : de là tous les dévouements du zèle et de la charité, toutes les merveilles de l'héroïsme des Saints ; de là les vocations sacrées et fécondes ; de là l'épanouissement de la gloire de DIEU sur la terre et de la sanctification des créatures.

(1) Ego sum Panis vivus qui de cœlo descendi. (Ev. Joan. VI, 51.)



**Comment JÉSUS-CHRIST  
souffre et combat dans son Église,  
à travers les siècles.**

Notre-Seigneur est le Chef de l'Église militante, non moins que de l'Église triomphante. Il combat donc ici-bas avec l'Église, et l'Église combat avec lui et pour lui.

Dans la grande lutte du Christ contre Satan, l'Église est aussi inséparable de son Chef qu'à la guerre un corps d'armée est inséparable de son général. Les combats de JÉSUS-CHRIST, ce sont les combats de l'Église ; et les combats de l'Église, ce sont les combats de JÉSUS-CHRIST. L'illusion de ceux qui voudraient séparer la cause de JÉSUS-CHRIST de la cause du Pape et de l'Église serait aussi grossière que l'illusion des Pharisiens, qui jadis voulaient séparer la cause de DIEU de la cause de JÉSUS-CHRIST. « *Quiconque me méprise méprise Celui-là qui m'a envoyé (1),* » leur disait le divin Sauveur. Et en parlant des futurs contempteurs de l'Église, il ajoutait : « *Celui qui vous écoute m'écoute ; et celui qui vous méprise me méprise. Si quelqu'un n'écoute point l'Église, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain (2).* »

C'est Satan, instigateur du péché et père des pé-

(1) Qui me spernit spernit eum qui me misit. (Ev. Luc., X, 16.)

(2) Qui vos audit me audit ; et qui vos spernit me spernit. (Ibid.) Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus. (Ev. Matth., XVIII, 17.)

cheurs (1), qui a introduit la lutte sur la terre. Le Fils de DIEU, vivant dès l'origine dans son Église, a dû défendre les droits de son Père et ses propres droits contre l'injuste agresseur qui osait les usurper. C'est donc par suite du péché, c'est par la faute de Satan d'abord, puis de l'homme pécheur son complice, que l'Église est devenue militante et qu'elle le sera jusqu'à la consommation des siècles. Le monde, c'est-à-dire la société des pécheurs, lutte sous mille formes contre l'Église, qui est la société de JÉSUS-CHRIST, l'armée des fidèles de JÉSUS-CHRIST. Tantôt ce sont des combats de doctrine, où « le Père du mensonge, » et « le docteur des hérétiques (2) » attaque la foi, qui est la lumière et la base de l'Église; tantôt ce sont des violences brutales, des persécutions sanglantes, des massacres, des dévastations; tantôt c'est la guerre savante et hypocrite des faux frères, des faux amis: ils ne parlent que de modération et de liberté; ils font patte de velours, et tâchent de séduire par l'astuce les Papes, les Évêques, les princes chrétiens, le clergé et les fidèles; tantôt enfin, c'est au nom de la politique, au nom de la loi et de la raison d'État qu'ils veulent renverser la citadelle de la vérité et de la justice. Satan n'est pas seulement « un lion rugissant (3), » comme dit saint Pierre; il est aussi, quand il le veut, le « serpent qui trompe la pauvre humanité, l'antique serpent qui séduit les peuples (4) ». Son but unique est de prendre la place de

(1) Vos ex patre diabolo estis. (Ev. Joan., VIII, 44.)

(2) Pater mendacii, doctor hæreticorum. (Rit. Rom.)

(3) Diabolus, sicut leo rugiens. (I Petr., V. 8.)

(4) Serpens decepit me. (Genes., III, 15.) Serpens antiquus, qui vocatur diabolus, et Satanus, qui seducit universum orbem. (Apoc., XII, 9.)

JÉSUS-CHRIST, de s'élever au-dessus des astres de DIEU, c'est-à-dire des Anges et des Bienheureux; de s'asseoir sur le trône du Très-Haut, et de devenir semblable à lui (1).

Il déteste l'Église, comme l'usurpateur d'un royaume déteste la reine non moins que le roi. Les brigands de 93 n'ont pas seulement décapité le roi de France; ils auraient cru n'avoir accompli qu'à moitié leur tâche sacrilège, s'ils n'avaient fait également tomber la tête de la reine.

Cette haine est irréconciliable; elle tient à l'essence même de l'Église, qui est « le corps de JÉSUS-CHRIST (2), » la manifestation vivante et active de JÉSUS-CHRIST (3). Satan et le monde haïssent l'Église, comme le mensonge hait la vérité, comme le vol et les voleurs haïssent la justice, comme le mal hait et repousse le bien.

L'histoire du monde n'est pas autre chose que l'étude et le récit de la lutte gigantesque, universelle, multiforme, incessante de l'Église et du monde, de JÉSUS-CHRIST-vivant dans l'Église et de Satan vivant dans le monde. Dans cette lutte, le rôle de Satan et du monde est toujours, est partout, est nécessairement le rôle odieux du voleur qui ne combat que pour prendre le bien d'autrui ou pour le retenir : au contraire, le rôle de la sainte Église, et par conséquent le rôle de JÉSUS-

(1) Qui dicbas in corde tuo : In cœlum conscendam, super astra DEI exaltabo solium meum, sedebo in monte Testamenti... Similis ero Altissimo. (Isaï., XIV, 13, 14.)

(2) Pro corpore ejus, quod est Ecclesia. (Ad Col., I, 24.)

(3) Vita JESU manifestetur in corporibus nostris... in carne nostra mortali. (II ad Cor., IV, 10, 11.)

CHRIST, est celui du légitime propriétaire qui réclame ce qui est à lui, qui attaque le voleur, qui lui dispute ce qu'il a volé. C'est à ce point de vue suprême qu'il faut se mettre, si l'on veut comprendre le premier mot de la grande et magnifique science de l'histoire. Comme la terre, l'histoire n'a qu'un soleil, qui seul l'éclaire et en fait discerner et l'ensemble et les détails. JÉSUS-CHRIST, et JÉSUS-CHRIST seul, vivant et agissant dans son Église depuis le commencement jusqu'à la fin des siècles : voilà le Soleil (1) qui répand sur l'histoire la lumière de la vérité et de la justice. JÉSUS-CHRIST, le Mystère universel de JÉSUS-CHRIST, est la clef de la science de l'histoire, comme de toutes les autres sciences ; car c'est en lui, nous dit l'Esprit-Saint, que sont cachés tous les trésors de la science, non moins que de la sagesse (2). La première condition d'un historien sérieux, c'est donc d'avoir la foi catholique, et de tout juger à cette infaillible lumière : les hommes, les institutions, les gouvernements, les principes, les lois, les révolutions. Autrement « c'est un aveugle conduisant un aveugle ; tous deux tombent dans le fossé (3) ».

Prenons-y bien garde ; il y va de notre foi : depuis des siècles, l'enseignement de l'histoire est une vaste conspiration de l'hérésie, du Césarisme, de la licence, de la fausse politique et de la fausse science contre Jésus-

(1) *Christus medium est ut sol in medio annorum.* (S. Bonav. Hexam., Serm. I.)

(2) *In Christo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ Dei absconditi. Ergo Christus est medium omnium scientiarum.* (Ibid.)

(3) *Cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt.* (Ev. Matth., XV, 14.)

CHRIST et contre l'Église de JÉSUS-CHRIST. Là se puisent des préjugés sans nombre, pour ne pas dire plus, qui altèrent très-profondément la pureté et la vivacité de la foi. Il n'y a presque pas de livre d'histoire qui ne pèche par le fond même, parce qu'il n'y en a presque pas qui soit dicté par le zèle de la vérité, c'est-à-dire par le zèle de la cause de JÉSUS-CHRIST, de son Église et de son règne à travers les siècles. Dans notre France en particulier, l'enseignement de l'histoire, tel que le répand l'Université, est un danger fondamental, et d'autant plus grave que l'erreur y blasphème sous une forme plus magistrale, plus tranquille, et sous des apparences d'impartialité et de modération. C'est par là, qu'on le sache bien, que le venin révolutionnaire, c'est-à-dire antichrétien, s'infiltré dans toutes les intelligences et mine jusque dans leurs fondements les plus intimes la vie de la foi, ainsi que l'ordre social (1).

(1) Élevé moi-même à l'école de l'Université, j'ai été *plus de quinze ans* à me débarrasser des mille préjugés dont l'enseignement universitaire avait infecté mon esprit. J'étais prêtre depuis huit et dix ans, que je me ressentais encore parfois des calomnies dont on avait bercé ma jeunesse, au sujet de la Papauté et du rôle des Papes dans l'histoire, au sujet des Ordres religieux et en particulier des Jésuites, au sujet de la piété, etc.

**De la Passion, de la résurrection  
et du triomphe final de JÉSUS-CHRIST  
en son Église.**

JÉSUS-CHRIST et l'Église forment un tout indivisible ; le sort de l'un, c'est le sort de l'autre ; et de même que là où est la tête, là également doit se trouver le corps, de même les mystères qui se sont accomplis en JÉSUS-CHRIST durant sa vie terrestre et mortelle doivent se parachever en son Église durant sa vie militante d'ici-bas. JÉSUS-CHRIST a eu sa Passion et son crucifiement : l'Église doit avoir, elle aussi, et sa Passion, et son crucifiement final. JÉSUS-CHRIST est ressuscité et a triomphé miraculeusement de la mort : l'Église ressuscitera, elle aussi, et triomphera de Satan et du monde, par le plus grand et le plus prodigieux de tous les miracles : celui de la résurrection instantanée de tous les élus, au moment même où Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, entr'ouvrant les cieux, en redescendra plein de gloire avec sa sainte Mère et tous ses Anges. Enfin, JÉSUS-CHRIST, Chef de l'Église, est monté corporellement au ciel le jour de l'Ascension : à son tour, l'Église ressuscitée et triomphante montera au ciel avec Jésus, pour jouir avec lui, dans le sein de DIEU, de la béatitude éternelle.

Nous ne connaissons d'une manière certaine « ni le jour ni l'heure (1) » où se passeront ces grandes choses.

(1) *Vigilate et orate, quia nescitis diem neque horam.* (Ev. Matth., XXV, 13.)

Ce que nous savons, d'une manière générale mais infaillible, parce que cela est révélé de Dieu, c'est que « la consommation viendra lorsque l'Évangile aura été prêché dans le monde entier, à la face de tous les peuples (1). » Ce que nous savons, c'est qu'avant ces suprêmes et épouvantables secousses qui constitueront la Passion de l'Église et le règne de l'Antechrist, il y aura, dit saint Paul, *l'apostasie* (2) », l'apostasie officielle des nations chrétiennes, l'apostasie générale ou quasi-générale de la foi de la sainte Église Romaine (3). Enfin, ce que nous savons, c'est qu'à cette redoutable époque le caractère général de la maladie des âmes sera « l'affaiblissement universel de la foi et le refroidissement de l'amour divin, par suite de la surabondance des iniquités (4). »

Les Apôtres ayant demandé un jour à Notre-Seigneur à quels signes les fidèles pourraient reconnaître l'approche des derniers temps, il leur répondit : d'abord qu'il y aurait de grandes séductions, et que beaucoup de faux docteurs, beaucoup de semeurs de fausses doctrines rempliraient le monde d'erreurs et en séduiraient un grand nombre (5) ; — puis, qu'il y aurait de grandes

1) Et prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe, in testimoniun omnibus gentibus : et tunc veniet consummatio. (Ibid., XXIV. 14.)

(2) Nisi venerit discessio primum. (II ad Thess., II, 3.)

(3) Defectio et rebellio illa insignis, plena et generalis qua scilicet pleræque et passim omnes gentes discedent et deficient tum a Romano Pontifice et Ecclesia, tum a fide et Christo. (Corn. a Lap., in loc. cit.)

(4) Filius hominis veniens, putas, inveniet fidem in terra? (Ev. Luc., XVIII, 8.) Et quoniam abundavit iniquitas, refrigescet charitas multorum. (Ev. Matth., XXIV, 12.)

(5) Tunc scandalizabuntur multi. Et multi, pseudoprophetæ surgent, et seducunt multos. (Ibid., 10, 11.)

guerres et qu'on n'entendrait parler que de combats ; que les peuples se jetteraient les uns sur les autres, et que les royaumes s'élèveraient contre les royaumes (1) ; — qu'il y aurait de tous côtés des fléaux extraordinaires, des maladies contagieuses, des pestes, des famines, et de grands tremblements de terre (2). « *Et tout cela,* » ajouta le Sauveur, *ce ne sera encore que le commencement des douleurs* (3). » Satan et tous les démons en seront la cause. Sachant qu'il ne leur reste plus que peu de temps, ils redoubleront de fureur contre la sainte Église ; ils feront un dernier effort pour l'anéantir, pour détruire la foi et toute l'œuvre de DIEU. La rage de leur chute ébranlera la nature (4), dont les éléments, comme nous l'avons dit, resteront jusqu'à la fin sous les influences malfaisantes des mauvais esprits.

Alors commencera la plus terrible persécution que l'Église ait jamais connue ; digne pendant des atroces souffrances que son divin Chef eut à souffrir en son corps très-sacré, à partir de la trahison de Judas. Dans l'Église aussi il y aura des trahisons scandaleuses, de lamentables et immenses défections ; devant l'astuce des persécuteurs et l'horreur des supplices, beaucoup tomberont, même des prêtres, même des Evêques ; « *les étoiles des cieux tomberont* », dit l'Évangile. Et les catho-

(1) *Audituri enim estis praelia et opiniones praeliorum... Consurget enim gens in gentem, et regnum in regnum. (Ibid., 6, 7.)*

(2) *Et erunt pestilentiae, et fames, et terrae motus per loca. (Ibid., 7.)*

(3) *Hæc autem initia sunt dolorum. (Ibid., 8.)*

(4) *Projectus est (Satanas) in terram, et angeli ejus cum illo missi sunt... Væ terræ, et mari, quia descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet. (Apoc., XII, 9, 12.)*



liques fidèles seront haïs de tous, à cause de cette fidélité même (1).

Alors celui que saint Paul appelle « l'homme du péché et le fils de perdition (2), » l'Antechrist commencera son règne satanique et dominera tout l'univers. Il sera investi de la puissance et de la malice de Satan (3). Il se fera passer pour le Christ, pour le Fils de DIEU; il se fera adorer comme DIEU, et sa religion, qui ne sera autre chose que le culte de Satan et des sens, s'élèvera sur les ruines de l'Église et sur les débris de toutes les fausses religions qui couvriront alors la terre (4).

L'Antechrist sera une sorte de César universel, qui étendra son empire sur tous les rois, sur tous les peuples de la terre; ce sera une infâme parodie du royaume universel de JÉSUS-CHRIST. Satan lui suscitera un grand-prêtre, parodie sacrilège du Pape; et ce grand-prêtre fera prêcher et adorer l'Antechrist par toute la terre. Par la vertu de Satan, il fera de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel en présence des hommes; et, au moyen de ces prestiges, il séduira l'univers. Il fera adorer, sous peine de mort, l'image de l'Antechrist; et cette image paraîtra vivre et parler; également sous peine de mort, il commandera que tous, sans exception, portent

(1) Multi venient in nomine meo, ... et multos seducent... Tu tradent vos in tribulationem, et occident vos : et eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum. (Ev. Matth., XXIV, 5, 9.)

(2) Homo peccati, filius perditionis. (II ad Thess., II, 3.)

(3) Et dedit illi draco virtutem suam et potestatem magnam. (Apoc. XIII. 2.)

(4) Adversatur et extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, ita ut in templo DEI sedeat ostendens se tanquam sit Deus. (II ad Thess. II, 4.)

au front ou sur la main droite le signe de la bête, c'est-à-dire le caractère de l'Antechrist. Quiconque ne portera point ce signe, ne pourra ni vendre ni acheter quoi que ce soit (1). Autour des images de l'Antechrist, les prestiges de Satan seront tels, que presque tout le monde les prendra pour de vrais miracles ; et les élus eux-mêmes auraient pu être séduits à la longue ; mais, à cause d'eux, le Seigneur abrégera ces jours (2).

« L'abomination de la désolation régnera dans le lieu saint (3) », pendant « trois ans et demi, pendant « quarante-deux mois (4) », correspondant aux quarante-deux heures qui se sont écoulées, comme nous l'avons dit déjà, depuis le commencement des ténèbres du crucifiement de Jésus, le Vendredi-Saint, jusqu'à l'heure de la résurrection, le dimanche de Pâques, au lever du soleil.

(1) Et vidi aliam Bestiam... Et potestatem prioris Bestiæ omnem faciebat in conspectu ejus : et fecit terram, et habitantes in ea, adorare Bestiam primam... Et fecit signa magna ut etiam ignem faceret de cœlo descendere in terram in conspectu hominum. Et seduxit habitantes in terra propter signa, quæ data sunt illi facere in conspectu Bestiæ, dicens habitantibus in terra, ut faciant imaginem Bestiæ... Et datum est illi ut daret spiritum imagini Bestiæ, et ut loquatur imago Bestiæ : et faciet ut quisque non adoraverint imaginem Bestiæ, occidantur. Et faciet omnes... habere characterem in dextera manu sua, aut in frontibus suis. Et ne quis possit emere, aut vendere, nisi qui habet characterem aut nomen Bestiæ. (Apoc. XIII, 11-17.)

(2) Dabunt signa magna et prodigia, ita ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi... Sed propter electos breviabuntur dies illi. (Ev. Matth., XXIV, 22, 24.)

(3) Cum videritis abominationem desolationis,... stantem in loco sancto. (Ibid., 15.)

(4) Et data est ei potestas facere menses quadraginta duos. (Apoc., XIII, 5.)

Quoique toujours visible et composée de ses éléments essentiels, l'Église sera pendant tout ce temps-là comme crucifiée, comme morte et ensevelie. Il sera donné à l'Antechrist de vaincre les serviteurs de DIEU, et de faire plier sous son joug tous les peuples, et toutes les nations de la terre ; et, sauf un petit nombre d'élus, tous les habitants de la terre l'adoreront, en même temps qu'ils adoreront Satan, auteur de sa puissance (1). Si jadis le féroce Dioclétien a pu croire un instant qu'il avait définitivement détruit le nom chrétien, que sera-ce en ces temps-là, dont ceux de Dioclétien et de Néron n'ont été qu'un pâle symbole ? L'Antechrist proclamera orgueilleusement la déchéance du christianisme, et Satan, maître du monde, se croira un instant vainqueur.

Mais en ces temps-là même, comme nous l'apprennent l'Écriture et la Tradition, s'élèveront contre l'Antechrist « les deux grands témoins (2) » de JÉSUS-CHRIST, réservés pour ces derniers jours, à savoir le Patriarche Hénoch et le Prophète Élie, qui ne sont point morts, comme l'enseigne expressément l'Écriture. Ils viendront prêcher les voies du Seigneur. Ils prêcheront JÉSUS-CHRIST et le règne de DIEU pendant douze cent soixante jours, c'est-à-dire pendant la durée presque entière du règne de l'Antechrist. La vertu de DIEU les protégera et les gardera. Ils auront le pouvoir de fermer le ciel et

(1) Et datum est illi (Bestiæ) bellum facere cum sanctis, et vincere eos. Et data est illi potestas in omnem tribum, et populum, et linguam, et gentem : et adoraverunt eam omnes qui inhabitant terram, quorum non sunt scripta nomina in Libro vitæ Agni... Et adoraverunt draconem, qui dedit potestatem Bestiæ; et adoraverunt Bestiam. (Ibid., 7, 8, 4.)

2) Et dabo duobus testibus meis. (Ibid., XI, 3.)

d'arrêter la pluie pendant tout le temps de leur mission. Ils auront le pouvoir de changer les eaux en sang et de frapper la terre de toutes sortes de plaies (1). Ils feront des miracles sans nombre, semblables à ceux de Moïse et d'Aaron (2), lorsque ceux-ci combattirent en Égypte l'impie Pharaon et préparèrent la délivrance du peuple de DIEU. Comme Moïse et Aaron, les deux témoins de JÉSUS-CHRIST ébranleront l'empire et le prestige du Maudit.

Celui-ci néanmoins parviendra à s'emparer d'eux, et ils subiront le martyre, « là où leur Seigneur a été crucifié (3), » c'est-à-dire à Jérusalem ; ou bien peut-être à Rome, où le dernier Pape aura été crucifié par l'Ante-christ, suivant une tradition immémoriale.

Après trois jours et demi, les deux grands précurseurs du Roi de gloire ressusciteront à la face de tout le peuple ; et ils monteront au ciel, sur une nuée, pendant qu'un terrible tremblement de terre jettera partout l'épouvante (4).

(1) *Et prophetabunt diebus mille ducentis sexaginta... Et si quis voluerit eis nocere, ignis exiet de ore eorum, et devorabit inimicos eorum : et si quis voluerit eos lædere, sic oportet eum occidi. Hi habent potestatem claudendi cœlum, ne pluat diebus prophetiæ ipsorum ; et potestatem habent super aquas convertendi eas in sanguinem, et percutere terram omni plaga quotiescumque voluerint.* (Ibid., 3, 4, 5, 6.)

(2) On peut en voir le récit prophétique en plusieurs passages de l'Apocalypse, laquelle comme chacun sait, est la grande prophétie des derniers temps de l'Église.

(3) *In plateis civitatis magnæ, ubi et Dominus eorum crucifixus est.* (Apoc., XI, 8.)

(4) *Et post dies tres, et dimidium, spiritus vitæ a Deo intravit in eos. Et steterunt super pedes suos, et timor magnus cecidit super*

Pour relever sa puissance, l'Antechrist, singeant la triomphale ascension du Fils de DIEU et des deux grands Prophètes, tentera, lui aussi, de monter au ciel, en présence de l'élite de ses adeptes. Et c'est alors que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, « semblable à la foudre qui de l'orient à l'occident déchire le ciel, apparaîtra tout à coup sur les nuées, dans toute la majesté de sa puissance (1), frappant de son souffle et l'Antechrist (2) et Satan et les pécheurs. Tout ceci est prédit en termes formels (3). Comme nous l'avons dit, l'Archange Michel, le Prince de la milice céleste, fera retentir toute la terre du cri de triomphe qui ressuscitera tous les élus (4). Ce sera le *Consummatum est* de l'Église militante, entrant pour toujours dans la joie du Seigneur.

Cette « voix de l'Archange » sera accompagnée d'une combustion universelle, qui purifiera et renouvellera toutes les créatures profanées par Satan, par le monde et par les pécheurs. La foi nous apprend, en effet, qu'au dernier jour, JÉSUS-CHRIST doit venir juger le monde par le feu (5). Ce feu vengeur et sanctificateur renouvellera la eos, qui viderunt eos... Et ascenderunt in cœlum in nube... Et in illa hora factus est terræ motus magnus. (Ibid., 11, 12, 13.)

(1) Sicut enim fulgur exit ab oriente, et parat usque in occidentem ; ita erit et adventus Filii hominis... Et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cœli cum virtute multa et majestate. (Ev. Matth., XXIV, 27, 30.)

(2) Et tunc reyclabitur illi iniquus, quem Dominus JESUS interficiet spiritu oris sui, et destruet illustratione adventus sui cum. (II ad Thess., II, 8.)

(3) Ipse Dominus in jussu, et in voce Archangeli, et in tuba Dei descendet de cœlo. (I ad Thess., IV, 15.)

(4) Et mittet Angelos suos cum tuba et voce magna ; et congregabunt electos ejus. (Ev. Matth., XXIV. 31.)

(5) Cum veneris judicare seculum per ignem. (Rit. Rom.)

face de la terre et fera « une nouvelle terre et de nouveaux ciëux (1) ». Comme au Sinai, comme au Cénacle, l'Esprit-Saint se manifestera ainsi par le feu, en ce jour redoutable entre tous.

Telle sera la fin terrible et glorieuse de l'Église militante ; telle sera, autant du moins que la lumière toujours un peu voilée des prophéties nous permet de l'entrevoir, telle sera la Passion de l'Église ; telle sera sa résurrection suivie de son triomphe. Corps mystique du Fils de DIEU, elle aura suivi son divin Chef jusqu'au Calvaire, jusqu'au sépulcre, et par cette fidélité elle aura mérité de partager sa gloire à tout jamais.

**Que JÉSUS-CHRIST,  
Maître et Seigneur du monde,  
terminera la série des siècles  
par le jugement universel.**

En son glorieux avènement, qui terminera les combats de l'Église, JÉSUS-CHRIST ressuscitera d'abord tous ses élus (2), ainsi que nous l'apprennent les Saintes-Écritures ; et cette terre qui n'a vu pour ainsi dire la très-sainte Église de DIEU qu'humiliée, combattue, baignée de larmes et trop souvent baignée de sang, la verra enfin glorieuse et resplendissante.

(1) *Emittes Spiritum tuum et renovabis faciem terræ. (Psal., CIII, 30.) Et vidi cælum novum et terram novam. (Apoc. XXI, 1.)*

(2) *Et mortui qui in Christo sunt resurgent primi. (I ad Thess., IV, 15.) Hæc est resurrectio prima. Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione prima ! (Apoc., XX, 5, 6.)*

« *Maintenant, comme dit saint Paul, toutes les créatures sont dans l'attente et aspirent au jour où la gloire des enfants de DIEU sera révélée; car elles subissent malgré elles le joug du mensonge. Alors elles seront délivrées de l'esclavage de la corruption, et participeront à la glorieuse liberté des enfants de DIEU (1).* »

Le second avènement commencé par l'expulsion de Satan, la destruction de l'Antechrist et de tous les siens et par la résurrection triomphale des élus, semble devoir être, d'après les Écritures, non pas seulement un moment, un acte, mais bien une époque, une époque de gloire et un règne tout spirituel du Fils de DIEU et de son Église sur la terre renouvelée; une époque correspondant aux quarante jours qui ont séparé la résurrection et l'Ascension du Seigneur (2). Ce qui est certain, c'est qu'il se terminera par la résurrection des réprouvés

(1) *Nam exspectatio creaturæ, revelationem filiorum DEI exspectat. Vanitati enim creatura subjecta est non volens... Quia et ipsa creatura liberabitur a servitute corruptionis, in libertatem gloriæ filiorum DEI. (Ad Rom., VIII, 19-21.)*

(2) Quoique orthodoxe et appuyé sur l'Écriture-Sainte et sur plusieurs saints Pères très-vénérables, ce sentiment a été gravement compromis par les grossières et absurdes erreurs des *millénaristes*. Depuis, on s'en est moins occupé et par conséquent il est moins traditionnel. Le docte Cornélius à Lapede en parle cependant, et y revient à plusieurs reprises dans ses célèbres commentaires sur l'Écriture. Peut-être, dans les desseins de la Providence, cette question est-elle plus spécialement réservée aux docteurs catholiques des derniers temps, comme le dogme de l'Immaculée-Conception, comme le mystère du Sacré-Cœur. On conçoit, en effet, que, dans sa miséricordieuse providence, Notre-Seigneur donne à son Église des lumières plus puissantes sur les grands mystères de l'Antechrist, du second avènement, et du jugement dernier, à mesure que ses fidèles approcheront de ces jours solennels et redoutables.

et par ces grandes et terribles assises que l'on appelle le jugement dernier.

Notre-Seigneur, qui, au chapitre vingt-quatrième de saint Matthieu a daigné nous apprendre avec tant de détails les signes précurseurs de son avènement et de la rédemption définitive de son Église, nous raconte avec des détails non moins frappants, au vingt-cinquième chapitre du même évangile, cette clôture solennelle des siècles, qu'il présidera en personne.

*« Lorsque le Fils de l'homme sera venu dans sa majesté, avec tous ses Anges, il siégera, nous dit-il, sur le trône de sa gloire ; et tous les peuples seront rassemblés devant lui. Il séparera les hommes les uns des autres ; comme le pasteur qui sépare les brebis des boucs. Et il placera les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche.*

*« Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : « Venez, les bénis de mon Père ; venez prendre possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde ! » Et à ceux qui seront à sa gauche, il dira : « Retirez-vous de moi, maudits, dans le feu éternel, qui a été préparé pour le démon et pour ses Anges ! » Et ils iront au supplice éternel, tandis que les justes entreront dans la vie éternelle (1). »*

(1) Cum autem venerit Filius hominis in majestate sua, et omnes Angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suæ : et congregabuntur ante eum omnes gentes, et separabit eos ab invicem, sicut pastor segregat oves ab hædis : et constituet oves quidem a dextris suis, hædos autem a sinistris. Tunc dicet Rex his qui a dextris ejus erunt : Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi... Tunc dicet et his qui a sinistris erunt : Discedite a me, maledicti, in ignem æternum, qui paratus est diabolo, et angelis ejus... Et ibunt hi in supplicium æternum : justi autem in vitam æternam. (Ev. Matth.. XXV. 31, et seq.)



« Alors il n'y aura plus de temps ; et la terre et les cieux disparaîtront de devant la face de l'Agneau ; et ils n'occuperont plus de lieu (1). » Ce sera le commencement de l'éternité proprement dite, qui, pour les élus et les saints Anges, sera « la possession parfaite et tout entière à la fois de la vie qui n'a point de fin (2) ; » et, pour les démons et les réprouvés, la perte absolue, parfaite, irréparable, tout entière à la fois, de la vie et du bonheur éternels.

Remarquons, je ne dis pas seulement l'autorité, mais la divinité de ces oracles de JÉSUS-CHRIST. Quel autre que DIEU seul a pu tenir un pareil langage ?

Il le dit lui-même, c'est comme Fils de MARIE, c'est comme homme et non pas seulement comme DIEU que JÉSUS-CHRIST jugera le monde. C'est « le Fils de l'homme » qui présidera le jugement universel, dans tout l'éclat de la divine majesté et environné de « tous ses Anges (3). » Les Anges sont à lui ; ce sont « ses Anges. » Bien plus, ce n'est pas seulement comme Fils de l'homme qu'il jugera ainsi le ciel et la terre, mais « parce qu'il est le Fils de l'homme (4). » Ce sont ses propres paroles dans l'Évangile.

La royauté universelle, la souveraine judicature, la

(1) Tempus non erit amplius... Et vidi thronum magnum candidum, et sedentem super eum, a cujus conspectu fugit terra, et cœlum, et locus non est inventus eis. (Apoc., X, 6; XX, 11.)

(2) Vitæ interminabilis tota simul perfecta que possessio.

(3) Filius enim hominis venturus est in gloria Patris sui cum Angelis suis. (Ev Matt., XVI. 27.)

(4) Et potestatem dedit ei iudicium facere, quia Filius hominis es (Ev. Joan., V, 27.)

toute-puissance sont dévolues à l'humanité de JÉSUS-CHRIST, inséparable de sa personne divine; et en JÉSUS-CHRIST, nous ne saurions trop le répéter, ce n'est pas seulement le DIEU qu'il faut adorer, aimer et servir, c'est aussi l'homme. C'est aux pieds de l'homme que la sagesse humaine doit s'anéantir, que l'orgueil humain doit se prosterner. Là, en effet, est le mystère de la foi, le mystère de l'amour. Qui ne croit en DIEU? Qui ne reconnaît DIEU pour DIEU? Mais « le Fils de l'homme, » mais le petit Enfant de Bethléem, mais l'humble et pauvre JÉSUS de l'Évangile, le monde n'en veut pas! Il le repousse; il ne veut point croire en lui.

Au jugement dernier, ils le verront, ce Fils de l'homme, plus resplendissant que le soleil, dans la gloire de son éternelle majesté. Mais ce sera trop tard : le temps du mérite et de la grâce sera passé; le jour de l'éternelle rétribution commencera, immuable, indivisible, sans changement possible, sans fin. En ce monde, nous pouvons changer, parce que nous avons du temps; de bons, nous pouvons devenir mauvais, et de mauvais devenir bons, parce que la nature même du temps, qui est successif, nous le permet; mais, dans l'éternité, il n'y aura plus de temps : la Révélation nous l'apprend; la durée de l'éternité est absolument une et indivisible, tout entière à la fois, *tota simul*; mais c'est surtout parce que les damnés ne pourront changer leur destinée par le repentir.

« La vie éternelle, » que JÉSUS-CHRIST annonce à ses fidèles, c'est donc l'état immuable de béatitude, où, tout entiers dans la lumière, dans la joie, dans le bonheur absolu, unis à Jésus glorifié, aussi intimement que dans

le corps vivant les membres sont unis à la tête, les élus et les Anges verront DIEU face à face et vivront avec JÉSUS en DIEU, de la vie même de DIEU, dans la béatitude de l'éternel amour.

Et « le supplice éternel » dont JÉSUS-CHRIST menace dans l'Évangile les réprouvés, c'est l'état immuable de malédiction, de désespoir et de souffrance, où tout entiers dans les ténèbres, dans le remords, dans le feu, dans le malheur absolu, séparés à tout jamais de DIEU, de son Christ et de son Église, les damnés et les démons, qui auront choisi librement et follement la mort du péché, au lieu de la vie de la grâce, seront plongés avec Satan dans les abîmes de l'enfer, pour y brûler éternellement, dans la haine et dans la rage d'un désespoir éternel.

Telle est la toute-puissance divine de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Aussi incommensurable que la main droite de sa miséricorde, qui sauve les bons, la main gauche de sa justice tient et châtie les méchants. Aucune créature ne lui échappe; il est le Maître; il est le Seigneur, le Seigneur dont on ne se moque pas impunément (1); il est le DIEU des vivants et des morts, le seul vrai DIEU vivant, avec le Saint-Esprit dans la gloire de DIEU le Père.

(1) Nolite errare : Deus non irridetur. (Ad. Gal., VI, 7.)

## CONCLUSION

Telle est le mystère de JÉSUS-CHRIST. Il remplit tout; il domine tout; il est la pierre angulaire de toutes les œuvres de DIEU au dehors. Il est le principe et la fin de toutes choses; il est le tout et la vie de l'Église, qui est elle-même la vie et comme l'âme du monde. Il est la lumière qui éclaire toute lumière; il est le dernier mot de la destinée humaine, le dernier mot de la vraie science, de la vraie sagesse, de la vraie politique. En un mot, il est « la Vie, » la Vie universelle, la Vie spirituelle et éternelle.

O JÉSUS, « mon Seigneur et mon DIEU (1)! » Je vous adore à travers les voiles de votre humanité, à travers les voiles de votre Eucharistie. Je vous adore vivant dans votre Église, en vos saints Anges, en vos fidèles, en tous vos membres. J'adore et j'aime de toutes les puissances de mon âme votre très-saint Mystère, à qui soit gloire et honneur, amour et bénédiction, dans le temps comme dans l'éternité.

Sainte-Anne d'Auray, 2 août 1873,  
en la fête de Notre-Dame des Anges.

(1) Dominus meus et DEUS meus! (Ev. Joan., XX, 28.)

LES  
SAINTS MYSTÈRES

---

Le *Traité des Saints Mystères* s'adresse plus particulièrement aux ecclésiastiques, aux Religieuses, et aux personnes plus habituées aux choses de DIEU. De précieux témoignages permettent d'affirmer qu'il sera grandement profitable à tous ceux qui le liront avec soin, surtout dans les Petits et Grands-Séminaires et dans les Communautés religieuses.

Six ou sept mille exemplaires en ont été écoulés en peu d'années. Il a été traduit en italien, en espagnol, en flamand et, si nos souvenirs ne nous trompent pas, en Allemand.



## AUX ÉLÈVES DU SANCTUAIRE

La Messe est le centre du culte de Dieu sur la terre, et comme le cœur de la vie sacerdotale. Un Prêtre qui dit bien la Messe est ordinairement un saint Prêtre ; et un Prêtre qui la célèbre négligemment, sans révérence et sans zèle, est, sinon une lumière éteinte, du moins une lumière misérable, sans éclat, sans ardeur, bien près de s'éteindre.

. Vous êtes au Séminaire, mes amis, uniquement pour devenir un jour de saints Prêtres, pour éclairer les peuples, les convertir et les embraser du feu divin de l'amour de Notre-Seigneur. Pour vous, plus encore que pour tous les autres fidèles, il est d'une immense importance de bien connaître les ineffables grandeurs du sacrifice de la Messe et de l'entourer d'un profond respect. La Messe que vous entendez chaque jour doit être, dès maintenant, pour vous ce que sera bientôt la Messe que vous célébrerez chaque jour. Elle doit être le cœur, le soleil de chacune de vos journées, le point central auquel tout se rapporte, autour duquel tout gravite dans la grande œuvre de la sanctification. Sachez-le, mes chers amis, vous direz un jour la Messe comme vous l'entendez maintenant : si vous l'entendez avec piété, avec une foi vive et une religion très-intime, plus tard, quand vous serez Prêtres, vous la célébrerez saintement ; si vous l'entendez mal, vous la célébrerez mal.

Or, l'un des moyens les plus efficaces pour nous faire bien entendre et bien célébrer la Messe, c'est, sans contredit, l'intelligence des rites que l'Église a institués pour la célébration des saints mystères. Le sens de ces cérémonies sacrées en est comme l'âme, comme la vie ; une fois pénétré et bien compris, il nous révèle partout le grand mystère de Jésus-Christ, qui résume en lui le ciel et la terre ; il empêche la routine ; il repousse le sans-gêne et la négligence ; il soutient merveilleusement la ferveur, la foi vive, la dévotion.

Bien que ce petit travail puisse servir à toutes les personnes

pieuses, je vous l'offre tout spécialement, et vous prie d'en agréer le très-afféctueux hommage. Puisse-t-il élever vos esprits, illuminer et attirer vos cœurs, vous faire vénérer davantage encore la très-sainte liturgie catholique et l'adorable mystère de l'Eucharistie, source principale, pour ne pas dire unique, de toute la piété chrétienne et sacerdotale.

11 avril 1869, cinquantième anniversaire de la première Messe  
de N. T. S. P. le Pape Pie IX.



# LES SAINTS MYSTÈRES

---

## PROLOGUE

Avant de pénétrer dans la contemplation et dans l'exposition du grand drame de la Messe, il est nécessaire de poser ici des réserves. Elles portent sur la nature même de ces explications.

Dans le trésor de l'Église, il n'existe pas, que je sache, une interprétation officielle et par conséquent absolument certaine des rites sacrés de la Messe. Quel est le sens vrai, direct de « ces mystiques bénédictions qui nous viennent de la discipline et de la tradition des Apôtres? » Quel est le vrai sens, ou quels sont les sens que les saints Apôtres ont voulu cacher sous ces rites? Ni les saints Pères, ni l'Église n'ont cru devoir nous le révéler. Il semble même, au dire de saint Denys l'Aréopagite et de Clément d'Alexandrie, que les rites mystérieux du

divin Sacrifice ont été institués pour exprimer et tout à la fois pour voiler des abîmes de grâces et de lumière, pour dérober les mystères de la Sagesse divine aux yeux des profanes, et pour les proposer, non à la claire vue, mais à la méditation et à la contemplation des chrétiens spirituels, lesquels, dit saint Paul, ont le sens du Christ et sont remplis de l'Esprit « qui pénètre tout, même les profondeurs de DIEU. » Ces profondeurs de DIEU sont toutes résumées dans le mystère universel du Christ, et le mystère du Christ est lui-même tout entier résumé, condensé dans cette action adorable que, pour cette raison, l'Église appelle par excellence *les saints mystères*.

Au moyen âge, et depuis, beaucoup d'explications ont été données sur ce sujet par de grands et saints hommes (1) ; mais ces interprétations, toutes belles qu'elles sont en elles-mêmes, diffèrent les unes des autres et expriment évidemment les vues particulières de la piété et du génie de chacun d'eux, bien plus qu'elles ne rapportent le sens propre et traditionnel, le sens apostolique et ecclésiastique, des antiques cérémonies du Saint-Sacrifice. Vraies subjectivement, ces interprétations le sont-elles objectivement et au même degré ? Nul ne saurait l'affirmer.

Celles que nous allons proposer ici à la piété du lecteur me paraissent réaliser plus directement, plus complètement l'idée dominante du sacrifice de la Messe, lequel est certainement le résumé du mystère universel

(1) Entre autres le Pape Innocent III, comme docteur privé ; saint Thomas, dans ses Opuscules ; Durand, Évêque de Mende, dans son *Rationale* ; Suarez ; le Cardinal Bona ; le saint abbé Olier.

de JÉSUS-CHRIST. Ce mystère adorable, centre de tous les autres, céleste et terrestre tout ensemble, embrasse tous les temps, depuis le premier moment de la création des Anges et des hommes, jusqu'à la consommation dernière, jusqu'à la bienheureuse éternité. Cette interprétation réalise pleinement, ce semble, la célèbre parole du psaume CX, appliqué par tous les interprètes à l'Eucharistie, sacrifice et sacrement : *Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus ; escam dedit timentibus se*. La Messe étant le *mémorial* des merveilles et mystères de Notre-Seigneur, le cérémonial qui l'accompagne doit répondre à cette pensée.

Or les interprétations que je résume ici me semblent ressortir tout naturellement des rites eux-mêmes et ne point avoir ce cachet d'invention, qui se rencontre souvent en pareille matière, et qui est plus propre à discréditer la sainte liturgie qu'à lui concilier le respect et l'admiration.

Elles ne sont point de foi ; mais elles sont selon la foi. Elles demeurent presque toutes dans le domaine de ce qu'on appelle les opinions, les sentiments libres ; on peut ne les point adopter, si, en contemplant nos saints mystères, on trouve des lumières qui satisfassent davantage et la piété et la raison et la science.

Celles-ci ont été puisées à diverses sources très-autorisées ; elles sont, en outre, le résultat de mes relations avec plusieurs doctes et pieux personnages, soit ici, soit à Rome. C'est donc le fruit de tout ce que j'ai pu, depuis vingt-cinq ans, entendre, recueillir et contempler sur ce beau sujet. J'ai tâché de le résumer en un petit opuscule, dont le principal mérite est, sans aucun doute,

d'être court et à la portée de toutes les intelligences et de toutes les bourses,

Un vénérable Supérieur de Séminaire m'assure que ces explications pourront être grandement utiles aux âmes pieuses et au (jeune) clergé. C'est dans cet espoir que j'ose les proposer ici, comme capables d'éclairer saintement l'esprit et de fortifier la piété.

Étudions-les humblement, non en docteurs qui savent, mais en écoliers qui cherchent

## I

### **Combien saintes et vénérables sont les cérémonies de la Messe.**

Plus une chose, plus une personne est grande, et plus il est naturel de l'entourer de respects et d'honneurs. Quand un Souverain honore de sa visite une ville où un château, on met tout en œuvre pour lui faire une réception digne de lui ; il n'y a rien de trop beau ; on n'épargne rien. On en ferait encore bien plus s'il s'agissait d'une visite du Pape. Faut-il s'étonner que les saints Apôtres et les premiers Pontifes de l'Église, en réglant le culte de DIEU, aient entouré de cérémonies très-augustes cette divine visite que le Roi du ciel daigne faire chaque jour à la terre, au moyen de la consécration eucharistique ?

Les unes, celles qui précèdent la consécration, sont comme la préparation du Prêtre et du fidèle à l'arrivée

du grand Roi Jésus ; quand apparaît ce Roi céleste, tout le monde se prosterne et adore en silence. Les autres cérémonies, celles qui suivent la consécration et terminent la Messe, préparent le Prêtre et les chrétiens à recevoir par la communion l'adorable Visiteur et à le remercier de son miséricordieux amour.

Le Concile de Trente nous déclare que, parmi les choses saintes, rien n'est vénérable, rien n'est sacré, comme ces bénédictions pleines de mystères, que les Apôtres eux-mêmes ont instituées et léguées à l'Église. « Notre sainte Mère l'Église, dit le Concile, a introduit, conformément à la discipline et à la tradition apostoliques, des cérémonies, telles que les bénédictions mystiques, les lumières, les encensements, les ornements, et beaucoup d'autres choses de ce genre, afin de rehausser par là la majesté d'un si grand sacrifice et afin d'exciter les esprits des fidèles, par ces signes sensibles de piété et de religion, à la contemplation des très-profonds mystères que recèle ce sacrifice (1). »

Ces cérémonies, ces bénédictions, qui enveloppent pour ainsi dire le mystère eucharistique, comme la nuée du Thabor enveloppait Jésus transfiguré, ne sont pas seulement vénérables par leur origine, elles le sont encore par les saintes choses qu'elles signifient : nous le verrons tout à l'heure, en les expliquant, d'une manière

(1) *Ceremonias adhibuit pia mater Ecclesia, ut mysticas benedictiones, lumina, thymiamata, vestes aliaque id genus multa ex apostolica disciplina et traditione, quo et majestas tanti sacrificii commendaretur, et mentes fidelium per hæc visibilia religionis et pietatis signa ad rerum altissimarum, quæ in hoc sacrificio latent, contemplationem excitarentur.* (Sess. XXII, c. v.)

bien abrégée et bien imparfaite sans doute, mais enfin en les expliquant quelque peu. Les cérémonies de la Messe ont pour objet de rappeler et de résumer, autour de la personne même de Jésus eucharistique, tout l'ensemble du magnifique et universel mystère de ce divin Sauveur ; l'unité de religion qui existe entre les Anges et les hommes, entre l'ancienne Alliance et la nouvelle, entre la grâce du premier avènement de JÉSUS-CHRIST et la gloire du second.

Aussi les Prêtres et tous ceux qui les assistent à l'autel doivent-ils les respecter infiniment, et les observer religieusement. Omettre ou négliger volontairement celles qui se rapportent plus directement à la consécration, serait certainement un péché mortel ; et toutes, même les plus minimes, obligent en conscience. Il est hors de doute que les rubriques de l'Ordinaire de la Messe, depuis le signe de croix du commencement jusqu'au *Deo gratias* de la fin, sont toutes *impératives* et non pas seulement directives.

Il faut les observer à la lettre, avec beaucoup de foi, de religion et d'amour, et faire tout ce qui est prescrit par l'Église, comme cela est prescrit, parce que cela est prescrit, sans en rien retrancher, sans y rien ajouter. Autrement, on risquerait de fausser le sens des choses saintes que ces cérémonies sont destinées à signifier.

Ce point est très-important, et la doctrine que nous rapportons est tout à fait certaine, (*quoi qu'on en puisse dire*). La Bulle de saint Pie V, qui est toujours en pleine vigueur, ainsi que le Saint-Siège l'a expressément déclaré naguère, décrète que, dans le missel romain, rien ne devra jamais être ou ajouté, ou supprimé, ou changé,

« sous peine de l'indignation apostolique. » Le Souverain-Pontife « ordonne à tous les Prêtres en général et à chacun en particulier, quel que soit leur rang dans l'Église, et cela en vertu de la sainte obéissance, de dire ou de chanter la Messe selon le rite, le mode et la règle que prescrit le missel. » Et le Pape Urbain VIII décréta également, par la Congrégation des Rites, « qu'en toutes choses, *in omnibus et per omnia*, on doit observer les rubriques du missel romain, nonobstant tout usage contraire, *qu'il déclare être un abus.* »

En outre, mainte fois, la Congrégation des Rites a répondu, au nom du Souverain-Pontife, à des questions relatives à certaines pratiques non indiquées par les rubriques : « *Serventur rubricæ.* » Cette réponse est significative ; elle nous renvoie purement et simplement à la lettre des rubriques. C'est dire : que l'on observe les rubriques ; qu'on ne fasse pas ce qu'elles ne disent point de faire ; qu'on fasse tout ce qu'elles disent de faire, ni plus, ni moins.

Un professeur de liturgie enseignait naguère en plein cours, dans un Grand-Séminaire fort considérable, que les rubriques devaient s'entendre en ce sens qu'il fallait faire *au moins* ce qu'elles prescrivent ; mais qu'on pouvait faire plus, « pour que ce soit plus beau. » A ce compte-là, on pourrait, on devrait faire durer *l'Élévation* un quart d'heure ou une demi-heure, « pour que ce soit plus majestueux. » En effet, ce n'est pas défendu par la rubrique ; elle n'en dit rien. Cette interprétation moderne est tout simplement l'introduction des principes de 89 dans la liturgie.

Cette fausse donnée liturgique a ouvert la porte aux

mille et une *inventions* qui défigurent chez nous la majestueuse simplicité de la liturgie romaine. « *Serventur rubricæ*; qu'on observe les rubriques! » Voilà la règle des règles, et elle oblige en *conscience* (1). »

Sainte Térèse, qui savait unir une admirable largeur d'esprit à toutes les délicatesses de l'obéissance, disait : « Je donnerais ma tête pour la plus petite cérémonie de l'Église. » Elle avait bien raison. Pensons, disons, faisons comme elle.

## II

### **Ce que représente l'autel où se célèbre la Messe.**

L'autel doit être de pierre. S'il était de bois ou de bronze, ou même d'argent ou d'or, il faudrait au moins que l'endroit où s'offre le Sacrifice fût de pierre; cette pierre se nomme pierre d'autel. L'autel (ou la pierre d'autel) (c'est la même chose, du moins en pratique) est consacré par l'Évêque, qui le marque de cinq croix, en

(1) L'autorité de la Congrégation des Rites, et en général, des *Sacrées Congrégations* Romaines, est l'autorité même du Souverain-Pontife, qui, par elles, gouverne et régit l'Église. Les Évêques eux-mêmes sont soumis aux décrets des Congrégations et ne peuvent ni s'en dispenser, ni en dispenser les autres : encore moins les Curés et les simples Prêtres. L'ignorance du droit canonique a pu seule introduire ces distinctions chimériques entre l'autorité du Pape et celle des *Sacrées Congrégations*. Les Congrégations sont à l'autorité du Pape, ce que, chez nous, les divers Ministères sont à l'autorité du chef de l'État, et plus encore.



l'honneur des cinq plaies que JÉSUS-CHRIST conserve éternellement en son corps glorifié; cette consécration se fait avec le Saint-Chrême, qui est la plus sacrée des huiles saintes, et après les onctions, l'Évêque brûle un grain d'encens très-pur dans chacune des croix qui sont creusées dans la pierre.

Ainsi consacré, l'autel, en effet, signifie Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, en dehors duquel le Père céleste n'a pour agréable aucun hommage religieux, aucune adoration, aucun sacrifice. JÉSUS-CHRIST est, comme nous le disons ailleurs (1), le centre et le fondement vivant de la seule vraie religion, laquelle a commencé avec les Anges et avec Adam, dès l'origine du monde, et ne finira pas même avec le monde, puisqu'elle durera dans le ciel, pendant toute l'éternité. Jésus est la pierre consacrée, la pierre angulaire qui supporte tout l'édifice de la religion des Anges et des hommes; et c'est pour cela qu'il est absolument défendu de célébrer la Messe en dehors d'un autel consacré, ou du moins d'une pierre d'autel consacrée.

L'autel signifie donc JÉSUS-CHRIST, fondement divin de la religion et du sacrifice. Chacun peut conclure de là quelle est la sainteté de nos autels, et pourquoi il est défendu non-seulement de les faire servir à aucun usage profane, mais même d'y rien poser d'étranger au culte divin. Il y a des Prêtres qui ne se gênent pas pour poser sur l'autel leurs lunettes, leur calotte, leur tabatière. J'ai vu des sacristains y poser tranquillement leur plumeau, leur balai, etc... Le saint abbé Olier, l'un des

(1) Voy. le petit opuscule populaire, intitulé : *la Messe*.

hommes qui ont entouré de plus de respect le Saint-Sacrifice et le Saint-Sacrement, était à cet égard d'une sévérité extraordinaire : un jeune clerc du Séminaire de Saint-Sulpice, dont M. Olier était le Supérieur, avait été choisi par lui pour lui servir la Messe, à cause de sa très-grande piété. Un jour, le pieux jeune homme posa par mégarde sa petite calotte sur le coin de l'autel. M. Olier l'en reprit sévèrement, comme d'un manque de respect envers l'adorable Eucharistie, et il le priva pendant huit jours de l'honneur de servir la Messe.

On ne saurait être trop délicat en ce qui concerne les témoignages de la foi et de l'adoration à l'égard des saints mystères et de tout ce qui a rapport au Saint-Sacrement.

### III

#### Des autels privilégiés.

Le Pape accorde parfois la grâce de l'*Indulgence plénière* pour les âmes du Purgatoire, aux Prêtres qui célèbrent la Messe sur certains autels. Ce *privilège* si précieux a fait donner à ces autels le nom d'*autels privilégiés*. Quelquefois un autel est privilégié une seule fois par semaine ; d'autres fois le privilège de l'Indulgence s'étend à deux, trois, quatre jours par semaine ; plus rarement il est quotidien. Cela dépend uniquement de la concession pontificale. L'Indulgence des autels privilégiés est exclusivement réservée aux âmes du Purgatoire.

A moins que le contraire ne soit spécifié dans la concession, on ne peut gagner ces sortes d'Indulgences qu'en disant la Messe sur un autel *fixe*.

Par autel *fixe*, on entend un autel immobile, qui ne peut être transporté d'un lieu à un autre. Il importe peu qu'il soit consacré tout entier, ou que la pierre seule ait reçu la consécration : ce qu'il faut, c'est qu'il soit scellé, soit à la muraille, soit au sol.

Il est arrivé à Paris, il y a quelques années, une bonne histoire à l'occasion d'un autel privilégié. Une pieuse et excellente dame, vénérée, à juste titre, de tous ceux qui la connaissent, avait obtenu du Saint-Père la faveur de l'autel privilégié pour sa chapelle domestique. Lorsque le Rescrit de Rome lui arriva, elle était à la veille de son départ pour la campagne. Elle fait donc venir son concierge, homme d'esprit et de confiance, et lui donne ses ordres pour qu'en son absence il fasse venir peintres, sculpteurs, doreurs, sans rien épargner. À la manière des Basiliques de Rome, elle voulait faire poser au-dessus de la porte de sa chapelle, comme couronnement de l'autel, qui était tout près de cette porte, une belle inscription en lettres d'or : AUTEL PRIVILÉGIÉ.

{ L'excellente dame ne s'expliqua probablement pas d'une manière assez claire. En effet, quatre ou cinq jours après son installation à la campagne, elle reçoit une lettre du brave concierge qui lui demandait de nouvelles instructions. « Madame a sans doute oublié, disait-il, qu'au-dessus de la porte de l'*hôtel*, il y a un écusson, etc.; les peintres et les ouvriers ne savent où mettre l'inscription commandée par madame. » Le malheureux avait confondu l'*autel* avec l'*hôtel*, et si, par bonheur (ou

par malheur), le dessus de la grande porte d'entrée, donnant sur la rue, n'avait pas été décoré de manière à nécessiter une nouvelle consultation, la pauvre sainte dame, à son retour à Paris, aurait trouvé au-dessus de la porte d'entrée, en grandes lettres d'or : HOTEL PRIVI-LÉGIÉ.— Preuve évidente qu'en matière liturgique, il ne faut pas se fier aux concierges.

## VI

### **Des cierges, et de leur belle signification.**

Rien n'est petit en pareille matière. Dans le culte catholique, tout a un sens ; les moindres choses signifient souvent de très-profonds mystères, Ainsi, les cierges. A la sainte Messe, ils symbolisent et représentent l'Église du ciel, l'Église des élus et l'Église des Anges, qui s'unit dans la gloire des cieux à l'Église de la terre et à ses adorations.

Il est certain que le cierge pascal est la figure de Notre-Seigneur ressuscité glorieux et triomphant, pour remonter au ciel le jour de l'Ascension : c'est pour cela qu'on l'éteint ce jour-là après le chant de l'Évangile. Il est également certain que dans la science liturgique, le cierge de la Chandeleur représente le saint Enfant-Jésus, DIEU et homme, lumière du monde et gloire d'Israël. La cire, substance très-pure, formée par l'abeille avec la poussière embaumée des étamines des fleurs, est un

emblème frappant de la chair virginale du Sauveur; la lumière représente sa divinité.

Il faut en dire autant, proportion gardée, des élus, membres vivants de JÉSUS-CHRIST. La cire des cierges de l'autel, qui les symbolise, c'est leur corps ressuscité et glorifié; et la lumière, c'est, non leur divinité, mais leur déification en JÉSUS-CHRIST.

Pour le service de l'autel, les cierges doivent être de cire pure, et on doit les allumer, du moins dans les églises où réside le Saint-Sacrement, à la lumière de la lampe liturgique, laquelle ne doit jamais s'éteindre (1). La cire signifie la pureté du chrétien, qui doit briller, devant DIEU et devant les hommes, de la lumière divine de JÉSUS-CHRIST, et brûler du feu de l'amour divin. Les cierges s'allument au feu de la lampe du sanctuaire, qui représente JÉSUS-CHRIST, ressuscité et glorieux, source de toute lumière et de toute charité dans l'Église. Les cierges se consomment en brûlant: les chrétiens se doivent consumer aussi dans la pratique fervente de la foi et des œuvres saintes.

Il est absolument interdit de dire la Messe sans cierges allumés. A la Messe basse, il faut qu'il y en ait deux: l'un à droite du Crucifix, l'autre à gauche. Le

(1) Il est défendu, absolument défendu, de conserver le Saint-Sacrement sans allumer *au moins une lampe, suspendue devant l'autel*. Le Pape a refusé plusieurs fois, même à des Evêques, la dispense de la lampe eucharistique: « Pas de lampe! pas de réserve! » Telle a été sa réponse invariable. — Cette loi oblige *sub gravi*. Laisser par négligence la lampe du sanctuaire éteinte pendant deux ou trois heures constitue certainement, dit saint Liguori, un péché mortel pour le Curé ou pour celui qui est chargé d'y veiller. Nous reviendrons, du reste, sur ce sujet.

cierge de gauche, c'est-à-dire du côté de l'*Épître*, représente et symbolise la foi, la sainteté, la ferveur de tous les fidèles et de tous les Saints de l'ancienne Loi, depuis Adam jusqu'à JÉSUS-CHRIST; le cierge allumé à droite, du côté de l'*Évangile*, représente tous les fidèles et tous les Saints de la Loi nouvelle, depuis JÉSUS-CHRIST jusqu'à la fin du monde. Le Crucifix, au milieu de l'autel, rappelle que JÉSUS, le Fils de DIEU, crucifié au milieu des temps pour le salut des hommes, est le DIEU que tous les siècles ont dû et doivent adorer, le Chef et le centre de la religion, l'auteur du salut de tous. Il rappelle aussi que le sacrifice de la Messe, qui va se célébrer sur l'autel, est le même sacrifice que celui de la Croix.

Aux Grand'Messes, il doit y avoir trois cierges allumés de chaque côté du Crucifix, en tout six, ni plus ni moins. Il y a de bons Curés qui, « pour que ce soit plus beau, » en allument trente, quarante, cinquante. Plus il y en a, « plus c'est beau. »

Si l'on observe exactement les règles, le Crucifix doit s'élever au-dessus de tous les cierges et les dominer. Ces six cierges signifient les élus et les Saints des *six* âges de l'Église militante. D'après plusieurs passages de l'Écriture-Sainte (1), expliqués dans ce sens par un grand nombre de saints Pères, l'Église militante doit, en effet, durer six mille ans (2); dans chacun de ces âges, JÉSUS

(1) Entre autres le texte de Job : *In sex tribulationibus liberabit te (Dominus); et in septima non tanget te malum.* (V 19.)

(2) Cette doctrine, parfaitement traditionnelle, est exposée tout au long par *Cornelius a Lapide*, en ses Commentaires sur la seconde Épître de saint Pierre (chap. III, v. 8), sur l'Apocalypse (chap. XX, v. 5), et ailleurs encore. « C'est, dit-il, l'opinion de beaucoup de

et son Église comptent de nombreux fidèles, enfants de lumière, tout brillants de foi et tout brûlants d'amour.

JÉSUS-CHRIST, JÉSUS-CHRIST crucifié, est au milieu, comme toujours, parce qu'*il est la Lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde*, et que c'est de lui

Pères et de Docteurs : *Multorum Patrum et Doctorum*; donc elle est probable et ne peut être taxée de témérité. C'est le sentiment d'un grand nombre, ajoute-t-il : *censent multi*, que le monde doit durer six mille ans ; savoir, quatre mille ans avant le Christ et deux mille ans après lui. Il ne faut pas entendre cela d'une manière absolue, mais approximative. — Sur ce point les traditions chrétiennes, hébraïques, païennes, grecques et latines sont pleinement d'accord. »

Parmi les Pères et les Docteurs qui ont soutenu ce sentiment, nous trouvons saint Justin, saint Irénée, saint Hilaire, Lactance, saint Augustin, saint Jérôme, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Jean Chrysostôme, saint Anastase le Sinaïte, saint Gaudens, saint Germain de Constantinople, etc. ; Rhaban-Maur, Bellarmin, Suarez, etc. Citons seulement saint Jérôme, qui dit : « Quant à moi, d'après la parole de saint Pierre : « *Un jour c'est mille ans, et mille ans c'est un jour*, » je pense que le monde, qui a été créé en six jours, doit durer six mille ans ; ensuite, viendront le septième et le huitième jours qui seront l'époque du véritable repos. » Et saint Gaudens, Evêque de Brescia, dit également : « Nous vivons dans l'attente de ce saint jour du septième millénaire, qui viendra après les six jours. Lorsqu'ils seront terminés, alors sera le repos de la vraie sainteté et de tous ceux qui ont cru à la résurrection du Christ. Alors en effet il n'y aura plus de lutte à soutenir contre le diable, qui sera désormais pleinement lié et rejeté dans les éternels supplices. » Alors enfin, selon toute probabilité, et seulement alors pourra se réaliser la prophétie du Seigneur : « *Il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul Pasteur*. »

Le docte Cornélius ajoute que « ce sentiment étant l'opinion la plus répandue est dès lors probable : *communis et probabilis*... il n'a rien de commun avec l'erreur des *millénaristes*. »

Nous insistons sur ce point de doctrine, parce que, selon nous il est la clef de plusieurs rites importants de la liturgie de la Messe

que tous les élus de tous les temps reçoivent la lumière de vie.

Aux Messes basses, il ne doit *jamais y avoir* que deux cierges allumés sur l'autel ; aux jours de fête, les Évêques ont le privilège d'en avoir quatre ; aux Grand'Messes, quelle qu'en soit la solennité, il en faut *six*, et *six seulement*, pour la raison que nous venons de dire. Telle est la règle. — Aux solennités, il est très-permis d'allumer aux alentours de l'autel, des girandoles de lumière : cela donne aux Offices plus de pompe et d'éclat ; mais ces illuminations sont étrangères à la liturgie, c'est-à-dire aux règles du culte divin ; elles ne font point partie du luminaire symbolique de l'autel, et on ne doit pas poser sur l'autel même ces lumières non liturgiques. Elles doivent être toutes de *cire pure*, et non point de *stéarine*, aussi bien que le luminaire liturgique ; c'est la décision formelle de la Sainte Congrégation des Rites (7 septembre 1850 et 24 mai 1861).

A la Grand'Messe pontificale, c'est-à-dire à la Messe solennelle célébrée par l'Évêque ou par le Pape, on allume un septième cierge, derrière le Crucifix, ou, si cela ne se peut, à droite, du côté de l'*Évangile* : ce septième cierge représente à la fois la plénitude du sacerdoce et la plénitude des dons du Saint-Esprit, que possède l'Évêque ; et aussi, la gloire des élus qui, au septième jour de la grande semaine, au septième âge du monde, ressusciteront pour triompher avec JÉSUS-CHRIST et pour régner éternellement avec lui. De même que le cierge pascal symbolise Jésus ressuscité, de même le cierge pontifical représente l'Église ressuscitée, ou pour mieux dire, Jésus ressuscité avec tous ses membres, et régner éter-



nellement avec eux sur la terre et dans le ciel. — Tâchons tous d'être si fidèles à la grâce de notre baptême, que ces beaux cierges, si blancs et si purs, soient vraiment l'image de notre vie. Hélas ! qu'il y a donc, parmi les baptisés, de pauvres cierges éteints !

J'ai connu un curé si négligent, que parfois il ne se donnait même pas la peine d'allumer un seul cierge pour la célébration de la Messe. Une personne pieuse, qui l'avait remarqué, lui en ayant exprimé son étonnement, il répondit avec sérénité : « Je n'avais pas d'allumettes sous la main. » Hélas !

## V

**D'un autre sens, plus profond et plus mystique,  
des cierges de l'autel.**

La liturgie est par excellence une science *mystique* ; ce qui ne veut pas dire une science d'imagination et de rêveries, mais bien une science pleine de mystères, la science des mystères de la foi. *Mystères, mystique* : ces deux mots sont corrélatifs ; et c'est uniquement le mépris de l'incrédulité voltairienne pour les très-sacrés mystères de la foi qui est parvenu à fausser, dans un grand nombre d'esprits, pour ne pas dire dans tous, le sens vrai de cette grande parole de la langue chrétienne : *mystique*.

La science mystique est l'âme de la théologie, la séve de la vraie piété chrétienne et sacerdotale, la plus réelle,

la plus profonde, la plus divine de toutes les sciences. La liturgie, et surtout la liturgie de la Messe est essentiellement mystique, parce qu'elle exprime le mystère des mystères, c'est-à-dire le mystère universel du Christ, de ses Anges et de ses élus.

Outre la signification mystique du luminaire de l'autel, relative aux élus, et que nous avons exposée dans le chapitre précédent, il en est une autre plus profonde encore, plus secrète, plus mystique, plus céleste. Elle est relative aux Anges, et prime l'autre, qui ne concerne que les élus. Elle nous les fait contempler les uns et les autres dans la gloire du ciel, dans la lumière de JÉSUS-CHRIST, où les Anges et les Saints seront éternellement unis dans un même amour, dans une même adoration, parfaite, déifiante, ineffable. Elle appartient à ce symbolisme apostolique auquel fait souvent allusion saint Denys l'Aréopagite dans son livre de la *Hierarchie céleste et ecclésiastique* et dans une de ses épîtres.

La lumière est une créature mystérieuse, la plus parfaite, la plus sublime de toutes. Elle symbolise pour nous le monde céleste, qui est tout lumière dans le Seigneur; elle symbolise JÉSUS-CHRIST, Roi du ciel; elle symbolise aussi les Anges, rayonnement céleste et vivant de Jésus. La lumière est, dans l'ordre des sens, comme une ouverture de la terre sur les cieux. L'Écriture et les Pères sont remplis de cette pensée. Les cierges allumés pour le Saint-Sacrifice signifient donc, expriment et nous rendent pour ainsi dire présents les Anges qui assistent au redoutable sacrifice de Celui qui est leur Seigneur et le nôtre.

La lampe, qu'entretient la substance de l'huile, repré-

sente plus sensiblement l'Église de la terre, toujours présente, adorant ici-bas JÉSUS-CHRIST, au moyen de cette huile que produit la terre, mais qui s'allume et qui brûle d'un feu tout céleste. La cire, au contraire, que produisent les abeilles et qu'elles recueillent sur les fleurs; la cire tout à fait purifiée et vierge est une substance supérieure, plus en rapport avec la perfection des élus et des Anges, avec la lumière céleste des Anges. Voilà pourquoi la lumière de l'autel consiste en cierges de cire et non en lampes d'huile.

Et qu'on ne pense pas que tout ceci soit arbitraire. L'Écriture-Sainte appelle les Anges *lumière* et *feu*; entre autres, dans ce passage du psaume, répété par saint Paul: « *Qui facit Angelos suos spiritus, et ministros suos flammam ignis* (1); et la tradition antique les appelle souvent « *lumina, sacra lumina, lumières.* »

Au premier chapitre de l'Apocalypse, saint Jean voit sept candélabres allumés (2), et il lui est dit que ces sept lumières sont à la fois les sept Anges ou Esprits qui se tiennent devant le trône du Seigneur, et les Évêques des sept Églises de l'Asie Mineure, que l'Apôtre gouvernait plus directement. Les Évêques, en effet, sont les Anges de leur Église, et doivent être, quant à l'esprit qui les anime, une seule et même chose avec les Anges gardiens de leurs diocèses. JÉSUS-CHRIST apparaît à saint Jean au milieu de ces sept lumières, de ces sept Esprits. De là l'usage très-antique d'allumer sept cierges sur l'autel, lorsque c'est l'Évêque qui doit célébrer pontificalement;

(1) Psal. CIII ; ad Hebr. 1.

(2) Vidi septem candelabra aurea : et in medio septem candelabrorum aureorum, similem Filio hominis. (V. 12 et 13.)

car alors la sainteté parfaite de l'Évêque doit pleinement manifester Notre-Seigneur, Roi des Anges, Grand Prêtre éternel, adoré par les Anges. Les sept cierges signifient certainement ces sept grands Archanges, ces sept Esprits principaux qui, au dire de l'un, l'Archange Raphaël, « *se tiennent devant le Seigneur* ».

Les six cierges qu'on allume aux Grand'Messes ordinaires se rapportent à ce même mystère, selon la vision du Prophète Ézéchiël, où six personnages mystérieux apparaissent autour d'un septième, qui avait la ressemblance d'un homme. Cet homme était revêtu d'une blanche tunique de lin, et traversait la cité, marquant au front tous ses élus. Le Pasteur Hermas voit en cet homme le Prince, le Seigneur des six Anges. C'est Jésus, l'Ange du grand Conseil, l'Ange de l'alliance, *Angelus Testamenti*, comme dit l'Écriture, l'Ange des Anges, *Angelus Angelorum*, comme dit saint Augustin. Lorsque l'Évêque célèbre solennellement, cet homme, ce Prince, cet Ange de Dieu apparaît dans la lumière du septième cierge, pour signifier que l'Évêque doit être la lumière de toute son Église.

Quant aux deux cierges qui doivent toujours brûler sur l'autel à la Messe du simple Prêtre, à droite et à gauche du Crucifix, ils représentent sans aucun doute les deux premiers grands Séraphins et Archanges qui se tiennent aux côtés du Christ. D'après l'ordre du Seigneur, Moïse les avait fait représenter dans le Saint des Saints, aux deux côtés du Propitiatoire ; et le Prophète Isaïe, ravi en esprit, les avait contemplés en adoration devant le même Seigneur qui, pour l'amour de nous, s'est incarné et est mort sur la Croix ; et il les avait entendus chanter dans

le ciel: «*Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus DEUS Sabaoth.*» Le premier, l'Ange de la droite et de la toute-puissance du Seigneur, c'est l'Archange Michel, symbolisé par le cierge de droite; le second, l'Ange de l'Incarnation et de la miséricorde, l'Ange de la Sainte-Vierge, est l'Archange Gabriel, représenté par le cierge du côté gauche; le côté gauche est le côté du cœur, et l'Incarnation est encore plus l'œuvre de l'amour que l'œuvre de la toute-puissance du Seigneur.

Telle est, en abrégé, la signification la plus intime, en même temps que la plus élevée, des cierges de nos autels. Ils symbolisent, autour de Jésus eucharistique, l'Église glorieuse des élus et des Anges. D'après cela, qu'on juge de l'importance et de la sainteté des prescriptions liturgiques au sujet du luminaire du Saint-Sacrifice !

## VI

### **Ce que figurent les nappes et ornements d'autel.**

Il est défendu de dire la Messe quand il n'y a pas trois nappes blanches de fil ou de lin sur l'autel. Ces nappes, qui doivent toujours être maintenues dans un état de propreté parfaite, couvrent entièrement, d'abord le dessus de l'autel, puis le côté droit et le côté gauche. Celle de dessus, au moins, doit pendre des deux côtés, jusqu'en bas. Le devant de l'autel doit être également couvert par une tenture ou draperie de même couleur que les ornements dont le Prêtre se servira pour célébrer la

Messe : si la Messe se dit en blanc, la tenture doit être blanche ; si la Messe se dit en rouge, ou en noir, etc., la tenture sera rouge, ou noire, etc. De la sorte, l'autel lui-même est tout entier couvert et voilé aux regards (1).

Ainsi est Notre-Seigneur que nous ne pouvons plus voir, depuis qu'il est remonté au ciel. Les trois nappes toujours blanches, qui couvrent l'autel, figurent les trois hiérarchies célestes des saints Anges, qui l'adorent avec tant d'amour ; et les tentures qui couvrent le reste de l'autel signifient les Saints, et, en particulier, le Saint ou la Sainte en l'honneur de qui on célèbre la Messe.

Les Anges et les Saints sont, en effet, comme le beau vêtement de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Nous sommes dans nos vêtements, nous y vivons, nous y agissons ; de même le Fils de DIEU habite et vit dans ses Saints ; il parle par eux ; il fait avec eux et en eux ses œuvres admirables de charité et de sainteté ; il remplit leur esprit et leur cœur ; les Saints prennent, pour ainsi dire, toutes ses formes, tous ses sentiments, toutes ses vertus. Nos vêtements nous réchauffent et nous parent ; par l'ardeur de leur amour, les Saints consolent JÉSUS de la froideur de tant d'ingrats, de tant d'indifférents ; et par les merveilles de leur vie, ils manifestent avec éclat, aux yeux du monde entier, la toute-puissance de la grâce de JÉSUS qui leur fait accomplir de si grandes œuvres et pratiquer

(1) On tolère une exception en faveur des autels très-précieusement travaillés et qui sont véritablement un objet d'art. Il en est de même des Tabernacles, qui, sauf ce cas exceptionnel, doivent être recouverts et comme enveloppés d'un voile blanc (ou de la couleur du jour), marque de la présence du Saint-Sacrement dans le Tabernacle. Mais nous y reviendrons plus tard.

des vertus si héroïques. Dans le ciel, les Saints sont le vêtement de gloire du Roi de gloire, après avoir été, sur la terre, le vêtement de grâce du Roi de grâce.

Les saints Anges aussi sont, dans le ciel, les ministres, les serviteurs de JÉSUS-CHRIST, et son magnifique vêtement. Si Notre-Seigneur est admirable dans ses Saints, comme parle l'Écriture, il n'est pas moins admirable dans ses Anges.

Voilà pourquoi l'autel, où tout à l'heure les Anges et les Saints du ciel adoreront JÉSUS eucharistique face à face et sans voile, tandis que nous, nous l'adorerons sous les voiles de l'Eucharistie, voilà pourquoi, dis-je, l'autel de la Messe est recouvert de nappes et de tentures.

La couleur de ces tentures, aussi bien que celle des ornements sacerdotaux, varie suivant les fêtes. La couleur *blanche*, qui est la couleur parfaite, la couleur de l'innocence et de la gloire, est ordonnée par l'Église pour toutes les fêtes de Notre-Seigneur (sauf celles de la Passion), pour toutes les fêtes de la Sainte-Vierge, des Anges et des Saints non martyrs. La couleur *rouge*, couleur du sang et du feu, est employée pour célébrer les fêtes de la Passion, celles du Saint-Esprit, et celles des Saints martyrs. Le *vert*, couleur de l'espérance, est employé pour toutes les fêtes et dimanches de l'année, en dehors du temps de l'Avent, du temps de Noël, du Carême et du temps pascal. Le *violet* est la couleur de la pénitence; l'Église l'emploie dans ses Offices les dimanches de l'Avent et du Carême, aux *Rogations* et aux Quatre-Temps. Enfin, le *noir*, couleur de la mort et du tombeau, est réservé aux Messes de morts et aux Offices funèbres.

## VII

**Du Prêtre qui va célébrer la Messe.**

Le Sacrifice de la Messe est un seul et même Sacrifice avec celui de la Croix, et la forme extérieure seule est différente : sur la Croix, cette forme était sanglante ; sur l'autel, elle est non sanglante. « Le Sacrifice de la Croix ne diffère du Sacrifice de l'autel, dit le Concile de Trente, que par la forme, *sola offerendi ratione diversa* (1).

Il en est de même du Prêtre qui offre le Sacrifice : ce Prêtre, au Calvaire comme à l'autel, c'est JÉSUS-CHRIST, à la fois Sacrificateur et Victime. C'est lui qui s'offrait et qui s'offre encore en sacrifice, à la gloire de DIEU, son Père, et pour le salut du monde entier. Seulement, à l'autel, il se voile sous la forme de ses Prêtres, afin d'offrir par leurs mains son divin sacrifice. Jésus et le Prêtre ont un seul et même sacerdoce : Jésus, Prêtre éternel, communique son sacerdoce à ses Prêtres, au moyen du sacrement de l'Ordre ; et le Prêtre n'a d'autre sacerdoce que celui de JÉSUS-CHRIST. Voilà pourquoi les Prêtres, et eux seuls, peuvent offrir le Saint-Sacrifice.

Le Prêtre qui va célébrer la Messe doit s'y préparer de son mieux ; il serait superflu d'insister sur ce point. Si l'on se prépare avec soin à une audience du Pape, ou même d'un empereur ou d'un roi, que ne fera-t-on pas

(1) Sess. XXII, cap. II.



quand il s'agit de monter à l'autel du Dieu vivant, et de paraître, comme Moïse sur le Sinai, en la très-sainte présence du Roi des cieux, de qui le Pape n'est que le Vicaire, et de qui tous les grands de la terre empruntent leur majesté !

La préparation à la Messe est avant tout une préparation de conscience et de cœur, par la contrition des moindres fautes, par une union très-intime et très-ardente avec Jésus, Prêtre des Prêtres, Saint des Saints, intérieurement présent dans le Prêtre, et voulant trouver en lui un instrument très-pur et très-fidèle de son divin sacerdoce; enfin et surtout par une foi vive, profonde, actuelle, au mystère de l'Eucharistie, et par un amour paisible et fervent envers l'adorable Seigneur Jésus.

La bonne préparation à la Messe est le grand moyen d'éviter la routine et dès lors la négligence, la tiédeur et la divagation de l'esprit à l'autel. Le Prêtre qui négligerait habituellement de se très-bien préparer avant de monter à l'autel, exposerait certainement sa sanctification, pour ne pas dire son salut. Si l'on peut dire en toute vérité : « Telle Messe, telle journée ! » on peut dire de même : « Telle préparation, telle Messe ! » C'est donc chose sérieuse.

La meilleure de toutes les préparations, c'est une bonne oraison, une oraison d'une heure ou de trois quarts d'heure, ou, *pour le moins*, d'une demi-heure. Saint-Vincent de Paul disait un jour à un jeune Prêtre de la Mission, qui lui demandait une direction pour persévérer dans la ferveur : « Mon ami, tout dépend de l'heure de votre coucher. » Et comme le jeune missionnaire paraissait tout surpris : « Sans doute, ajouta le

bon Saint ; voyez plutôt : Si vous vous couchez à heure fixe, vous pourrez facilement vous lever à heure fixe et de bonne heure ; si vous vous levez ainsi, vous pourrez facilement faire votre oraison chaque jour ; or, de votre oraison dépendra la célébration sainte de la Messe ; et toute la vie d'un prêtre dépend de la manière dont il dit la Messe. Donc, mon enfant, j'avais raison de vous dire que votre persévérance et votre salut dépendent de l'heure de votre coucher. » Ce conseil vaut son pesant d'or.

Que de négligence, hélas ! sur ce point ! N'ai-je pas vu un bon Curé de campagne entrant dans son église, se contenter, comme préparation, d'un pauvre *Pater*, récité à la hâte, au bas de l'autel, un genou seulement touchant la terre, l'autre en l'air pour pouvoir partir plus vite ? Quatre minutes avant, il se faisait encore la barbe, en guise d'oraison ; à la sacristie, il grondait et bousculait ; sa messe durait vingt minutes ; et cela était couronné par une action de grâce extatique, digne de la préparation, le même et unique *Pater* sacramentel, récité à la même place, sur le même genou. O misère, misère ! Et ce curé était un brave homme, fort rangé dans ses habitudes, studieux, bon pour les pauvres gens.

Quant aux prêtres qui confessent beaucoup, il est certain, et l'expérience le démontre chaque jour, que ce ministère si sanctifiant et si beau ne les détourne aucunement de l'esprit intérieur, de la piété, du recueillement, qui sont la vraie préparation à la célébration des saints mystères. Cependant, pour que les confessions les préparent ainsi à monter à l'autel, il faut qu'elles soient entendues saintement, et que le confesseur ait bien soin

de demeurer très-uni à Jésus, Sauveur très-amoureux des âmes. L'amour prépare à l'amour ; le saint tribunal, au saint autel.

Il est tout à fait interdit par la Sacrée-Congrégation des Rites, organe *officiel* du Souverain-Pontife pour tout ce qui touche le culte divin, de dire la Messe sans être revêtu de la soutane. Une fois, à l'autel souterrain de la Confession de Saint-Pierre, à Rome, j'ai vu un Prêtre français qui avait manqué à cette règle, et qui avait revêtu l'aube par-dessus la soutanelle ; il était fort grand ; l'aube était fort courte ; on voyait sortir de là-dessous deux longues maigres jambes noires qui ressemblaient à deux échasses. C'était le comble du ridicule et, malgré la sainteté du lieu, ni moi, ni quelques autres, ne pûmes nous empêcher de sourire.

Notons en passant que les soutanes à queue sont tout à fait interdites aux simples Prêtres, fussent-ils Curés, Archiprêtres, Grands-Vicaires. La Congrégation des Rites l'a décrété formellement. La queue de la soutane est un insigne prélatice, exclusivement réservé aux Prélats, aux Évêques et aux Cardinaux. Rien d'ailleurs n'est plus étrange que cette queue hétérodoxe qui balaye la poussière, quelquefois même les crachats du pavé. « La queue suppose le caudataire, comme la propriété suppose le propriétaire, » dit un proverbe liturgique : « *Cauda clāmat caudatario, sicut res clamat domino.* »

Pour éviter ce balayage, bon nombre de Prêtres français (car cette pieuse queue n'a poussé que chez nous) ont une habitude singulièrement majestueuse : de la sacristie à l'autel, de l'autel à la sacristie, ils marchent, pleins de modestie et de gravité, tenant de la main

gauche le calice, pendant que la main droite tient respectueusement la queue trois fois sainte. Si ce rite n'est pas marqué dans la rubrique, il n'en est que « plus beau » et plus touchant.

Il est défendu aux simples Prêtres, et même aux Prélats qui ne sont point Évêques, de conserver leur calotte pendant la Messe. Les Évêques peuvent la garder jusqu'au *Sanctus*, et la reprendre après la communion.

Enfin, pour monter à l'autel, il faut avoir des souliers convenables et surtout des souliers très-propres. On m'a cité d'inconcevables négligences sur ce point : des Prêtres disant la Messe en chaussons, même en chaussons de couleur, comme s'ils étaient au coin de leur feu ; un autre, allant jusqu'à monter à l'autel en sabots !!!

## VIII

### **Du lavement des mains, avant de célébrer les saints mystères.**

Avant de s'habiller pour la Messe, le Prêtre doit se laver les mains, afin d'enlever jusqu'aux moindres petites poussières qui auraient pu s'y attacher. C'est le symbole de la pureté sans tache que doit avoir son âme. Il faut être très-délicat sur ce point. Un bon et saint vieillard, vicaire à Saint-Sulpice, préféra un jour retarder sa Messe de quelques minutes, plutôt que de manquer à ce symbolique lavement des mains. Comme on lui disait que ses mains étaient propres : « Sans doute, répondit-il ;

mais tout à l'heure, j'ai pris du tabac, et je trouve qu'avant de monter à l'autel, il est plus convenable de me laver de nouveau les mains. »

Il n'est pas nécessaire de baisser préalablement la terre. Un pauvre abbé s'habillait un jour pour dire la Messe, sans avoir observé ce *rit*, lorsque le Curé, tout scandalisé, s'élança, lui reprochant sa négligence : « Mais, monsieur, ce n'est pas marqué dans les rubriques, » répondit modestement l'autre. « Il n'importe, monsieur, il faut faire plus que ce qui est marqué ; c'est plus humble. »

Avant de prendre l'amict, on se lave donc les mains. Il faut avoir les mains propres et très-propres pour dire la Messe, pour toucher les choses saintes, et surtout le Saint des Saints lui-même. Cette propreté est indispensable au double point de vue du respect du Saint-Sacrement et de la charité pour les fidèles à qui on distribuera la sainte Communion. Une pieuse dame me disait l'étrange répugnance que lui causait la pensée de communier, pendant six mois, des mains d'un certain Curé de campagne, excellent homme du reste, mais qui ne se lavait pas les mains tous les jours. « C'est affreux, ajoutait-elle d'un air désespéré ; c'est affreux de voir et de sentir ce gros pouce grisâtre qui me touche la langue, quoi que je fasse. Et ses ongles en deuil !... Je ferme les yeux au moins pour ne pas voir tout cela. C'est horrible ! »

Donc il faut se laver les mains avant de prendre l'amict. Comme nous l'avons dit, la propreté et netteté extérieures sont ici le symbole de la pureté intérieure.

## IX

**Ce que représente le Prêtre revêtu des ornements sacerdotaux.**

Afin de mieux représenter JÉSUS-CHRIST, qui est Prêtre avec eux et en eux, les Prêtres se revêtent, pour célébrer la Messe, d'ornements sacrés, bénits par l'Évêque; ces ornements figurent la sainteté et la gloire de Jésus.

Les Prêtres se couvrent tout entiers d'une longue robe blanche qu'on appelle *aube* (1), et qui est retenue par un cordon également blanc; auparavant, ils ont mis sur leur tête, puis abaissé sur le cou, un linge blanc, appelé *amict*; ensuite ils mettent au bras gauche un ornement, nommé *manipule*; autour du cou, et croisé sur la poitrine, un ornement semblable, mais plus long qu'on appelle *étole*; enfin, par-dessus tout, un grand ornement, qui les couvre presque en entier; c'est la *chasuble*. Pour célébrer la Messe, le Prêtre doit être revêtu de tous ces ornements.

L'*amict* signifie la pureté parfaite et l'énergie de la foi que doivent avoir les ministres de l'autel, où ils vont de si près et toucher si familièrement le mystère des

(1) Pour avoir le droit de revêtir l'amict et l'aube, il faut être au moins Sous-Diaque. Les clercs inférieurs et bien plus encore les laïques ne doivent jamais la porter, soit pour réciter l'*Épître* (à certaines Grand'Messes de campagne) soit pour remplir dans l'église quelque autre fonction apocryphe.

mystères, le sacrement que l'Église appelle elle-même « le mystère de la foi. » De la perfection et de l'ardeur de la foi des Prêtres dépend, en effet, on peut l'affirmer, la sainteté de leur vie et, en particulier, la sainteté avec laquelle ils célèbrent la Messe.

L'aube et le cordon signifient, par leur blancheur, l'innocence et la sainteté célestes du Fils de DIEU, dont les Prêtres doivent être revêtus pour représenter dignement JÉSUS-CHRIST à l'autel. « Le Christ, dit un Père, est la grande tunique des Prêtres, *magna Sacerdotum tunica.* »

L'aube doit être de lin ou de fil. Les dentelles dont on l'orne doivent être également de fil, et ne doivent pas l'envahir tout entière, jusque sous les aisselles, comme cela arrive parfois. Un bon Curé de campagne, ravi à la vue d'une fort belle dentelle qu'une pieuse dame venait de lui donner pour en orner son aube des grandes fêtes, voulut à toute force mettre à profit cette dentelle tout entière ; et, comme elle provenait d'une de ces immenses robes qui absorbent aisément vingt-cinq et trente mètres de garnitures, le brave Curé, après avoir garni, comme il convenait, le bas de son aube, imagina de surajouter deux beaux volants. Des volants à une aube !!!

Dans les siècles de foi, où la piété mettait son cachet sur toutes choses, l'aube de lin fin n'avait d'autre ornement que cinq belles broderies, figurant les cinq plaies de Notre-Seigneur ressuscité : il y en avait deux sur le dessus des poignets ; deux, au bas de l'aube, par-devant, au-dessus des pieds ; la cinquième, sur le milieu de la poitrine, ou bien tout en bas de l'aube, par derrière.

Le *manipule*, que le Prêtre porte sur le bras gauche,

ainsi que le Diacre, était, dans l'origine, un linge destiné à essuyer les larmes qui, dans ces temps de foi et de ferveur primitives, accompagnaient habituellement l'oblation des divins mystères. Hélas ! (les larmes de componction coulent rarement aujourd'hui) Le Prêtre, (cependant,) devrait pleurer à l'autel, avec Notre-Seigneur, sur les péchés du monde entier et sur ses propres fautes. Il devrait y pleurer d'amour ; il devrait y porter cet esprit de victime et de contrition profonde d'où découle le don des larmes : ce qu'il va faire à l'autel, c'est, en effet, une immolation, un sacrifice ; et il faut qu'il soit victime avec JÉSUS-CHRIST, s'il veut être dignement Prêtre et sacrificateur avec JÉSUS-CHRIST.

L'*étole* représente la puissance sacerdotale du Fils de DIEU, au nom de laquelle le Prêtre va monter à l'autel, y représenter la sainte Église, consacrer le Corps et le Sang du Sauveur, et distribuer la sainte Eucharistie au peuple fidèle. C'est JÉSUS qui se donne lui-même aux chrétiens par la main de ses Prêtres.

L'*étole* du simple Prêtre est croisée et liée sur sa poitrine, parce qu'il n'a pas la plénitude de la grâce du sacerdoce : l'Évêque, au contraire, laisse tomber son *étole* en la déployant dans son entier, pour signifier la plénitude du sacerdoce qui réside en lui, en vertu de son sacre.

Enfin, la *chasuble*, qui autrefois était beaucoup plus ample qu'aujourd'hui et qui enveloppait le Prêtre (1)

(1) On est malheureusement tombé dans un excès de formes très-mesquines, sous prétexte de plus de commodité pour le Célébrant et aussi sous prétexte d'économie. La plupart de nos chasubles françaises ressemblent à des boîtes à violon ; elles sont roides,



tout entier, figure la gloire céleste de Jésus, qui n'offre plus maintenant son sacrifice, comme autrefois, dans l'infirmité d'une chair passible et mortelle, mais dans l'état glorieux, impassible, immortel, céleste, où il est entré par sa résurrection et son ascension. La couleur de la chasuble, qui varie suivant les fêtes, rappelle également au Prêtre et aux fidèles l'esprit particulier du mystère qui se célèbre ce jour-là, ou bien la grâce du Saint en l'honneur duquel le Sacrifice va être offert.

L'Église, après avoir revêtu le Prêtre d'ornements sacrés qui figurent le sacerdoce divin de JÉSUS-CHRIST, lui permet de commencer la Messe.

Combien grandes sont toutes les choses de l'Église ! La plupart des pauvres étourdis qui s'en moquent ou qui les dédaignent, changeraient bien certainement de

étriquées, affreuses. Elles en viennent à être presque contraires aux règles tracées par Rome, qui dernièrement a exprimé le désir qu'on ne s'écartât point des formes usitées à l'époque du Concile de Trente. Or, saint Charles Borromée, constatant cette forme, dit que la chasuble doit avoir environ une coudée et demie de chaque côté, à partir de l'encolure (une coudée et demie équivaut à quatre-vingts ou quatre-vingt-dix centimètres). J'ai vu à Rome une chasuble de saint Pie V : elle était aussi large que longue, presque aussi ample par devant que par derrière. Dans le trésor de deux ou trois sanctuaires, j'en ai vu d'autres qui dataient de la fin du seizième siècle et qui avaient également une ampleur considérable. Celle de saint Ignace est beaucoup plus étroite : mais il paraît qu'à plusieurs reprises on l'a retouchée, c'est-à-dire diminuée, pour la maintenir en meilleur état. En Italie, et à Rome même, les chasubliers ne se sont pas fait faute de donner quelques déplorables coups de ciseaux dans les belles règles liturgiques relatives aux ornements sacerdotaux. J'ai vu à Rome des chasubles qui ne descendaient pas même jusqu'aux genoux ; c'était plus que laid, c'était ridicule.

conduite et de langage s'ils voulaient se donner la peine de les étudier, de les comprendre et d'en pénétrer le sens si profond.

## X

### Vue d'ensemble sur le sens des rites de la Messe.

Avant d'entrer dans le détail de nos explications sur le cérémonial de la Messe, il ne sera pas inutile de donner un aperçu général, et comme la clef, de l'ensemble de ces cérémonies très-sacrées.

On peut d'abord diviser les rites de la Messe en deux grandes parties : ceux qui précèdent le Sacrifice proprement dit, depuis le commencement jusqu'à la Consécration ; et ceux qui suivent la Consécration, jusqu'à la fin. Les premiers sont les rites préparatoires du Saint-Sacrifice ; les seconds en sont les rites complémentaires. Entre les deux, comme le centre, comme le sommet, est la Consécration, en qui réside essentiellement le Sacrifice eucharistique.

En analysant un peu davantage, on peut distinguer encore dans les rites préparatoires trois phases, trois parties : d'abord, la préparation pénitentielle, au pied de l'autel ; puis, les rites sacrés qui s'étendent de l'*Introït* à l'*Offertoire*, et qui représentent d'une manière plus générale l'unité de la religion chrétienne, seule religion des Anges, de l'homme innocent, des Patriarches, de la Synagogue et de l'Évangile ; enfin, les rites

qui s'étendent depuis l'*Offertoire* jusqu'au *Canon* et à la Consécration, où sont figurés plus directement les rapports et l'intime union de l'ancienne Alliance avec la nouvelle.

De même, en analysant les rites complémentaires du Saint-Sacrifice, on découvre deux grandes divisions : la première commence à la Consécration et se termine au *Pater* ; elle exprime surtout l'union du premier et du second avènement du Fils de DIEU ; la seconde, depuis le *Pater* jusqu'à la fin, concerne plus particulièrement le second avènement, le glorieux règne du Christ et de son Église et notre consommation future dans la gloire.

La Messe est ainsi un grand drame qui embrasse dans son symbolisme magnifique tous les siècles, les élus de tous les temps, l'œuvre de DIEU tout entière, le mystère total de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et de sa sainte Église.

## XI

### **Des premières prières et cérémonies de la Messe.**

Le Prêtre, debout au pied de l'autel, salue profondément le Crucifix ; ou, si le Saint-Sacrement est dans le Tabernacle, il fait la génuflexion, pour l'adorer.

Il faut faire avec grand respect les génuflexions. Le cœur doit les faire en même temps que le corps ; c'est-à-dire qu'il doit s'incliner devant le bon DIEU, par humilité, s'abaisser, se rapetisser avec un très-grand amour devant la majesté de JÉSUS-CHRIST. Le genou droit doit

toucher terre, et le reste doit rester droit ; les mains doivent être jointes. Les génuflexions reviennent si souvent dans le culte divin, qu'on ne saurait apporter trop de fidélité à les bien faire. Il en est de même des signes de croix, qu'il faut toujours former bien religieusement, bien carrément dans toute leur étendue.

Le servant de Messe, qui assiste le Prêtre, s'agenouille à côté de lui, toujours du côté opposé au Missel.

Après avoir fait la génuflexion, le Prêtre commence la Messe en faisant le signe de la Croix. Ce signe auguste, qui résume et signifie le sacrifice sanglant de la Rédemption, est admirablement placé au commencement de la Messe, puisque la Messe n'est autre chose que la représentation mystique de ce même sacrifice. Il revient très-souvent dans le cours de la Messe, pour cette même raison. Le Prêtre, aussi bien que les servants et tous les fidèles, ne doit jamais le faire qu'avec un grand sentiment de vénération et de foi.

Les deux mains jointes devant la poitrine, et les deux pouces croisés, le droit sur le gauche, le Prêtre récite un psaume de pénitence et d'espérance, inspiré jadis au Roi-Prophète, dans l'angoisse de l'exil. Le Prêtre le récite au nom de Jésus, lui aussi exilé, par son incarnation, au milieu des ennemis de DIEU, sur la terre étrangère. Avec Jésus et dans l'esprit de Jésus, l'Église militante aspire à la Jérusalem véritable ; elle aspire « à l'autel de DIEU, *ad altare DEI*, » qui n'est autre que le Christ céleste. L'autel où le prêtre s'apprête à monter pour y offrir, avec Jésus et en Jésus, le sacrifice du ciel et de la terre, symbolise ce divin Roi des cieux, ainsi que nous l'avons dit déjà.

Après le psaume, le Prêtre s'incline profondément, et récite le *Confiteor*. Il demande pardon pour ses péchés, parce que, tout en étant Prêtre, c'est-à-dire un autre JÉSUS-CHRIST, il n'en est pas moins un pauvre homme pécheur, soumis, comme les autres hommes, aux infirmités et aux faiblesses de la nature humaine.

En effet, à la Messe, le Prêtre remplit plusieurs rôles à la fois, s'il est permis de parler ainsi : tantôt c'est JÉSUS-CHRIST lui-même, qui agit et qui parle en lui ; tantôt c'est la sainte Église, dont il est le ministre et le chargé d'affaires devant DIEU ; tantôt c'est l'homme, le pauvre pécheur, qui parle et qui supplie en son propre nom d'abord, puis au nom de tous les hommes, ses frères, et en particulier au nom de tous les assistants.

Dans la confession des péchés, le Prêtre remplit tous ces rôles à la fois. Les péchés, dont JÉSUS a voulu se charger pour rouvrir les cieux, sont, en effet, l'obstacle universel qui a obligé le divin Chef d'abord, puis tous ses membres avec lui, à s'humilier dans la pénitence, à souffrir, à pleurer, à mourir, à s'anéantir devant la majesté du DIEU trois fois saint. JÉSUS, l'Agneau de DIEU, a tout expié sur l'autel de la Croix. Ressuscités avec lui et en lui, nous pouvons, comme lui, aspirer au ciel, monter à l'autel du Seigneur ; et cela, par les mérites de JÉSUS-CHRIST, par ceux de la Vierge Immaculée, « Porte du ciel, » de saint Michel Archange et de tous les Anges, de saint Pierre et de tous les Saints.

Après s'être ainsi humilié et purifié par la confession publique et générale de ses péchés, le Prêtre monte à l'autel. Il quitte le terrain commun, le niveau des simples fidèles ; il s'élève au-dessus de la terre ; ce ne doit plus

être un homme, mais un ange, mais un Christ, un être céleste. Il doit laisser en bas toutes les pensées humaines, tous les sentiments humains, même les plus honnêtes, les plus utiles, pour n'avoir plus que des pensées divines, dignes de Celui dont il est, à l'autel, le représentant visible. A l'autel des Anges, il doit être un ange.

Il baise l'autel : il cherche en JÉSUS-CHRIST, que figure l'autel, dans l'assistance des Saints, et en particulier, de ceux dont les autels contiennent quelques reliques, la bénédiction, la grâce, qu'il n'a point par lui-même. Et ici se termine ce qu'on peut appeler la préparation immédiate de pénitence.

Le *Confiteor*, ne l'oublions pas, est un des *sacramentaux* de l'Église. Quand il est dit avec les dispositions convenables, il a la vertu d'effacer les péchés véniels. Le Prêtre et tous les assistants doivent donc le réciter avec beaucoup de piété et de contrition.

Pendant toutes ces prières préparatoires, il faut s'unir à Jésus, Pénitent universel qui a porté et expié tous les péchés du monde et qui, vivant en ses Prêtres et en ses fidèles, leur communique avec son esprit de pénitence le pardon et la sainteté.

Aux Grand'Messes, le Diacre et le Sous-Diacre se tiennent de chaque côté du Prêtre, font comme lui la confession des péchés, et avec lui montent à l'autel ; comme nous le dirons plus loin, ils représentent l'ancienne et la nouvelle Alliance, dont les élus sont tous de pauvres pécheurs convertis et sanctifiés.

Ce commencement des saints mystères se passe au pied de l'autel, non à l'autel même, pour nous rappeler à tous que le sacrifice de JÉSUS-CHRIST et de son Église,

célébré ici-bas dans la pénitence, au milieu des luttes et de l'affliction, se parachève, se consomme dans le ciel, au milieu des Anges. Notre Victime, notre Jésus eucharistique, s'offre simultanément en sacrifice au milieu de son Église militante et au milieu de son Église triomphante, sur la terre et dans les cieux. Le sacrifice sanglant et terrestre est le même que le sacrifice non sanglant et céleste.

## XII

### L'INTROÏT, le KYRIE et le GLORIA.

Le Prêtre va du côté de l'*Épître*, fait de nouveau le signe de la Croix et récite ce qu'on appelle l'*Introït*. Puis il revient au milieu de l'autel pour réciter les neuf invocations du *Kyrie eleison*, et ensuite l'hymne admirable, connue sous le nom de *Gloria*, dont notre grand saint Hilaire, Évêque de Poitiers, est très-probablement l'auteur.

Cette partie des prières de la Messe a un caractère particulièrement grand et mystique, c'est-à-dire plein de mystères.

Le Prêtre récitant l'*Introït* (qui autrefois se composait d'un et même de plusieurs psaumes), et se signant du signe de la Croix, figure le Prêtre éternel, JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, remplissant Adam et les premiers Patriarches de son esprit de religion, de prière, d'adoration, et commençant par eux, dès l'origine du monde,

à adorer dignement le vrai DIEU, à lui rendre grâce, à lui demander miséricorde et à expier le péché. Le Fils de DIEU qui devait se faire homme quarante siècles plus tard, vivait déjà en Adam, en Abel et dans les premiers Pères du genre humain. Il leur était intérieurement uni et les sanctifiait par l'esprit de sa grâce. C'était là la première phase de la religion chrétienne, de la seule vraie religion, dont le Christ est le Grand Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech.

Et comme la religion des hommes a toujours été la même que la religion des Anges; comme le Prêtre, par cela seul qu'il est monté à l'autel de DIEU, converse avec les Anges, est associé aux hiérarchies célestes, il ose mêler sa voix aux voix angéliques, il unit ses adorations et celles de l'Église militante aux adorations des neuf chœurs des Anges. C'est dans cet esprit qu'il s'adresse avec confiance à l'adorable Trinité elle-même, suppliant, avec les Anges, le Père et le Fils et le Saint-Esprit d'avoir pleinement compassion de l'Église militante dont il est le ministre.

Les neuf invocations du *Kyrie* sont d'abord la profession de foi du mystère de la Sainte-Trinité, sur lequel reposent tous les autres mystères de la religion chrétienne; puis, elles nous rappellent que les neuf chœurs des Anges adorent et louent, comme nous et avec nous, le Seigneur notre DIEU : DIEU le Père, à qui est offert directement le Saint-Sacrifice de la Messe; DIEU le Fils, JÉSUS, vrai DIEU et vrai homme, qui est à la fois le Prêtre et la Victime du sacrifice; DIEU le Saint-Esprit, qui est le feu de ce même sacrifice, c'est-à-dire l'amour infini qui a poussé JÉSUS à se sacrifier ainsi, sur le Calvaire



d'abord, puis sur l'autel, et qui doit remplir le cœur du Prêtre et celui de tous les assistants.

Les Anges ont, en effet, la même religion que nous ; ainsi que nous et avec nous, ils adorent Jésus, comme leur Chef divin, comme leur Roi légitime, et ils l'aiment d'un très-pur amour. Ils l'adorent et ils l'aiment en particulier avec nous dans la sainte Eucharistie, qui est, pour ainsi parler, le point de contact du ciel et de la terre, le lien vivant de l'Église triomphante et de l'Église militante, le rendez-vous, à la fois invisible et visible, céleste et terrestre, des Anges et des hommes.

Quant au *Gloria*, il nous montre, comme en résumé, tout ce grand mystère de la vraie religion, qui se déroule du commencement à la fin des siècles, et dont JÉSUS-CHRIST est l'âme et la vie. Nous avons déjà vu que, d'après les traditions les plus vénérables, ce grand drame du christianisme militant doit durer six mille ans, six époques. Ne serait-ce point, pour le rappeler, que l'Église ordonne au prêtre d'incliner *six fois* la tête pendant la récitation ou le chant du *Gloria*? Il doit faire la première, en prononçant le nom de DIEU, pour la gloire duquel tout existe, à la gloire duquel tout se rapporte. Or Jésus étant le seul vrai DIEU vivant avec le Père et le Saint-Esprit, c'est de Jésus que les Anges de Bethléem disaient : « *Gloire à DIEU dans le ciel.* »

Le *Gloria* est l'hymne angélique de l'Incarnation ; ce sont les Anges qui disent aux hommes : « Gloire à Jésus, au ciel et sur la terre ! Gloire au seul vrai DIEU vivant, de la part de tous les Anges et de la part de tous les hommes. » JÉSUS-CHRIST est apparu sur la terre au quatrième âge du monde, l'an quatre mille depuis Adam.

Aussi, la quatrième inclination de tête se fait-elle en prononçant son nom adorable.

Et comme JÉSUS-CHRIST doit revenir à son second avènement, à la fin du sixième âge du monde, pour ressusciter tous ses élus et faire triompher son Église avec lui, le Prêtre incline la tête pour la sixième fois, en prononçant de nouveau le nom du Rédempteur, et en proclamant ce que toute créature sera forcée de reconnaître ; à savoir, que JÉSUS, que le DIEU du Calvaire et de l'autel est « le seul Saint, le seul Seigneur, le seul Très-Haut, avec le Saint-Esprit dans la gloire de DIEU le Père. » En prononçant pour la seconde fois le nom adorable de JÉSUS-CHRIST, le Prêtre fait sur lui-même le signe de la Croix, pour indiquer qu'au second avènement le mystère de la Rédemption sera accompli, et que le corps mystique de JÉSUS-CHRIST, l'Église tout entière, sera délivrée par la vertu de la Croix.

Les inclinations de tête du *Gloria* ont encore, comme les cierges de l'autel, une autre signification, mais plus angélique et plus mystique. Elles expriment les adorations de chacun des groupes angéliques présidés par les sept grands Séraphins dont parle l'Écriture. Ils sont préposés au gouvernement spirituel et matériel de chacun des six âges qui composent la durée de l'Église militante, et aussi de ce septième âge, qui sera comme le dimanche de la grande semaine de l'Église, l'âge du repos, de la paix, du triomphe. C'est le même mystère représenté par les six cierges de la Grand'Messe, et par le septième de la Grand'Messe pontificale.

Quelle gloire, quel saint honneur pour nous, d'être admis dès ce monde à adorer Notre-Seigneur avec les

Anges et comme les Anges ! Que de sainteté dans ces rites de la Messe, si peu compris-et si simplès, du moins en apparence !

Voilà le sens grandiose et très-profond de l'*Introït*, du *Kyrie* et du *Gloria*. C'est la proclamation de l'unité de la religion des Anges et des hommes, des Patriarches, des Prophètes et des Apôtres, en JÉSUS-CHRIST, Grand Prêtre de cette religion divine, Chef de cette adoration universelle, et en même temps Victime du sacrifice qui l'exprime et qui la résume sur nos autels.

Et penser qu'il y a des gens qui trouvent que notre foi est mesquine et qu'elle rapetisse les idées ! — Un célèbre médecin de Paris, tout à fait honnête homme selon le monde, mais ignorant comme un Turc en tout ce qui touche le christianisme, ne disait-il pas dernièrement à un de ses amis, qui l'engageait à se convertir : « Mon cher, moi, je n'aime que ce qui est grand. Qu'est-ce que c'est que le DIEU dont tu me parles ? Ton DIEU, vois-tu... il est trop petit pour moi ! »

### XIII

**Pourquoi le Prêtre salue sept fois le peuple fidèle pendant la Messe.**

Le Prêtre dit sept fois, pendant la Messe, en s'adressant au peuple : « *Dominus vobiscum*, c'est-à-dire : Que le Seigneur soit avec vous ! » Et les fidèles, par la

bouche du servant de Messe, lui répondent : « *Et cum spiritu tuo*, c'est-à-dire : Qu'il soit aussi avec votre esprit. »

Ces saluts du Célébrant font encore partie de ces rites apostoliques, pleins de mystères et empruntés à l'Écriture. Le prêtre doit les dire ou les chanter, très-intimement uni au Roi du ciel JÉSUS-CHRIST, et aux saints Anges, principalement aux sept grands Archanges qui se tiennent devant le trône du Seigneur.

Toutes les fois qu'au nom du Prêtre éternel JÉSUS-CHRIST, le Prêtre doit prier dans un seul et même esprit avec le peuple, il renouvelle l'union que l'Esprit-Saint a établie entre le peuple fidèle et lui ; et cette union, c'est en JÉSUS-CHRIST seul qu'il doit la raviver sans cesse. Voilà pourquoi, avant le *Dominus vobiscum*, il baise ordinairement le saint autel, et s'unit plus étroitement au Christ céleste, symbolisé par l'autel. Aspirant ainsi l'esprit de Jésus, et toujours dans la société des Anges, il se tourne vers le peuple, étend les mains vers lui, et le salue des mêmes paroles dont l'Archange Gabriel a salué la Sainte-Vierge. Ce que Gabriel fit pour la Vierge MARIE, le Prêtre le fait pour l'Église : il est pour elle l'organe, le canal du Saint-Esprit, et il répand dans chacun des fidèles l'esprit du Christ, il leur donne spirituellement JÉSUS-CHRIST le Seigneur lui-même.

Vis-à-vis de l'Église, qu'il sanctifie par son salut, le Prêtre est comme un soleil de grâce dardant la splendeur de ses rayons dans un pur miroir : en les recevant, le miroir les réfléchit et les renvoie au soleil. Ainsi fait le Prêtre, donnant à l'Église JÉSUS-CHRIST dans l'Esprit-Saint, et le recevant de cette même Église, qui le lui

rend, tout en le conservant avec amour. En répondant au Prêtre: *Et cum spiritu tuo*, l'Église s'unit donc à lui en JÉSUS-CHRIST et dans l'Esprit-Saint; et ainsi ne faisant plus qu'un, le Prêtre et les fidèles prient ensemble le Père céleste, au nom de JÉSUS-CHRIST et en JÉSUS-CHRIST.

Les sept *Dominus vobiscum* de la Messe paraissent encore signifier les sept dons du Saint-Esprit répandus par JÉSUS-CHRIST, par le Prêtre éternel de DIEU, sur tous ceux qui croient et espèrent en lui, depuis le commencement jusqu'à la fin du monde. Le premier, qui se dit au pied de l'autel, après la confession publique des péchés, exprime et répand sur l'assistance le don de crainte, par lequel l'Esprit-Saint nous confirme dans l'horreur du péché et dans les sentiments de pénitence de JÉSUS-CHRIST. C'est cet esprit de crainte religieuse qui doit remplir le cœur du Prêtre, ainsi que celui des assistants, au moment où commence le divin Sacrifice.

Le second *Dominus vobiscum* se dit après le *Gloria* et couronne, pour ainsi parler, cette hymne sublime. Il exprime et répand en nous le don de piété filiale qui, du cœur de JÉSUS, se répand dans les cœurs de tous ses fidèles. Tous ceux qui sont à JÉSUS-CHRIST, Anges ou hommes, sont les enfants de DIEU; ils doivent, comme JÉSUS et avec JÉSUS, aimer leur Père céleste d'un amour tout filial, d'un amour où la confiance et la tendresse s'unissent au plus profond respect. Tous les Anges et tous les élus des six âges du monde, que vient de rappeler le *Gloria*, auront ainsi aimé le bon DIEU. C'est ainsi que nous devons nous-mêmes l'aimer, le révéler, le

servir ; et c'est dans cet esprit de piété que le Prêtre, au nom de l'assistance fidèle, récitera tout à l'heure les prières appelées *Collectes*.

Le troisième *Dominus vobiscum* se dit avant l'*Évangile*. Il exprime le troisième don du Saint-Esprit, le don de science. Le don de science est celui qui nous découvre les choses de la grâce sous l'écorce des choses de la nature, et qui ainsi élève nos pensées, nos sentiments, nos affections naturelles, pour les rendre surnaturelles, c'est-à-dire chrétiennes. l'*Évangile*, qui est le récit abrégé des actions et des paroles de JÉSUS-CHRIST, est la lumière qui nous révèle cette science divine ; et c'est pour cela que l'Église, par l'organe du Prêtre, souhaite le don de science à tous les chrétiens, avant la récitation ou le chant de l'*Évangile*.

Le quatrième *Dominus vobiscum* couronne le *Credo* et commence l'*Offertoire*. Il exprime et répand le don de force, que Jésus, par son divin sacrifice et par les mérites de son immolation, donne à son Église, à ses Prêtres, à tous les chrétiens. Il est bien placé après le *Credo*, la force surnaturelle étant indispensable à tous pour confesser la foi et pour entrer dans l'esprit du sacrifice, qui commence, à proprement parler, à l'*Offertoire*.

Le cinquième salut du Prêtre se donne au commencement de la *Préface*, prière solennelle, toute céleste, qui ouvre ce qu'on appelle le *canon* de la Messe. Comme préparation immédiate à reconnaître et à adorer JÉSUS-CHRIST, avec les saints Anges, sous les apparences du pain et du vin, l'Église et son ministre souhaitent à tous les fidèles assistants le don de *conseil*, qui nous fait discerner, à la lumière de la foi, ce qui est de DIEU et ce qui

n'est pas de lui, les impressions de la grâce et les illusions du démon.

Le don d'*intelligence* est souhaité aux fidèles et signifié par le sixième *Dominus vobiscum*, que le Prêtre dit après la *Communion*. Ce don excellent nous fait pénétrer jusque dans l'intime du mystère des mystères, qui n'est autre chose que la personne même du Verbe incarné, présent au sacrement de l'Eucharistie, Pain des Anges, Vie et nourriture de nos âmes. Dans la communion, il vient lui-même en nous, en notre chair mortelle, afin de nous faire demeurer plus pleinement en lui; en ce moment, plus qu'en tout autre, l'Église souhaite à ses enfants de bien comprendre l'incalculable trésor que leur ont apporté le Baptême et l'Eucharistie, la foi et l'amour.

Enfin le septième *Dominus vobiscum* se dit à la fin du Saint-Sacrifice, avant la dernière bénédiction: il signifie le don de *sagesse*, le plus sublime des sept dons du Saint-Esprit, celui qui nous fait goûter, dans la contemplation de la pure lumière de JÉSUS, et dans l'union intime d'un très-pur amour, combien le Seigneur est doux, combien JÉSUS nous aime; celui qui nous fait comprendre par le cœur et par l'expérience ce que le don d'intelligence révèle à notre esprit. C'est le don de la contemplation et du pur amour de JÉSUS-CHRIST, le plus excellent de tous les fruits de la grâce et de la sainte Communion. Ce souhait si doux est placé à la fin de la Messe, comme pour engager les fidèles à y revenir le plus possible.

Tel est le sens, ou du moins tel est un des sens, de ces saluts répétés sept fois dans le cours de la Messe.

Le Prêtre dit, il est vrai, une huitième fois le *Dominus vobiscum*, après la bénédiction et avant de réciter le der-

nier *Évangile* ; mais cela ne fait point, à proprement parler, partie de la Messe, dont la clôture solennelle est la bénédiction du Prêtre. Autrefois le célébrant disait tout bas cette prière en quittant l'autel et en retournant à la sacristie. C'est ce qui se fait encore à la Grand-Messe pontificale. Le sens de ce huitième *Dominus vobiscum*, qui, à la Grand'Messe pontificale du moins, s'adresse secrètement au Diacre et au Sous-Diacre, exprime la béatitude éternelle dont jouissent, avec JÉSUS-CHRIST et par JÉSUS-CHRIST, tous les Anges et tous les élus, tous les fidèles de l'ancienne et de la nouvelle Alliance, représentés par le Sous-Diacre et par le Diacre, lorsque le grand sacrifice sera terminé, et lorsque le temps aura fait place à l'éternité. Le nombre *huit* est le nombre de la béatitude, couronnement de la grâce, qu'exprime spécialement le nombre *sept*. Il y a dans les nombres tout un ordre de mystères, c'est-à-dire de vérités cachées ; la tradition est unanime pour l'attester, et il n'y a que la légèreté superficielle de l'ignorance qui se permette de railler ces dispositions mystérieuses de la Providence.

#### XIV

#### CE QUE SIGNIFIENT LES ORAISONS, L'ÉPITRE et L'ÉVANGILE.

Cette partie de la Messe est destinée à rappeler aux assistants deux grandes vérités générales, qui termineront ce qu'on peut appeler la seconde partie de la préparation du Saint-Sacrifice.



La première, c'est que Notre-Seigneur, est dans l'ancienne Alliance comme dans la nouvelle, le principe de vie, de salut et de sainteté de tous les serviteurs de DIEU ; qu'il est lui-même la source de leur prière et de leur religion. C'est ce qu'exprime le Prêtre, adorant et louant DIEU, le remerciant, le suppliant « par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, » dans les *Oraisons* solennelles nommées *Collectes* et récitées ou chantées du côté de l'*Épître*. Ainsi priaient jadis les Patriarches, les Prophètes et les fidèles de l'ancienne Loi, au nom de Celui qui devait venir et dont l'Esprit les remplissait et les sanctifiait d'avance. A l'autel, en effet, le côté de l'*Épître*, le côté gauche, représente l'ancienne Alliance ; on y lit les prophéties non moins que les *Épîtres*. C'est pour cela que le Prêtre commence de ce côté, pour passer de là au côté droit, à l'*Évangile*. Et c'est la seconde vérité exprimée à cet endroit de la Messe : le passage de l'ancienne Alliance à la nouvelle, la loi évangélique succédant à la loi de Moïse, des Patriarches et des Prophètes. En passant du côté de l'*Épître* au côté de l'*Évangile*, le Prêtre lève les yeux vers le Crucifix, puis s'incline profondément, pour réciter deux belles prières préparatoires : Ce rite représente les anéantissements de la Rédemption, auxquels a daigné se soumettre le DIEU des Patriarches et des Prophètes, des Apôtres et des Martyrs, lorsqu'il purifia l'Église par son sang et l'acquitt ainsi pour Épouse.

JÉSUS-CHRIST est le DIEU, le Sauveur de l'une et de l'autre Alliance ; c'est lui, Verbe ou Parole de DIEU, qui a parlé à Adam et aux Patriarches, a dicté la loi de Moïse, a sauvé son peuple, a envoyé son Esprit à tous les Prophètes ; et c'est lui qui a également envoyé et inspiré

les Apôtres, fondé sa sainte Église, avec laquelle il demeure tous les jours jusqu'à la fin des siècles. Aussi, à la Grand'Messe, est-ce le Sous-Diacre représentant l'ancienne Loi, qui lit au bas de l'autel les prophéties, ou les Épîtres ; tandis que le Diacre seul, représentant la Loi nouvelle, chante solennellement l'*Évangile*, de l'autre côté. Le Sous-Diacre lui tient le livre des évangiles, sans pouvoir le lire ; comme l'ancienne Alliance qui n'était que le piédestal de la nouvelle, et qui ne pénétrait pas les mystères et les trésors de grâce qu'elle portait dans son sein.

On se tient debout pendant la récitation ou le chant de l'*Évangile*. Ce chant liturgique est fort beau ; il est obligatoire, et le Prêtre (ou le Diacre) ne doit pas se permettre d'en changer volontairement une seule note. Dans les temps de foi, au moyen âge, tous les chevaliers tiraient leur épée dès le début du chant de l'*Évangile*, pour manifester leur ferme volonté de défendre la foi et l'Église au péril même de leur vie, et de prêter ainsi l'appui de leur vaillance à JÉSUS-CHRIST, leur souverain Maître et leur grand Roi ; à JÉSUS, Roi des rois, Seigneur des seigneurs, à qui toutes les puissances de la terre doivent obéissance, dévouement, service et amour.

## XV

**Des mains étendues du Prêtre pendant les ORAISONS.**

Au sujet des *Oraisons*, remarquons ici un détail liturgique qui montre combien tout est grand dans les plus petites choses du culte catholique. Le Prêtre, figure de Notre-Seigneur, récite ou chante les prières les bras ouverts et les mains étendues tournées l'une vers l'autre. Ce rite exprime de nouveau, ce que nous disions tout à l'heure, l'union des deux Alliances en la personne de JÉSUS-CHRIST. La main droite du Prêtre signifie la Loi nouvelle, plus puissante, plus parfaite que l'autre ; la main gauche signifie l'ancienne Loi. Toutes deux étaient saintes : les deux mains du Prêtre sont consacrées par l'Évêque.

JÉSUS est « *tout en toutes choses*, » disait saint Paul ; dans les cérémonies de la Messe, plus que partout ailleurs, cette grande vérité trouve sa réalisation. Là encore, comme pour les cierges, comme pour le cérémonial du *Gloria in excelsis*, le culte angélique est signifié conjointement avec le culte de l'Église de la terre ; et les deux mains du Prêtre, élevées, saintes, tournées l'une vers l'autre, à la droite et à la gauche du ministre de JÉSUS-CHRIST, semblent signifier la religion et l'adoration des Anges, principalement de saint Michel et de saint Gabriel, qui résument en eux toute la grâce du monde angélique. Elles ne doivent jamais s'élever plus haut

que les épaules ; et ainsi, le chef, la tête du Célébrant les domine toujours : en effet, JÉSUS, le Chef et le Roi des Anges, est au-dessus de tous les Anges, comme il est au-dessus de tous les hommes, de tous les élus ; *excelsior caelis factus*, dit saint Paul.

Ces deux mains rappellent les deux Chérubins de l'Arche, adorant, avec les saints d'Israël, le DIEU d'Israël, le Saint des Saints, Celui qui devait venir. L'élévation des mains du Prêtre, pendant les *Collectes* et les autres prières de la Messe, rappelle enfin que les prières de l'Église de la terre s'élèvent jusqu'au trône de DIEU, portées « par le ministère des Anges, nos frères du ciel, nos amis et nos serviteurs (1). »

L'usage de tenir les bras et les mains étendus pendant les prières de la Messe remonte au berceau même de l'Église. A l'autel, en particulier, il rappelle le mystère de la Croix, le divin sacrifice que perpétue l'Eucharistie et qui est, dans l'Église, le centre, la source, le soleil de la Religion et de la prière. Ainsi pria, sur sa Croix, l'adorable Rédempteur. Ainsi priaient nos martyrs dans les catacombes, les bras étendus en forme de croix, les mains élevées vers le ciel ; ainsi priaient les Apôtres ; ainsi priaient la Très-Sainte Vierge et Notre-Seigneur lui-même durant sa vie mortelle, comme l'attestent les fresques chrétiennes des trois premiers siècles, récemment découvertes dans les catacombes de Rome. Ainsi

(1) Quando orabas cum lacrymis... ego (Raphaël) obtuli orationem tuam Domino. (Tob. XII.) Et Angelus venit, et stetit ante altare, habens thuribulum aureum : et data sunt illi incensa multa, ut daret de orationibus sanctorum de manu Angeli coram Deo. (Apoc., VIII.)

priaient les Prophètes, et, en particulier, le plus grand des Prophètes, le très-saint Moïse, lorsque sur la montagne (figure de nos autels) il attirait la grâce et la victoire sur Israël, qui combattait dans la plaine. Plus réellement encore que Moïse, le Prêtre est, en Jésus et avec Jésus, le médiateur de DIEU et des hommes.

La liturgie catholique a conservé religieusement cette coutume ; et la famille franciscaine, si profondément évangélique et apostolique, la pratique habituellement, même en dehors des Offices liturgiques. Dans l'Ancien Testament, l'usage de prier les bras en croix était habituel. C'était une figure prophétique des mystères de la Rédemption.

## XVI

### Du Prône.

A la Grand'Messe paroissiale, on interrompt un moment les prières liturgiques, après le chant de l'*Évangile*, et le Curé (ou l'un de ses vicaires) monte en chaire, et là fait certaines annonces qui intéressent le peuple fidèle ; il récite les prières et recommandations publiques ordonnées par l'Évêque, lit à haute voix l'évangile du jour en langue vulgaire et termine les prières du prône par une instruction familière nommée *homélie*. *Homélie* vient d'un mot grec qui veut dire *conversation*.

L'homélie doit être avant tout instructive, et à la portée de tous les auditeurs. C'est par excellence l'ins-

struction pastorale. La plupart des Pères de l'Église nous ont laissé, à cet égard, des modèles qu'on ne saurait assez étudier; leurs homélies sont d'une simplicité, d'une beauté, d'une profondeur de doctrine et d'une sainteté merveilleuses.

L'homélie est destinée à unir étroitement le pasteur à ses ouailles; elle permet régulièrement au Curé d'ouvrir son cœur à ses chers paroissiens, de leur donner des avis et conseils paternels, de leur faire de plus en plus connaître et goûter le service de DIEU, de dissiper les préjugés de l'ignorance, d'exciter les tièdes, d'encourager les bons. L'homélie est une sorte de grand catéchisme de persévérance à l'usage de la paroisse; elle doit en avoir toute la solidité, toute la simplicité et l'entrain.

Un saint Prêtre qui avait blanchi dans les travaux du ministère, me disait un jour qu'une expérience de plus de trente ans' lui avait fait toucher du doigt l'importance majeure de l'homélie et du prône pour le salut et la sanctification d'une paroisse.

Il avait connu plusieurs Curés qui, principalement sinon uniquement par ce moyen, avaient métamorphosé leurs paroisses en quatre ou cinq ans; les Offices abandonnés et négligés étaient fréquentés par la presque unanimité des habitants; l'adoration du Saint-Sacrement était organisée sur un excellent pied; les bonnes œuvres étaient en honneur; le confessionnal, jadis désert, était assiégé tous les samedis et toutes les veilles de fête; presque aucun jour ne se passait sans quelques communions; les dimanches et les fêtes, la sainte Table offrait un touchant spectacle, et presque personne ne manquait aux pâques.

Après les catéchismes, il ne voyait rien qui méritât davantage l'attention et tous les soins du Prêtre. « Il faut avant tout que le prône soit *court*, ajoutait-il ; un quart d'heure, ou tout au plus, vingt minutes. En vingt minutes, on a le temps de dire tant de choses !

« Il faut ensuite qu'il soit très-bien préparé, et pour cela il est bon de s'y mettre dès le lundi, pour n'être pas pris à court dès le dimanche suivant. Il vaut mieux ne pas l'apprendre par cœur, afin que la parole soit plus vivante, plus simple, plus intéressante ; mais il faut posséder très-clairement la suite et l'enchaînement des idées. »

Il était d'avis que la doctrine doit le plus possible y paraître appuyée par des exemples et relevée par des comparaisons, et que le prêtre doit se garder de parler *ab irato*, sous prétexte de zèle.

Tout prêtre, par cela seul qu'il a charge d'âmes, est capable de faire un excellent prône. Ce n'est pas à dire que tout prêtre soit orateur : non, certes ; sur mille hommes, vous trouverez à peine un orateur. Mais l'Église, mais les âmes n'ont pas besoin d'orateurs ; l'éloquence que les fidèles attendent de leurs Prêtres, c'est l'humble, douce et sainte éloquence de l'Évangile ; c'est une parole convaincue et cordiale qui expose purement et simplement la vérité, qui la démontre par des preuves faciles à saisir, qui laisse de côté les grandes phrases et les belles périodes, et qui, en chaire, ne s'inquiète que d'une seule chose : faire du bien aux âmes, leur faire mieux connaître Jésus, le leur faire aimer chaque jour davantage, les exciter au repentir de leurs péchés et à la pratique de tout ce que l'Église commande et conseille.

Ainsi prêchait le bon curé d'Ars. Certes, il n'avait pas de grands talents naturels ; mais, s'il n'était pas orateur, il était Prêtre, il était saint, il aimait le bon Dieu, il aimait ardemment le Saint-Sacrement, la Sainte-Vierge, l'Église ; il aimait les âmes ; il avait soif de la conversion et du salut des pauvres pécheurs. Aussi, quand il prêchait, tout le monde pleurait, et l'on se convertissait par douzaines, par centaines. Voilà la vraie prédication sacerdotale ; voilà l'homélie, voilà le prône dont les chrétiens ont besoin.

Le Concile de Trente et le Saint-Siège attachaient une telle importance à l'enseignement régulier du prône, qu'ils ont fait composer tout exprès une règle de prédication pour les Curés sous le nom de : *Catechismus romanus ad parochos*. Cet admirable livre, résumé pratique et familier de la *Somme* de saint Thomas, est comme le guide des Curés dans l'accomplissement du grand devoir de la prédication pastorale. Les Prêtres ne sauraient trop y avoir recours et le suivre pas à pas. Tout ce qu'on y trouve est incroyable : c'est un trésor, une mine inépuisable. La doctrine du *Catechismus romanus* a une autorité presque égale à l'autorité des décrets même du Concile de Trente.

Dans le diocèse de Besançon, l'autorité ecclésiastique ordonne, depuis près de deux siècles, à tous les Curés d'enseigner et d'expliquer tout au long le *Catechismus romanus* à leur troupeau, sous peine de censures ecclésiastiques encourues *ipso facto* ; ce cours d'instruction religieuse se fait à la Grand'Messe, sous forme de catéchisme, par demandes et par réponses ; cela dure une demi-heure environ ; trois ou quatre enfants intelligents



sont choisis *ad hoc*, et l'assemblée écoute toujours avec un intérêt visible cette sorte de petite conférence. Tout le monde comprend, et personne ne dort. Tous les Curés du diocèse sont tenus à instruire ainsi leurs paroissiens, de deux dimanches l'un. C'est à ce genre d'instruction religieuse qu'on attribue la solidité du christianisme des bons Francs-Comtois. Comme il serait désirable que cet excellent usage s'implantât partout !

En suivant cette règle si catholique, le Prêtre a l'avantage immense de ne pas se répéter et de ne pas fatiguer les fidèles par le retour inévitable de lieux communs. Il est sûr de présenter toujours de bonnes et belles vérités, bien utiles, bien pratiques.

La négligence de certains Curés relativement au prône du dimanche est vraiment inexplicable. J'en ai connu un, fort instruit, grand travailleur qui, par pure négligence, s'est contenté pendant plus de trente ans de lire, par manière d'homélie, les mêmes ennuyeux prênes de Cochin, qu'il coupait, taillait, afin que cela ne durât pas plus de dix minutes ; pendant trente ans, chaque année, c'était la même chose. Tout le monde dormait, et la pauvre paroisse s'en ressent profondément encore. Un de ses confrères du voisinage, qui avait emprunté de lui cette commode et désastreuse habitude, annonçait un jour d'un air héroïque à ses paroissiens que le dimanche prochain il donnerait un *sermon de mémoire*. Je l'ai entendu de mes oreilles ; heureusement j'ai pu échapper au « sermon de mémoire. »

En chaire, comme à l'autel, comme au confessionnal, comme dans tout le détail de notre ministère et de notre vie, le grand, l'unique secret de réussir, c'est-à-dire de

faire du bien, *c'est d'être Jésus*, de parler comme Jésus, imiter comme Jésus, d'imiter en tout Jésus.

## XVII

### Du Credo.

Après l'*Évangile* et le prône, le Prêtre revient au milieu de l'autel, et là, les mains jointes, il récite le *Credo*. L'union de ses deux mains, ainsi que la place qu'il occupe devant la Croix, entre l'*Épître* et l'*Évangile*, manifeste de nouveau l'union de tous les Anges et de tous les élus, l'union des fidèles de tous les siècles dans une seule et même foi : la foi en un seul DIEU Créateur, Sauveur et Sanctificateur ; en un seul DIEU, Père et Fils et Saint-Esprit ; en un seul Christ, Seigneur et Rédempteur, en une seule Église, sainte et universelle ; et enfin la foi en la résurrection de la chair et en la vie éternelle.

Tout cela est résumé dans le mystère et dans le sacrifice de JÉSUS-CHRIST ; car JÉSUS-CHRIST seul est « *l'auteur et le consommateur de la foi*, » la lumière de tous les fidèles et de tous les Anges ; par lui seul « *nous avons accès auprès de DIEU le Père ;* » en lui, nous trouvons le Père : *moi et mon Père*, disait-il lui-même, *nous sommes un ; celui qui me voit, voit mon Père.* » Et de même que le Père ne vient à nous que par Jésus et en Jésus, de même aussi le Saint-Esprit ne nous est donné que par Jésus, qui en est, pour ainsi dire, le réservoir universel au milieu des créatures. Aussi l'Église nous fait faire la gémulation à un seul

moment du *Credo*, au moment où l'on dit : « *Et le Verbe s'est fait chair.* » C'est là le point central du symbole de la foi chrétienne, le dogme qui résume et éclaire tous les autres.

C'est aussi pour cela qu'elle nous fait terminer le *Credo* par le signe de la Croix, qui est le signe du mystère de l'Incarnation et de la Rédemption.

Selon les anciens usages, toute l'assistance devrait se tenir debout pendant la récitation du *Credo*, non moins que pendant l'*Évangile*, comme pour attester le zèle de chacun à marcher où la foi l'appellera, et à combattre pour elle. Le *Dominus vobiscum*, qui suit immédiatement le *Credo* et commence l'*Offertoire*, souhaite aux chrétiens, comme nous l'avons vu, la force de pratiquer la vraie foi et, par conséquent, la force d'entrer résolûment dans l'esprit du Sacrifice qui s'apprête, c'est-à-dire dans la voie de tous les renoncements, à la suite de JÉSUS-CHRIST, Rédempteur et Victime.

Rien de plus solennel que l'aspect d'une église, du moins dans les pays de foi, pendant le chant du *Credo*. Là, tout le monde est debout, tout le monde chante ; c'est admirable, cela saisit. A Notre-Dame de Paris, à la célèbre communion générale des hommes qui couronne les Conférences du Carême et de la Semaine-Sainte, on est tout ému, et les larmes montent aux yeux, quand on entend ces trois ou quatre mille chrétiens, qui s'apprêtent tous à recevoir la très-sainte Communion, chanter d'une seule voix et d'un seul cœur ce grand *Credo* catholique, qui retentit sous les voûtes de nos églises depuis l'ère des martyrs. Chacun sait, en effet, que le *Credo* de la Messe, qui ne fait que développer sur

quelques points le *Credo* des Apôtres, a été formulé au premier Concile général de Nicée, l'an 325, quelques années à peine après la terrible persécution de Dioclétien. L'Église ne change pas ; elle est comme la vérité ; on peut l'attaquer, on peut la haïr, jamais la détruire, ni même l'altérer.

Un jeune étudiant me racontait qu'étant entré, un jour de fête, dans l'église de Saint-Sulpice à Paris, au moment où l'on chantait le *Credo*, il avait été remué jusqu'au fond des entrailles et s'était mis à pleurer. « Je me croyais, ajoutait-il, transporté au milieu de ces anciens Conciles de Nicée ou d'Éphèse, ou de Latran. C'était merveilleusement beau. J'aurais voulu que tous les incrédules fussent là, près de moi. »

On ne saurait trop recommander à tous les fidèles, hommes, femmes, enfants, riches, pauvres, de chanter de tout leur cœur, non-seulement le *Credo*, mais toutes les prières de la Grand'Messe que le peuple peut chanter : le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei* et la réponse à tous les *Dominus vobiscum*. Qu'on ne l'oublie pas, c'est là la méthode la plus catholique, la plus liturgique de bien suivre la Grand'Messe. Les chantres n'ont d'autre office que de soutenir, d'aider et de guider le chant du peuple. Ce ne sont pas des musiciens qui font un concert. Aussi est-il tout à fait contraire à l'esprit de la liturgie de laisser les chantres s'écarter de la simplicité si majestueuse et si populaire du plain-chant romain, pour y substituer d'ennuyeuses roulades et des inventions plus ou moins mondaines, plus ou moins excentriques.

Il y a des Curés qui vont jusqu'à défendre aux fidèles

de chanter : ce sont des capitaines qui défendent à leurs soldats de faire l'exercice. Qu'en résulte-t-il ! C'est que les Offices de l'Église deviennent ennuyeux à mourir et que peu à peu on n'y vient plus. Quand on chante, jamais on ne s'ennuie à l'église.

Maintenant vont commencer les apprêts immédiats du très-saint Sacrifice. Après s'être donné aux fidèles comme Vérité et comme Parole de vie, par la lecture de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et par la prédication du Prêtre, le Verbe de DIEU, JÉSUS-CHRIST, va se donner à eux sacramentellement et comme Pain de vie.

Aux proconsuls qui leur reprochaient de violer les ordres des empereurs, en se réunissant pour entendre la lecture des Livres saints et assister au Sacrifice, nos anciens martyrs répondaient souvent : « Il est vrai, nous ne tenons pas compte de ces édits de vos princes ; mais nous obéissons aux préceptes des Apôtres. Il nous ont appris, de la part de DIEU même, que le chrétien ne peut rester chrétien s'il ne se nourrit du Verbe divin, reçu sous ses deux formes, ainsi que nous le faisons. » Et ils se laissaient tuer, plutôt que d'abandonner JÉSUS-CHRIST en manquant aux saintes assemblées de l'Église.

A leur exemple, nourrissons-nous d'abord, remplissons-nous du Verbe, de la parole de DIEU ; et, JÉSUS-CHRIST habitant ainsi par la foi dans nos cœurs, avançons avec crainte et amour vers les saints Mystères. Redoublons de ferveur dans la prière : le Célébrant nous y convie, en disant à haute voix : *Oremus*. Prions avec lui, prions avec les Anges, prions avec notre Médiateur céleste JÉSUS-CHRIST, à la fois Sacrificateur et Victime.

## XVIII

**Le Corporal, le pain et le vin de l'autel.**

Après le *Credo* et l'*Oremus*, le Prêtre récite une courte prière, nommée *Offertoire*, qui rappelle l'esprit du mystère ou de la fête du jour. Puis il étend sur la pierre d'autel un linge très-sacré, nommé *Corporal*, parce qu'il aura bientôt l'honneur de porter le Corps adorable du Fils de DIEU. Le *Corporal* doit être plus propre, plus pur encore, s'il se peut, que les autres linges de l'autel, à cause de sa destination plus sainte. Il ne doit présenter ni la moindre tache, ni la moindre reprise; il doit être tout blanc et tout uni, dans toute la simplicité de sa pureté. Il rappelle la très-sainte et immaculée Vierge MARIE, Mère du Fils de DIEU et Mère de l'Église, plus pure, plus sainte mille fois que les Anges, représentés, avons-nous dit, par les trois nappes blanches qui couvrent l'autel et qui portent le *Corporal*. MARIE, Mère de JÉSUS, est portée par les neuf chœurs des Anges; ils la révèrent et l'aiment comme leur Souveraine. C'est en elle que DIEU a opéré, au milieu des temps, le mystère de l'Incarnation de son Fils; comme c'est sur le *Corporal* que va s'opérer tout à l'heure la consécration du Corps et du Sang de JÉSUS.

En attendant la consécration, le *Corporal* va porter le pain, qui sera changé au Corps du Seigneur, et le vin, qui sera changé en son Sang; de même, depuis le com-

mencement du monde, jusqu'à l'Incarnation, la future Mère de DIEU a été constituée Reine des Patriarches, Reine des Prophètes, Reine de tous les Saints de l'ancienne Loi, non moins que Reine des Anges; la grâce de sa maternité à venir, qui est un seul et même mystère avec l'Incarnation et la Rédemption, portait toute la religion, tout le culte, tous les sacrifices de l'ancienne Alliance, comme le Corporal porte le pain et le vin.

En effet, le pain et le vin représentent là, sur l'autel, les victimes de tous les anciens sacrifices. De même que ce pain et ce vin n'ont aucune valeur en eux-mêmes et que tout leur prix vient de leur destination sublime; de même les victimes et les sacrifices qu'offraient à la majesté du vrai DIEU les Saints de l'ancienne Loi, tiraient toute leur vertu, tout leur prix du Sacrifice divin et de l'adorable Victime qu'ils figuraient.

Par leur composition même, le pain et le vin représentent encore l'union de tous les fidèles en une seule Église catholique, c'est-à-dire universelle : le pain est formé de beaucoup de grains de froment moulus, puis pétris ensemble avec de l'eau, puis enfin cuits au feu; et ce pain, ainsi composé, doit être changé au Corps de JÉSUS-CHRIST. Le vin est également formé d'une quantité de grains de raisins écrasés, dont le jus spiritueux a dû fermenter pour devenir une excellente liqueur; et dans le Calice, ce vin va être changé au Sang du Fils de DIEU.

Ce double mystère naturel de la composition du pain et du vin de l'autel est le symbole de l'unité et de la paix, qui font de tous les fidèles un seul corps, une seule Église. Comme les hommes, ils sont séparés et sans lien mutuel de charité; ce sont les grains de froment avant

la mouture, les grains de raisin avant le pressoir. L'eau du Baptême et le feu du Saint-Esprit changent ces hommes en chrétiens, en membres de JÉSUS-CHRIST, en temples vivants de ce divin Seigneur : ce sont des hosties spirituellement consacrées. Également, pour le travail de la fermentation, qui purifie et fait le vin : c'est le symbole de l'action du Saint-Esprit dans les âmes que Jésus appelle à l'honneur de ne plus faire qu'un avec lui et, par lui, avec le Père.

Le pain et le vin, déposés sur le Corporal, vont être *transsubstantiés*, c'est-à-dire changés en la substance même du Corps et du Sang de JÉSUS-CHRIST. Sous ce rapport, ils sont encore le symbole frappant de la transformation spirituelle et surnaturelle qui s'opère en nous par le mystère de la grâce : nous ne sommes pas changés, il est vrai, en la personne de Jésus, et notre substance ne devient pas sa substance ; mais le Saint-Esprit, en faisant de nous des chrétiens, unit si intimement notre esprit à l'esprit de Jésus, nos pensées à ses pensées, nos sentiments à ses sentiments, qu'entre Jésus et le vrai chrétien, il y a véritablement, comme dit saint Paul, « *un seul et même esprit.* » Et ainsi, notre vie est changée, transformée en la vie transsubstantiée de notre divin Chef. « *Ce n'est plus moi qui vis,* disait encore saint Paul, *c'est JÉSUS-CHRIST qui vit en moi.* »

Voilà ce que signifient le pain et le vin de l'autel.

Aussi les saints Prêtres apportent-ils toute sorte de soins à tout ce qui concerne ce pain, ce vin, matière du Sacrifice. Ils rejettent, comme indigne, toute hostie bossuée, écornée, imparfaite, toute hostie qui serait tombée à terre : et ils s'efforcent de ne présenter à l'autel



qu'un vin, non-seulement très-pur,, mais de bonne qualité et d'un parfum délicat. Ne serait-ce pas une véritable honte que de nous voir réserver pour notre table le vin fin et exquis, et de donner au bon DIEU, pour son sacrifice, ce que nous ne voudrions pas offrir à un confrère ou à un ami? Quand cette irrévérence a lieu, elle est, sans aucun doute, le résultat et le signe d'une foi bien peu délicate.

Un récent décret de la Congrégation des Rites ordonne que les hosties soient renouvelées au moins tous les quinze jours. Surtout dans les pays humides, cette précaution est d'une nécessité évidente. Même après la consécration, ces hosties, devenues en réalité le Corps vivant du Seigneur, tout en conservant les apparences et les propriétés extérieures du pain, peuvent s'altérer à la longue, et doivent pouvoir s'altérer comme des pains ordinaires. Sans cela, le Saint-Sacrement ne serait plus ce qu'il est absolument, « le mystère de la foi, *mysterium fidei*, » comme parle l'Église. L'altération des saintes espèces est une conséquence nécessaire de l'idée même de l'Eucharistie; la conservation d'une Hostie consacrée, en dehors des lois naturelles qui règlent la conservation du pain azyme, serait un miracle, c'est-à-dire un fait divin, *extraordinaire*, insolite; or, la sainte Eucharistie est, au milieu de l'Église, un mystère, un mystère quotidien, un mystère permanent, et non un miracle.

## XIX

**La Patène, le Calice et la double oblation.**

L'hostie repose sur un petit plat, qu'on nomme *Patène*; et le vin est versé dans une coupe, appelée *Calice*.

La Patène et le Calice doivent être dorés, au moins au dedans, par respect pour le Corps et le Sang du Seigneur. Ces vases sacrés doivent être au moins en argent (1); en vermeil, s'il se peut, c'est-à-dire en argent doré; et, si cela était possible, il serait encore mieux qu'ils fussent en or pur, comme c'était jadis l'usage dans les grandes églises. L'or est, dans le culte divin, le symbole de la charité et de la perfection; c'est pour cela que tout vase sacré, à l'usage de l'Eucharistie, doit être au moins doré.

L'argent est le symbole de l'innocence, de la pureté. Quant au cuivre, au fer et aux autres métaux plus communs, leur infériorité suffit pour les exclure de la confection des vases sacrés.

On ne doit pas dire la Messe avec un Calice et une Patène non consacrés par l'Évêque. Il est tout simple que ce qui doit servir à un usage si auguste, si divin, soit préalablement purifié, béni, sanctifié, et retiré du nombre des choses profanes. A moins d'une permission spéciale, qui ne s'accorde pas à la légère, il est défendu à tous ceux qui ne sont pas au moins Clercs tonsurés de

(1) Si une église était tout à fait indigente, le droit liturgique tolérerait à la rigueur un calice d'étain.

toucher un Calice ou une Patène, du moment qu'ils sont consacrés.

D'après la Tradition, il est certain que l'usage de la Patène et du Calice, ainsi que du Corporal, pour le Saint-Sacrifice, remonte aux temps apostoliques. Les Apôtres ont imité en cela Notre-Seigneur, qui se servit le premier d'un plat (ou patène) et d'une coupe (ou calice), lorsque le premier il célébra au Cénacle le mystère eucharistique. Ils suivaient à la lettre le précepte de leur Maître : « Et vous, toutes les fois que vous ferez cela, vous le ferez en mémoire de moi, » c'est-à-dire comme moi et en souvenir de tous mes mystères.

C'est encore à l'imitation du premier Prêtre, de Jésus, qu'ils ont ordonné aux Prêtres de faire l'offrande du pain d'abord, puis du vin, avant de consacrer, et en faisant cette offrande, de lever les yeux vers le ciel : « *Et elevatis oculis in cœlum,* » dit l'Évangile. Si le Prêtre regarde plus fixement et plus longuement le Crucifix pendant l'offrande du Calice, c'est sans aucun doute parce que le sang du Seigneur, que le Calice va bientôt contenir, est celui-là même qui, sur l'autel sanglant de la Croix, a coulé des mains, des pieds et du côté transpercés du Rédempteur. Le Sang divin du Sacrifice, a une relation plus immédiate avec Jésus crucifié, qui, par son Sang, est entré dans le sanctuaire en rouvrant à tous ses membres l'éternité bienheureuse (1). Depuis trente-trois ans et demi, son Corps sacré avait été offert, d'abord dans le sein de la Vierge Immaculée, son premier

(1) Per proprium sanguinem introivit semel in Sancta, æterna redemptione inventa. (Ad Hebr., ix, 12.)

autel, puis à Bethléem, à Nazareth, et dans tous les autres mystères non sanglants du long sacrifice de sa vie ; mais le Sang divin n'avait pas coulé. A la circoncision, en effet, il n'y avait eu que les arrhes de la rédemption par le sang.

## XX

### De ce que symbolisent encore la Patène, le Calice et le Corporal.

Deux autres significations du Corporal et des deux vases sacrés qu'il porte doivent encore être signalées ici à l'attention du fidèle. La première est tirée des paroles mêmes des prières liturgiques, prescrites pour leur consécration par l'Évêque ; la seconde se rattache à la vue d'ensemble du grand mystère de JÉSUS-CHRIST, que nous rappelions tout à l'heure.

L'Évêque, après avoir solennellement consacré la Patène et le Calice avec le Saint-Chrême, demande à DIEU « que ce Calice et cette Patène deviennent, par la grâce du Saint-Esprit, un nouveau sépulcre pour le Corps et le Sang de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST (1). » Ce qui fait dire au Pape Benoit XIV, après Suarez et plusieurs autres, dans son traité dogmatique et liturgique, *de Sacrificio Missæ* (lib. I, cap. vi) : « Le Calice symbolise le sépulcre neuf où fut déposé le Christ-Seigneur ; la

(1) Corporis et sanguinis Domini nostri JESU-CHRISTI novum sepulcrum Sancti Spiritus gratia efficiantur. (Pontif. Rom.)

Patène représente la pierre enlevée de l'entrée du sépulcre, et le Corporal exprime le suaire blanc avec lequel Joseph d'Arimathe enveloppa le corps du Christ. »

Cette interprétation se rapporte uniquement et directement à la présence réelle, et montre l'identité du sacrifice mystique de l'autel avec le sacrifice sanglant du Calvaire. A ce point de vue, elle est d'une justesse absolue.

La seconde interprétation se rapporte, disions-nous, à la contemplation de l'unité et de l'universalité du mystère du Christ, l'une et l'autre mystiquement représentées à l'autel.

Or, voici ce que rappellent à notre foi le Corporal, la Patène et le Calice, ainsi que la double oblation.

La Patène, sur laquelle est le pain d'autel, signifie, ce me semble, et d'une manière frappante, la loi mosaïque, avec ses victimes figuratives et son autel. L'autel sur lequel DIEU avait ordonné qu'on immolât ces victimes, était saint et consacré, ainsi que les quatre cornes qui décoraient ses angles. Le Prêtre prenant la Patène pour offrir le pain et le sanctifier, la soutient de ces deux mains jointes, au moyen de ses quatre doigts consacrés. Dans la consécration des mains du Prêtre, à l'ordination, l'Évêque bénit et consacre, en effet, d'une manière toute spéciale le pouce et l'index de chaque main, en vue de la sainte Eucharistie, qu'ils toucheront. Ces quatre doigts du Prêtre soutiennent donc la Patène qui porte l'hostie ; comme jadis, dans le Tabernacle et dans le Temple, les quatre cornes consacrées soutenaient l'autel des holocaustes, où l'on posait les victimes.

Pendant cette *oblation*, ou offrande du pain, le Prêtre

a les deux mains jointes au-dessous de la Patène, en signe de l'union secrète qui existait entre les rites sacrés de l'ancienne Loi et le sacrifice adorable du Calvaire et de l'Eucharistie, qui devait les remplacer un jour. Le Fils de DIEU lui-même offrait et sanctifiait ces anciens sacrifices, par le ministère des Prêtres et des Lévites : par le ministère du Prêtre à l'autel, le même Fils de DIEU offre le pain et le vin, rappelant ainsi à la nouvelle Alliance les mystères et la sainteté prophétiques de l'ancienne.

L'Église ordonne au Prêtre qu'avant de commencer cette première oblation, il élève un moment les yeux au ciel ou, pour mieux dire, sur le Crucifix de l'autel qui est l'image du Roi du ciel ; mais, pendant le reste de la prière d'offrande, il doit les tenir abaissés sur l'hostie : au contraire, en offrant le vin du Calice, il devra les tenir tout le temps élevés au ciel, en fixant le Crucifix. C'est le signe de l'infériorité des anciens sacrifices par rapport au sacrifice de la nouvelle Alliance : les premiers venaient, il est vrai, du Seigneur, qui les commandait, et ils figuraient le sacrifice de la Croix et de l'autel ; mais ils n'en étaient pas moins tout terrestres ; l'autre devait être tout céleste, et n'avoir pour Prêtre et pour Victime que l'Homme-DIEU glorifié dans le sein de son Père.

Dans le vin du Calice, l'Église veut que l'on verse un peu d'eau (1) : symbole de l'union indivisible de l'humanité et de la divinité en la personne unique de JÉSUS-

(1) Le missel dit : « *parum aquæ.* » Une goutte suffit. Un cinquième d'eau n'invaliderait pas la consécration. Mais, dans les sacrements, il faut toujours aller au plus sûr.

CHRIST ; et en outre, symbole de l'union indissoluble que le sacrifice et la grâce de Jésus ont formée entre lui et son Église. Cette goutte d'eau nous représente, nous, pauvres petits néants, qui par nous-mêmes ne sommes rien, et qui ne pouvons être unis à Dieu qu'en nous incorporant par la grâce à notre Chef adorable, Jésus. Quel bonheur de n'être rien et de savoir que JÉSUS-CHRIST est tout en chacun de nous ! *Tu solus sanctus, JESU CHRISTE !*

En offrant le Calice, le Prêtre le tient avec la main droite et ne fait que le soutenir par en bas de la main gauche : seule, en effet, l'Église chrétienne offrira le sacrifice nouveau, représenté par le vin du Calice ; et l'ancienne Église, l'Église patriarcale et mosaïque, ne fera que porter l'Alliance nouvelle, comme la servante soutient sa maîtresse.

En terminant les deux oblations, le Prêtre trace avec la Patène, puis avec le Calice, un signe de croix au-dessus du Corporal, pour sanctifier davantage encore la place où reposeront tout à l'heure ce pain et ce vin consacrés.

Il prend la Patène, après avoir déposé l'hostie sur le Corporal, et la cache, en partie, sous le Corporal à droite, couvrant le reste avec un linge nommé *Purificatoire*, parce qu'il sert à essuyer le calice. Ainsi voilée, la Patène vide figure l'Église juive qui, depuis l'avènement de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, est privée de la lumière de la foi, est sans sacerdoce et sans sacrifice, et attend, dans les ténèbres de l'infidélité, le jour de sa conversion.

Nous verrons plus loin cette conversion, que tous les

Prophètes et les Apôtres ont prédite, représentée par une autre cérémonie de la Messe.

A la Grand'Messe, le même mystère est figuré par le Sous-Diacre, qui, après la première oblation, descend avec la Patène au milieu de l'autel, tout en bas; et là, enveloppé d'un voile, il tient de la main droite la Patène élevée devant ses yeux, pour signifier l'aveuglement de l'ancien peuple de DIEU, qui ne comprend rien, qui s'obstine à ne rien vouloir comprendre au mystère d'amour et de miséricorde de ce Christ que seul cependant il a donné au monde. Le Diacre, au contraire, l'Église nouvelle, assiste de près le Célébrant, et contemple sans voiles JÉSUS-CHRIST représenté par le Célébrant, et réellement présent sous les espèces eucharistiques.

Le Sous-Diacre, descendant de l'autel et se voilant la face avec la Patène, rappelle les saintes règles que nous a conservées saint Denys l'Aréopagite, et d'après lesquelles le Célébrant seul et son ministre avaient le droit de voir face à face et de fixer le tout divin mystère de l'autel. Dès l'Offertoire, en effet, tout ce qui se faisait pour préparer le Sacrifice s'accomplissait dans un religieux secret, et saint Denys menace de la colère de DIEU quiconque oserait révéler ou trahir les paroles sacramentelles.

Le Sous-Diacre assistait le Célébrant à gauche, quand cela était nécessaire; il devait se tenir plus près du Célébrant que les autres clercs, afin de pouvoir lui présenter la Patène sur laquelle le Corps du Christ devait être rompu et distribué aux fidèles. Quand son office ne le retenait pas à l'autel, il en devait descendre, et, comme



les Séraphins, se voiler la face, se reconnaissant indigne de contempler de si près les redoutables mystères. Cela était d'autant plus naturel, que le Sous-Diacre n'avait pas encore reçu le très-auguste sacrement de l'Ordre ; et puis, le peuple fidèle, voyant le Sous-Diacre lui-même s'éloigner de l'autel dans le respect d'une crainte religieuse, devait comprendre plus aisément avec quelle révérence les choses saintes doivent être traitées, même par les saints.

Que de mystères dans les cérémonies de l'Église ? Et quelle grande chose que la liturgie catholique !

Le voile qui enveloppe le Sous-Diacre doit être très-ample ; il peut être en soie ou en lin fin. Il n'est pas nécessaire qu'il soit brodé.

## XXI

### Des Encensements.

A la Grand'Messe, il y a une très-belle cérémonie, pleine de mystères, comme toutes les autres, et qu'on appelle l'encensement.

Il y a quatre encensements pendant la Grand'Messe : le premier, avant que le Prêtre récite l'*Introït* ; le second, avant et après le chant de l'*Évangile* ; le troisième, qui est le plus solennel, après l'oblation du pain et du vin ; le quatrième enfin, pendant l'*Élévation*.

L'*encensoir*, qui devrait être d'argent ou de vermeil, ou d'or, figure la sainte humanité de Notre-Seigneur ; le

feu qui le remplit, c'est l'Esprit-Saint qui embrasait son Sacré-Cœur ; l'encens bénit, que le Prêtre jette sur les charbons ardents de l'encensoir, c'est la prière, ce sont les adorations, par lesquelles Jésus honorait incessamment et d'une manière absolument divine la majesté de son Père.

Unis à Jésus dans l'Esprit-Saint, par la grâce, les Anges dans le ciel et les chrétiens sur la terre confondent leurs adorations et leurs prières avec cette adoration et cette prière ineffables du Fils de DIEU. « Le Christ prie en nous, comme notre Chef ; il prie pour nous, comme notre Prêtre, » disait saint Augustin. Et ainsi, la fumée et le parfum de l'encens représentent ici à la fois et la prière de JÉSUS-CHRIST en lui-même, et sa prière en ses Anges et en tous ses Saints du ciel et de la terre.

On doit mettre trois cuillerées d'encens, d'abord en l'honneur de la Très-Sainte Trinité, à qui s'adressent souverainement toutes les adorations de l'Église ; puis, pour représenter les adorations de l'Église patriarcale, depuis Adam jusqu'à Moïse ; de l'Église juive, depuis Moïse jusqu'à Notre-Seigneur ; de l'Église chrétienne et romaine, depuis le premier avènement du Sauveur jusqu'au second.

Avant l'*Introït*, le Prêtre encense d'abord trois fois le Crucifix : c'est l'adoration universelle de tous les élus de l'Église patriarcale, mosaïque et chrétienne, adressée à la Très-Sainte Trinité par JÉSUS-CHRIST, Médiateur universel de religion et de rédemption. Puis, il encense l'autel douze fois du côté de l'*Épître* et douze fois du côté de l'*Évangile*, enveloppant pour ainsi dire le saint autel de la fumée de l'encens ; c'est la prière, c'est l'adoration

des Anges et des Saints de l'ancienne Alliance d'abord, représentés par les douze Patriarches et les douze Prophètes ; et ensuite, des Anges et des Saints de la Loi évangélique, représentés par les douze Apôtres. Dans l'Apocalypse, saint Jean nous montre, en effet, tous ces Saints, sous la figure de vingt-quatre vieillards vêtus de blanc et adorant l'Agneau de Dieu, immolé et cependant vivant, sur le trône de sa gloire : l'Église nous représente la même chose dans ces vingt-quatre coups d'encens, qui embaument l'autel et le Crucifix. En outre, par cette atmosphère d'encens béni, elle veut sanctifier, pénétrer de Jésus, déifier tout ce qui sert au très-saint Sacrifice, en particulier le pain et le vin, qui vont en être la matière, et le Prêtre avec les ministres de l'autel et les fidèles assistants, qui vont s'incorporer au Seigneur par la communion. L'encens est, en effet, réservé à DIEU seul ; il exprime ici la sanctification parfaite, la déification du chrétien en JÉSUS-CHRIST.

A l'*Offertoire*, avant ce même encensement, le Prêtre encense le pain et le vin, honorant d'avance, comme vrai DIEU, Celui qui va tout à l'heure changer leur substance grossière en la céleste substance de son humanité, et se voiler sous leurs apparences.

Le second encensement, qui se fait entre ces deux-là, est destiné à honorer le saint Évangile, à rappeler aux fidèles que Jésus est Prêtre dans le Prêtre, et que, par la grâce du sacrement de l'Ordre, celui-ci ne fait qu'un, intérieurement et spirituellement, avec le Jésus de l'Évangile, avec la personne même de ce Fils de DIEU et de MARIE, qui a fait et qui a dit tout ce qui est rapporté dans le récit évangélique. Aussi, le Diacon, représentant l'Église, en-

cense-t-il du même nombre de coups d'encens le livre des évangiles et le Prêtre, Jésus dans l'Évangile et Jésus dans le Prêtre.

Le quatrième encensement se fait par les clercs d'un ordre inférieur, agenouillés aux pieds de l'autel, du côté de l'*Épître*, pendant l'élévation de la sainte Hostie et du Calice. Le sens de cette cérémonie se découvre de lui-même : l'encens qui monte alors vers le Saint-Sacrement est le symbole de l'adoration et de l'amour de tous les fidèles présents dans l'Église du ciel et de la terre.

Remarquons-le enfin : l'Évêque et le Célébrant sont encensés d'abord ; et, après eux, sont encensés le Diacre, le Sous-Diacre, les autres ministres de l'autel, le clergé en habit de chœur, et enfin le peuple des fidèles. Ces encensements se rapportent tous à Notre-Seigneur Jésus-Christ, présent et vivant en tous ses membres ; comme il ne vit pas en tous au même titre ni avec la même sublimité de grâce et de fonctions, l'encensement se diversifie, et manifeste à la fois l'unité de la vie chrétienne dans l'Église et la multiplicité des vocations et des grâces. Le Célébrant, et à plus forte raison l'Évêque, reçoit le triple encensement, parce qu'il représente la plénitude divine de la grâce du Christ crucifié, ressuscité, et glorifié au plus haut des cieux. Dans le simple Prêtre, Notre-Seigneur est encensé et contemplé dans la grâce du mystère de sa résurrection, et non dans la grâce, plus parfaite encore, du mystère de son ascension. Dans les fidèles, le Fils de DIEU est encensé et contemplé dans la grâce des mystères de sa vie mortelle, humiliée et crucifiée.

Tel est le sens profond et touchant des encensements de la Grand'Messe.

C'est un vrai devoir de religion que de n'user à l'autel que d'un encens de très-bonne qualité. Ici, comme partout, on a voulu *raffiner* sur l'antique usage de l'Église romaine, et à la place de la gomme d'encens pulvérisé qui produit une magnifique fumée blanche, vaporeuse, embaumée, on a imaginé je ne sais quel encens noirâtre ou rougeâtre qui ne donne qu'une fumée imperceptible, noire et portant à la tête et à la gorge. C'est de l'encens gallican.

A Rome, dans toutes les églises et en particulier dans la Basilique de Saint-Pierre, on se sert de pur encens d'Arabie, sans aucun mélange ; on réduit cette gomme d'encens en poudre très-fine, et on ne l'épargne pas dans l'encensoir. Cela produit un véritable nuage de vapeur blanche, diaphane, et d'un parfum exquis. Au maître-autel de Saint-Pierre, lorsque le Pape fait les encensements de la Messe pontificale, on ne l'aperçoit plus qu'à travers cette belle vapeur d'encens qui enveloppe bientôt l'autel, monte vers le dôme et embaume l'immense Basilique. Ce moment de l'Office pontifical est particulièrement grandiose et impressionne vivement le pèlerin catholique.

## XXII

**De ce qui suit les oblations jusqu'au Canon  
de la Messe.**

A la vue des grands mystères figurés par tout ce qui précède, L'Église veut que le Prêtre se rappelle qu'il n'est, après tout, qu'un homme et qu'un pécheur, indigne d'offrir un si auguste sacrifice : il s'incline donc profondément, renouvelle l'expression de la contrition de ses fautes et l'humiliation qu'il en éprouve ; puis, il se redresse, élève les yeux et les mains vers le Crucifix et fait un grand signe de croix sur l'Hostie et le Calice, pour rappeler encore que le sacrifice qu'il va offrir est le même que celui de la Croix, et pour marquer l'unité de foi et de religion entre la Loi ancienne, que représente plus directement la Patène et l'Hostie, et la Loi de grâce, que représente le saint Calice.

Il faut observer, en effet, que le Calice est couvert par un linge qu'on appelle la *Palle*, et que le vin béni est ainsi soustrait aux regards du Célébrant, tandis que le pain demeure visible et découvert. Cela signifie que le sacrifice de la nouvelle Alliance était encore caché aux yeux de l'ancien Sacerdote, tandis qu'il lui était donné de voir et de toucher les sacrifices figuratifs et les victimes du culte mosaïque. — La *Palle* n'était autrefois que le Corporal replié sur le Calice ; pour plus de commodité, on a fait du Corporal et de la *Palle* deux linges sacrés

séparés. Cette communauté d'origine et de destination est la raison pour laquelle les Palles doivent être, comme les Corporaux, en simple lin blanc, sans broderie; on les empèse un peu pour en faciliter l'usage.

Le Prêtre se rend ensuite au coin de l'*Épître*, et là, il se lave les mains. C'est un souvenir des anciens usages : jadis, au moment de l'Offertoire, les fidèles apportaient à l'autel, et en quantité souvent considérable, le pain et le vin du sacrifice, ainsi que de l'huile et de la cire pour les besoins du culte divin. Au nom de Notre-Seigneur, le Célébrant recevait lui-même ces offrandes; le Diacre et le Sous-Diacre réservaient ce qui était nécessaire actuellement pour la Messe; le reste était destiné à nourrir le clergé et les pauvres. Le Prêtre allait donc tout naturellement se laver les mains après l'offrande. L'Église a voulu conserver ce lavement des mains, pour rappeler davantage à ses ministres l'extrême pureté de conscience avec laquelle ils doivent servir DIEU à l'autel. — La coutume de présenter le pain béni à ce moment de la Messe est un reste de cette pratique des temps anciens.

Revenu au milieu de l'autel, le Célébrant s'incline, rappelle l'intention générale de l'oblation du Saint-Sacrifice à la gloire de la Très-Sainte Trinité et en l'honneur de la Sainte-Vierge, des saints Apôtres Pierre et Paul et de tous les Saints; puis, il baise l'autel, se tourne vers le peuple et lui demande de redoubler de prières, parce que le grand moment approche. Il récite ensuite tout bas la *Secrète*, oraison ainsi appelée parce que jamais elle ne se récite tout haut ni ne se chante; symbole de la prière intérieure et inconnue des hommes, ré-

pandue par Notre-Seigneur dans le cœur de ses fidèles.

A l'autel, le Prêtre est tout en JÉSUS-CHRIST; à mesure qu'il avance dans la Messe, il est de plus en plus dans les cieux et dans le Christ, « *in caelestibus, in Christo;* » comme dit saint Paul. C'est de là qu'il élève la voix pour faire entendre la parole de l'éternité : *Per omnia saecula saeculorum*. Il recommande à tous les assistants d'élever avec lui leurs esprits et leurs cœurs et de les appliquer au Seigneur JÉSUS; il rend grâce au bon DIEU de toutes ses miséricordes, rappelle le mystère du jour, s'unit aux Anges et aux Archanges, aux Vertus des cieux, aux Puissances, aux Principautés, aux Trônes, aux Chérubins et aux Séraphins, par JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, leur Roi et le nôtre; par JÉSUS-CHRIST, la Victime céleste, qui s'apprête à descendre sur l'autel, escorté de tous ses Anges. Puis, abaissant et joignant les mains, il s'incline, pour dire avec eux sur la terre ce qu'ils disent éternellement dans le ciel : « Saint, saint, saint est le Seigneur DIEU des armées. »

La sainte Église mêle ici à dessein le cantique des Séraphins avec l'Hosanna triomphal du peuple de DIEU, acclamant le Christ à son entrée à Jérusalem : « *Benedictus qui venit in nomine Domini. Hosanna in excelsis.* » C'est que toute l'Église angélique et toute l'Église de la terre viennent s'unir, se grouper autour de leur unique Seigneur JÉSUS, au moment où il rentre de nouveau, par la mystique porte de l'Eucharistie, dans sa chère Jérusalem, au milieu de son Église, qui est son ciel terrestre, afin d'y être de nouveau offert en sacrifice pour le salut de son peuple. Et c'est ainsi, plutôt dans le ciel que sur la terre, que commence la partie la plus vénérable, la



plus sublime de la Messe, connue sous le nom grec de *Canon*, c'est-à-dire règle, parce que les prières et les cérémonies qui la composent ne varient jamais, quelle que soit la Messe que l'on célèbre.

La plupart des prières du *Canon* de la Messe sont d'origine apostolique, et ont été léguées à l'Église par l'Apôtre saint Pierre et ses premiers successeurs. Elles sont si sacrées, qu'il y aurait certainement faute grave à en omettre volontairement la moindre partie. A partir du quatrième siècle, les prières du Canon de la Messe n'ont reçu d'autre modification que l'adjonction de deux paroles (1). Le Pape saint Grégoire le Grand en est l'auteur, et, dans les Actes de son pontificat, on relate ce fait comme un véritable événement, tant est sacré à l'Église elle-même le caractère traditionnel des prières canoniques du Saint-Sacrifice.

S'il est rigoureusement interdit aux Prêtres d'interrompre les prières liturgiques de la Messe par des prières personnelles, par des exclamations de dévotion, à plus forte raison cela est-il défendu pendant le Canon. J'ai entendu jadis, dans un Séminaire, un bon saint homme affligé de rhumatismes, qui, du commencement à la fin de la Messe, jetait au ciel, tantôt des oraisons jaculatoires dévotes, tantôt des plaintes et des gémissements piteux. On l'entendait tout d'un coup, même pendant le Canon, s'écrier : « Ah ! Seigneur ! je vous aime ! Jamais je n'ai été si malade... Mon DIEU, *suscipe spiritum meum!*... Mon JÉSUS ! *Miserere!* Sainte-Vierge, je

(1) *Diesque nostros in tua pace disponas, — sanctum sacrificium, immaculatum hostiam.*

vous l'offre... Oh ! la, là ! » etc., etc. — Un jour, l'autorité diocésaine ayant ordonné des prières publiques dont le caractère politique déplaisait à ce digne homme, il commença la Messe en grommelant, et sans avoir voulu faire auparavant les prières indiquées. Au beau milieu du Canon, ne voilà-t-il pas qu'un remords lui survient; il s'arrête, il réfléchit; et puis, se tournant vers son servent, il lui dit d'une voix caverneuse et d'un air contrit : « Je crois tout de même qu'il y a eu de l'antipathie, » et il descend de l'autel, se met à genoux sur la marche et récite tout au long les prières ordonnées par l'Évêque (!!!); puis il continua tranquillement le Canon.

Voilà comment les plus saintes gens s'exposent à des choses qui *matériellement* seraient des péchés mortels, à des inconvenances souverainement ridicules, par cela seul qu'ils ne tiennent pas le compte qu'il faut des règles austères et obligatoires de la liturgie. Nous ne saurions trop insister sur cette obéissance *à la lettre*. En dehors de cela, on n'a plus que du *libéralisme liturgique*.

## XXIII

### Des cérémonies du Canon de la Messe jusqu'à la Consécration

Le Prêtre commence ces saintes prières, profondément incliné au milieu de l'autel, qu'il baise ensuite, puisant en Jésus, dans le sein du Père, la bénédiction qu'il va répandre, par un triple signe de croix, sur le

pain et le vin du sacrifice déjà tant de fois bénits et sanctifiés. Aussi les appelle-t-il non plus seulement « des dons, des offrandes, » mais encore « des sacrifices saints et sans tache. » La triple bénédiction signifie le Dieu unique, Père et Fils et Saint-Esprit bénissant et sanctifiant les oblations par la Croix du Rédempteur. Trois noms sont ici donnés à ces oblations, qui vont devenir le Corps et le Sang de Jésus : *dona*, car c'est le don gratuit et miséricordieux du Père; *munera*, car c'est le tribut de religion, d'adoration, d'action de grâces, de prières et d'expiation, que le Verbe incarné a payé à la souveraine majesté de Dieu; *sancta sacrificia*, car ce tribut n'a été payé que par le sacrifice, et le sacrifice n'a été offert par Jésus que dans l'ardeur de l'Esprit-Saint, lequel a été le feu de l'holocauste, où « Jésus s'est offert au Père comme un agneau immaculé. »

Ces paroles, *dona*, *munera*, *sacrificia*, sont au pluriel et non au singulier; car, bien que le sacrifice de Jésus-Christ, qui va être renouvelé sur l'autel, soit unique, il se présente néanmoins accompagné des innombrables sacrifices des membres du Sauveur, qui sont tous ses fidèles, et qui forment avec lui une seule personne morale, « *Christus totus*, le Christ tout entier, » comme dit saint Augustin. Les oblations, changées au Corps et au Sang du Sauveur, ont pour but final de passer, par la communion, dans les fidèles, et de consommer ce mystère d'union, cette unité du sacrifice.

Le Prêtre prie nommément pour le Pape, pour l'Évêque du diocèse et pour tous les fidèles (1), qu'il pré-

(1) En France et en quelques autres pays, on ajoute, par concession expresse du Saint-Siège, le nom du Souverain, après celui de

sente à DIEU comme ne faisant qu'un avec lui dans la charité. A cette commémoration de l'Église militante, il joint immédiatement la commémoration de l'Église triomphante. Les mains élevées et étendues, il fait mémoire solennelle de la Très-Sainte Vierge, Mère de DIEU, de tous les Apôtres, des premiers Papes et des principaux Martyrs de l'Église de Rome, Mère et Maîtresse de toutes les Églises. Il entre en communion intime avec toute la Cour céleste, dont les bienheureux habitants s'inclinent jusqu'à nous en JÉSUS-CHRIST, réellement et corporellement présent sur nos autels. Le

Évêque. Mais il faut noter ici une observation importante. Jadis, quand la société était constituée régulièrement et catholiquement, le roi chrétien faisait officiellement partie de l'Église, à titre « d'Évêque du dehors, » de bras droit, de défenseur-né et de fils aîné de l'Église dans son royaume ! A cause de cela, on disait et on devait dire : « *Una cum Papa nostro N. et Antistite nostro N. et rege (ou imperatore) nostro N. et omnibus catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus.* » Maintenant que l'ordre providentiel de la société est bouleversé, le Souverain ne fait plus partie officielle de l'Église qu'à titre de simple baptisé, et non plus à titre de hiérarque, surtout lorsqu'il n'est point sacré. Aussi, dans la concession Apostolique est-il ordonné d'ajouter avant le nom du Souverain une parole qui semble insignifiante à première vue, mais qui exprime parfaitement le changement de situation que nous venons de signaler. On doit dire « et pro rege (ou imperatore) N... » Ce *pro* suffit pour séparer le nom du Souverain moderne du nom du Pape et de l'Évêque, désormais seuls hiérarques ou chefs ecclésiastiques ; le pauvre Souverain, déchu de son antique et sublime privilège, n'est plus considéré officiellement par l'Église que comme un simple chrétien, pour lequel il est expédient de prier nominativement, à cause de l'immense influence qu'il peut avoir pour le bien comme pour le mal dans les affaires de l'Église. Il est donc ordonné de dire à cet endroit du Canon : « *Una cum Papa nostro N. et Antistite nostro N. et pro imperatore ou rege nostro N., et omnibus, etc.* » Cette formule est obligatoire ; elle a été décrétée par la Congrégation des Rites.

Prêtre joint les mains en signe de cette union religieuse de l'Église du ciel et de l'Église de la terre.

Ensuite, étendant les mains, les deux pouces toujours croisés ( le droit sur le gauche, parce que la Croix est le trait d'union des deux Testaments, le trait d'union du ciel et de la terre), il couvre pour ainsi dire l'Hostie et le Calice, chargeant d'avance de tous les péchés qu'elle a daigné expier sur la Croix, l'adorable Victime du sacrifice. Jadis le Grand-Prêtre d'Israël étendait de la sorte les mains sur deux boucs, chargeant l'un de tous les péchés, du peuple, et pour cette raison le vouant à la mort ; délivrant l'autre, et le faisant conduire dans le désert, après l'avoir orné de bandelettes rouges, signe du sang répandu pour la rédemption du peuple. D'après saint Cyrille de Jérusalem, saint Denys d'Alexandrie et d'autres anciens Pères, ces deux boucs, l'un sacrifié, l'autre envoyé vivant dans le désert, prophétisaient et symbolisaient le divin Rédempteur, immolé pour les péchés de son peuple et ressuscité pour communiquer à ses fidèles la vie nouvelle, la grâce, le salut dans l'Esprit-Saint. Le désert, c'est le monde privé de Dieu par le péché.

Mais l'imposition des mains sur l'Hostie et le Calice recèle un mystère plus profond encore, à savoir, l'incubation du Saint-Esprit, Créateur et Sanctificateur de ces oblations, qui, par sa vertu toute-puissante, vont être transsubstantiées au Corps et au Sang de Jésus. Les anciennes liturgies grecques reviennent souvent sur cette mystérieuse incubation de l'Esprit-Saint, à l'endroit du mystère eucharistique. Et ainsi, le Prêtre, après avoir convoqué toute l'Église des Anges et des Bienheureux au divin Sacrifice, fait descendre sur les oblations

l'Esprit-Saint lui-même, l'Esprit de Jésus, l'Esprit de vie éternelle, qui est la vie, la joie et la béatitude des Anges et des Saints, afin qu'il daigne opérer par ses mains consacrées l'ineffable miracle et mystère de la transsubstantiation.

Le Prêtre se recueille et ramène devant sa poitrine ses mains jointes; le moment solennel approche. Il trace d'abord trois grands signes de croix à la fois sur l'Hostie et le Calice, puis une autre signe de croix séparément sur l'Hostie, et un autre sur le Calice, en priant le Seigneur de daigner faire de ces saintes oblations le Corps et le Sang de son Fils unique JÉSUS-CHRIST.

Les trois grands signes de croix que le Prêtre a tracés d'abord sur les deux oblations réunies rappellent que le mystère de JÉSUS-CHRIST, résumé et contenu tout entier dans le sacrifice de l'Eucharistie, a été, dès l'origine, la bénédiction du monde, lequel a été créé en vue du Christ à venir; que ce mystère a été réalisé, au milieu des temps, par le premier avènement du divin Sauveur; et enfin qu'il sera consommé par le second avènement, alors que Jésus et son Église triompheront pour toujours.

Par la vertu toute-puissante de la Sainte-Trinité et par le signe de la Croix, le Prêtre demande que son oblation soit bénite d'abord « *benedictam* » par DIEU le Père, principe de toute bénédiction; puis, qu'elle soit effectuée « *adscriptam* » par le Christ, qui la réalise en lui-même, car son incarnation rédemptrice est substantiellement le décret éternel du Père, et Jésus est en personne le livre de vie dans lequel nous sommes tous inscrits; enfin, que l'oblation eucharistique soit ratifiée, consommée « *ratam* » par la vertu de l'Esprit-Saint, qui, la couvrant, l'enve-

loppant de son ombre, la transsubstantie d'une manière ineffable.

Traçant ensuite le signe de la Croix sur l'Hostie d'abord, puis sur le Calice, le Prêtre demande que le pain devienne le Corps, et que le vin devienne le Sang de JÉSUS-CHRIST.

Après quoi, il ne lui reste plus qu'à faire mémoire de la Cène du Seigneur, et à consacrer comme Jésus, avec Jésus et en Jésus.

Depuis le *Sanctus*, le servant de Messe a dû allumer un cierge en dehors de l'autel, du côté de l'*Épître*, en signe de la foi vive du peuple chrétien aux saints mystères qui vont s'opérer. A la Messe basse pontificale, ainsi qu'à la Grand'Messe, on allume deux cierges, l'un à droite, l'autre à gauche (1).

Tous les préparatifs sont terminés ; le moment trois fois saint de la Consécration est venu ; le silence le plus absolu doit régner dans toute l'église ; tous doivent s'incliner profondément en attendant la venue du Roi des Anges, du Seigneur du ciel et de la terre.

(1) Bien que cette rubrique soit en pleine vigueur pour les deux cierges ou torches de la Messe basse pontificale, elle est tombée presque partout en désuétude ; et, même à Rome, on allume rarement, aux Messes des simples Prêtres, le cierge du *Sanctus*. Je crois qu'il est mieux d'observer cet usage ; mais il est certain qu'il n'est plus obligatoire.

## XXIV

**La Consécration et l'Élévation.**

Seul debout au milieu du peuple prosterné, le Prêtre, s'unissant plus que jamais au Prêtre éternel, qui habite et qui opère en lui, prend l'Hostie entre le pouce et l'index de chacune de ses mains consacrées ; il rappelle que JÉSUS, avant de changer au Cénacle, le pain en son Corps, leva les yeux vers le ciel, bénit le pain, et proféra les paroles de la Consécration : il fait de même ; ou plutôt, ce n'est plus lui, c'est JÉSUS qui fait tout cela par lui, avec lui et en lui. Après une dernière bénédiction, un dernier signe de croix, donné à ce pain prédestiné, il s'incline sur l'autel, et, par sa bouche, le Fils de DIEU prononce les paroles divines, toutes-puissantes, qui changent la substance du pain en la substance même du Corps vivant et céleste de JÉSUS-CHRIST.

Aussitôt le Prêtre fait la *généflexion*, lentement, avec une profonde religion, les yeux toujours fixés sur l'Hostie adorable. Puis, s'étant relevé et tenant la sainte Hostie avec les deux mains, il l'élève, avec un grand respect, pour la montrer au peuple et la lui faire adorer. Que c'est grand ! Que c'est beau !

Voici l'Ancien et le Nouveau-Testament, réunis dans la même foi, dans la même adoration, et portant leur unique Seigneur, leur Christ bien-aimé, le Médiateur de



leur religion, la Victime de leur salut, leur Créateur, leur DIEU. C'est le premier avènement de Jésus.

Voici l'Église des Anges, adorant, en union avec l'Église de la terre, son Seigneur, son Roi, son DIEU, corporellement présent sous les espèces eucharistiques, présent par elles sur la terre, et néanmoins toujours immuable au ciel dans sa gloire !

Voici la réalisation de l'antique vision du Prophète Ézéchiël, où le Christ à venir lui fut montré au milieu du feu de l'Esprit-Saint, porté par les quatre grands Séraphins qui président à l'organisation du monde matériel en général, et d'une manière suréminente, à la très-sainte humanité du Sauveur, symbolisée et prophétisée par la création du soleil au quatrième jour. JÉSUS, au Saint-Sacrement de l'autel, est le soleil du firmament de l'Église ; son Corps sacré, déifié et adorable, est le résumé des merveilles du monde de la matière : au ciel, il est porté et adoré par les quatre Séraphins de la vision ; sur la terre, à l'autel, il est porté par les quatre doigts consacrés du Prêtre, ministre terrestre de son grand sacrifice et de son grand sacrement.

Le Prêtre repose avec un grand respect le Saint-Sacrement sur le Corporal, et l'adore une seconde fois, par une génuflexion. Puis, se relevant, il prend le Calice avec ses deux mains réunies, comme Jésus l'a pris jadis au Cénacle, le bénit avec lui et comme lui, s'incline sur l'autel et profère à voix basse les paroles par lesquelles Jésus a consacré le premier, et continue à consacrer par ses Prêtres, le vin en son précieux Sang. Dès ce moment, la substance du vin, tout en conservant sa couleur, son goût, ses propriétés et ses apparences naturelles, se

trouve changée, par la toute-puissante vertu du Seigneur, en la substance même de son Sang divin. Et comme depuis la résurrection, ce Sang est inséparable du Corps, de l'âme et de la divinité de Jésus, Jésus tout entier, Jésus vivant, Jésus glorifié, est là présent, dans le Calice, sous l'apparence de ce vin, et en chacune des gouttes qui le composent. Il en est de même, bien entendu, de la sainte Hostie et de ses moindres parcelles : chacune d'elles contient le Verbe incarné tout entier, vivant et glorieux. :

Le Prêtre, pendant la consécration du Calice, le tient de la main droite, et ne fait que le soutenir, par en bas, de la main gauche : c'est à la nouvelle Alliance, en effet, qu'appartient directement le sacrifice de l'Eucharistie, consommé par la consécration de la seconde espèce sacramentelle ; l'ancienne Alliance a eu pour principale mission de le préparer. Il lui appartient, il est vrai ; mais à un titre moins immédiat.

Ces deux mains rappellent encore, nous aimons à le répéter, l'union des Anges et des hommes, de l'Église du ciel et de l'Église de la terre, dans la religion que résume le sacrifice eucharistique du Fils de Dieu. La main supérieure exprime l'Église du ciel ; l'autre, l'Église de la terre, encore militante et sujette à l'infirmité.

Le Prêtre fait pour le Calice ce qu'il a fait pour la sainte Hostie ; il l'adore ; il l'élève, et la présente à l'adoration des fidèles ; après l'avoir recouvert, il étend les bras et les mains, comme auparavant, et continue toujours, tout bas, les prières du *Canon*.

Il est défendu au Prêtre, tant les paroles de la Consécration sont saintes ! de les laisser entendre autour de

lui. On dit généralement qu'il y aurait péché grave à dire ces paroles assez haut pour qu'on pût les entendre à trois ou quatre pas. C'est ce qu'il y a de plus sacré, de plus redoutable, de plus ineffable dans la langue humaine ; ce sont les paroles mêmes du Verbe incarné, passant par les lèvres d'un homme : nul homme ne doit les entendre.

« J'assistais un jour à la Messe d'un Prêtre, fort respectable d'ailleurs, et fort zélé pour les âmes ; je l'entendis, avec autant d'étonnement que de peine, prononcer si haut les paroles de la Consécration, qu'il semblait prêcher. Je ne pus m'empêcher, après la Messe, de le suivre à la sacristie, et d'appeler, avec tous les égards possibles, son attention sur une contravention si grave. « Je vous remercie, me répondit-il avec une étrange bonhomie ; mais j'attache si peu d'importance à toutes ces choses-là ! » N'est-ce pas renversant ? Et, je le répète, c'était un fort digne homme. Seulement, il faut le reconnaître, il avait, en fait d'obéissance et de science liturgiques, ou une négligence ou une ignorance impardonnables. »

Il est un autre abus qui se représente assez souvent : de crainte de ne pas prononcer suffisamment les paroles sacramentelles, certains Prêtres font, en les disant, des efforts de gorge fort pénibles à entendre et vraiment très-inconvenants. Tout incomparablement saintes qu'elles sont, ces paroles doivent être dites par le Prêtre aussi simplement, aussi suavement qu'elles l'ont été par le Fils de Dieu à la sainte Cène ; nous devons les proférer avec un grand amour pour Jésus et pour les âmes. — On m'a parlé d'un pauvre Curé scrupuleux qui restait quelquefois *trois quarts d'heure* (c'est historique) à suer

sang et eau, à s'y reprendre jusqu'à dix, douze, quinze fois; celui-là aussi, on l'entendait jusqu'au milieu de l'église; et il s'excitait, s'encourageait lui-même, interrompant les divines paroles du Sacrement par des interjections archidéfendues, comme celles-ci : « Allons!... Bon!... C'est cela!... Oui. » etc. — Que la simplicité dans la piété et dans l'obéissance liturgique est donc une bonne chose !

Consacrons comme Jésus, avec Jésus, en Jésus.

## XXV

**Belle manifestation de la présence réelle du Sauveur sur nos autels.**

L'histoire de l'Église et la vie des Saints sont pleines de manifestations miraculeuses de la présence réelle de Jésus entre les mains de ses Prêtres (1). Chacun sait comment notre incomparable saint Louis refusa un jour, par une exquise délicatesse de foi, de se rendre à la sainte

(1) Voir un résumé de ces beaux miracles eucharistiques dans mon traité sur *la Présence réelle*. J'ai composé cet opuscule pour éclairer et fortifier la foi de tant de bons chrétiens qui sont peu instruits en religion et qui pratiqueraient certainement avec bien plus de zèle, s'ils voyaient plus clairement la vérité de leur foi, et en particulier la vérité du grand mystère de la piété chrétienne, à savoir de la présence réelle de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement de l'autel. — A ce titre, j'ose en recommander la lecture d'abord, puis la propagation, à tous ceux qui aiment Jésus et qui aiment les âmes.

Chapelle où le divin Sauveur daignait se montrer à tous les fidèles sous la forme d'un enfant admirable. « Pour vous, dit le saint roi, allez-y et réjouissez-vous de le voir. Quant à moi, la foi de la sainte Église me suffit, et je n'ai pas besoin de voir pour croire. »

Ces manifestations miraculeuses de la présence réelle ont été sans doute accordées par Notre-Seigneur, soit pour récompenser la fidélité de certaines âmes parfaites, soit pour raffermir la foi des faibles. Entre mille autres, en voici une presque toute récente, et dont le récit semble bien propre à nourrir la piété et des Prêtres et des fidèles.

La Sœur Marie Lataste, morte en odeur d'éminente sainteté au *Sacré-Cœur* de Rennes en 1847, fut favorisée depuis son enfance de grâces merveilleuses. Pendant deux années consécutives, de 1840 à 1842, alors qu'elle n'était encore qu'une pauvre petite fille des champs, les voiles de l'Eucharistie n'existèrent plus pour elle, et, après la Consécration, Jésus se montrait à elle plein de grâce et de majesté. Voici comment elle raconte elle-même deux de ces manifestations sacrées :

« Au moment de l'Élévation, alors que le Prêtre faisait la genuflexion après avoir prononcé les paroles de la Consécration, je voyais une immense clarté se répandre dans le sanctuaire et Jésus apparaître sur l'autel, où il demeurait jusqu'à la communion. Son visage était ordinairement plein de bonté et de douceur, mais quelquefois aussi il était sérieux et paraissait irrité. Son éclat surpassait celui du soleil. Sa majesté n'avait rien de comparable sur la terre. Son trône était de l'or le plus brillant. Sa robe n'était point d'étoffe, même de la plus

fine ; ou, si c'était de l'étoffe, je n'en ai jamais vu de pareille : elle semblait toute transparente, et jetait des feux comme un diamant ou une pierre précieuse. (Ce sont là ces beaux vêtements et ornements célestes, formés de lumière, qu'on retrouve toujours dans les récits que nous ont laissés les Saints, à l'occasion des apparitions du Sauveur, de la Sainte-Vierge ou des Bienheureux.) Il était assis sur son trône ; sa main gauche reposait sur son cœur, et la droite reposait doucement sur ses genoux. Ses yeux étaient ordinairement fixés sur le peuple ; et à certains moments, par exemple pendant le *Pater* et l'*Agnus DEI*, toujours sur le Prêtre (1). »

Après la communion, ce qu'elle avait vu sur l'autel, elle le voyait transporté dans son cœur ; et, dans ce sanctuaire vivant, qu'elle avait coutume d'appeler « le Tabernacle admirable, » elle demeurait avec son Sauveur, l'adorait, l'écoutait, et, pour son amour, oubliait toutes choses.

« Un jour de l'octave de l'Épiphanie, dit-elle encore, j'étais venue rendre mes devoirs d'adoration à Jésus dans le sacrement de l'autel. J'assistai à la sainte Messe. A l'Élévation, le Sauveur Jésus m'apparut sur l'autel. L'autel devint semblable à un trône immense d'or massif et tout éclatant de pierres précieuses. Au milieu se trouvait un siège garni par une étoffe qui ressemblait à du velours blanc. Ce velours n'était pas tissé ; je ne saurais dire comment il était, et ne puis mieux me faire comprendre qu'en affirmant qu'il apparaissait à mes yeux comme des feuilles de roses blanches attachées les unes aux autres,

(1) *Œuvres de Marie Lataste*, 1<sup>re</sup> édit., t. III, lettre xli.

et conservant inaltérables leur fraîcheur et leur beauté, alors même qu'on s'assied dessus. Le Sauveur était sur ce siège, qui ne reposait pas sur l'autel, mais était retenu en l'air par les mains des Anges qui entouraient Jésus. La grande croix de l'autel me semblait trois fois aussi grande que je ne l'avais vue d'abord. Elle était entre les mains de Jésus. Enfin une couronne magnifique ceignait le front de Jésus; c'était une couronne d'épines, et ces épines ressemblaient à du cristal dans lequel seraient concentrés les rayons du soleil.

« Je regardai longtemps le Sauveur Jésus ; il me semblait qu'il allait me parler. Je le désirais beaucoup ; néanmoins, je renonçais volontiers à la satisfaction de ce désir, et je dis à Jésus : Mon doux Sauveur, que votre volonté soit fait et non la mienne (1). »

Il nous serait à tous bien doux, et, ce semble, bien profitable, de recevoir du Dieu de l'autel des faveurs semblables ; mais, outre que le miracle est essentiellement une exception qui n'est accordée que pour des motifs impénétrables à notre petite sagesse humaine, il faut, comme saint Louis, préférer l'ordinaire à l'extraordinaire, la foi aux miracles, et faire ainsi de nécessité vertu.

Après la Consécration, adorons Jésus eucharistique avec une foi aussi fervente que si nous le voyions de nos yeux, nous l'entendions de nos oreilles et le touchions de nos mains. N'oublions pas qu'à travers le voile des saintes espèces, il nous regarde tous, il regarde chacun de nous comme le voyait Sœur Marie Lataste. Nous

(1) *Œuvres de Marie Lataste*, 1<sup>re</sup> édit., t. II. livre II.

autres Prêtres, en particulier, souvenons-nous du regard de Jésus au *Pater* et à l'*Agnus DEI*. Regardons-le comme il nous regarde, et rendons-lui amour pour amour.

Oh, comme nous dirions bien la Messe, comme nous l'entendrions bien si nous ne perdions jamais de vue ce regard scrutateur, ce regard miséricordieux, ce regard fécondant de notre Sauveur!

## XXVI

### **Des saintes cérémonies qui suivent la Consécration.**

A partir de la Consécration, ce qu'on peut appeler le drame liturgique de la Messe change complètement d'aspect : ce n'est plus la préparation, ce ne sont plus les rapports de l'ancienne et de la nouvelle Alliance ; c'est le premier et le second avènement du Fils de Dieu, qui sont l'âme, le secret des mystiques cérémonies accomplies sur l'autel.

Déjà ce double avènement, qui forme le mystère complet de l'Incarnation et de la Rédemption, est symbolisé par la double Consécration de l'Hostie et du Calice. JÉSUS-CHRIST est tout entier dans la sainte Hostie, et cependant le mystère eucharistique n'est complet qu'après la consécration du calice ; cette seconde consécration est même tellement indispensable au sacrifice, que, sans elle, il y a bien le Saint-Sacrement, mais il n'y pas de sa-



crifice : le sacrifice de l'Eucharistie consiste essentiellement dans la consécration du pain *et* du vin.

Pourquoi cela ? Pourquoi la consécration du Calice est-elle essentielle au sacrifice ? D'abord, parce que Notre-Seigneur a uni les deux consécérations, le Jeudi-Saint, au Cénacle ; puis, parce que le rite du sacrifice eucharistique est la représentation fidèle du grand mystère de JÉSUS-CHRIST, commencé seulement au premier avènement, et consommé par le second. Jusqu'au second avènement, JÉSUS, qui ne fait qu'un avec son Église, combat avec elle et en elle ; et son œuvre de salut n'est qu'ébauchée. Au second, il recueillera pleinement, et son Église recueillera avec lui, le fruit de ses travaux, de ses souffrances, de son sacrifice. Les deux avènements du Sauveur sont aussi distincts et aussi dépendants l'un de l'autre que le sont, à l'autel, la consécration de l'Hostie et celle du saint Calice. Le dessein de DIEU reste suspendu si on les divise.

Cette union des deux consécérations est tellement indivisible, que la liturgie (j'entends la liturgie romaine, qui seule fait autorité d'une manière absolue) ordonne que si, par suite d'un accident quelconque, on était obligé de consacrer de nouveau le Calice, après la communion, on consacre une nouvelle Hostie avant de consacrer le Calice, bien que la consécration de la première Hostie ait été certainement valide (1).

(1) Cela peut arriver en particulier lorsque, par mégarde, on a pris, à l'Offertoire, l'eau pour le vin. Cet accident est plus à craindre lorsqu'on dit la Messe avant le jour, ou bien quand on se sert de burettes de métal (privilege, disous-le en passant, réservé aux Prélats).

Nous avons remarqué que dans la première partie du Saint-Sacrifice, destinée à rappeler les rapports et l'union de l'ancienne Alliance et de la nouvelle, le pain demeurait à découvert sur le Corporal, tandis que le vin était caché dans le Calice par la Palle ; après la Consécration, le même rite continue ; mais il change de signification : la sainte Hostie, posée sur le Corporal et visible aux regards du Célébrant, signifie le mystère du premier avènement que l'Église connaît, voit et adore ; tandis que le vin consacré, voilé aux regards par la Palle, signifie le second avènement que nous croyons, mais que nous ne voyons pas encore. Pour JÉSUS-CHRIST, ce second avènement est déjà consommé, dans le monde céleste et éternel ; mais, pour nous, il est encore à venir.

De suite après la Consécration, le Prêtre rappelle que le mystère qu'il vient d'accomplir est, sous la forme du Sacrement, le même mystère, le même sacrifice, qui s'est consommé jadis en la Passion, en la Résurrection et en l'Ascension du même Seigneur Jésus, présent sur l'autel ; et pour mieux le signifier, il trace trois signes de croix sur l'Hostie et le Calice, sur le Corps et le Sang de ce même Rédempteur qui a été : sur la Croix, « l'Hostie pure ; » à sa résurrection, « l'Hostie sainte ; » à l'Ascension et au ciel, « l'Hostie immaculée ; » et qui est désormais dans l'Eucharistie, « le pain sacré de la vie éternelle et le Calice du salut éternel. » En disant ces deux dernières paroles, le Prêtre fait un signe de croix sur la sainte Hostie d'abord, puis sur le Calice, pour montrer comment l'Eucharistie, qui résume le mystère entier de JÉSUS-CHRIST, avec ses combats et avec son triomphe

est le lien qui unit ensemble le premier et le second avènement du Sauveur.

Cette triple bénédiction renouvelle, après la Consécration, la bénédiction du Père et du Fils et du Saint-Esprit, répandue sur les oblations pour les préparer immédiatement à la très-sainte Consécration. Maintenant, cette bénédiction, qui a produit son effet quant au Chef, s'applique directement à tous les membres de ce divin Chef, à tous les fidèles qui, par leur union spirituelle à JÉSUS-CHRIST, et par la communion sacramentelle de son Corps et de son Sang, sont appelés à devenir, comme dit saint Paul, « le corps du Christ : *Corpus ejus, quod est Ecclesia.* » L'Église, qu'est-ce, en effet, sinon l'humanité incorporée à JÉSUS-CHRIST, vivant de sa vie divine, sanctifiée, surnaturalisée, déifiée, et, un jour, glorifiée, par l'Esprit-Saint que son divin Chef répand en elle, comme son sang, comme sa vie? Chacun de nous doit se laisser transformer et transsubstantier spirituellement en JÉSUS-CHRIST, et devenir, par lui, avec lui et en lui, une hostie, c'est-à-dire une victime pure, sainte, et immaculée. C'est là le but du sacrifice et de la communion, aussi bien que de toute la religion chrétienne.

Le Prêtre s'incline profondément, il conjure JÉSUS-CHRIST, l'Ange du grand Conseil, de suppléer à son indignité et de présenter lui-même à la divine Majesté, sur l'autel du ciel, le sacrifice que par ses mains l'Église offre en ce moment sur l'autel de la terre, et de daigner remplir de toutes les bénédictions célestes tous ceux qui, fidèles à la grâce du premier avènement, triompheront un jour dans la gloire du second. Comme pour puiser en JÉSUS crucifié d'abord, ensuite en JÉSUS glorifié, cette

bénédiction, il trace le signe de la Croix sur la sainte Hostie, puis sur le Calice, puis enfin sur lui-même, qui représente là tous les élus.

Il prie ensuite pour ceux de ces élus qui souffrent les expiations du Purgatoire avant d'entrer au ciel, suppliant la miséricorde divine « d'accorder le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix à tous ceux qui reposent dans le Christ, » dans ce même Christ dont le Corps et le Sang sont la victime du sacrifice de propitiation qu'il célèbre.

Et ainsi se complète, autour de Jésus, Roi de grâce et de gloire, le grand mystère de la *communio des Saints*, si peu médité, si peu compris dans ce siècle de naturalisme. La « communion des saints » est l'union de l'Église triomphante, de l'Église militante et de l'Église souffrante, en JÉSUS-CHRIST. Au très-saint sacrifice, cette *communio* admirable, dont l'Esprit-Saint est l'âme, est manifestée par les invocations de la Préface, du *Sanctus* et du *Communicantes*, avant la Consécration, et, après la Consécration, par la commémoration explicite des fidèles trépassés. Le Prêtre, ministre et représentant de l'Église militante, offre son sacrifice en union avec la Bienheureuse Vierge, Reine du ciel, et avec l'Église angélique, avec l'Église triomphante des Saints; et il l'offre pour les fidèles qui reposent « dans le sommeil de la paix, » afin qu'ils entrent, sans plus de retard, « dans le lieu du rafraîchissement et de la lumière. » La prière des Anges et des Saints, unie, à l'autel, à celle du Prêtre, obtient à l'Église militante et à l'Église souffrante une effusion surabondante de grâces, de paix et de bénédictions. Tout

cela est d'enseignement et d'institution apostoliques.

Au milieu du silence des longues prières du *Canon*, le Prêtre élève une seule fois la voix ; c'est pour se proclamer pécheur et pour s'humilier avec tous ses frères en la sainte présence du DIEU de l'Eucharistie : « *Nobis quoque peccatoribus,* » dit-il en se frappant la poitrine, comme le bienheureux Publicain de l'Évangile, comme le bon larron du Calvaire ; « et à nous aussi, pécheurs, qui espérons en la multitude de vos miséricordes, daignez accorder, Seigneur, une petite place dans la société de vos Saints et de vos Martyrs. » Il en nomme plusieurs, tous des siècles primitifs, mais non plus, cette fois, tous martyrisés à Rome. Dans cette seconde énumération de Saints, on trouve nommées plusieurs vierges martyres : Agathe, Luce, Agnès et Cécile, qui rappellent gracieusement les Vierges sages de la parabole, figures de toutes *les dames prédestinées*.

## XXVII

### **Des signes de croix et des autres mystérieuses cérémonies qui terminent le Canon.**

Vers la fin des prières du *Canon*, le Prêtre joint les mains au nom de JÉSUS-CHRIST, « par lequel, dit-il au Père céleste, vous créez, Seigneur, vous sanctifiez, vous vivifiez, vous bénissez et nous donnez tous ces biens. » Par lui, avec lui et en lui, vous arrive toute gloire et tout honneur, à vous, DIEU, Père tout-puissant, en l'u-

nité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. »

En disant: « Vous sanctifiez, vous vivifiez, vous bénissez, » le Prêtre fait trois signes de croix sur l'Hostie et le Calice réunis; ce ne sont point des bénédictions proprement dites, mais des signes destinés à exprimer des mystères. Puis, avec la sainte Hostie, qu'il tient de la main droite, tandis que sa main gauche tient le Calice, il trace trois autres signes de croix dans l'intérieur du Calice, au-dessus du précieux Sang; puis deux autres signes de croix, toujours avec la sainte Hostie, entre sa poitrine et le Calice; et, reportant l'Hostie au-dessus du Calice sur lequel il appuie ses deux doigts, il élève quelque peu et à la fois le Calice et l'Hostie: c'est ce qu'on appelle la petite *Élévation*. Aussitôt après, le Prêtre remet la sainte Hostie sur le Corporal, recouvre le Calice et fait la gémuflexion. C'est ainsi que se terminent les grandes, les ineffables prières du *Canon*.

Voici, en quelques mots, ce que rappellent à notre foi ces rites pleins de mystères :

D'abord et avant tout, ils nous rappellent la bénédiction du Père, du Fils et du Saint-Esprit, descendant, comme nous le disions tout à l'heure, en vertu du sacrifice de JÉSUS-CHRIST, sur tous les élus, membres vivants de ce divin Chef, pour les consacrer et les rendre capables de glorifier dignement le Père céleste, avec JÉSUS et comme JÉSUS, dans tous les siècles des siècles.

Toute bénédiction, toute vie, toute sainteté arrivent aux créatures par JÉSUS, unique Médiateur de DIEU et des hommes; et JÉSUS, auteur de la nature, de la grâce et de la gloire, est là, sous les voiles du pain et vin, avec

toutes les bénédictions, tous les trésors de vie et de sainteté qui, depuis le premier moment de la création des Anges et des hommes, ont été répandus dans le monde par le Père céleste

Après avoir rappelé cette grande vérité par les trois premiers signes de croix, le Prêtre en exprime une autre, plus profonde encore.

JÉSUS-CHRIST, Chef de l'Église et des élus, accomplit son œuvre en trois combats, où il triomphe de Satan et des pécheurs : il en triomphe d'abord au déluge par l'eau ; puis, sur le Calvaire, par le sang ; puis enfin, il en triomphera définitivement et éternellement lorsque, redescendant sur la terre à la fin du sixième âge du monde, il renouvellera l'univers entier par le feu et par le Saint-Esprit. Ces trois triomphes du Christ n'en font qu'un, et composent tout l'ensemble du grand mystère de la gloire de Dieu et du salut des créatures. C'est le sens de la parole de saint Jean, en sa première Épître : *« Il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre : l'esprit, l'eau et le sang, et ces trois sont une seule chose. »* Les anciens exemplaires ajoutaient : *« Dans le Christ Jésus notre Seigneur. »*

Les trois signes de croix que le Prêtre forme avec le Corps du Seigneur, dans l'intérieur du Calice, sur le précieux Sang, expriment le triple triomphe du Fils de Dieu vivant dans ses élus : depuis Adam jusqu'au déluge, depuis le déluge jusqu'au Calvaire, depuis le Calvaire jusqu'au second avènement du Rédempteur. Le Calice représente ici Jésus triomphant dans la gloire du ciel ; la sainte Hostie, qui contient le même Jésus que le Jésus du Calice, le représente vivant et combattant ici-bas, en

son Église militante, en cette Église que saint Paul appelle « *le Corps du Christ.* » Il y a union intime entre l'Église militante et l'Église triomphante, entre les combats du Christ et le triomphe du Christ, entre le premier avènement, où le Chef de l'Église universelle, immolé sur la Croix, ressuscite et monte au ciel, et le second, où ce même Chef, Roi de gloire éternelle, appelle à lui par la résurrection tous ses membres humiliés avec lui, et les rend participants du triomphe, après les avoir rendus participants de ses épreuves.

Le double signe de croix que trace ensuite le Prêtre avec le Corps sacré de Jésus, entre sa poitrine et le Calice, figure l'Église chrétienne, combattant en JÉSUS-CHRIST, avec JÉSUS-CHRIST, pendant les deux derniers âges du monde qui doivent s'écouler entre le premier avènement et le second.

Lorsque les temps seront accomplis, l'Église cessera de combattre; elle entrera dans la gloire céleste de JÉSUS ressuscité; et alors, par JÉSUS, avec JÉSUS et en JÉSUS, vivant et triomphant en son Église tout entière, tout honneur et toute gloire seront rendus à jamais à DIEU le Père, en l'unité du Saint-Esprit, Or, le sacrifice de l'Eucharistie contenant tous les mystères de Notre-Seigneur, ceux qui sont encore à venir comme ceux qui sont passés, il en résulte que la Messe donne à DIEU cette gloire par avance. Quel divin ministère que le ministère sacerdotal! Et combien le Prêtre doit être saint, pour toucher, pour contempler de si près et pour accomplir d'aussi redoutables mystères!

Saint Jean Chrysostôme appelait les mains consacrées du Prêtre, « les porteuses du Christ : *bajulas Christi!* »



Il disait qu'elles sont « plus splendides que les rayons du soleil : *solari radio splendidiiores!* » Et Tertullien s'écriait que, si jamais le péché venait à les profaner, elles devraient être coupées avec mille fois plus de raison que les mains criminelles qui scandalisent les hommes ; car, celles-là « scandalisent le Corps même de DIEU : *O præcedendæ manus quibus Corpus DEI scandalizatur!* »

## XXVIII

### Du PATER

Le Prêtre dit tout haut, et aux Grand'Messes il chante la dernière parole du *Canon* : *Per omnia sæcula sæculorum.* Ce qu'il vient de faire, durant le long silence du *Canon* de la Messe, n'est autre chose, en effet, que la représentation sacramentelle du mystère du Roi de l'éternité. Le peuple fidèle répond : *Amen* ; adhérant ainsi de tout son cœur à tout ce que le Prêtre vient de dire et d'opérer à l'autel. *Amen* est un acte de foi, d'espérance et d'adoration.

Le Prêtre récite le *Pater*, les yeux fixés sur la sainte Hostie, non sur le Calice ; il tient les deux mains élevées et étendues, comme à la Préface (sauf l'index et le pouce qui doivent rester unis, depuis qu'ils ont touché le Saint-Sacrement).

Le Prêtre étendant les bras rappelle d'abord que c'est ici le même sacrifice, la même Victime qu'au Calvaire ; et il récite, au nom de JÉSUS, et JÉSUS récite par lui la

prière par excellence, l'Oraison dominicale, dont toutes les paroles sont un monde de mystères. Les deux mains du Prêtre rappellent encore, nous l'avons dit, les deux Séraphins d'or pur qui se tenaient en adoration à droite et à gauche de l'Arche d'alliance, et, en général, toute l'Église angélique qui, depuis le commencement jusqu'à la fin des temps, adore avec nous JÉSUS-CHRIST, son DIEU et le nôtre. Elles expriment aussi la foi, la religion, l'amour de l'Ancien et du Nouveau-Testament envers le Fils de DIEU et de MARIE, présent sous l'espèce du pain sur le Corporal.

A la quatrième demande du *Pater* : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour, » le Sous-Diacre, à la Grand'Messe, remonte à l'autel, donne la Patène au Diacre qui, à la fin de la sixième demande : « Ne nous laissez pas succomber à la tentation, » fait la génuflexion et présente la Patène au Prêtre ; celui-ci abaissant les deux mains, la prend de la main droite. À la Messe basse, la Patène, cachée depuis l'*Offertoire* sous le Purificatoire et le Corporal, est tirée de là par le Prêtre, à ce même moment du *Pater*, à la fin de la sixième demande, ni avant ni après.

Le sens de toute cette cérémonie est manifeste et très-beau. Les six demandes sacrées de la prière des prières répondent aux six âges de l'Église militante : au quatrième âge, le Pain vivant est descendu du ciel ; mais son peuple ne l'a point reçu ; remonté au ciel, au jour de son Ascension, il en redescendra à la fin du sixième âge, et trouvera Israël converti ; le Prêtre voit désormais le Sous-Diacre à côté du Diacre à l'Autel, et tous deux le servent jusqu'à la fin de la Messe.

La tentation, dont il est parlé à la sixième demande, c'est sans doute, d'une manière générale, la guerre incessante et acharnée que nous livre Satan ; mais c'est surtout la tentation suprême qui résumera toutes les autres, et qui couronnera la lutte sacrilège de Satan et du monde contre le Christ et l'Église : l'apparition de l'Antechrist. Dans l'Évangile, Jésus nous prédit « *que cette tribulation sera telle qu'il n'y en aura point eu de semblable depuis le commencement de la création* (1) ; » et il nous engage à demander à ne point vivre en ces temps-là. Il nous fait dire dans le *Pater* : « *Ne nos inducas in tentationem* ; » ne nous conduisez point dans la grande tentation ; ne permettez pas que nous ayons à traverser cette épreuve.

Le Prêtre abaissant les deux mains après cette sixième demande représente à notre foi, à notre espérance et à notre amour, le Rédempteur descendant des cieux, faisant cesser la lutte par son second avènement.

La septième demande du *Pater* : « Mais délivrez-nous du mal, » se rapporte au repos de l'Église, après le travail des six âges, après sa lutte de six mille ans contre Satan et le monde. Dans la création surnaturelle, qui est l'Église, il y a, comme dans la création naturelle, six jours de travail, suivis du jour de repos. Le septième jour doit être différent des autres : cela est exprimé par le mot *sed*, qui indique un changement, une opposition. Ce sera la paix, opposée à la guerre ; le repos, après le travail de la lutte. Alors l'Église, ressuscitée et glorifiée avec son Chef, régnera éternellement avec lui.

(1) Erit enim tunc tribulatio magna, qualis non fuit ab initio mundi, usque modo, neque fiet. (Ev. Matth., xxiv.)

La question est de savoir si ce règne sera immédiatement la béatitude éternelle absolue, ou bien si, avant le ciel proprement dit, il n'y aura point, pour JÉSUS-CHRIST et pour l'Église, une époque de triomphe et de gloire sur la terre, un règne, visible quoique tout spirituel, de JÉSUS-CHRIST et de tous ses élus, une manifestation terrestre et temporaire de leur triomphe céleste et de leur gloire éternelle. En d'autres termes, la question est de savoir si le second avènement du Fils de DIEU ne sera pas une *époque*, comme l'a été le premier, et si, après la résurrection des élus, il n'y aura pas pour eux, jusqu'à leur ascension définitive au ciel, un âge, une époque de triomphe, correspondant aux quarante jours qui se sont écoulés entre la résurrection et l'ascension de JÉSUS.

Quoi qu'il en soit, la septième demande du *Pater*, que l'Église met ici dans la bouche du servant, c'est-à-dire du peuple chrétien, est une prière de délivrance. C'est comme si les fidèles disaient au Seigneur : « Délivrez-nous du mal, c'est-à-dire de Satan, du péché, des suites du péché et de l'enfer, par les mérites de votre Fils JÉSUS, immolé sur cet autel pour votre gloire et pour le salut du monde.

*Amen*, Ainsi soit-il, est le couronnement du *Pater* et de la septième demande ; comme l'éternité de la béatitude dans le Paradis sera le couronnement et la consommation du repos triomphal de l'Église. Le nombre *huit* est, dans le symbolisme chrétien, le nombre de la béatitude, et l'*octave* est la perfection, la fin dernière obtenue.

## XXIX

De ce qui suit le **PATER**, jusqu'à l'**AGNUS DEI**.

Le Prêtre trace sur lui-même un grand signe de croix avec la Patène; en disant cette parole de la prière secrète qui suit immédiatement le *Pater* : « Daignez accorder la paix aux jours où nous vivons ; » et il baise la Patène, qu'il glisse entre la sainte Hostie et le Corporal, de sorte que le Saint-Sacrement repose sur elle, et elle sur le Corporal.

Il prend ensuite l'Hostie ; il la brise par le milieu en deux parties égales, au-dessus du Calice ; tenant d'une main sur le Calice la moitié de l'Hostie, de l'autre il dépose l'autre moitié sur la Patène ; puis il détache de la première moitié de l'Hostie un fragment qu'il tient de la main droite, tandis qu'il reporte sur la Patène le restant de la sainte Hostie, laquelle s'y retrouve ainsi tout entière, sauf la parcelle suspendue au-dessus du Sang divin.

Avec cette parcelle, le Prêtre forme trois signes de croix dans l'intérieur du Calice, en disant : « Que la paix du Seigneur † soit toujours † avec vous † ! » Et il laisse tomber la parcelle dans le Calice.

Il récite ensuite les trois *Agnus Dei*, terminant les deux premiers par le *Miserere nobis*, et le troisième par *Donna nobis pacem*.

Cette paix, fruit de la délivrance, est la suite naturelle et le développement du *Libera nos a malo*. Par la bouche

du Prêtre, l'Église demande, au nom de JÉSUS-CHRIST, que la paix de DIEU lui soit accordée, et qu'elle soit dès maintenant délivrée de ses ennemis intérieurs et extérieurs, autant que le permet sa condition militante. Elle demande aussi que la grande, la souveraine paix du triomphe arrive le plus tôt possible. Elle appelle de tous ses vœux le glorieux avènement de son Roi et de son Libérateur.

Mais auparavant, il faut qu'elle souffre la grande tribulation que lui a prédite JÉSUS lui-même dans l'Évangile, la persécution suprême de l'Antechrist; cette épreuve épouvantable sera la Passion de l'Église, la Passion des membres, complément de la Passion du Chef. D'après l'Apôtre saint Jean, elle doit durer quarante-deux mois (1), trois ans et demi, et elle accompagnera ou suivra de près la conversion d'Israël. Selon toute apparence, c'est elle qui est signifiée par le grand signe de croix que trace sur lui le Prêtre, c'est-à-dire l'Église, au moment où il baise la Patène; au moment où l'ancienne Alliance, désormais réconciliée avec la nouvelle, retrouvera enfin JÉSUS-CHRIST; la Patène, en effet, comme nous l'avons dit plus haut, symbolise à l'autel l'Église juive. Alors la Sainte-Vierge sera la Reine d'Israël converti; le Corporal porte la Patène, qui porte elle-même la sainte Hostie.

Ce brisement de la sainte Église, à l'époque de la grande tribulation, est encore exprimé par la fraction de l'Hostie; et la parcelle que le Prêtre laisse tomber

(1) Et civitatem sanctam calcabunt mensibus quadraginta duobus. (Apoc. xi, 2.) Et data est ei (bestiæ, id est, antichristo) potestas facere menses quadraginta duos. (*Ibid.*, xiii, 5.)

dans le Calice, symbolise ce que saint Jean appelle la résurrection première, *resurrectio prima*, c'est-à-dire la résurrection des élus, qui suivra immédiatement la destruction de l'Antechrist et l'apparition glorieuse du Seigneur Jésus. « *Le Fils de l'homme*, dit expressément l'Évangile, *rassemblera alors ses élus des quatre coins de la terre* (1). » Remarquons-le, Notre-Seigneur ne parle que de ses élus : « *electos suos*. » Il n'est pas encore question de la résurrection des réprouvés.

Le Prêtre, en unissant ainsi au précieux Sang un fragment de l'Hostie, fait dans l'intérieur du Calice trois signes de croix avec la sainte parcelle, laquelle représente ici tous les élus du triple triomphe. Il souhaite aux assistants de faire partie de cette troupe bienheureuse en leur disant : « Que la paix du Seigneur soit toujours avec vous ! »

Notre-Seigneur, présent sur la Patène par l'Hostie rompue, et dans le Calice par le mélange des deux espèces sacramentelles, nous est montré comme crucifié et ressuscité avec tous ses membres mystiques, avec tous ses élus. La fraction signifie la mort et du Chef et des membres ; la réunion du Corps et du Sang, de la sainte parcelle au vin consacré, signifie la résurrection glorieuse. Et c'est la grâce de ce mystère de mort et de résurrection que nous allons, nous approprier tout à l'heure en recevant en nous, par la communion, la Victime du Sacrifice.

Le Corps de Notre-Seigneur se trouve donc en même temps sur la Patène et dans le Calice. Cette prescription

(1) Et congregabit *electos suos* a quatuor ventis. (Ev. Marc. xiii, 27 ; Matth. xxiv, 31 ; Luc. xxi.)

liturgique ne signifierait-elle pas encore ce que nous indiquions tout à l'heure, à savoir que l'Église ressuscitée et glorifiée règnera, triomphera simultanément sur la terre et dans le ciel, et qu'avant d'entrer, pour l'éternité, dans le sein du Père (ce qui va être exprimé par la communion), sa gloire aura sur la terre une éclatante manifestation? Pour ma part, tout en reconnaissant que ce n'est qu'une simple opinion, je le crois fermement, et je me réjouis d'avance, en Notre-Seigneur, de ce règne pacifique et universel du véritable Salomon.

Saint Jean semble l'enseigner de la manière la plus formelle. Au vingtième chapitre de l'Apocalypse, il dit qu'à l'événement du Roi de gloire, « *Satan sera lié pendant mille années. Les martyrs de JÉSUS et ceux qui n'auront point voulu recevoir le signe de l'Antechrist ressusciteront et règneront avec le Christ pendant mille années. Les autres morts ne ressusciteront pas avant la consommation de ces mille ans. C'est là la résurrection première. Bienheureux et saints, tous ceux qui auront part à la résurrection première! La seconde mort (c'est-à-dire la mort éternelle) n'a plus de prise sur eux; mais ils seront les Prêtres de DIEU et de son Christ, et règneront avec lui pendant mille ans* (1). Il semble

(1) Et apprehendit draconem, serpentem antiquum, qui est diabolus, Satanas, et ligavit eum per annos mille... et vidi animas decollatorum propter testimonium JESU... et qui non adoraverunt bestiam, neque imaginem ejus, nec acceperunt characterem ejus in frontibus, aut in manibus suis, et vixerunt, et regnaverunt cum Christo mille annis. Cæteri mortuorum non vixerunt, donec consummentur mille anni. Hæc est resurrectio prima. Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione prima; in his secunda mors non habet potestatem, sed erunt sacerdotes Dei et Christi, et regnabunt cum illo mille annis.



que le rite de la Messe que nous venons de rappeler a pour objet d'exprimer ce beau triomphe, ce repos, « ce sabbat » de la grande semaine de l'Église.

Ce qui est certain, c'est que ce rite, qui fait partie de la liturgie depuis l'origine même, couvre et figure un mystère de grande importance.

Il est superflu, je pense, de faire remarquer que l'explication que nous venons d'exposer n'a rien de commun avec la grossière et absurde hérésie du *millénarisme* ou du *semi-millénarisme* ; il s'agit ici d'un règne spirituel et divin, et non de cet amalgame impur, sensuel, impossible, rêvé jadis par des gnostiques, plus juifs que chrétiens. Saint Jérôme atteste que de son temps « beaucoup de catholiques : *multi viri catholici*, » croyaient à une manifestation terrestre de la royauté du Christ et de son Église à la fin des temps, avant le jugement universel. Saint Augustin déclare que telle avait été également sa croyance, et qu'il n'en avait été détourné que par les excès des millénaristes. Raison bien peu péremptoire ; car les abus que l'on peut faire d'une doctrine ne détruisent aucunement le fond ni la vérité de cette doctrine. A ce compte, il ne faudrait plus lire l'Écriture-Sainte, parce que les protestants en abusent.

Un savant ecclésiastique, qui a beaucoup étudié cette question, me disait un jour que, parmi les Pères et Docteurs des trois premiers siècles, il en avait trouvé plus de dix-huit, ouvertement favorables à ce règne terrestre, spirituel et triomphal de JÉSUS-CHRIST et de son Église. Le grand, le docte Irénée, entre autres, héritier presque immédiat des traditions apostoliques, expose tout au long ce sentiment, l'appuie de textes nombreux et

parle du règne terrestre du Christ et de ses Saints comme d'un fait incontestable et incontesté (1).

Ce repos, ce règne du Christ et de son Église n'aura point de fin ; il passera de la terre au ciel, sans interruption.

Cornélius, commentant le beau texte de Daniel : « *Magnitudo regni, quæ est subter omne cælum, detur populo sanctorum,* » écarte d'abord le millénarisme et ajoute : « Il est certain que ce règne du Christ et des Saints sera, non pas seulement un règne spirituel tel qu'il a lieu maintenant sur la terre au milieu des luttes et des persécutions, mais bien un règne corporel et glorieux, « *corporale et gloriosum,* » où les Saints ressuscités régneront

(1) Après avoir rapporté plusieurs passages des saintes Écritures, saint Irénée ajoute (Adv. hæres., lib. V, cap. xxxv et xxvi) : « *Hæc enim et alia universa in resurrectionem justorum sine controversia dicta sunt, quæ fit post adventum Antichristi, et perditionem omnium gentium sub eo existentium, in qua regnabunt justi in terra, crescentes ex visione Domini, et per ipsum assuescent capere gloriam Dei Patris, et cum sanctis Angelis conversationem et communionem et unitatem spiritalium in regno capient.*

Saint Irénée dit que ce que les Prophètes et les Apôtres ont écrit de ce règne du Christ ne doit pas s'entendre dans un sens allégorique : *Et nihil allegorizari potest, sed omnia firma et vera, et substantiam habentia.* »

« *Diligenter ergo Joannes prævidit primam justorem resurrectionem, et in regno terræ hæreditatem : consonanter autem et Prophetæ prophetaverunt, de ea. Hæc enim et Dominus docuit, missionem calicis novam in regno cum discipulis habiturum se pollicitus. Et Apostolus liberam futuram creaturam a servitute corruptelæ in libertatem gloriæ filiorum Dei, confessus est.* »

Il faut lire en leur entier, les deux importants chapitres où saint Irénée expose, avec toute l'autorité de l'enseignement *théologique*, c'est-à-dire de tradition purement apostolique, le beau point de doctrine que nous rappelons ici.

corporellement avec le Christ dans le ciel, pour l'éternité. Mais ce règne, le Christ et les Saints le commenceront sur la terre, « *inchoabunt in terra,* » immédiatement après la mort de l'Antechrist. Alors l'Église règnera dans l'univers entier, et Juifs et Gentils ne feront plus qu'*un seul troupeau et un seul Pasteur*. Ensuite ce règne sera confirmé et glorifié pour toute l'éternité, *Confirmabitur et glorificabitur in omnem æternitatem*.

Ce point de doctrine si grand, si consolant et si peu médité de nos jours, me semble être la clef des mystérieuses cérémonies de l'endroit de la Messe qui nous occupe. Le second avènement de Notre-Seigneur, qui tient une si grande place dans les prophéties et dans les Épîtres des Apôtres, devrait être bien davantage l'objet de nos études, comme il est l'objet de nos plus chères espérances.

### XXX

#### **Depuis l'AGNUS DEI jusqu'après la Communion.**

Aux trois *Agnus DEI*, le Prêtre et, avec lui, l'Église reconnaissent que, par son sacrifice, Jésus seul, l'Agneau de DIEU, immolé pour les péchés de tous, est l'auteur du salut et de la béatitude future de tous ses fidèles, depuis Adam jusqu'au dernier chrétien de l'Église militante. Les deux *Miserere*, ce sont les deux jours de lutte qui séparent les deux avènements. Le *donu nobis pacem*,

c'est le jour du repos, le grand jour du Paradis terrestre de l'humanité.

Puis viennent les trois oraisons secrètes qui préparent le Prêtre à la communion. La première, qui ne se dit pas aux Messes des morts, demande de nouveau à Notre-Seigneur de réaliser la promesse qu'il a daigné faire à son Église, de ce règne de paix et d'unité, où il n'y aura plus sur toute la terre qu'un seul troupeau et un seul Pasteur. Les deux autres sont un admirable acte de contrition, d'humilité et d'amour.

Avant de communier, le Célébrant proclame trois fois et tout haut, en son nom et au nom de tous les chrétiens, qu'il n'est pas digne que Jésus entre en lui ; il le reçoit néanmoins avec une humble et douce confiance, exprimant le vœu que le Corps sacré et le Sang de son Sauveur glorifié gardent son âme pour la vie éternelle. En effet, l'union à Jésus eucharistique est le gage de l'union à Jésus Roi de gloire.

Le Prêtre, recevant en lui le Corps et le Sang du Seigneur, rappelle d'abord JÉSUS-CHRIST se communiant lui-même au Cénacle, et prophétisant par là que son Église entrerait un jour en lui, toute déifiée et toute glorieuse, pour vivre éternellement, avec lui et en lui, de la vie de son Père. Il représente Jésus, Roi du Paradis, ciel des cieux, faisant entrer pour toujours en la joie de son Seigneur l'Église, son Épouse, son Corps mystique et vivant, formé de tous les élus. En Jésus, Roi de gloire, ils verront et posséderont éternellement le Père et le Fils et le Saint-Esprit.

Puis vient la communion du peuple, précédée du *confiteor*, dernière purification des fautes vénielles et des im-

perfections que repousserait la sainteté de JÉSUS. La sainte Communion est le fruit de l'arbre de la vie : c'est un fruit, « un remède d'immortalité, qui nous préserve du péché mortel et nous purifie de nos fautes quotidiennes, » comme parle le Concile de Trente. Ce n'est pas une récompense de la vertu acquise, ainsi que le voulait l'école janséniste ; c'est un moyen de fortifier l'âme, de développer les germes sérieux de la bonne volonté, un moyen de devenir saint. Voilà pourquoi le Prêtre doit être miséricordieux en ce qui regarde la communion, et y pousser les âmes avec un zèle infatigable. Les fidèles ne sauraient s'en approcher avec trop d'amour et de confiance d'une part, et de l'autre avec trop de révérence et de ferveur. Donner JÉSUS aux âmes, c'est la grande mission du Prêtre, « *dispensateur des mystères de DIEU ;* » c'est la grande consolation, la joie suprême de son ministère. Leur apprendre à *très-bien* communier *très-souvent*, ce doit être sa grande affaire, dans les catéchismes, en chaire, au confessionnal, partout. Qu'on le sache bien, la communion fréquente, c'est la régénération d'une paroisse, d'un diocèse, d'un pays tout entier (1).

Le Prêtre doit apporter une piété profonde dans ce sublime ministère de la distribution de la Communion aux fidèles ; il doit donner la Communion avec un amour paisible et joyeux, sans se presser, et toujours uni à JÉSUS, qui par lui se donne aux âmes avec tant de bon-

(1) J'ose, à cette occasion, recommander au lecteur mon petit opuscule sur *la Très-Sainte Communion*, où j'ai tâché de résumer et de réfuter les principales objections contre la communion confiante et fréquente. Ce petit livre a été tout particulièrement béni et recommandé par notre bon Pape Pie IX.

heur. Il doit faire le signe de la Croix avec chaque Hostie, prendre bien garde aux parcelles qui menaceraient de se détacher, et prononcer, à chaque communion, la formule entière ordonnée par l'Église. — J'ai connu un excellent curé qui, pour aller plus vite, donnait trois et quatre et cinq communions pendant qu'il récitait, fort dévotement et fort gravement, la formule : *Corpus*, — une communion — *Domini nostri* — une autre communion — *JESU-CHRISTI* — une autre encore — *custodiat animam* — une quatrième — *tuam in vitam æternam* — une cinquième. — *Amen* commençait la sixième. Il y en a parfois qui apostrophent les fidèles, lorsque ceux-ci ne tiennent pas la tête comme il faut. On doit y prendre garde par respect pour Notre-Seigneur, qui est là présent et qui veut que nous soyons doux et patients comme lui, et aussi pour ne malédifier personne.

Il faut bien s'instruire de tout ce qui concerne la sainte Communion. L'ignorance, ou du moins l'oubli des règles, peut faire tomber dans d'étranges excès. Il y a peu d'années, un Curé d'une grande ville de France distribuait la Communion pascale à une nombreuse assemblée d'ouvriers, le dimanche de *Quasimodo*, pour la clôture d'une retraite ; il n'était pas fort en liturgie ni en droit canon ; et, par malheur, le Diacre qui l'assistait n'était pas plus fort que lui. Par suite de je ne sais quels malentendus, le nombre des Hosties consacrées se trouva insuffisant ; le bon Curé, désolé de ce contre-temps, consulte son Diacre : « Si je consacrais un ciboire, pour ces pauvres gens ? dit-il en hésitant. Croyez-vous qu'on puisse faire cela ? — Il me semble que oui, » répond sans sourciller l'illustre Diacre. Et ce qui fut dit fut fait.

— C'était une énormité, et sans aucun doute, si l'Évêque eût eu connaissance de la chose, il aurait renvoyé ce trop charitable Curé et son trop savant conseiller au Séminaire pour y étudier ensemble le traité de l'Eucharistie, ainsi que les rubriques du Missel. Ils auraient mérité d'être cités tous deux *ex æquo* devant le Saint-Office.

Autre observation importante : il est parfaitement permis, parfaitement régulier de communier en dehors de la Messe. Les dimanches et jours de fête, quand les communions sont nombreuses, il est même plus prudent de distribuer la sainte Communion avant et après la Messe. Autrement on expose beaucoup de pauvres gens, de domestiques, d'ouvrières, qui ont juste le temps d'entendre la Messe, à se voir obligés de quitter l'église pendant la communion. Il y a de bons Prêtres qui n'entendent pas de cette oreille-là, et qui vont jusqu'à refuser la Communion en dehors de la Messe. Il y en a qui ne consentent à la donner qu'à la condition qu'on entendra la Messe. Tout cela est un abus criant et une violation des règles.

Deux ou trois personnes très-pieuses, habituées à communier presque chaque jour, ayant trouvé à la campagne deux Curés qui leur refusaient tout net la Communion, lorsqu'elles ne s'engageaient point à entendre la Messe (dont l'heure ne cadrerait point toujours avec leurs devoirs de famille), consultèrent Rome, et il leur fut répondu que, sauf les cas de scandale public prévus par le Rituel romain, il était absolument interdit aux Prêtres de refuser à qui que ce soit, et sous quelque prétexte que ce fût, la très-sainte Communion avant,

pendant ou après la Messe. « Il y a là pour le Prêtre une obligation *sous peine de péché mortel*, » ajoutait le Consulteur. La communion est, en effet, tout à fait indépendante du Sacrifice. Le sacrement est le fruit du Sacrifice; le Tabernacle est le réservoir où ce fruit divin est déposé pour l'usage des enfants de Dieu.

Quand on distribue la Communion en dehors de la Messe, il faut qu'il y ait au moins un cierge allumé sur l'autel et que le prêtre soit revêtu du surplis (non du rochet) et de l'étole. Le *rochet* n'est pas, en effet, un habit sacerdotal; c'est un insigne ecclésiastique, un insigne prélatice, comme la soutane violette; les Chanoines eux-mêmes ne portent le rochet que depuis la Révolution: c'est un abus introduit par les prêtres constitutionnels (1) et sur lequel l'Église a cru devoir fermer les yeux. Le simple Prêtre n'a jamais droit au rochet; et ja-

(1) A cette époque désastreuse remontent la plupart de nos abus liturgiques français; entre autres, l'usage du rochet, comme nous venons de le dire: les soutanes à queue, le port de l'étole pour chanter les Vêpres et les autres Heures canoniales; le chant de la bénédiction du Saint-Sacrement. — C'est une règle générale en liturgie que la bénédiction donnée aux fidèles avec un objet sacré quelconque se donne toujours *en silence*; et c'est très-logique: la bénédiction venant de l'objet lui-même avec lequel on bénit (une relique, une parcelle de la vraie Croix, etc.); *a fortiori* cela est-il vrai du très-saint Sacrement. Au Salut, c'est le Corps de Notre-Seigneur qui bénit directement le peuple fidèle. La prière *Benedicat vos*, etc., qui s'était introduite en France, est un véritable contre-sens; ce n'est pas du tout le Père et le Fils et le Saint-Esprit qui bénissent l'assistance; c'est le Corps du Seigneur, et lui seul. En outre, ce n'est pas là un souhait: « *Benedicat*, » mais bien un fait; il faudrait au moins: « *Benedicit*. » Pour être logique et raisonnable, il faudrait dire: *Benedicit vos Corpus Domini nostri JESU-CHRISTI*; et franchement à quoi bon le dire?



mais on ne doit s'en servir dans l'administration des sacrements.

## XXXI

**De ce qui suit la Communion, jusqu'à la fin  
de la Messe.**

Après la communion du peuple, lorsque le Saint-Sacrement est rentré dans le Tabernacle, le Célébrant prend la première ablution, de vin pur, puis la seconde, de vin et d'eau, afin de faire disparaître les quelques restes imperceptibles de la divine Eucharistie qui auraient pu adhérer aux parois intérieures du Calice ou aux doigts qui l'ont touchée.

Au sujet des ablutions, je me rappelle une bonne histoire, arrivée à ce même directeur de Séminaire qui avait la mauvaise habitude de geindre tout haut et de s'exclamer pendant la Messe, et qui interrompit une fois le Canon, comme nous l'avons rapporté. Un jour qu'il était en dévotion, plus encore que d'ordinaire, les gémissements, les oraisons jaculatoires se multipliaient sans mesure. A la seconde ablution, il avait, comme il est prescrit, les doigts au-dessus du Calice, et, par conséquent, les mains et les bras un peu élevés; l'autel, en effet, était trop haut pour lui, et le Calice était grand. Le servent de Messe, qui m'a raconté le fait, admirait intérieurement la dévotion du saint homme tandis qu'il versait le vin sur ses doigts. « Seigneur, murmurait

celui-ci, vous m'inondez. » Le servent, tout attendri, versait l'eau, versait toujours. « Vous m'inondez, mon DIEU ! » répétait le bon vieux. Tout à coup il change de de ton et d'un air assez sec, il dit au servent : « Quand je vous dis que vous m'inondez!!! J'en ai plein les manches ! » Qui fut surpris et penaud ? Le pauvre servent ; il eut grand'peine à ne pas laisser éclater un fou rire. L'infortuné directeur en avait jusqu'au coude.

Après les ablutions, le Prêtre remet en place, au milieu de l'autel, les vases et linges sacrés, couvre le tout du voile et va réciter la petite prière appelée *Communion*, du côté gauche de l'autel, au coin de l'*Épître*. Comme l'*Introït*, la *Communion* rappelle l'esprit du saint mystère du jour. Puis, le Prêtre revient au milieu, dit le sixième *Dominus vobiscum*, récite ou chante, de nouveau à gauche, l'oraison appelée *Post-Communion*, ferme le Missel, donne le septième et dernier salut par le *Dominus vobiscum*, et congédie l'assemblée en lui annonçant que la Messe est terminée : « *Ite, Missa est.* » A la Grand'Messe, c'est le Diacre qui remplit cet office. Tout le peuple agenouillé reçoit la bénédiction qui termine l'adorable Sacrifice. Il me semble évident que le sens liturgique de tous ces rites se rapporte encore à ce que nous avons dit précédemment du règne final de Notre-Seigneur et de son Église, au septième jour du monde, avant la clôture définitive des siècles.

En effet, le Prêtre est plein de Jésus, qui vient de descendre en lui, et qui est corporellement présent dans son corps, comme il le sera au dernier avènement lorsqu'il réapparaîtra sur la terre au milieu de son Église glorifiée ; au même endroit où il a commencé le Sacrifice

en récitant l'*Introït*, il va réciter la *Communion*, puis la *Post-Communion*, lesquelles représentent, si je ne me trompe, la prière parfaite, les adorations et les actions de grâces que Jésus et l'Église feront monter, à l'époque de la régénération, vers le trône de la divine Majesté. Ce sera le cantique du ciel ; ce sera la sainteté du ciel sur la terre.

Quel sera, dans le détail, ce dernier état de l'Église ? Nous n'en avons aucune idée ; pas plus que nous n'avons idée de l'état de la sainte humanité du Sauveur ressuscité, entre la résurrection et l'ascension ; pas plus que nous avons idée de l'état surnaturel où se trouvaient Adam et le monde, au paradis terrestre avant la chute. Ce ne sera plus l'homme seulement, ce sera l'humanité entière qui régnera pacifiquement sur tous les éléments et par tout l'univers ; ce sera le corps tout entier, ce seront tous les membres qui, triomphants de la mort, mèneront sur la terre la vie du ciel, la vie ressuscitée, prélude de la vie éternelle proprement dite.

Ce que nous savons de l'état bienheureux de l'Église ressuscitée, c'est qu'alors « DIEU *essuiera pour toujours les larmes de ses élus ; que pour eux il n'y aura plus de mort, plus de deuil, plus de gémissements, plus de douleur ; parce que le premier état de choses aura disparu : Quia prima abierunt ; parce que toutes choses seront renouvelées.* » Ce que nous en savons, c'est ce que nous en a dit Notre-Seigneur lui-même dans l'Évangile : « *Au jour de la régénération, lorsque le Fils de l'homme siègera sur le trône de sa majesté... dans l'état de résurrection, les hommes ne se marieront plus, ils seront comme sont les Anges de DIEU dans le ciel ;* » ils ne seront point des Anges, mais ils seront « semblables

aux Anges : *sicut Angeli DEI* ; » ils ne seront point de purs esprits, mais leurs corps ressusciteront spirituels, spiritualisés « *resurget corpus spiritale*, dit saint Paul. Nos corps seront semblables à celui de Notre-Seigneur après sa résurrection, avant son ascension.

Après cette manifestation terrestre de la divinité, de la puissance, de la gloire, de la sainteté et de la beauté sans tache de JÉSUS-CHRIST et de l'Eglise, la grande semaine de l'humanité sera accomplie ; après le septième jour, après le repos triomphal du septième âge de l'Eglise, viendra le dimanche éternel, le grand jour du Seigneur, le jour de l'Octave, de l'accord parfait. Les réprouvés, ressuscités pour le jugement au moment même de la clôture des siècles (1), seront jetés dehors à tout jamais avec Satan et ses Anges, dans le feu éternel, comme excréments de la création ; « *et ils iront dans le supplice éternel*, tandis que les *justes iront dans la vie éternelle*, » enveloppés, comme dans un vêtement immortel de gloire et de bonheur, par la bénédiction suprême du Père et du Fils et du Saint-Esprit, que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST donnera à tous ses élus.

C'est là ce que figurent les derniers rites de la sainte Messe. Avec quels profonds sentiments d'espérance, avec quelle joie ne devons-nous pas dire ces belles paroles finales, exprimer à JÉSUS notre amour ! D'avance il

(1) Notre-Seigneur distingue complètement la résurrection des élus de la résurrection générale et finale ; il parle de la première au chapitre xxxiv, et de la seconde au chapitre xxv, de saint Matthieu. Les élus de la première résurrection sont les vierges sages ; les réprouvés de la seconde sont les vierges folles, dont la parabole commence le xxv<sup>e</sup> chapitre : *Tunc simile erit regnum celorum*.

nous convie au banquet nuptial, aux noces de l'Agneau. « Allez, la Messe est dite ; » venez, vous tous, les bénis du Père ; vous tous, les fidèles de mon Église ; tout est consommé ; le grand mystère du Christ, de l'Église, de la création, de la Rédemption, de la grâce, est parachevé ; vous avez reçu votre DIEU : demeurez en lui, et lui en vous ! Les fidèles de la terre répondent : *Deo gratias*, pauvre petit écho anticipé du *Deo gratias* éternel, qui, dans le Paradis, débordera de leurs cœurs.

Le passage du règne céleste de la sainte Église sur la terre à son règne céleste dans les cieux est figuré par le passage du Célébrant, du Diacre et du Sous-Diacre, au côté droit de l'autel, où se récite dans le secret le dernier *Évangile*. Le Célébrant, c'est alors le Christ dans sa gloire ; le Diacre, c'est l'Église des Anges ; le Sous-Diacre, l'Église des hommes ; toutes deux, en JÉSUS-CHRIST et avec JÉSUS-CHRIST, dans la gloire de DIEU le Père.

Après l'*Épître*, ce passage d'un côté à l'autre signifiait le passage de l'ancienne Alliance à la nouvelle, et le Célébrant s'humiliait, s'inclinait entre les deux ; maintenant ce passage, tout glorieux et tout joyeux, signifie la transition du règne de l'Église sur la terre à son règne dans le ciel ; de l'état parfait de la résurrection, à l'état plus parfait encore et absolument divin de l'ascension et de l'éternité. Aussi, au milieu de l'autel, le Prêtre, figure de JÉSUS-CHRIST, remplace-t-il les humiliations de la crèche et du Calvaire, par la majesté de la bénédiction publique (1).

(1) Dans les liturgies modernes françaises, le simple Prêtre chantait cette bénédiction à la fin de la Grand'Messe et quelquefois à la

Nous avons déjà dit que le *Dominus vobiscum* qui suit la communion et celui qui précède la bénédiction, paraît exprimer le don d'intelligence et le don de sagesse que Notre-Seigneur répandra en ce dernier âge de l'Église sur tous les élus. Oh! combien ils comprendront alors et combien ils goûteront les ineffables beautés, les profondeurs divines et les excellences du mystère de JÉSUS-CHRIST! A la Grand'Messe, le huitième *Dominus vobiscum* se dit à voix basse, ainsi que l'évangile de la génération éternelle du Verbe, pour signifier que la béatitude du Paradis, c'est-à-dire l'union béatifique et la vision intuitive, appartient à cet ordre de « *paroles secrètes qu'il n'est point donné à l'homme de dire ici-bas;... l'œil de l'homme n'a jamais vu, son oreille n'a jamais entendu, son esprit ne peut comprendre ce que DIEU réserve à ses élus,* » sur la terre, et à plus forte raison dans le ciel.

Rien n'est touchant comme la récitation pieuse de ce bel évangile, quand on pense que le Verbe éternel, le Principe de la Vie, la Lumière véritable est là, substantiellement et corporellement présent en nous, se consolant avec nous et en nous de l'ingratitude de ceux qui ne veulent point le recevoir, et faisant de nous des fils de DIEU! Le Verbe incarné est en nous, il y est pour toujours, plein de grâce et de vérité.

La Messe est terminée; le Prêtre et ceux qui l'assistent à l'autel rentrent à la sacristie, en récitant tout bas les prières de l'action de grâces. Il est douteux que ces prières soient obligatoires; mais il est au moins d'usage de ne pas les omettre.

Messe basse (!!). C'était encore là une invention de 89, une usurpation constitutionnelle du Prêtre sur l'Évêque.

## XXXII

**Du respect dû aux sacristies.**

Il faut grandement respecter la *Sacristie* des églises, qui est un lieu saint, ainsi que son nom l'indique. La sacristie fait partie de l'église : on n'y doit point parler sans nécessité, ni à haute voix, comme dans une chambre ordinaire ; encore moins y doit-on bavarder, plaisanter, rire. Quand cela se peut, il est préférable que les chantres et employés inférieurs de l'église n'entrent pas habituellement dans la sacristie du clergé proprement dit. C'est au Curé et au Prêtre sacristain qu'incombe le devoir, le devoir très-sérieux et très-important, de veiller au bon ordre de la sacristie ; à la propreté la plus minutieuse, non-seulement des vases sacrés, des ornements, du linge, etc., mais en outre des meubles, armoires, tables, etc.

Il y a des sacristies où tout est sens dessus dessous ; où les linges et ornements sacrés sont plutôt jetés pêle-mêle que rangés dans les armoires, quelques fois avec des bouts de cierges, avec des burettes d'une propreté très-équivoque, avec des bouteilles vides, avec de vieux rabats ; les surplis, les chapes, les soutanes des enfants de chœur et des chantres sont entassés dans un coin. Tout cela est fort inconvenant et fort mal édifiant ; un vrai Prêtre ne traite pas ainsi sans façon les choses du culte de DIEU.

De plus, ce désordre coûte cher : ainsi négligés, les ornements se détériorent promptement ; et là où avec du soin et de l'ordre on aurait dépensé deux cents francs, on est obligé d'en dépenser quatre ou cinq cents en pure perte. Que de fois de pieuses dames, de bons et riches châtelains ont été découragés dans leurs générosités envers l'église par la perspective de la quasi-inutilité de leurs sacrifices ! « A quoi bon donner cette chasuble, cette chape, cette garniture d'autel ? se dit-on ; notre Curé est si peu soigneux ! il va laisser traîner tout cela : au bout de six mois ou d'un an, il n'en restera plus rien. » Et, il faut bien l'avouer, autant on a raison de faire des sacrifices, de généreux sacrifices, vis-à-vis des gens qui en apprécient la valeur, autant il est naturel de se décourager quand on voit, quand on sait que, par suite du peu d'ordre d'un Curé, tout ce qu'on pourrait faire serait sacrifié sans aucun profit.

Rien n'est édifiant comme l'aspect d'une sacristie bien rangée, bien tenue ; cela révèle immédiatement un Prêtre pieux, régulier et zélé pour la gloire de Notre-Seigneur. La pauvreté n'y fait rien : la pauvreté peut être propre. Grâce au ciel, pauvreté et malpropreté ne sont pas synonymes.



## XXXIII

**Du temps qu'il convient de consacrer à la célébration de la Messe.**

Disons un mot sur le temps qu'il faut consacrer habituellement à la célébration de la Messe. Le Pape Benoît XIV déclare formellement que jamais la sainte Messe ne doit durer moins de *vingt minutes*, même les Messes de *Requiem* ou les Messes votives, où les prières sont abrégées. L'expérience est là pour confirmer cette décision de l'autorité suprême : un Prêtre qui veut observer toutes les rubriques et dire la Messe avec la religion convenable, à grand'peine à bien célébrer, même en vingt minutes ! Presque tous ceux qui disent vite la Messe, n'y arrivent qu'en enjambant, en escaladant prières sur prières, cérémonies sur cérémonies ; ils terminent la conclusion des oraisons en se rendant au milieu de l'autel ; dès le coin de l'*Épître*, ils commencent, en marchant, le *Kyrie*, le *Munda cor meum*, qu'ils terminent encore en marchant, et autres manquements semblables à des règles obligatoires. Ils *tuilent*, comme on dit ; mais ce n'est pas là prier sacerdotalement ; ce n'est pas là *bien* célébrer la Messe.

J'ai vu une fois un Prêtre, très-excellent d'ailleurs, et connu de moi personnellement comme tel, rester *seize* minutes depuis le signe de croix du bas de l'autel jusqu'au *Deo Gratias* du dernier Évangile. Cette Messe fort

bonne devant DIEU, je n'en doute pas, l'était si peu pour les assistants, qu'une personne pieuse me pria d'avertir ce bon Prêtre que s'il continuait ainsi à dire sa Messe au galop, elle n'y assisterait jamais plus. « On ne sait plus où l'on en est, ajoutait-elle, et avec grande raison ; c'est un vrai fouilli, une espèce de course au clocher ; on dirait que ce Prêtre n'a d'autre idée que d'en finir ; si on ne le connaissait pas, on se demanderait s'il a la foi. »

Les Prêtres qui prennent la déplorable habitude de dire ainsi la Messe en courant, ont certes la foi ; mais je garantis qu'ils n'ont pas, au degré requis, l'esprit de foi, le sentiment actuel de la foi, la foi vive, efficace, pratique à la divine présence de Notre-Seigneur dans son grand mystère. Jamais un homme pénétré de cette foi vive, et se rappelant que c'est JÉSUS, le bon DIEU, le DIEU éternel et tout-puissant qui va descendre entre ses mains ; que c'est bien lui, le Fils adorable de la Sainte-Vierge, le grand Sauveur, le Roi des Anges, le Saint des Saints, qui est là, dans ses mains, sous ses yeux, réellement présent et vivant avec son infinie sainteté et son amour infini ; jamais, dis-je, un homme, un Prêtre qui y pensera tout de bon ne bredouillera les saintes prières, comme il arrive trop souvent ; jamais il ne fera des genuflexions tronquées ou précipitées, ne paraîtra traiter à la légère de si grandes choses, ne donnera la communion à la vapeur ; un un mot, ne dira la Messe avec une célérité si fort en désaccord avec la sainteté intrinsèque du Sacrifice, le respect nécessaire de la liturgie et l'édification due au peuple fidèle.

*Presque toujours on dit la Messe trop vite.* Combien de fois n'ai-je pas entendu de bons fidèles se plaindre de cet

abus ? Quelques Prêtres, je le sais, disent la Messe trop lentement, et risquent ainsi, surtout dans les églises paroissiales, où le public est plus mêlé, de fatiguer un certain nombre d'assistants ; mais cet abus, outre qu'il est beaucoup plus rare que l'autre, se comprend davantage : il vient ordinairement d'un recueillement plus profond de la part du Prêtre, d'une observation plus rigoureuse des rubriques, et en somme, tout abus qu'il est, il ne malédifie personne : au contraire. De plus, il n'expose point le Prêtre au danger si terrible de la routine et de la négligence.

La Messe basse devrait toujours durer environ une demi-heure. Voilà, ce me semble, la règle parfaite, le type ; une demi-heure, plutôt deux ou trois minutes de plus que de moins. C'est le temps qu'y emploie d'ordinaire notre saint et très-saint Père, le Pape Pie IX, qui dit si admirablement sa Messe, comme nous le raconterons tout à l'heure. C'est le temps qu'y consacrait toujours saint François de Sales, le prêtre parfait : une belle et bonne demi-heure.

#### XXXIV

##### **Comment il faut chanter et réciter les prières de la Messe.**

A la Grand'Messe, il faut tâcher de bien chanter ce qui doit être chanté ; de chanter juste, s'il se peut ; de chanter pieusement et simplement, sans négligence, sans affec-

tation, sans traîner. Il faut tâcher d'apprendre son chant, et là encore de ne rien ajouter, de ne rien retrancher au chant liturgique ; les fioritures, les roucoulades, les *fions* sont bons pour le théâtre ; mais à l'autel de Dieu, le chant doit être grave et digne. Rien n'est beau comme le pur plain-chant (romain) bien chanté. Un de nos plus célèbres compositeurs modernes me disait l'autre jour : « Le plain-chant ne peut être comparé à aucune autre musique : pas plus que l'Église ne peut être comparée aux autres sociétés de la terre. Le plain-chant est à la musique profane ce que la prière est à la conversation. »

Les Curés devraient veiller à ce que les chantres ne *composent* pas au lutrin ; surtout dans les campagnes, ces compositions sont désastreuses : je vois encore d'ici un brave meunier, chantre émérite, premier chantre de sa paroisse depuis plus de vingt ans, hurlant, beuglant un *Magnificat* impossible, pour je ne sais quelle grande fête, au milieu de la stupéfaction générale ; enchevêtrant les uns dans les autres des mots qu'il ne comprenait pas ! *Magnificat, ficat, fificat ; cat uni, cat anima, cat Dominum, ficat Do, cat Dominum ;* et le *minum* n'en finissait pas. Et le grand homme, rouge comme un coq, le pouce de la main droite appuyé sous son menton pour se donner plus de force, se tournait vers l'assistance, l'œil brillant, la bouche tordue, la tête haute, à la fin de chaque verset, comme pour dire au peuple : « Hein ! qu'en dites-vous ? » Et le Curé de la paroisse laissait faire ! — Quand on chante purement et simplement le plain-chant, on a grâce d'élat, et l'on ne tombe pas dans ces excentricités.

Un autre point bien important pour le chant des Grand'Messes, et en général de tous les Offices, c'est l'in-

terminable traînage du chant, et, dans les grandes villes, l'interminable jeu des orgues ; cela fait des Offices d'une longueur assommante. « C'est édifiant, disent quelques-uns ; » non, c'est assommant, et bien des gens ne s'y laissent plus prendre. J'ai assisté une fois à une Grand'Messe qui a duré, sans prône, près de deux heures et demie. Plus c'est long, plus c'est beau !! Une Grand'Messe, sans prône, devrait durer à peine une heure.

Cependant, il faut prendre garde à un excès en sens inverse : pour gagner du temps, certains bons Curés se croient permis de faire supprimer par les chantres, telle ou telle partie du chant liturgique. Il y a des pays où l'on ne chante que la moitié du *Gloria* et du *Credo* ; où le Célébrant, après avoir récité tout bas le *Credo*, commence immédiatement l'*Offertoire*, les chantres coupant le *Credo* dès que le Prêtre a dit l'*Orate, fratres*. Aux Grand'Messes qui se chantent pendant la semaine, on supprime tout à fait le chant du pauvre *Gloria* ; jamais de *Graduel*, jamais de *Communion* chantés. Enfin, abus plus étrange encore, dans les services funèbres où deux Grand'Messes consécutives doivent être célébrées, le chant de la première Grand'Messe cesse au *Sanctus* ; la Messe chantée devient subitement une Messe basse (! !); et toujours pour gagner du temps, la seconde Grand'Messe commence à un autre autel, immédiatement après l'Élévation de la première, laquelle se termine comme en cachette. Tout cela constitue une série d'abus, sur lesquels on ne saurait trop appeler l'attention du clergé. Le Prêtre qui se permet ces choses viole des règles obligatoires en conscience ; il doit réagir de toutes ses forces et malgré tous

les obstacles. Sa conscience sacerdotale y est certainement intéressée.

A la Messe basse, nous devons prononcer distinctement, ni trop haut, ni trop bas, ni trop vite, ni trop lentement; ce qui est marqué comme devant être prononcé tout bas, doit être prononcé tout bas, de telle sorte que l'assistance n'en n'entende rien. Pour les paroles de la Consécration, on y est tenu *sub gravi*. Il y a des Prêtres qui disent tout bas toutes les prières; quelquefois, c'est pour se tenir plus recueilli; c'est cependant un abus, que la fatigue de la poitrine ou du larynx peut seul excuser. En cela, comme en tout le reste, il faut obéir aux prescriptions liturgiques, qui veulent que la Messe basse soit lue d'une voix intelligible, distincte et médiocrement élevée. J'ai assisté une fois à la messe d'un abbé très-dévoit qui *déclamait* sa Messe; c'était fort touchant en même temps fort ridicule. L'évangile était celui de la résurrection de Lazare. Aux mots: « *Lazare! veni!!! foras!!!* Lazare, sors du tombeau! » le bon abbé poussa un vrai cri de détresse, et les assistants ne purent s'empêcher d'éclater de rire.

Le maître de cérémonie d'un de nos Séminaires me racontait que dans un voyage en Italie, il avait entendu un Prêtre dire d'une voix tellement élevée, tellement stridente, les prières de la Messe basse, qu'en entrant dans l'église, il avait cru tout d'abord qu'on y prêchait.

Si, à l'autel, il ne faut pas parler trop haut, il faut aussi y éviter avec soin le ton de voix languissant, langoureux; le ton de voix nasillard; le ton de voix rauque et rude; il y a des Prêtres qui ont pris l'habitude désagréable de dire la Messe cavalièrement, brusquement; on dirait

plutôt un capitaine de dragons que des hommes de prières ; un peu plus, ils feraient peur aux petits enfants. Ce n'est pas ainsi que parlait Notre-Seigneur. Comme pour le temps de la célébration, il y a ici un juste milieu à garder, et il faut donner au bon DIEU, à la Messe, notre parole la plus parfaite possible. Dans la forme comme dans le fond, il faut pleinement représenter JÉSUS, le Prêtre des Prêtres, le Saint des Saints.

### X X X V

**Qu'il faut se garder des manies, bizarreries  
et singularités en célébrant la Messe.**

On appelle *manies*, certaines habitudes plus ou moins singulières qu'on laisse peu à peu s'insinuer, s'enraciner dans la vie de chaque jour, si bien qu'à la fin elles ont chez nous droit de cité, et deviennent notre manière de faire.

Bizarres, regrettables partout ailleurs, les manies, à l'autel, sont non-seulement interdites, mais absolument inconvenantes, déplacées et parfois même scandaleuses. En conscience, nous ne devons pas nous les permettre.

Il y a des manies dans la pose, dans le maintien. J'ai connu, à Paris, un Prêtre qui, pendant tout le temps où le Célébrant demeure au milieu de l'autel, se tenait sur une seule jambe, l'autre repliée en l'air et accrochée, je pense, au mollet. Un autre, bon vieillard, avait pris l'habitude bizarre toutes les fois qu'il se tournait pour dire :

*Dominus vobiscum*, d'étendre les bras tant qu'il pouvait à droite et à gauche, comme un crucifix, et de saluer profondément le peuple ; et de plus, il chantait plutôt qu'il ne disait : *Dominus vobiscum, oremus*, etc., mettant comme un point d'orgue en fausset sur tous les *us* et tous les *um*. Sa Messe faisait peine à entendre, quoiqu'on vît bien qu'il priait de bon cœur.

Il y a de dignes Prêtres qui se mouchent avec grand bruit, et cela régulièrement à tels et tels moments précis de la Messe, ni avant, ni après ; c'est sacramentel. Il y en a qui prient, sans y jamais manquer, à la fin du *Credo* (ce qui n'est pas marqué, que je sache, dans la rubrique) ; d'autres, plus consciencieux, attendent jusqu'après la dernière bénédiction ; mais, arrivés là, ils échouent au port ; et la sainte tabatière, adroitement tirée de la poche, devient, paraît-il, une source de courage et de consolations spirituelles pendant le dernier *Évangile*.

Il y en a qui tiennent la tête toute penchée et le cou tordu ; qui après avoir bu le précieux Sang, lettent, pour ainsi dire le Calice, longtemps et avec bruit ; qui, à tels moments donnés, élèvent leurs lunettes bleues sur leur front, qui récitent invariablement telles prières sur un certain ton, et telle autre sur un autre ; qui, pendant l'*Épître*, où les mains sont simplement posées sur le Missel ou sur l'autel, et pendant le dernier *Évangile*, où elles doivent être jointes, ne se gênent pas pour se nettoyer machinalement les ongles, etc., etc. Manies dans la prononciation, manies dans le chant, manies dans les mouvements ; quelles qu'elles soient, évitons ces mauvaises habitudes, par esprit de foi, par amour de l'obéissance ;



et nous célébrerons la Messe bien plus parfaitement, et nous édifierons bien plus solidement les fidèles.

Quelquefois la manie tombe dans l'excentricité, surtout chez les scrupuleux. Un saint homme vivant en communauté n'eut-il pas un jour l'étrange idée de se faire purifier le bout du nez par le servant de messe, à la seconde ablution? Il croyait que la sainte Hostie lui avait touché le nez au moment de la communion; et, trop fidèle observateur de la rubrique qui ordonne de purifier avec le vin et l'eau ce que le Saint-Sacrement a touché par mégarde, il mit son nez avec ses quatre doigts au-dessus du Calice, ordonnant au pauvre servant tout ébahi, de lui verser du vin sur le bout du nez. Pour sa décharge, il faut ajouter qu'il était un peu en enfance.

Donc, évitons à l'autel toute singularité; observons les saintes rubriques avec une extrême exactitude et une simplicité toute sacerdotale.

## XXXVI

### **Du servant de Messc.**

A la Messe basse, il ne doit y avoir qu'un seul servant, même à la Messe du Curé de la paroisse, de l'Archiprêtre ou du Grand-Vicaire (1). Dans les Communautés, à la Messe principale, il peut y en avoir deux, ainsi qu'à la

(1) A moins qu'un second enfant n'accompagne le servant proprement dit pour apprendre à bien servir la Messe, ce qui arrive surtout dans les campagnes.

Messe basse prélatice. J'ai vu de bons Curés s'en donner jusqu'à quatre, toujours selon le fameux principe du professeur de liturgie rapporté plus haut, « pour que cela soit plus beau. »

Le servant de Messe doit être, s'il se peut, un ecclésiastique : si c'est un laïque, il doit, autant que possible, être habillé en clerc. Suivant un récent Décret de la Congrégation des Rites, la soutane du servant de Messe doit être noire et sans queue; elle ne doit être ni rouge ni violette. Il doit avoir la tête nue; pas de calotte rouge, encore moins de barrette rouge (comme j'en ai vu parfois); la calotte et la barrette rouges sont des insignes exclusivement cardinales. Les enfants de chœur ne doivent porter ni rochet à manches étroites, ni aube avec ceinture rouge ou bleue ou blanche, mais uniquement le petit surplis ou *cotta* à manches larges. Aux Grand'Messes et aux autres Offices, ils doivent avoir la barrette noire liturgique à trois cornes. Tout autre vêtement rentre dans l'affreuse catégorie des *inventions* antiliturgiques, prohibées par l'autorité ecclésiastique.

Le Prêtre doit instruire le mieux possible son servant de Messe des rites et fonctions qui lui incombent à l'autel. Il doit en particulier lui apprendre à *sonner* comme il faut, quand il le faut, mais pas plus qu'il ne faut. Grâce à certains petits servants d'une nature tapageuse, il y a des Messes où l'on n'entend que la sonnette, depuis le commencement jusqu'à la fin. Pour la sonnerie, comme pour tout le reste des rubriques de la Messe, *ce qui n'est pas prescrit, est interdit*; c'est toujours le même grand principe : *serventur rubricæ*. Pas de sonneries révolutionnaires; pas de servants de Messe *libéraux*! C'est à

la porte de la sacristie et non au pied de l'autel, qu'on doit sonner pour annoncer le commencement de la Messe ; et, pendant la Messe, on ne doit sonner que deux fois : 1° au *Sanctus*, où le servant doit agiter trois fois la sonnette ; 2° à la Consécration, où le servant doit sonner trois coups à chacune des deux *Élévations*. Il sonne un premier coup lorsque le Prêtre fait la gémuflexion devant la sainte Hostie, un second coup quand il l'élève pour la faire adorer, un troisième quand il fait de nouveau la gémuflexion. Il en fait autant pour la consécration et l'élévation du Calice ; trois coups, ni plus ni moins. Après les deux *Élévations*, il peut *tinter* quelques petits coups de sonnette pour avertir que la Consécration est achevée.

Il est contraire aux règles de sonner, comme on le fait trop souvent, quelques instants avant la Consécration ; la sonnerie qui annonce l'approche de cet instant solennel, c'est la sonnerie du *Sanctus*, à laquelle tout le monde doit se mettre à genoux, se recueillir, se préparer à l'adoration. Ce petit coup avant la Consécration est une invention de paresseux qui veulent attendre jusqu'au dernier moment pour s'agenouiller. Il est également tout à fait défendu, soit à la Grand'Messe, soit à la Messe basse ; de sonner, ni même de tinter avant le *Pater*, à la petite *Élévation*. Le servant de Messe n'a pas le droit de le faire ; le Prêtre a le droit de l'en empêcher. Il n'y a pas d'*usages* qui tiennent ; le grand usage des vrais catholiques, c'est l'obéissance. *Jamais on ne prescrit contre les rubriques du Missel*. Cet axiome de droit a été proclamé maintes fois par le Saint-Siège, et il ne concerne pas seulement les simples Prêtres, il domine le pouvoir même de l'Évêque dans son diocèse. Toute prescription

tout usage contraire à la rubrique, est illicite de plein droit et intéresse la conscience.

Enfin, selon la lettre de la loi, on ne devrait pas sonner ni tinter pour la communion ; néanmoins l'usage contraire ayant prévalu presque partout en France, la Congrégation des Rites a déclaré formellement que cet usage pouvait être conservé, surtout dans les grandes églises, où cela peut être, sinon nécessaire, du moins utile. Le servant de Messe, quel qu'il soit, doit obéir aux prescriptions de la sonnerie liturgique.

Même dans les Communautés, même dans les Séminaires, il y a peu de servants qui accomplissent leur petit ministère sans faire de fautes, et souvent cela tient à ce que personne ne les instruit ni ne les redresse. Il ne faut pas craindre d'être rigide sur ce point ; il ne faut rien laisser passer aux petits clercs. Outre que cette exactitude parfaite est un devoir de conscience et pour le servant et pour le Célébrant, les enfants aiment les cérémonies ; ils aiment à les bien connaître et à les bien faire, et c'est parfois de ce zèle religieux à l'égard du Saint-Sacrement, que naît dans leur petit cœur le premier germe de la vocation ecclésiastique. Je le répète, il ne faut rien passer au servant de Messe, clerc ou laïque, et exiger de lui ce qu'on rend soi-même à Notre-Seigneur, une obéissance très-fidèle et très-minutieuse.

Le servant doit être à genoux tout le temps de la Messe, du côté opposé au Missel, sauf le moment où son devoir le fait aller et venir. Toutes les fois qu'il passe devant le milieu de l'autel, il doit faire posément, pieusement la génuflexion jusqu'à terre, soit devant le Crucifix, soit devant le Tabernacle. La petite révérence ne suffit

pas; il doit avoir les deux mains jointes, comme le Prêtre, toutes les fois qu'il ne porte rien. Il doit être propre, bien lavé, bien peigné, par respect pour le saint autel. Même à la campagne, on ne doit point tolérer les sabots aux pieds du petit clerc pendant la Messe.

Le laisser-aller des enfants de chœur est proverbial; ce n'est pas toujours leur faute. Quand j'étais laïque, j'en ai vu un qui, après avoir bredouillé les premières prières et le *Confiteor*, s'en allait s'asseoir sur un banc, assez loin de l'autel, et là, tirant de sa poche une pelote de ficelle, attachait le bout à l'un de ses pieds et, pendant toute la Messe, tressait des fouets. Il daignait se lever pour l'*Élévation*, il sonnait, puis se remettait pieusement au travail. Le Curé voyait cela et ne disait mot.

On me parlait de deux autres petits drôles qui, pendant la Messe, jouaient aux billes sur les marches de l'autel. Il en est qui bavardent, qui rient, qui se battent. Une fois un bon Curé, au *Memento* des vivants, descendit de l'autel, donna une bonne claque (sans doute par manière de *Dominus vobiscum*), à son servant par trop dyscole et continua la Messe en paix. Il faut avouer que c'était contre toutes les règles imaginables, mais le petit ne l'avait pas volé; il resta tout le temps de la Messe la tête basse, l'air furieux, un bras levé pour se cacher la figure et mieux abriter sa claque.

Dans la sacristie, il faut habituer les enfants de chœur à une bonne tenue et au silence, ne pas avoir confiance en eux, ne leur laisser rien toucher. Un digne Curé de campagne avait cru pouvoir confier à son petit clerc le soin des burettes; après trois mois, le pauvre Prêtre

s'aperçut que l'enfant buvait la moitié de son vin, et baptisait l'autre moitié, de sorte que, pendant tout ce temps, la consécration n'avait point été valide ; le Sacrifice n'avait pas été réellement offert. Il lui fallut revenir sur tout le passé, au point de vue des honoraires. Heureusement que cette infidélité du servant n'avait point empêché la validité de la consécration sous l'espèce du pain, et que la piété du Prêtre et des fidèles n'avait pas été frustrée, du moins quant à la communion.

Il est très-important d'apprendre aux servants de Messe, à bien lire et à bien prononcer le latin, sans écorcher les mots, sans manger la moitié des phrases. Sur dix enfants de chœur, pris au hasard, il n'y en a peut-être pas trois qui récitent leur *Confiteor* d'une manière orthodoxe. Rien n'est édifiant et aimable à voir comme un enfant pieux bien recueilli au pied des autels, bien appliqué à son office, ne tournant point la tête au premier bruit, et comprenant la dignité des fonctions qu'il remplit auprès du Prêtre. A la Messe, le servant représente toute l'Église ; il doit donc en avoir toute la foi, toute la religion.

## XXXVII

### **Du Tabernacle où l'on a déposé le Saint-Sacrement**

Le *Tabernacle* dans lequel se conserve la très-sainte Eucharistie doit être tenu avec un soin plus religieux encore, s'il se peut, que l'autel lui-même et le reste de

l'église. D'après les règles tracées par le Saint-Siège, le Tabernacle doit être tout doré, sinon tout d'or « *Tabernaculum aureum*, » à moins qu'il ne soit un objet d'art précieux, en marbre, en pierre ou en bois sculpté, ou en mosaïque, etc. Il doit être intérieurement tout doré ou tendu de soie blanche, bien propre.

Quand le Saint-Sacrement y est renfermé, le Tabernacle doit être entièrement recouvert d'un voile, nommé conopée, de couleur blanche, couleur liturgique de la sainte Eucharistie (1), et qui doit être également d'une extrême propreté. On tolère que le conopée soit de la couleur du jour. Même aux Messes des morts, il ne doit jamais être noir, mais violet.

Le Saint Ciboire doit reposer, dans le Tabernacle, sur un Corporal ou sur une Palle; il doit être couvert en entier d'un voile de soie blanche, que l'on tâche d'enrichir de belles broderies. Le conopée n'est pas obligatoire lorsque le Tabernacle est, comme nous l'avons dit, une œuvre d'art vraiment précieuse.

Il est rigoureusement défendu de laisser la clef sur la porte du Tabernacle, en dehors de la Messe et des moments où l'on donne la Communion; cette règle oblige sous peine de péché grave. Il est même ordonné de conserver la clef du Tabernacle dans un endroit secret et convenable, où personne ne puisse y toucher. La négli-

(1) Dans nos petites liturgies gallicanes, on avait voulu raffiner, et, en vue du *sacrifice*, on avait adopté la couleur rouge pour couleur liturgique de l'Eucharistie. C'était une double erreur théologique : c'était confondre, d'abord le *sacrement* avec le *sacrifice*, puis le sacrifice non sanglant avec le sacrifice sanglant. On ne gagne jamais rien à vouloir être plus sage que l'Église.

gence sur ce point a donné lieu à de lamentables sacrilèges.

Si la disposition de l'église le permet, l'autel où est conservé l'adorable Sacrement, doit être surmonté du dais royal, soit en étoffe blanche, soit en velours, soit enfin en sculpture. Jésus est le Roi des rois, le Roi des Anges, le Roi de l'Église, et ce dais est un insigne de sa royauté. L'usage en est presque perdu, et c'est grand dommage. Ces marques extérieures de révérence et d'adoration sont pour beaucoup dans la conservation de l'esprit de foi, non-seulement des populations, mais encore des Prêtres eux-mêmes.

Il en est de même des lampes du sanctuaire, dont nous avons déjà dit un mot, et que la négligence, un peu excusée par la pauvreté, avait laissé s'éteindre, depuis la Révolution, dans un très-grand nombre d'églises. En France seulement, plus de *trente mille* lampes ont été rallumées devant le Saint-Sacrement, depuis le retour à la liturgie romaine. La liturgie désirerait que *sept* (1) lampes brûlassent nuit et jour devant les autels où réside le Saint-Sacrement. A défaut de sept, elle en demande cinq; à défaut de cinq, trois; si l'on ne peut en entretenir trois, elle en *exige* au moins une, brûlant *jour et nuit*, sans aucune interruption.

L'autorité de l'Évêque ne suffit point pour en légitimer la dispense. Le Souverain-Pontife en refusant cette dispense à un pieux Évêque, qui la lui demandait pour des églises très-pauvres, et qui me l'a rapporté, déclarait

(1) Ce sont les « *Septem Spiritus qui adstant ante Dominum.* » dont nous avons parlé en traitant des cierges.



qu'il ne croyait point avoir lui-même ce pouvoir, parce que, ajoutait le Saint-Père, « le luminaire des églises est d'institution apostolique, pour ne pas dire d'institution divine. » Il n'est, en effet, que la continuation plus parfaite et plus sainte du luminaire sacré de l'ancien Temple; et chacun sait que c'est par l'ordre même du Seigneur que Moïse avait placé devant le Saint des Saints et l'Arche d'alliance, le chandelier d'or aux sept branches, dont la lumière ne s'éteignait jamais. S'il en était ainsi dans le culte figuratif, est-il étrange qu'il en soit de même dans le culte des divines réalités?

L'huile de la lampe liturgique du sanctuaire devrait être de l'huile d'olive très-pure; dans les pays où l'huile d'olive est rare et coûte trop cher, il faut au moins de l'huile végétale de bonne qualité. La substance grasse et puante qu'on appelle *huile de pétrole*, est absolument interdite par la Congrégation des Rites. Outre que l'odeur en est malsaine et infecte, et que l'usage en est fort dangereux, la soi-disant *huile de pétrole* n'est plus du tout comme l'huile proprement dite, le symbole de l'Esprit de lumière et d'amour qui remplit Notre-Seigneur et qui, par lui, éclaire, anime, embrase tous ses fidèles. Tous les saints Docteurs ont en effet remarqué les belles analogies des propriétés de l'huile, en tant qu'elle symbolise l'Esprit-Saint; comme lui, elle éclaire, elle guérit, elle nourrit, elle brûle, elle embrase, elle fortifie.

On ne satisfait donc pas au *précepte* de la liturgie en faisant brûler du pétrole devant le saint Tabernacle; c'est une affaire de conscience, que ne peut modifier la considération du bon marché. Quoi qu'il en soit, le Prêtre est tenu *sub gravi* à entretenir perpétuellement,

la nuit comme le jour, au moins une lampe devant le Saint-Sacrement.

Cette lampe qui est un objet liturgique, doit être suspendue *devant* l'autel, et non de côté; encore moins posée sur une crédence. Entrant un jour dans une église où je savais qu'était la sainte *réserve*, je m'étonnais de ne point voir de lampe allumée; après mon adoration, je m'approchai de l'autel, et j'aperçus la *lampe*. Je donne en cent à deviner ce qu'était cette lampe: un vieux fond de bouteille cassée, rempli à moitié d'une sorte de pâte dégoûtante, formée du dépôt de vieilles huiles, de vieilles mèches, de poussière, de papillons de nuit; là-dessus surnageait une pauvre petite veilleuse allumée, cachée aux regards par les parois salies de la bouteille!!! C'était là la lampe du sanctuaire, le luminaire liturgique de cette paroisse.

Si la lampe du sanctuaire symbolise, comme nous l'avons dit, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST glorifié, Lumière éternelle de son Église, elle représente également devant JÉSUS les Anges adorateurs, puis les Prêtres et les fidèles de chaque paroisse; car Notre-Seigneur, après avoir dit de lui-même: « *Je suis la Lumière du monde,* » a dit de ses Apôtres et de ses disciples qu'ils étaient eux aussi « la lumière du monde: *vos estis lux mundi.* » Cette lampe du sanctuaire donne lieu journallement à des faits d'une édification admirable. Combien de pieux Curés, de Supérieurs de Communautés, surchargés de travail, tiennent à honneur d'entretenir eux-mêmes la lampe du Saint-Sacrement, sans vouloir se reposer dans ce soin sur personne? Le vénérable Mgr de Prilly, ancien Évêque de Châlons, mort à près de quatre-vingt-dix ans,

allait chaque jour faire son adoration dans son Église cathédrale, en rochet et en camail ; et là, on le voyait chaque jour soigner de ses propres mains la lampe qui le représentait, ainsi que son diocèse, devant son Maître et son DIEU.

Le Pape Pie IX en fait presque autant. Il disait à une sainte personne de qui je le tiens, qu'il veillait lui-même à l'entretien des lampes de sa chapelle privée, au Vatican. Quels exemples pour nous tous, qui, par notre vocation, sommes tout spécialement voués au culte de la très-sainte Eucharistie !

## XXXVIII

### **Des honoraires de Messe.**

Consacré au culte de DIEU et au salut de ses frères, le Prêtre renonce aux carrières, aux travaux qui assurent dans le monde l'existence des laïques. Il est donc tout simple qu'il vive de l'autel. C'est, du reste, une institution non-seulement apostolique, mais évangélique et divine. Le Prêtre a le droit de vivre de son saint ministère.

Parmi les fonctions que l'autorité ecclésiastique a désignées pour être l'occasion d'un subside, la célébration de la Messe, à telle ou telle intention particulière, tient un des premiers rangs. Les calomnies des protestants d'abord, puis des voltairiens et de tous leurs descendants, ont accrédité ce mensonge blasphématoire,

« qu'une Messe vaut vingt sous ; que les Prêtres vendent la Messe, etc. » Il est inutile de répondre à cette grossièreté. Les Prêtres ne vendent pas plus la Messe que les magistrats ne vendent la justice, que les militaires ne vendent leur dévouement et leur sang, bien que les uns et les autres reçoivent un traitement de l'État. La Messe est une fonction sacrée, à laquelle l'Église a attaché une petite offrande, nommée chez nous *honoraire* ; en Italie, on l'appelle d'un nom plus touchant et plus humble : *la limosina*, c'est-à-dire l'aumône. Cette aumône, cet honoraire, est la chose la plus simple du monde. Non, les Prêtres ne vendent pas la Messe ; pas plus que les fidèles ne l'achètent. Il n'y a que Judas qui vende le sang de DIEU, et il n'y a que Caïphe qui soit de force à l'acheter.

Le taux de l'honoraire de la Messe varie suivant les pays. Il est réglé par l'Évêque, qui, dans sa sollicitude paternelle, veille simultanément aux intérêts de ses Prêtres et à ceux de son peuple. Ce n'est donc pas le Prêtre, le Curé qui réclame personnellement les honoraires des Messes qu'on lui demande ; c'est l'Église qui les demande pour lui aux fidèles.

Il faut dire, à l'honneur du clergé, qu'il est bien rare de rencontrer des Prêtres exigeant rigoureusement tous leurs droits sur cet article si délicat, surtout lorsque ce sont des pauvres qui demandent des Messes. Le désintéressement est une si belle chose et un devoir si fondamental pour le Prêtre de JÉSUS-CHRIST !

Il faut bien nous méfier de toute tendance contraire. La plaie d'argent est tout particulièrement cruelle au cœur de l'Église. Un Séminariste, plein de talent et de

vertu, me racontait un jour son indignation en entendant deux de ses confrères, deux Diacres, parler avec une complaisance fort peu déguisée de la « chance » qu'ils avaient eue pendant leurs dernières vacances de remplir telle et telle fonction ecclésiastique, « qui leur avait bien garni le gousset. » — Un autre ne rougissait pas de dire à un pieux confrère que « lorsqu'il serait ordonné Prêtre, son premier soin serait de s'enquérir d'un bon poste. Si je n'ai pas un casuel solide, je me ferai précepteur. »

Grâce à DIEU, cette bassesse de sentiment est rare. Il la faut éviter à tout prix, surtout en ce qui touche de plus près le culte de la très-sainte Eucharistie. Dans l'Église, les « bons postes » sont ceux où l'on a le plus à travailler, à souffrir pour Notre-Seigneur : ce sont les postes où il y a le plus d'âmes à relever, à servir, à sanctifier, à aimer. Les grands honoraires du Prêtre ne se payent qu'au Paradis.

Un mot encore au sujet des honoraires de Messe. Nous devons en tenir un compte très-exact ; dans le doute, faire plus que moins, et ne jamais exposer les bons fidèles à se voir, par notre fait, frustrés dans leurs intentions pieuses. C'est une affaire de conscience, de justice rigoureuse. On en répond devant le tribunal de DIEU.

## XXXIX

**Comment les Saints ont entouré la Messe et la liturgie  
de leurs respects les plus profonds.**

Le Saint-Sacrement étant réellement et personnellement Celui-là même qui est le souverain amour, la vie et l'unique trésor des Saints, il est tout naturel qu'ils l'aient aimé, adoré, révééré, servi de toute leur âme. On peut dire que, dans la vie de tous les saints Prêtres et de tous les saints Évêques, sans exception, l'amour et le culte de l'adorable Eucharistie tiennent comme le premier rang.

Saint Vincent de Paul disait sa Messe avec un tel recueillement, que tous les assistants en étaient frappés d'admiration, « Mon DIEU, disait un jour, en sortant de l'église de la Mission, un seigneur qui était entré pour y prier et qui ne connaissait point M. Vincent : mon DIEU ! que voilà donc un Prêtre qui dit bien la Messe. » Il s'informa de son nom et alla incontinent se confesser à lui.

Jusque dans son extrême vieillesse, saint Vincent de Paul observait, avec une obéissance et une piété de novice, les moindres rubriques de la liturgie, et il exigeait rigoureusement cette même observance de la part de tous les Prêtres de la Mission. Malgré ses jambes infirmes, il tenait à faire la génuflexion jusqu'à terre, et ne croyait pas pouvoir en conscience se dispenser des

moindres détails. C'est qu'en effet il n'y a rien de petit dans le culte de DIEU.

Il en était de même, et plus encore peut-être, du saint abbé Olier, ami intime de saint Vincent de Paul. Son esprit de religion envers le Saint-Sacrifice et le Saint-Sacrement resplendissait en tout ce qu'il faisait, disait, écrivait et instituait. Il était fort riche, et tout son argent était dépensé à l'honneur de la sainte Eucharistie, non moins que pour le soulagement des pauvres. La magnifique chasuble de sa première Messe avait coûté trente mille écus, et il regrettait qu'elle fût si indigne du divin ministère auquel elle était destinée. Son Calice d'or massif est encore conservé dans le trésor de la pieuse chapelle de Lorette, au Séminaire d'Issy. Une de ses préoccupations dominantes était d'inspirer ce même esprit de religion profonde à tous les ecclésiastiques du Séminaire, et il faut dire que les Prêtres de Saint-Sulpice ont conservé dans son entier ce saint héritage de leur fondateur. Il est impossible de traiter les choses saintes, et en particulier tout ce qui a rapport à la Messe, avec une religion plus sérieuse, plus vraie, plus sentie qu'on ne le fait dans les Séminaires de Saint-Sulpice. Et certes, ce point est d'une bien grande importance dans l'œuvre de la sanctification personnelle du Prêtre.

Saint François de Sales était admirable dans sa dévotion et sa révérence à l'autel et pendant les Offices. Dans la déposition officielle que fit sainte Jeanne de Chantal pour la béatification et canonisation du saint Evêque, on en trouve ce beau témoignage : « Notre Bienheureux récitait les Offices dans l'église avec une attention, révérence et dévotion tout extraordinaires.

Il ne tournait pas quasi les yeux, ni la tête, que là où il était requis, et se tenait là avec une gravité très-humble, toujours debout, sans jamais s'asseoir, pour las et faible qu'il fût par tant de maladies. Il y recevait de grands sentiments de Dieu et de grandes lumières. Il m'écrivit une fois que, parmi la célébration d'une certaine grande fête, il lui semblait être parmi les chœurs des Anges.

« Il disait tous les jours la Messe sans y manquer. Étant ce Bienheureux à l'autel, il était aisé à voir qu'il se tenait en une profonde révérence et attention devant Dieu. Il tenait les yeux modestement baissés, son visage était tout recueilli, avec une douceur et une sérénité si grandes, qu'en vérité ceux qui le regardaient avec attention en étaient touchés et émus de dévotion.

« Surtout en la sainte consécration et communion, on voyait une candeur en son visage si pacifique, que cela touchait les cœurs. Aussi ce divin sacrifice était sa vraie vie et sa force, et en cette action il paraissait un homme tout transformé en Dieu. Il prononçait sa Messe d'une voix médiocre et douce, grave et posée, sans se presser, quelques affaires qu'il eût. Il me dit, il y a longues années, que dès lors qu'il était tourné du côté de l'autel, il n'avait nulle distraction. Je sais des personnes qui l'ayant vu communier en ont été tellement touchées de dévotion, qu'elles n'en ont jamais pu perdre l'idée.

« Notre Bienheureux possédait en un degré très-éminent la vertu de la sainte religion Catholique, Apostolique, Romaine; il avait en très-grand respect tout ce qui regardait le culte divin, dont il faisait les actions avec une profonde révérence, gravité et dévotion, ayant



devant les yeux la grandeur de Celui qu'il servait. Il célébrait les Offices sacrés avec une si profonde attention, un si grand recueillement et une majesté si humble, qu'en vérité il ravissait les assistants. » Quel exemple pour chacun de nous !

Le grand Archevêque de Milan, saint Charles Borromée, qu'on pourrait appeler l'ecclésiastique par excellence, s'approchait également chaque jour du saint autel. Il se préparait à la Messe, par le sacrement de Pénitence, qu'il recevait tous les matins, et par une longue prière. Il ne voulait pas qu'on lui parlât d'aucune affaire avant qu'il eût célébré la sainte Messe; et il avait coutume de dire que c'était une chose indigne d'un Prêtre de JÉSUS-CHRIST, d'occuper son esprit d'une affaire temporelle quelconque, avant que de s'être acquitté de son grand devoir. Sauf la maladie, rien n'était capable de l'empêcher de dire la Messe, ni voyages, ni travaux, ni affaires; et dans ses maladies, il recevait du moins chaque jour la sainte Communion.

« Il remplissait avec une sainte joie les fonctions sacrées, et il le faisait avec tant d'application, de majesté et de bonne grâce, rapporte un témoin oculaire, que plusieurs passaient presque les jours entiers à l'église, tant ils avaient de consolation à le voir officier. » Le même témoin ajoute : « Le grand zèle qu'il avait pour l'honneur des églises et des lieux consacrés au Seigneur venait de ce grand fond de religion dont il était pénétré. Il défendit à toutes sortes de personnes d'y causer, de s'y promener, et d'y faire aucune chose indigne de la sainteté de ces lieux. Il voulait que tout le monde n'y entrât que modestement vêtu, les femmes surtout. Il

voulait que ses Curés fussent très-vigilants sur ce point ; lorsqu'il remarquait lui-même quelqu'un qui ne se tenait pas avec la révérence due à ces saints lieux, il l'en reprenait sur-le-champ, et lui en faisait une sorte correction.

« Par respect pour les saints autels, il défendit à tout séculier, quel qu'il fût, de prendre place dans le chœur. Il enjoignit aux ecclésiastiques de se revêtir du surplis toutes les fois qu'ils devaient approcher de l'autel pour le préparer, pour le nettoyer ou pour l'orner ; il prenait lui-même le soin de montrer aux jeunes clercs comment il fallait faire les génuflexions et inclinations en passant devant les autels.

« Il réforma la musique des églises, ordonnant que tous les chantres fussent revêtus de la soutane et du surplis quand ils chanteraient au chœur. Il exclut totalement les airs profanes et les instruments de musique qui sentaient la mondanité. Il attachait une telle importance à ses ordonnances liturgiques, qu'il n'en dispensait jamais personne. »

Ce fut lui qui institua sous sa forme actuelle, ou du moins qui fit instituer à Rome par son oncle, le saint Pape Pie IV, la *Congrégation des Rites*, qui a rendu de si grands services à l'Église entière, et par laquelle le Souverain-Pontife, premier et fidèle gardien du culte divin dans l'Église, règle, ordonne, défend ce qui est conforme ou ce qui n'est pas conforme aux vraies traditions liturgiques. Saint Charles Borromée peut être considéré comme un modèle parfait de cet esprit de religion qui doit resplendir dans toute la vie d'un Prêtre et qu'il doit apporter surtout à la célébration des saints mystères.

Ce que nous venons dire de saint Charles, de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul, du vénérable abbé Olier, nous pourrions le dire avec autant de justice de tous les saints Prêtres ; pour tous, la célébration de la Messe et le culte du Saint-Sacrement étaient la principale affaire, le centre, le cœur de leurs journées. Il faut lire les admirables détails que rapportent sur ce point les auteurs contemporains de la vie de saint Philippe de Néri, de la Vie de saint Ignace, de la Vie de saint François de Borgia. Tous joignaient à un ardent amour, à une ferveur plus angélique qu'humaine, le respect le plus absolu des saintes règles de la liturgie, et ne se permettaient jamais d'en enfreindre aucune. C'est tout simple : la sainteté n'est-elle pas la perfection de l'obéissance et de l'amour ?

Rien n'est édifiant comme de voir un Prêtre qui dit bien la Messe. Cela prêche, cela parle à DIEU plus haut que tous les sermons. C'est une manifestation irrésistible de la sainteté de l'Église, de la sublimité du sacerdoce, de la présence adorable de JÉSUS sur nos autels.

Un de nos plus doctes Évêques me rapportait un jour cette parole bien naïve, mais profondément vraie et touchante d'une pauvre femme de son diocèse : « Que c'est donc beau un Prêtre qui prie bien le bon DIEU ! » Ah ! donnons tous et toujours ce beau spectacle, surtout quand nous sommes au pied des autels !

## ÉPILOGUE

## UN BEAU SOUVENIR LITURGIQUE

Un des plus touchants souvenirs de ma vie (qu'on me permette de terminer par là ce petit opusculé), c'est Pie IX célébrant la Messe et donnant la Communion, au grand autel papal, dans la Basilique de Saint-Pierre. C'était à la fête de Saint-Pierre; j'avais l'honneur et le bonheur de l'assister à l'autel, comme Sous-Diacre. La majestueuse beauté de son visage, si recueilli, si profondément et si simplement appliqué à la prière, était relevée par de grosses larmes qui baignaient continuellement ses joues; on était tout attendri, tout pénétré de vénération, rien qu'en le regardant.

Après la première de ces trois magnifiques oraisons qui précèdent immédiatement la Communion, le Saint-Père regagne son trône, laissant à l'autel, en adoration et agenouillés en face l'un de l'autre, à droite et à gauche du Saint-Sacrement, le Diacre, qui est toujours un Cardinal, et le Sous-Diacre, qui est toujours un Auditeur de Rote. Quand le Pape est à son trône, le Sous-Diacre se lève, fait la génuflexion, et prend, les mains couvertes d'un voile de lin fin, la Patène avec la sainte Hostie; il la fait adorer au Diacre toujours agenouillé; puis, tenant le Saint-Sacrement avec un très-grand respect à la hauteur de ses yeux, il s'avance d'un pas grave vers le Pape,

qui se lève et qui adore Celui dont il est le Vicaire. Le Sous-Diacre se range un peu à la gauche du Pape tourné en chœur, et tenant toujours le Saint-Sacrement sur la Patène.

Alors le Diacre se lève à son tour, fait la génuflexion au milieu de l'autel, prend le saint Calice, et s'avance, lui aussi, vers le Souverain-Pontife, tout seul, au milieu du plus profond silence. Le Pape et le Sous-Diacre sont debout; tous les assistants, Cardinaux, Évêques, Prélats sont à genoux : c'est incomparablement majestueux.

Après avoir adoré un instant le précieux Sang, et après que le Diacre, tenant le Calice, s'est rangé à la droite du Pape, en chœur, en face du Sous-Diacre, le Saint-Père récite à demi-voix les deux oraisons de la Communion; puis le Sous-Diacre se place devant lui, afin qu'il puisse communier. Il prend la moitié seulement de la sainte Hostie et s'en communit. Le Diacre s'approche à son tour, présente le précieux Sang, dont le Pape prend une partie au moyen d'un long chalumeau d'or qui reste ensuite dans le Calice, plongeant dans le reste du vin consacré.

Après un moment solennel de recueillement, le Diacre et le Sous-Diacre remettent le Calice et la Patène aux deux Évêques assistants, se placent debout, à côté l'un de l'autre devant le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, lequel brise en deux parties la seconde moitié de la sainte Hostie et communit en silence le Diacre d'abord, puis le Sous-Diacre. Après quoi, il leur donne à tous deux le baiser de paix sur la joue. Oh ! qu'à ce moment j'ai embrassé Pie IX avec amour ! C'était Notre-Seigneur même qui

m'embrassait, et que j'embrassais en lui. Je l'ai senti ses saintes larmes ont baigné mon visage.

Après quelques instants de recueillement, le Cardinal-Diacre a repris le Calice avec le reste du précieux Sang et le chalumeau ; l'Évêque assistant m'a remis la Patène, maintenant vide ; et tous deux nous avons regagné l'autel. Là le Diacre, retournant le chalumeau d'or, s'est communié lui-même en aspirant la moitié de ce qui restait de vin consacré ; puis, il m'a passé le Calice ; j'ai déposé le chalumeau sur une Patène d'or ; j'ai communié à ce même Calice et pris la parcelle, comme le Prêtre le fait ordinairement à l'autel ; avec du vin, pur d'abord, puis avec du vin et de l'eau, j'ai *purifié* (selon l'expression liturgique) le chalumeau et le Calice et pris les ablutions ; et le Souverain-Pontife a terminé la Messe en chantant la Post-Communion et en donnant la grande bénédiction finale.

---

J'offre de nouveau et tout spécialement ce petit traité à la piété des élèves du Sanctuaire, les priant d'en profiter le mieux possible et de ne jamais laisser s'affaiblir dans leurs cœurs le goût des choses saintes, le respect et le zèle de la liturgie, et la perfection de l'obéissance aux préceptes et aux directions de la sainte Église Romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Églises.

Ces explications du Saint-Sacrifice serviront également, je l'espère, à mes vénérés frères du jeune clergé. Je prie Notre-Seigneur de bénir mon travail, ainsi que tous mes chers lecteurs.

HOMMAGE

AUX JEUNES

CATHOLIQUES-LIBÉRAUX

---





N. T.-S. P. le Papé Pie IX, aux pieds duquel j'avais déposé un des premiers exemplaires de cet opuscule, a daigné l'agréer et m'a fait répondre, par son Secrétaire des Lettres Latines, Son Excellence Révérendissime Monseigneur Nocella, quelques paroles de félicitation.

Voici la partie de cette lettre qui concerne l'*Hommage aux jeunes catholiques-libéraux* :

*«... Devant les incessants témoignages du zèle qui vous distingue dans la défense de la vérité et de la Religion, Notre Très-Saint Seigneur le Pape PIE IX a pensé qu'il y avait lieu de vous envoyer une fois de plus ses félicitations. Sa Sainteté, en effet, a reçu votre opuscule intitulé : Hommage aux jeunes catholiques-libéraux; et le Saint Père a vu par votre lettre que, dans ce nouvel écrit, mettant sous les yeux de vos lecteurs les Lettres Apostoliques, écrites par Sa Sainteté pour prémunir les fidèles contre les principes catholiques-libéraux et contre leurs auteurs, vous vous êtes soigneusement appliqué à donner sur ce sujet aux jeunes gens de précieux avis, capables de les préserver fort heureusement de ce mal perfide.*

*« Le Très-Saint Père a grandement loué votre zèle à cet égard. En attendant qu'Elle puisse lire et goûter votre travail, Sa Sainteté est per-*

« Cum egregius tuus zelus erga causam veritatis et Religionis constantibus experimentis eniteat, novis etiam apud te suæ gratulationis significationibus Sanctissimus Dominus Pius IX locum esse putavit. Excepit enim opusculum a te elucubratum sub titulo — *Hommage aux jeunes catholiques-libéraux* — agnovitque ex tuis litteris, te in hoc scripto, propositis epistolis, quas Sanctitas Sua ad Fideles præmuniendos contra catholico-liberalia principia eorumque fautores dedit, accurate studuisse, ut opportuna in hac re monita juventuti præberes, quo ipsa insidiosum hoc malum feliciter vitare possit. Valde, probavit Sanctissimus Pater studium hoc tuum, ac

*suadée que si, par d'autres excellents écrits, vous avez eu déjà le bonheur de faire du bien à vos concitoyens, vous avez acquis par celui-ci un nouveau mérite devant DIEU, et une fois de plus vous aurez été sérieusement utile à vos lecteurs.*

« Rome, le 1<sup>er</sup> avril 1874. »

dum sperat hujus tuæ lucubrationis lectione frui posse, persuasum habet, te qui aliis utilibus scriptis tuorum civium bono consulisti, in hoc etiam novum tibi apud DEUM meritum novamque ac solidam utilitatem legentibus comparasse. . . . .

. . . . .

« Romæ, le 1a aprilis an. 1874. »

# HOMMAGE

AUX JEUNES

# CATHOLIQUES-LIBÉRAUX

---

**Aux jeunes gens.**

Mes amis, permettez-moi de vous faire hommage de ce petit écrit qui n'est au fond qu'un appel à votre foi et à votre bonne foi. Il renferme des choses très-importantes, et que la plupart d'entre vous ne connaissent assurément pas, ou du moins qu'ils ont parfaitement oubliées.

Vous avez le bonheur d'être catholiques. Un catholique, vous le savez, c'est un enfant de l'Église de JÉSUS-CHRIST, qui croit d'une ferme foi tout ce que DIEU lui enseigne par la bouche du Chef de l'Église, lequel ne peut se tromper, du moment qu'il parle et enseigne

officiellement. Pour un catholique, écouter le Pape, c'est écouter JÉSUS-CHRIST, c'est entendre DIEU.

Or, voici que tout récemment, au sujet d'une question qui intéresse vivement tout le monde, mais plus particulièrement encore la jeunesse catholique, le Pape vient de parler à plusieurs reprises, de parler officiellement, de parler directement aux jeunes gens. Cette question, brûlante, s'il en fut, c'est *le catholicisme libéral*, ou, si on l'aime mieux, *le libéralisme catholique*, c'est-à-dire le libéralisme accepté, professé par des catholiques.

Et qu'en dit le Pape? Certes, la chose vaut la peine qu'on y fasse attention. Écoutez donc, mes amis; écoutons tous. Celui qui parle, c'est le Vicaire de DIEU, c'est le Docteur suprême de l'Église. S'il ne *définit* point encore, il enseigne, il enseigne officiellement.

## I

Mais avant de mettre sous vos yeux les Actes Pontificaux que je viens de dire, laissez-moi vous rappeler une parole qui n'a pas sans doute le même caractère officiel, mais dont l'importance, j'ose le dire, n'est pas moindre aux yeux d'un chrétien. Je veux parler de la solennelle Allocution adressée par le Souverain-Pontife à la grande députation des catholiques de France, au Vatican, au mois de juin 1871.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du Pontificat de Pie IX, cette députation venait de présenter à

Sa Sainteté ses vœux et ses hommages. Mgr Forcade, alors Évêque de Nevers, avait lu une adresse qui portait plus de deux millions de signatures. Après avoir félicité la députation, après lui avoir dit combien il avait toujours aimé la France, le Chef de l'Église a ajouté :

« Mes chers enfants, il faut que mes paroles vous disent bien ce que j'ai dans mon cœur. Ce qui afflige votre pays et l'empêche de mériter les bénédictions de DIEU, c'est ce mélange des principes. Je dirai le mot, et je ne le tairai pas : ce que je crains, ce ne sont pas tous ces misérables de la Commune de Paris, vrais démons de l'enfer qui se promènent sur la terre. Non, ce n'est pas cela ; ce que je crains, c'est cette malheureuse politique, *ce libéralisme catholique* qui est le véritable fléau. Je l'ai dit plus de quarante fois ; je vous le repète, à cause de l'amour que je vous porte. Oui, c'est ce jeu... Comment dit-on en français ? nous l'appelons en italien *altalena*... Oui, justement, ce jeu de bascule qui détruirait la Religion. Il faut sans doute pratiquer la charité, faire ce qui est possible pour ramener ceux qui sont égarés : mais pour cela il n'est pas besoin de partager leurs opinions. »

Voici donc déjà un point bien avéré : le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, le Docteur suprême de la foi, regarde *le libéralisme catholique* comme le véritable fléau de notre siècle et plus spécialement de notre pauvre patrie.

Et, notez-le, mes bien chers amis : ce n'est pas du libéralisme des politiques sans religion qu'il est ici question, c'est directement et uniquement des libéraux *catholiques*, c'est-à-dire de ces chrétiens, de ces bons jeunes gens

qui ont la foi, qui prient, qui se confessent, qui communient, qui s'occupent de bonnes œuvres, qui sont souvent fort gens de bien. Il s'agit du libéralisme des doctrines, des livres, des journaux, des revues de tels personnages plus ou moins éminents, qu'il n'est pas besoin de nommer, mais qui se sont fait auprès de vous une réputation d'esprits éclairés et indépendants, que la foule applaudit et que les jeunes gens en particulier admirent et suivent comme leurs chefs de file, plus ou moins infaillibles.

De grâce, qu'aucun catholique, que pas un d'entre vous ne se fasse illusion ; que personne ne ferme les yeux à la lumière, ni les oreilles à la parole du Docteur de la vérité.

« Mais, direz-vous peut-être, ce n'est là qu'une simple Allocution, une parole improvisée ; cela n'a pas le caractère d'un enseignement proprement dit. » — Sans doute ; mais, outre que cette parole solennelle du Souverain-Pontife a une portée sur laquelle il n'est pas besoin d'insister autrement, elle sert comme de préliminaire, comme de préface à la parole *officielle* que le Saint-Père a fait entendre, coup sur coup, à la jeunesse catholique, plus spécialement menacée par le susdit « fléau ».

Et d'abord, écoutez ce que le Pape a dit du libéralisme à la jeunesse catholique d'Italie.

## II

**Bref de N. T. S. P. le Pape PIE IX  
au Cercle de la jeunesse catholique  
de Milan.**

Le 6 mars 1873, le Très-Saint Père a donc de nouveau élevé la voix, et cette fois le Souverain-Pontife ne se borne plus à signaler le danger comme en passant et dans une simple Allocution Pontificale; c'est par un Bref Apostolique *ad hoc*, par un Acte officiel, qu'il flétrit le même libéralisme catholique.

Ce Bref important est adressé au Cercle de Saint-Ambroise, à Milan, qui réunit toute la jeunesse chrétienne de cette grande ville. Le Pape insiste avec une force nouvelle sur les condamnations déjà portées contre les catholiques-libéraux. Nous le citons en entier. Chaque parole porte coup.

*« A nos chers fils le président et les associés du Cercle  
de Saint-Ambroise à Milan.*

« Pie IX, Pape.

« Chers fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Au milieu de ces temps si douloureux pour l'Église,

## II

*Dilectis Filiis Præsidi et Sodalibus Circuli Sancti Ambrosii Mediolanum.*

PIUS PP. IX.

DILECTI FILII

SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Per tristissima hæc Ecclesiæ tempora allevat certe dolorem Nos-

c'est assurément un grand adoucissement à Notre douleur que le zèle de ces catholiques qui, voyant les persécutions auxquelles leur religion est en butte et les périls qui menacent leurs frères, s'associent afin de professer plus ouvertement leur foi, s'appliquent avec plus d'ardeur à retirer leurs frères du danger, se dévouent avec plus de zèle aux œuvres de miséricorde et mettent leur gloire principale à se montrer plus étroitement rattachés à Nous et plus humblement soumis aux enseignements de cette Chaire de vérité et de ce centre de l'unité catholique.

« Cette attitude, en effet, est le signe auquel on reconnaît d'une façon indubitable les vrais enfants de l'Église. C'est elle qui constitue cette force inexpugnable de l'unité qui seule peut s'opposer victorieusement à la fureur, aux ruses et à l'audace de ses ennemis. Et c'est juste. Car, à quiconque considère le caractère de la guerre soulevée contre l'Église, il apparaîtra clairement que toutes les machinations de l'ennemi visent à détruire la constitution de l'Église et à briser les liens qui unis-

*trum catholicorum zelus, qui propriæ religionis insectatione et proximorum periculo commoti simul coeunt ut aperlius propriam fidem profiteantur, impensius incumbunt retrahendis fratribus à periculo, studiosius se devovent misericordiæ operibus, ac in eo præsertim gloriam suam ponunt, ut se Nobis addictissimos præbeant obsequentissimosque documentis hujus cathedræ veritatis ac unitatis catholicæ centri. Observantia enim hæc indubia est tessera filiorum Ecclesiæ; et ipsa constituit inexpugnabilem vim illam unitatis, quæ sola retundere potest osorum illius furorem, dolum, audaciam. Et sane: qui indolem consideret conflati adversus Ecclesiam belli, facile intelligit, omnes hostium machinationes eo spectare, ut deleant illius constitutionem et vincula frangant, quæ populos Episcopis, Episcopos devinciunt Christi Vicario; hunc autem ideo di-*



sent les peuples aux Évêques et les Évêques au Vicaire de JÉSUS-CHRIST. Quant au Pape, ils l'ont dépouillé de son domaine temporel afin que, le soumettant à une puissance étrangère, il fût privé de la liberté qui lui est nécessaire pour gouverner la famille catholique. Et c'est pour cela qu'ils s'attaquent surtout à lui afin que, le Pasteur étant frappé, les brebis soient dispersées.

« Cependant, et bien que les enfants du siècle soient plus habiles que les enfants de la lumière, leurs ruses et leurs violences auraient sans doute moins de succès si un grand nombre parmi ceux qui portent le nom de catholiques, ne leur tendaient une main amie. Oui, hélas ! il y en a qui ont l'air de vouloir marcher d'accord avec nos ennemis, et s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres, un accord entre la justice et l'iniquité au moyen de ces doctrines qu'on appelle *catholiques-libérales*, lesquelles, s'appuyant sur les principes les plus pernicioeux, flattent le pouvoir laïque quand il envahit les choses spirituelles, et poussent les esprits au respect, ou tout au moins à la tolérance des lois les plus

tione sua spoliatum fuisse, ut alienæ subditus potestati necessaria regendæ catholicæ familiæ libertate privaretur ; et ideo præ ceteris impcti, ut, percusso Pastore, dispergantur oves.

Sed quamquam filii sæculi prudentiores sint filiis lucis, eorum tamen fraudes et violentia minus fortasse proficerent, nisi multi, qui catholicorum nomine censentur, amicam eis manum porrigerent. Non desunt enim, qui, veluti jugum cum illis ducturi, societatem nectere conantur inter lucem et tenebras ac participationem inter justitiam et iniquitatem per doctrinas, quas dicunt *catholico-liberales*, quæque perniciosissimis fretæ principiis, laicæ potestati spiritualia invadenti blandiuntur, animosque in obsequium, aut saltem tolerantiam iniquissimarum legum perinde inclinant, ac si scriptum non esset : *Nemo potest duobus dominis servire*. Hi vero peri-

iniques, absolument comme s'il n'était pas écrit que *personne ne peut servir deux maîtres*.

« Or, ceux-ci sont plus dangereux assurément et plus funestes que des ennemis déclarés, et parce qu'ils secondent leurs efforts sans être remarqués, peut-être même sans s'en douter, et parce que, se maintenant sur l'extrême limite des opinions formellement condamnées, ils se donnent une certaine apparence d'intégrité et de doctrine irréprochable, alléchant les imprudents amateurs de conciliation et trompant les gens honnêtes, lesquels se révolteraient contre une erreur déclarée. De la sorte, ils divisent les esprits, déchirent l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi.

« Toutefois vous pourrez facilement éviter leurs embûches, si vous avez devant les yeux cet avis divin : *« C'est par leurs fruits que vous les connaîtrez »* ; si vous observez qu'ils affichent leur dépit contre tout ce qui marque une obéissance prompte, entière, absolue aux décrets et aux avertissements de ce Saint-Siège ; qu'ils

culosiores omnino sunt et exitiosiores apertis hostibus, tum quia inobservati, et fortasse etiam nec opinantes, illorum conatibus obsecundant ; tum quia intra certos improbatarum opinionum limites consistentes, speciem quamdam probitatis et inculpabilis doctrinæ præferunt, quæ imprudentes alliciat conciliationis amatores et decipiat honestos, qui apertum adversarentur errorem ; atque ita dissociant animos, unitatem discerpunt, viresque conjunctim opponendas adversariis infirmant. Eorum tamen insidias facile vos vitare poteritis, si præ oculis habeatis divinum monitum : *Ex fructibus eorum cognoscetis eos* ; si animadvertatis ipsos stomachari quidquid paratam, plenam, absolutamque devotionem sapit placitis ac monitis hujus sanctæ Sedis ; vix aliter de ipsa loqui quam de romana Curia ; imprudentiæ passim vel inopportunitatis insimulare ejus

n'en parlent que dédaigneusement en l'appelant « Cour romaine » ; qu'ils accusent tous ses actes d'être imprudents ou inopportuns ; qu'ils affectent d'appliquer le nom d'ultramontains et de jésuites aux fils de l'Église les plus zélés et les plus obéissants ; enfin que, pétris d'orgueil, ils s'estiment plus sages que l'Église, à qui a été faite la promesse d'une assistance divine spéciale et éternelle.

« Pour vous, chers fils, souvenez-vous que, sur la terre, le Pontife Romain tient la place de DIEU, et que dès lors, en tout ce qui concerne la foi, la morale et le gouvernement de l'Église, il peut dire avec le Christ : *« Quiconque ne recueille pas avec moi, disperse. »* Faites donc consister toute votre sagesse dans une obéissance absolue et dans une libre et constante adhésion à la Chaire de Pierre. Car, animés ainsi du même esprit de foi, vous serez tous consommés dans l'unité des mêmes sentiments et des mêmes doctrines ; vous affermirez cette unité qu'il faut opposer aux ennemis de l'Église ; et vous rendrez très-agréables à DIEU et très-utiles au prochain

acta ; ultramontanorum aut jesuitarum appellationem affingere studiosioribus et obsequentioribus ejus filiis ; inflatosque superbiae vento prudentiores se illa censere, cui peculiare et perenne promissum fuit divinum auxilium.

Vos itaque, Dilecti Filii, memineritis, ad romanum quoque Pontificem, qui divina vice fungitur in terris, pertinere quoad ea quæ fidem, mores, Ecclesiæ regimen spectant, illud quod de seipso Christus affirmavit : *Qui mecum non colligit, spargit.* Sapientiam idcirco vestram omnem constituite in absoluto obsequio libentique et constante adhæsione huic Petri Cathedræ ; nam habentes eundem spiritum fidei, sic perfecti eritis omnes in eodem sensu et in eadem sententia, sic unitatem illam confirmabitis, quæ Ecclesiæ hostibus est opponenda, sic charitatis opera, quæ suscepistis, acceptissima

les œuvres de charité que vous avez entreprises, et vous apporterez une véritable consolation à Notre âme, douloureusement affligée des maux qui accable l'Église.

« A cette fin, Nous vous souhaitons l'efficacité du secours céleste et l'abondance des dons de la grâce d'en haut. Et comme présage de ces grâces, comme gage de Notre bienveillance paternelle, Nous vous accordons, chers fils, du fond de Notre cœur la Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 6 mars de l'année 1873, de Notre Pontificat la vingt-septième.

« PIE IX, Pape. »

Je le demande à tout homme de bonne foi : est-il possible de parler plus explicitement ? Et comment, après cela, un chrétien peut-il rester *libéral* ?

Et cependant, cela n'a point suffi. Quelques mois après, le Souverain-Pontife a dû revenir sur le même sujet, et poursuivre en Belgique ce malheureux libéralisme, appuyé, il faut bien le dire, par quantité d'écrivains et personnages influents, même par des ecclésiastiques, même par des Religieux !

Ce second Bref est du 8 mai de la même année 1873.

Deo facietis et utilissima proximis, sic afflicto ab Ecclesiæ malis animo Nostro verum afferetis solatium. Efficax cœleste auxilium et copiosa supernæ gratiæ munera vobis ad hoc adprecamur, eorumque auspiciem et paternæ Nostræ benevolentia pignus vobis, Dilecti Filii, Benedictionem Apostolicam peramanter impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die 6 martii 1873, Pontificatus Nostri anno vicesimo septimo.

PIUS PP. IX.

Il est adressé à la Fédération des Cercles catholiques de Belgique.

Nous tenons à le citer également en entier et nous prions le lecteur de peser religieusement les paroles du Vicaire de JÉSUS-CHRIST.

### III

**Bref de N. T. S. P. le Pape PIE IX  
adressé à la Fédération  
des Cercles catholiques de Belgique.**

*« A Nos chers fils  
le sénateur de Cannaert d'Hamale, président,  
et les membres de la Fédération  
des Cercles catholiques en Belgique.*

« PIE IX, Pape.

« Chers fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Pendant que la situation de l'Église devient chaque jour plus pénible et qu'on voit croître l'impudence avec

*Dilectis Filiis Senatori de Cannaert d'Hamale, totique Fœderationi Circulorum catholicorum in Belgio.*

PIUS PP. IX.

Dilecti Filii, Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Quo durior quotidie fit Ecclesiæ conditio, quo imprudentius proculcatur ejus auctoritas, quo præfractius unitati catholicæ disgre-

laquelle on foule aux pieds son autorité, ainsi que l'opiniâtreté avec laquelle on travaille à dissoudre l'unité catholique et à Nous arracher les enfants qui Nous appartiennent, Nous voyons en même temps, chers fils, briller d'un éclat toujours croissant votre foi, votre amour de la Religion et votre dévouement au Siège de saint Pierre. Dans le but, non-seulement de faire échouer ces efforts de l'impiété, mais aussi de Nous attacher les fidèles par des liens constamment plus étroits, vous mettez en commun vos lumières, vos forces et vos ressources. Ce que Nous louons le plus dans cette religieuse entreprise, c'est que vous êtes, dit-on, remplis d'aversion pour les principes *catholiques-libéraux*, que vous tâchez d'effacer des intelligences autant qu'il est en votre pouvoir.

« Ceux qui sont imbus de ces principes font profession, il est vrai, d'amour et de respect pour l'Église, et semblent consacrer à sa défense leurs talents et leurs travaux; mais ils n'en travaillent pas moins à pervertir son esprit et sa doctrine, et chacun d'eux, suivant la tournure particulière de son esprit, incline à se mettre au

*gandæ adlaboratur et avellendis a Nobis filiis Nostris, eo quoque luculentius fulget fides vestra, religionis amor, et obsequium in hanc Petri Cathedram, Dilecti Filii, qui consilia, vires, opes vestras conjungitis, non solum ut irritos faciatis impios hosce conatus, sed ut arctiore semper vinculo Nobis obstringatis fideles. Et in hoc quidem religiosissimo cœpto vestro illud maxime commendamus, quod, uti fertur, aversemini prorsus principia catholico-liberalia eaque pro viribus e mentibus eradere conemini.*

Qui enim iis sunt imbuti, licet amorem præferant et observantiam in Ecclesiam, licet ei tuendæ ingenium operamque impendere videantur, doctrinam tamen ejus et sensum pervertere nituntur, et, pro diversa animorum cujusque comparatione, inclinare in obsequium vel Cæsaris, vel apertorum falsæ libertatis jurium, rati hanc

service, ou de César, ou de ceux qui inventent des droits en faveur de la fausse liberté. Ils pensent qu'il faut absolument suivre cette voie pour enlever la cause des dissensions, pour concilier avec l'Évangile le progrès de la société actuelle et pour rétablir l'ordre et la tranquillité; comme si la lumière pouvait coexister avec les ténèbres, et comme si la vérité ne cessait pas dès qu'on lui fait violence en la détournant de sa véritable signification et en la dépouillant de la fixité inhérente à sa nature.

« Cette insidieuse erreur est plus dangereuse qu'une inimitié ouverte, parce qu'elle se couvre du voile spécieux du zèle et de la charité; et c'est assurément en vous efforçant de la combattre et en mettant un soin assidu à en éloigner les simples, que vous extirperez la racine fatale des discordes et que vous travaillerez efficacement à produire et à entretenir l'union étroite des âmes.

« Sans doute, ce n'est pas vous qui avez besoin de ces avertissements, vous qui adhérez avec un dévouement si absolu à tous les enseignements émanés de ce Siège-

*omnino ineundam esse rationem ad auferendam discordiarum causam, ad conciliandum cum Evangelio præsentis societatis progressum, ad ordinem tranquillitatemque restituendam; perinde ac si lux cum tenebris copulari valeret, et veritas natura sua non privaretur vix ac violenter inflexa nativo rigore suo exuatur. Profecto si oppugnare nitamini insidiosum hunc errorem eo periculosiorem aperta simultate quo speciosiore zeli caritatisque velo obducitur, et simplices ab eo retrahere sedulo curetis, funestam extirpabitis dissidiorum radicem, efficacemque dabitur operam compingendæ fovendæque animorum conjunctioni.*

Hisce profecto monitis vos non indigetis, qui adeo obsequenter, et absolute adhæretis documentis omnibus hujus Apostolicæ Sedis, a qua liberalia principia toties reprobata vidistis; sed ipsum desi-

Apostolique, que vous avez vu condamner à différentes reprises les principes libéraux ; mais le désir même de faciliter vos travaux et d'en rendre les fruits plus abondants Nous a poussé à vous rappeler le souvenir d'un point si important.

« Au reste, continuez à combattre le bon combat que vous avez généreusement commencé, et efforcez-vous chaque jour de mériter de mieux en mieux de l'Église de DIEU, ayant en vue la couronne que Celui-ci vous donnera en récompense. En attendant, Nous vous exprimons hautement toute Notre reconnaissance pour les services que vous rendez, et Nous souhaitons à votre Association des développements toujours nouveaux, avec l'abondance des bénédictions célestes. Nous désirons que le présage de ces faveurs soit la Bénédiction Apostolique, que Nous vous accordons avec beaucoup de tendresse, chers fils, comme gage de Notre bienveillance paternelle.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 mai 1873, en la vingt-septième année de Notre Pontificat.

« PIE IX, Pape. »

*derium expeditioris et uberioris proventus laborum vestrorum Nos compulit ad refricandam vobis rei adeo gravis memoriam.*

*Ceterum bonum certamen susceptum alacriter certare pergite, et quotidie magis bene mereri contendite de Ecclesia DEI, coronam spectantes ab Ipso vobis reddendam. Nos interim officiis vestris gratissimum profitemur animum, novaque semper incrementa et copiosiora munera cœlestia adprecamur societati vestræ : eorum autem auspicem esse cupimus Apostolicam Benedictionem, quam paternæ Nostræ benevolentiae pignus vobis, Dilecti Filii, peramanter imper-  
timur.*

*Datum Romæ, apud S. Petrum, die 8 maii 1873, Pontificatus Nostrî anno vicesimo septimo.*

PIUS PP. IX.



Vous le voyez, mes amis : dans ce beau Bref, si grave et tout ensemble si paternel, le Souverain-Pontife félicite les catholiques fidèles, c'est-à-dire les catholiques tout court, et stigmatise de nouveau ceux des catholiques qui se laissent séduire soit par les préjugés de leur éducation soit par le milieu social et politique où ils ont le malheur de vivre.

#### IV

Quelques semaines auparavant, le Pape avait adressé aux catholiques allemands un Bref Apostolique qui présente un caractère dogmatique encore plus explicite, s'il se peut, que ceux qui devaient les suivre.

Ce Bref a été envoyé à l'*Association des catholiques allemands*, en daté du 10 février 1873, et il répondait à une Adresse où dominait cette pensée, que désormais les Associations catholiques ne pouvaient plus se désintéresser des questions sociales et politiques. Le programme soumis au Pape était celui-ci : « La défense de la liberté et des droits de l'Église et le triomphe des principes catholiques dans la vie publique par tous les moyens moraux et légaux, et surtout en invoquant les droits que la constitution garantit à tous les citoyens ». On voit dès lors l'importance de la réponse.

Le Bref aux catholiques allemands est le premier de cette mémorable série d'avertissements et d'enseignements qui devaient faire de l'année 1873 une sorte de vivante réprobation du libéralisme catholique. — L'As-

sociation des catholiques allemands a son centre à Mayence. Elle compte plusieurs centaines de mille membres, et a déjà eu les honneurs de la persécution, de la part de M. de Bismarck.

Voici ce Bref.

*« Au président et à tous les membres  
de l'Association catholique des Allemands,  
à Mayence.*

« PIE IX, Pape.

« Bien-aimés fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Au moment où Nous voyons avec une extrême douleur s'élever presque partout la persécution contre l'Église, Nous ressentons une grande joie de voir que vous, Nos fils bien-aimés, loin d'être abattus et découragés par les assauts de l'ennemi, vous en êtes plutôt affermis. Vous ne vous laissez pas arrêter par les obstacles qui se dressent de toutes parts; et, bien que l'un de ceux qui, plus que tous les autres, auraient dû seconder votre entreprise, vous ait refusé son appui,

*Dilecto filio nobili viro felici Libero baroni de Læ præsidi, totique societati germano-catholicæ (Moguntiam).*

PIUS PP. IX.

Dilecti filii, Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Dum insectationem Ecclesiæ ubique ferme invalescere mœrentissimi cernimus, dilecti filii, perjucundum fuit Nobis, vos non modo non fuisse dejectos aut deficere, sed ab hostili impetu veluti confirmatos, posthabitis obstaculis undique obversis, et licet favore careatis alicujus etiam ex iis, qui cæpto vestro præ ceteris suffragari

vous avez créé une Association catholique qui, s'étendant sur l'Allemagne entière, pourra opposer à l'attaque de l'ennemi toutes vos forces réunies.

« Cependant, votre Association ne saurait en ce moment atteindre son but, qui est de défendre la doctrine et les droits de l'Église, ainsi que le libre exercice de ces droits dans tout le domaine de la vie publique, si vous ne franchissiez pas l'étroite limite des choses saintes, pour vous opposer, par tous les moyens que vous fournit la constitution, à la domination de l'arbitraire et à cette foule de lois injustes que l'on dirige contre l'Église.

« En effet, quand tous les droits de l'autorité ecclésiastique sont foulés aux pieds, quand la liberté de l'exercice du saint ministère est comprimée, quand on ferme la bouche au sacerdoce, si le peuple catholique, fort de son droit sacré, ne se lève tout entier pour protéger sa religion, il n'y aura plus personne qui soit assez puissant pour résister efficacement, sur le terrain de la légalité, aux adversaires de l'Église et pour la défendre contre l'arbitraire.

deberent, societatem catholicam constituisse, quæ ad universam protendatur Germaniam, et unitas valeat opponere vires inimicorum incursui. Propositum tamen societati vestræ prætitutum tuendi Ecclesiæ doctrinam, jura liberumque eorum exercitium in totius vitæ publicæ usu assequi profecto nequiretis in præsentiarum, nisi arcus sacrarum rerum limites prætergressi, per eas omnes rationes, quæ vobis a publicæ rei constitutione conceduntur, præpotenti quoque libito obsisteretis et iniquis legibus passim in eandem Ecclesiam latis. Et sane dum jura omnia ecclesiasticæ potestatis invaduntur, libertas comprimitur exercitii sacri ministerii, sacerdotii os obstruitur; nisi catholicus populus proprio jure fretus ad tuendam suam religionem exurgat, nemo jam erit qui juxta leges efficaciter oppugnatoribus ejus resistere possit ipsamque vindicare ab eorum arbi-

« Cette situation par trop lamentable devrait, à elle seule, suffire pour faire évanouir ce rêve détestable, si souvent réprouvé et condamné, d'après lequel le pouvoir civil serait la source de tout droit, et l'Église elle-même, par conséquent, soumise à l'omnipotence de l'État. Or, il n'y a pas un chrétien qui ne sache d'abord, que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, « à qui tout pouvoir a été donné au ciel et sur la terre », a transmis ce pouvoir à son Église, et cela précisément pour qu'elle enseignât tous les peuples de l'univers, sans l'autorisation et même malgré les oppositions des princes; et ensuite, qu'il a condamné, sans en excepter les rois, tous ceux qui refuseraient d'écouter l'Église et d'ajouter foi à ses enseignements. Aussi, avons-Nous appris avec douleur que cette erreur pernicieuse n'est pas seulement défendue aujourd'hui par les hommes étrangers à l'Église, mais qu'elle est même acceptée par quelques catholiques.

« C'est pourquoi vous qui, au milieu de la perturbation générale, êtes appelés par la divine Providence à défendre l'Église et la Religion catholique et à venir ainsi

trio. Tetrica certe hæc rerum conditio satis esse per se deberet ad explodendum nefarium illud commentum, toties rejectum et damnatum, quod omnis juris fontem in laica auctoritate constituit, cujus propterea omnipotentiae ipsam subjicit Ecclesiam; dum christianis omnibus est exploratum, Christum Dominum ipsi contulisse potestatem sibi datam in cælo et in terra eique idcirco demandasse, ut doceret omnes gentes, qua late patet orbis, inconsultis plane atque etiam obnitentibus earum principibus; atque eos condemnasse, regibus non exceptis, qui ipsam audire eique credere nolissent. Quem quidem exitialem errorem non a solis hodie propugnari heterodoxis dolentes audimus, sed a nonnullis quoque recipi e catholicis. Vos itaque, qui in tanta rerum omnium perturbatione voca mini divina a providentia ad Ecclesiæ catholicæque religionis tutelam in

en aide au clergé opprimé, vous n'outrépassez nullement votre mission en combattant sous sa direction dans les premiers rangs de la mêlée ; bien mieux, vous ne faites, en réalité, que rendre au clergé captif un service qui est un devoir filial.

« Et, dans ce combat, vous n'entrez pas en lice pour votre liberté religieuse seulement et pour les droits de l'Église, mais encore pour votre patrie et pour l'humanité tout entière, lesquelles marchent fatalement à la dissolution et à la ruine dès qu'on leur retire la base de l'autorité divine et de la Religion.

« Donc, en rendant grâces au Seigneur qui, par vous et par tous les autres fidèles répandus sur la terre, vient au secours de la sainte Église, son Épouse, si cruellement éprouvée et assaillie de toutes parts, Nous prions de tout Notre cœur pour votre Association ; Nous lui promettons les meilleures bénédictions du ciel et les dons les plus précieux de la grâce, afin qu'elle ne s'écarte pas de la voie droite, qu'elle ne refuse jamais à l'autorité ecclésiastique l'obéissance qui lui est due, qu'elle ne se laisse

*auxilium oppressi Cleri, partes certe vobis creditas non exceditis, si, eo duce in prima aciei fronte pugnetis; imo ipsi compedibus impedito debitum reapse exhibetis obsequium et filialem opem. Per hanc vero pugnam non uni religiosæ libertati vestræ prospicitis, aut solis sacris juribus, sed ipsi patriæ vestræ, ipsi humanæ societati, quæ, sacra auctoritate subducta et religionis fundamento, necessario compellitur ad dissolutionem et exitium. Itaque dum Deo gratias agimus, qui laboranti et undique impeditæ Sponsæ suæ per vos aliosque per orbem fideles ita prospicit; societati vestræ toto corde bene precamur, eique valida ominamur auxilia cœlestia et cumlata gratiæ munera, ne vel a recto tramite deflectat, vel detrectet debitum ecclesiasticæ auctoritati obsequium, vel acerbitate et diurnitate pugnæ territa languescat. Interim vero divini favoris aus-*

pas effrayer par la violence de la lutte et qu'à la longue elle ne se relâche point de son zèle.

« En attendant, comme gage de la grâce divine et comme témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec amour, à vous et à votre entreprise, la Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome près Saint-Pierre, le 10 février 1873, en la vingt-septième année de Notre Pontificat.

« PIE IX, Pape. »

Ici, le nom de libéralisme catholique n'est pas prononcé, comme dans les autres Brefs ; mais la chose y est en plein, et la doctrine libérale, « acceptée par quelques catholiques, » stigmatisée par le Saint-Siège comme une « erreur pernicieuse, » n'est pas autre chose que le libéralisme catholique. Nous y reviendrons tout à l'heure. Pour le moment, il nous suffit de faire remarquer le caractère universel de ce Bref Apostolique : les enseignements et les directions que le Chef de l'Église y donne aux catholiques d'Allemagne s'adressent, au même titre, aux catholiques du monde entier. Partout où le libéralisme étend ses pernicieuses influences, les vrais enfants de l'Église, non-seulement peuvent, mais doivent *s'unir* pour opposer au mal sous toutes ses formes une résistance à toute épreuve.

picem et paternæ Nostræ benevolentiaë pignus Apostolicam Benedictionem vobis omnibus et cœpto vestro peramanter impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die 10 februarii 1873, Pontificatus nostri anno vicesimo septimo.

PIUS PP. IX.

## V.

Mais voici un document qui nous est plus spécial encore, à nous autres Français. C'est un Bref extraordinairement significatif, que le Souverain-Pontife a cru devoir adresser à Orléans, en réponse à l'adresse du Comité catholique qui venait de se fonder dans cette ville, et qui protestait au Pape de sa fidélité. Il est daté du 9 juin de cette même année 1873, bien qu'il n'ait été publié qu'au bout de dix mois; il traite encore du catholicisme libéral. Le voici. Inutile de dire pourquoi il présente un intérêt tout particulier, et comment, à ce titre, il se recommande à l'attention la plus religieuse de mes jeunes lecteurs.

« *A nos chers fils,*  
*le Vicomte de Moroques, président,*  
*et à tout le Conseil du Comité catholique,*  
*à Orléans.*

« **PIE IX, pape,**

« Cher et noble fils, Salut et Bénédiction Apostolique.  
 « Nous Nous réjouissons de ce que, vous aussi, vous

*Dilectis filiis, nobili viro vicecomiti de Moroques, præsidi, totique consilio Societatis catholicæ Aurelianensis, Aureliam.*

PIUS PP. IX

Dilecte fili, nobilis vir, Salutem et Apostolicam Benedictionem.  
 Gaudemus, dilecti filii, coïvisse et vos in societatem pugnatorios

avez formé un Comité pour combattre l'impïété qui travaille au renversement de tout ordre; et Nous voyons avec joie que vous avez à cœur de commencer vos luttes sous d'heureux auspices en demandant le secours et la bénédiction de ce Siège Apostolique, à qui seul a été promise une constante victoire sur les puissances des ténèbres.

« Mais, bien que vous ayez en effet à soutenir la lutte contre l'impïété, cependant vous avez moins à redouter de ce côté, peut-être, que de la part d'un groupe ami composé d'hommes imbus de cette doctrine équivoque, laquelle, tout en repoussant les conséquences extrêmes des erreurs, en retient et en nourrit obstinément le premier gérme, et qui, ne voulant pas embrasser la vérité tout entière, n'osant pas non plus la rejeter tout entière, s'efforce d'interpréter les enseignements de l'Église de manière à les faire concorder à peu près avec ses propres sentiments.

« Car, aujourd'hui encore, il en est qui adhèrent aux vérités récemment définies par un pur effort de volonté,

*cum impietate moliente cujusvis ordinis subversionem; et læti videmus fausta suscipiendi certaminis auspicia vos quærere in ope ac benedictione hujus Sanctæ Sedis, cui soli promissa fuit perpetua de potestatibus tenebrarum victoria.*

*Verum etsi lucta vobis ineunda sit reapse cum impietate, tamen levius fortasse discrimen ab ea vobis imminet, quam ab amico scedere hominum ancipiti illa doctrina imbutorum, quæ dum ab extremis errorum consecariis abhorret, prima eorum semina mordicus retinet ac fovet, quæque dum veritatem nec totam amplecti vult, nec totam audet rejicere, sic ea quæ Ecclesia tradit ac docet interpretari nititur, ut non plane discrepent a propria sententia.*

Non desunt enim et hodie, qui mero voluntatis nisu veritatibus recenter definitis adhæserint, vitaturi scilicet schismatis notam



et cela pour éviter l'accusation de schisme et pour abuser leur propre conscience; mais ils n'ont nullement « *déposé cette hauteur qui s'élève contre la science de DIEU, ni réduit leur intelligence en captivité sous l'obéissance de JÉSUS-CHRIST.* »

« Si de telles opinions s'étaient glissées secrètement dans votre esprit et y dominaient, vous n'auriez certainement point à espérer cette fermeté et cette force que peut seule vous apporter une parfaite adhésion à l'esprit et aux doctrines de la Chaire de Pierre; et pour cette raison, non-seulement vous ne seriez pas en état de soutenir utilement la lutte que vous entreprenez, mais vous causeriez peut-être un plus grand dommage à la cause que vous voulez défendre.

« Soyez donc en garde contre cet ennemi caché; repoussez ses dangereuses suggestions; et, vous appuyant sur la pierre immuable établie par JÉSUS-CHRIST, pleins de déférence pour votre illustre Pasteur, marchez vaillamment contre les ennemis de toute autorité divine et humaine. DIEU soutiendra vos forces et vous donnera la

*ipsamque suam decepturi conscientiam; at minime deposuerint altitudinem extollentem se adversus scientiam DEI, nec in captivitatem redegerint intellectum in obsequium Christi.*

Si latenter hujusmodi opiniones menti vestræ subreperint ejusque polirentur, speranda certe vobis non esset illa firmitas et virtus, quæ a perfecta duntaxat adhæsione spiritui et doctrinis hujus Petri cathedræ in vos derivari potest; atque idcirco propositum prælium non solum utiliter gerere nequiretis, sed graviora fortasse detrimenta induceretis in causam quam tuendam suscepistis.

Cavete itaque a latente hoc hoste perniciosasque ejus suppetias rejicite, ac immobili Petræ a Christo constitutæ insistentes obsequentesque illustris Pastoris vestri nutui, alacriter incurrite in divinæ atque humanæ auctoritatis osores. DEUS vobis vires ac victo-

victoire; ce que Nous vous souhaitons de tout Notre cœur.

« En attendant, comme gage de la faveur céleste, et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec amour, bien-aimés fils, la Bénédiction Apostolique.

« Donnée à Rome, près Saint-Pierre, le 9 juin 1873, vingt-septième année de Notre Pontificat.

« PIE IX, Pape. »

Ici encore, si le nom n'est pas prononcé, la chose saute aux yeux, et je serais curieux de savoir de quelles lunettes se servirait un jeune catholique-libéral qui ne verrait pas son parti et les chefs de son parti directement désignés, pour ne pas dire photographiés, dans le Bref d'Orléans.

## VI

Et ce n'est pas tout. Voyant que, dans notre France, malgré ces avertissements redoutables, « beaucoup de catholiques, honnêtes d'ailleurs et pieux » continuaient

*riam concedet; quam toto corde vestris curis ominamur, dum superni favoris auspicem et paternæ Nostræ benevolentiae testem, Apostolicam Benedictionem vobis, dilecti filii, peramanter imper-  
timus.*

Datum Romæ, apud S, Petrum, die 9 junii, anno 1873, Pontificatus nostri anno vicesimo septimo.

PIUS PP. IX.

a être sympathiques aux opinions et aux publications libérales, le Chef de l'Église a voulu nous parler une fois de plus, et il a saisi la première occasion qui s'est présentée à sa vigilance pastorale.

En réponse à l'Adresse que le vénérable Évêque de Quimper lui avait transmise au nom des membres du Cercle catholique de sa ville épiscopale, Notre Très-Saint Père le Pape PIE IX renouvelle, avec une énergie et une netteté qui ne laissent aucune place à l'équivoque, les sévères condamnations tant de fois prononcées contre les catholiques-libéraux.

Ce cinquième Bref est daté du 28 juillet, toujours de la même année 1873.

**Bref de N. T.-S. P. le Pape PIE IX,  
à sa Grandeur Mgr l'Évêque de Quimper.**

« PIE IX, Pape.

« Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

« De même, vénérable Frère, que Nous voyons avec joie se multiplier de toutes parts les Associations catholiques, qui sont tout ensemble les indices de la vigueur

*Venerabili Fratri Anselmo Episcopo Corisopitensi.*

PIUS PP. IX.

Venerabilis Frater, Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Sicuti, Venerabilis Frater, læti conspiciamus ubique coalescere catholicas consociationes, quæ et vigoris fidei indicia sunt, et aptis-

de la foi et les instruments les plus propres à la réchauffer et à la défendre, de même c'est avec la plus grande satisfaction que Nous avons reçu la lettre des associés qui, sous votre présidence, ont tenu leur première réunion dans votre ville épiscopale. Nous avons parfaitement auguré de ce début, en voyant ces réunions catholiques commencer par une protestation de pleine et humble soumission au Saint-Siège et à son magistère infailible ; car si leurs membres ne s'écartent réellement, en aucune façon, de sa doctrine ni de ses enseignements, s'ils s'appuient fermement sur ce fondement inébranlable, conduits et soutenus par sa force divine, ils travailleront à coup sûr efficacement et très-utilement à la cause sacrée de la Religion. Ils ne seront certes pas détournés de cette obéissance par les écrits et les efforts des ennemis de l'Église et de ce Siège de Pierre, puisque c'est précisément contre eux qu'ils ont engagé la lutte ; mais ils pourraient trouver une voie glissante vers l'erreur dans ces opinions soi-disant libérales qui sont accueillies par beaucoup de catholiques, honnêtes d'ail-

*sima eidem fovendæ propugnandæque instrumenta; sic per jucunde excepimus litteras sodalium, qui in ista tua episcopali urbe primum habuerunt, te moderante, suæ societatis conventum. Auspicatum autem duximus hujusmodi exordium, cum viderimus, catholicos cœtus ab iis fuisse inchoatos per significationem plenæ demissæque observantiæ erga sanctam hanc Sedem et infallibile magisterium ejus: nam si ipsi revera a documentis ejus nullo modo deflectant firmiterque ipsius soliditate nitantur, divina ducti et sustentati virtute ejusdem efficacem profecto et utilissimam operam impendent religiosæ rei. Ab hoc certe obsequio ipsi non abducentur a scriptis et opera insectatorum Ecclesiæ et hujus Petri Cathedræ, quos imo oppugnare aggrediuntur; sed lubricam errandi viam parare iis possent opiniones quas dicunt liberales a multis receptæ catholicis,*

leurs et pieux, dont, par conséquent, la religion et l'autorité peuvent très facilement attirer à eux les esprits et les incliner vers des opinions très-pernicieuses. Avertissez donc, vénérable Frère, les membres de l'Association catholique que, dans les nombreuses occasions où Nous avons repris les sectateurs des opinions libérales, Nous n'avons pas eu en vue ceux qui haïssent l'Église et qu'il eût été inutile de désigner ; mais bien ceux que Nous venons de signaler, lesquels, conservant et entretenant le virus caché des principes libéraux qu'ils ont sucé avec le lait, sous prétexte qu'il n'est pas infecté d'une malice manifeste et n'est pas, suivant eux, nuisible à la Religion, l'inoculent aisément aux esprits et propagent ainsi les semences de ces révolutions dont le monde est depuis longtemps ébranlé.

« Si les associés ont soin d'éviter ces embûches et s'appliquent à diriger leurs principales forces contre cet insidieux ennemi, ils mériteront certainement très-bien de la Religion et de la patrie. Et ils atteindront tout à fait ce but si, comme ils en ont pris la résolution, ils ne se

*probis cæteroquin ac piis, quorum idcirco religio et auctoritas animos ad se facillime trahere potest et in perniciosissimas inclinare sententias. Moneto itaque, Venerabilis Frater, Catholicæ Societatis sodales, Nos dum sæpe liberalium opinionum sectatores redarguimus, non de Ecclesiæ osoribus egisse, quos supervacaneum fuisset indicare ; sed de modo designatis, qui latens liberalium principiorum virus cum lacte haustum retinentes ac defendentes, utpote patente non fœdatum malitia et religiosis rebus, uti censeat, innoxium ; illud facile mentibus ingerunt, atque ita semina propagant earum perturbationum, quibus jamdiu quatitur orbis. Insidias hasce si vitare curent sodales, et præcipuas vires suas in insidiosum hunc hostem convertere nitantur, optime certe merebunt de religione et patria. Id vero omnino assequuntur, si, uti decreverunt, non alio se*

laissent entraîner par aucun autre vent de doctrine que par celui qui souffle de cette Chaire de vérité. Nous prédisons à leur entreprise un heureux succès, et, en attendant, comme témoignage de la faveur divine, et comme gage de Notre particulière bienveillance, Nous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique à vous, vénérable Frère, à tous les membres de l'Association catholique et à tout votre diocèse.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 28 juillet de l'année 1873, de Notre Pontificat la vingt-huitième.

« PIE IX, Pape. »

Ce Bref, et celui qui le précède, adressés tous deux aux catholiques de France, ont un cachet tout spécial, qui répond à la maladie spéciale de nos jeunes catholiques-libéraux, laquelle consiste à faire du libéralisme des questions de personnes bien plutôt que des questions de doctrines. Rien n'échappe à la sollicitude du Gardien suprême de la foi, du Père et du Docteur des chrétiens.

Donc, cinq Brefs Apostoliques, cinq Actes officiels du Saint-Siège, qui, en moins de six mois, poursuivent, stigmatisent, réprouvent avec une énergie croissante, et

*doctrinæ vento impelli sinant, quam ab eo qui spirat ab hac cathedra veritatis. Nos faustum eorum proposito successum ominamur; atque interim superni favoris auspicem et præcipuæ Nostræ benevolentiae pignus Apostolicam Benedictionem tibi, Venerabilis Frater, totique Catholicæ Societati et universæ diœcesi tuæ peramanter impertimur.*

Datum Romæ apud S. Petrum die 28 julii, anno 1873, Pontificatus Nostri anno vigesimo octavo.

PIUS PP. IX.

les doctrines et les agissements du catholicisme libéral : Bref du 10 février, aux catholiques d'Allemagne; Bref du 6 mars, à la jeunesse catholique d'Italie; Bref du 7 mai, aux Cercles catholiques de Belgique; Bref du 9 juin, au Comité catholique d'Orléans; enfin, Bref du 28 juillet, au Cercle catholique de Quimper, ou, pour mieux dire, à toute la jeunesse catholique de France.

A un esprit droit, à une conscience honnête, que faut-il de plus? « *Qui habet aures audiendi audiat!* »

## VII

Devant ces manifestations solennelles et répétées de la volonté du Saint-Siège au sujet de la grande erreur du dix-neuvième siècle, un certain nombre de catholiques belges, pleins de foi et de courage, ont résolu de faire une guerre à mort au catholicisme libéral; et, pour la France non moins que pour la Belgique, ils ont fondé à Bruxelles un journal spécial, intitulé, « La Croix, » dans le double but de combattre, sous les étendards de saint Pierre, les blasphèmes révolutionnaires et les erreurs libérales.

Ayant exposé leur dessein au Souverain-Pontife et déposé à ses pieds les douze premiers numéros de leur journal, ces hommes de foi ont eu le bonheur de recevoir de Sa Sainteté un Bref, que nous rapportons ici comme couronnement et confirmation de cet ensemble véritablement écrasant d'Actes Apostoliques.

Voici les paroles du Saint-Père. Elles contiennent une

définition précieuse du libéralisme catholique, lequel, dit le Pape, est la conciliation chimérique de la vérité avec l'erreur.

« *A Nos chers fils,  
les rédacteurs du journal intitulé La Croix, à Bruxelles.*

« PIE IX, Pape.

« A Nos chers' fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Vous faites justement remarquer, chers fils, que le renversement de l'ordre religieux et politique est amené, encouragé et propagé par l'apostasie d'un grand nombre, *par les transactions si fréquentes aujourd'hui entre la vérité et l'erreur et par la pusillanimité de la plupart*; vous faites voir que, pour repousser l'invasion du désordre, il n'y a pas d'autre arme à employer que la force de la vérité, et qu'il faut absolument aller la chercher là où le Christ a établi la Chaire de vérité.

« Aussi, bien que Nous n'ayons pu lire votre journal, à cause des travaux dont Nous sommes accablé, c'est néanmoins pour Nous un devoir de louer le dessein que votre lettre Nous fait connaître, et auquel Nous avons

*Dilectis Filiis Scriptoribus ephemeridis cui titulus la Croix :  
Bruxellas.*

PIUS PP. IX

Dilectis Filiis Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Scite observatis, Dilecti Filii, religiosæ civilisque rei subversionem excitatam esse, promoveri et propagari a multorum apostasia, a frequentibus hodie transactionibus inter veritatem et errorem ac a



appris que votre journal répond pleinement, à savoir : de produire, de répandre, de mettre en lumière, de faire pénétrer dans les esprits tout ce que le Saint-Siège a enseigné contre des doctrines coupables, ou *contre des doctrines pour le moins fausses et reçues en plus d'un lieu, notamment contre le libéralisme catholique, qui tâche de concilier la lumière avec les ténèbres, la vérité avec l'erreur.*

« Sans doute, vous avez entrepris là une lutte bien rude et bien difficile, puisque ces doctrines pernicieuses, qui ouvrent le chemin à toutes les entreprises de l'impunité, sont en ce moment soutenues avec violence par tous ceux qui se glorifient de favoriser *le prétendu progrès de la civilisation*; par tous ceux qui, faisant consister la Religion dans les actes extérieurs et n'ayant pas son véritable esprit, parlent partout et très-haut de paix, alors qu'ils ignorent la voie de la paix, et attirent à eux, par ce procédé, *le nombre très-considérable des hommes que séduit l'amour égoïste du repos.*

« Nous vous souhaitons donc, en ces luttes si graves, un secours particulièrement efficace, afin d'une part que

plurimorum pusillanimitate; nec aliam occurrere rationem ad perturbationis impetum sistendum, quam vim veritatis inde omnino petendæ, ubi Cathedram ejus Christus constituit.

Licet itaque Nostris distenti curis legere nequiverimus ephemeridem vestram, commendare cogimur propositum a litteris vestris proditum, cui plane respondere didicimus ipsam ephemeridem, producendi scilicet, vulgandi, illustrandi, inculcandi auribus quæ sancta hæc Sedes docuit adversus doctrinas aut nefarias, aut saltem falsas passim receptas, et nominatim contra catholicum liberalismum, qui lucem cum tenebris et veritatem cum errore conciliare conatur.

Satis asperam quidem ac difficilem luctam suscepistis, cum perniciosæ hujusmodi opiniones, quæ viam sternunt omnibus impie-

vous ne franchissiez jamais les limites de ce qui est vrai et juste, d'autre part afin que vous parveniez à dissiper les ténèbres qui offusquent les esprits.

« En attendant, comme présage de la faveur divine et comme gage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec une grande affection la Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 21<sup>e</sup> jour de mai 1874, de Notre Pontificat l'année vingt-huitième.

« PIE IX, Pape. »

En France, les catholiques n'étaient pas restés sourds non plus à la voix du Chef de l'Église. Le plus intrépide adversaire du catholicisme libéral avait publié, sur les agissements du parti libéral et de ses plus illustres chefs, des travaux qui ont fait grand bruit (1), et il en avait fait hommage à Sa Sainteté. Par la plume de son Secrétaire

tatis coeptis, in præsentiarum acriter propugnentur ab iis omnibus qui asserto *civilitatis progressui* se studere gloriantur, quique religionem in exterioribus actis constituentes et vero ejus spiritu destituti, pacem ubique clamant, cum viam pacis non cognoverint, plurimosque sic propriæ quietis amatores ad suas partes alliciunt.

In ancipiti igitur hoc certamine peculiarem et validam vobis omnium opem, tum ne unquam veri et justî limites prætergrediâmini, tum ut offusas mentibus tenebras discutere possitis. Interim vero superni favoris auspiciem et paternæ Nostræ benevolentiae pignus Apostolicam Benedictionem Vobis, Dilecti Fili, peramanter impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die 21 maii 1874, Pontificatus Nostri anno vicesimo octavo.

PIUS PP. IX.

(1) *Les catholiques-libéraux ; Les incartades libérales. Suite de l'inscription de la Roche-en-Brenil.*

des Lettres latines, le Pape jugea opportun de féliciter hautement le courageux défenseur « de la saine doctrine, contre les fausses prétentions de ceux que l'on nomme catholiques-libéraux, *illorum qui catholici liberales dicuntur*; fausses prétentions qui, à plusieurs reprises déjà, ont été réproouvées par le Siège Apostolique (1). »

Il n'y a donc plus l'ombre d'un doute sur les pensées, les volontés expresses du Siège Apostolique. Le catholicisme libéral est réprouvé par l'Église.

Encore une fois, « *qui habet aures audiendi audiat!* »

## VIII

« Il n'est donc plus permis en conscience d'être catholique-libéral? »

Non; cela n'est *plus* permis. Il y a un certain nombre d'années, lorsque la question demeurait encore dans le vague, l'illusion libérale, qui à certains côtés brillants, pouvait se concevoir. Beaucoup n'y voyaient que des intentions généreuses; et comme, au fond, ils ne cherchaient que la liberté de l'Église, ils ne s'occupaient guère que du côté pratique de la question, n'approfondissant point le côté doctrinal. Mais depuis, le jour s'est fait; l'arbre a porté ses fruits; la distinction chimérique entre les *libéraux* et les *libéralistes*, c'est-à-dire entre les libéraux qui avaient de bonnes intentions et les libéraux qui en avait de mauvaises, a été écartée par le Saint-

(1) Lettre de Mgr Nocella à M. l'abbé Morel, en date du 7 octobre 1874.

Siège; et si jadis on pouvait excuser les catholiques qui donnaient dans le libéralisme, il faut reconnaître qu'aujourd'hui ils sont absolument inexcusables. Ils ne peuvent alléguer que l'ignorance; excuse peu flatteuse pour des gens qui se piquent d'être des esprits éclairés, des hommes d'intelligence et de progrès.

Théologiquement parlant, il est certain que dans la profession ouverte ou le maintien secret des doctrines libérales et dans leurs différentes applications pratiques, il y a matière à péché grave contre l'obéissance due à l'enseignement du Saint-Siège. Je ne dis pas que l'on pèche toujours gravement et formellement : c'est le secret de DIEU; ce que je dis, parce que cela est hors de doute, c'est qu'il y a là matière à péché grave.

## IX

« Cependant, il n'y a pas eu de définition de foi proprement dite? »

C'est vrai; le libéralisme catholique n'a pas encore été formellement déclaré hérétique; mais il a été et il demeure flétri, réprouvé et condamné comme un ensemble d'opinions « très-pernicieuses, » fausses, aussi dangereuses pour l'Église que pour la société. Franchement, de quel nom appeler un chrétien à qui cela ne suffit pas? Relisez les Brefs que nous venons de citer. « Les opinions libérales, dit le Souverain-Pontife, s'appuient sur les principes les plus pernicieux(1) ... Ceux qui sont

(1) Bref aux Milanais.

imbus de ces principes s'efforcent de pervertir la doctrine et l'esprit de l'Église (1) ». Il dénonce « le virus caché des principes libéraux (2); » il félicite hautement les catholiques « fidèles d'être remplis d'aversion pour les principes catholiques libéraux, » et il répète avec énergie que les principes libéraux ont été « condamnés à diverses reprises par le Siège-Apostolique (3). »

Après cela, dites si, oui ou non, le libéralisme catholique n'est pas condamné, et par conséquent condamnable.

Qu'il soit réprouvé comme hérétique, ou simplement comme une opinion fautive, erronée, téméraire, menant au schisme et à l'hérésie, comme une nouveauté pernicieuse, qu'importe, au point de vue pratique?

Il y a d'autres péchés contre la foi que le péché d'hérésie. « Tout ce qui est mauvais en matière de doctrine, dit Bossuet, n'est point pour cela formellement hérétique. L'amour de la vérité doit donner de l'éloignement pour tout ce qui l'affaiblit; et je dirai avec confiance qu'on est proche d'être hérétique, lorsque sans se mettre en peine de ce qui favorise l'hérésie, on n'évite que ce qui est précisément hérétique et condamné par l'Église (4). »

L'autorité du Saint-Siège a récemment et énergiquement confirmé ce principe. Dans sa célèbre Encyclique du 8 décembre 1864, qui sert de préambule au *Sylla-*

(1) Bref aux Belges.

(2) Bref de Quimper.

(3) Bref aux Belges.

(4) Défense de la Tradition et des saints Pères. (1<sup>re</sup> partie, liv, I, chap. XXII.)

*bus*, le Pape Pie IX a condamné « l'audace de ceux qui, ne pouvant supporter la saine doctrine, prétendent que l'on peut, sans pécher et sans porter aucun préjudice à la foi catholique, refuser d'acquiescer et d'obéir aux jugements et décrets du Siège-Apostolique qui regardent le bien général, les droits et la discipline de l'Église, sous prétexte qu'ils ne touchent point aux dogmes de la foi et de la morale (1) ».

Certes, s'il est une chose qui touche directement et à la foi et à la morale, c'est, à tous ses degrés, la liberté systématique de l'erreur et du mal, c'est-à-dire la liberté des libéraux, c'est-à-dire le libéralisme, qu'il soit ou non porté par des catholiques.

Au fond, le libéralisme n'est pas plus catholique que le protestantisme. Si vous voulez rester libéral, cessez de vous dire catholique. Le libéralisme n'est qu'un rejeton du protestantisme ; c'est l'enfant naturel du fameux principe du *libre-examen*.

Oui, le libéralisme catholique est condamné, quoiqu'il ne le soit pas encore formellement comme hérétique. Oui, il y a incompatibilité absolue entre le catholicisme et le libéralisme. Et désormais un chrétien, tant soit peu instruit, ne peut en sûreté de conscience ni être ni se dire catholique-libéral.

(1) *Silentio præterire non possumus eorum audaciam, qui sanam non sustinentes doctrinam contendunt « illis Apostolicæ Sedis judiciis, et decretis, quorum objectum ad bonum generale Ecclesiæ ejusdemque jura, ac disciplinam spectare declaratur, dummodo fidei morumque dogmata non attingat, posse assensum et obedientiam detrectari absque peccato, et absque ulla catholicæ professionis jactura. »* (Encycl. *Quanta cura*).

## X

« Mais les Brefs ne sont après tout que des Brefs, disait tout dernièrement un jeune abbé fort entiché de libéralisme. Ce ne sont pas des Bulles dogmatiques, et ce qu'ils contiennent n'est pas article de foi. »

Sans aucun doute; mais ce qui est « article de foi », de foi révélée et définie (1), c'est que « toute créature humaine est de droit divin soumise au Pontife Romain, sous peine de damnation éternelle ».

Or, du moment que le Pape parle comme Pape et enseigne officiellement, il importe peu que ce soit par un Bref ou par une Encyclique ou par une Bulle : ce qui importe uniquement, c'est de savoir s'il entend enseigner. Dans les cinq Brefs en question, la pensée pontificale ne saurait être douteuse, non plus que la portée magistrale que le Pape entend donner à sa parole. En effet, ainsi que le fait remarquer le docte et lumineux Evêque de Poitiers, « le Pontife Romain n'invoque rien moins ici que l'infaillibilité de son pouvoir doctrinal (2) ». Il réclame explicitement une « pleine et humble soumission au Saint-Siège et à son infaillible magistrature (3) » : et cela, au moment même où il va enseigner,

(1) Par le Pape Boniface VIII, dans sa célèbre Bulle dogmatique *Unam sanctam*, dont les gallicans avaient osé nier l'autorité, mais que le Concile œcuménique du Vatican vient de faire sienne, en promulguant et en ratifiant de nouveau toutes les Constitutions Apostoliques précédentes.

(2) Œuvres de Mgr Pie, Evêque de Poitiers, tome VII, page 570.

(3) Bref de Quimper.

*dans un simple Bref*, que les opinions libérales sont des erreurs, des erreurs maintes fois réprouvées, dont il faut se défier plus que de l'impiété elle-même.

Encore une fois, cinq Brefs, cinq Brefs dogmatiques, se succédant à de si courts intervalles, s'adressant à l'Allemagne, à l'Italie, à la Belgique, à la France, exposant des principes et donnant des directions qui regardent tous les enfants de l'Église : franchement, que faut-il de plus pour manifester jusqu'à l'évidence, chez le souverain Docteur et Pasteur de l'Église, l'intention formelle d'enseigner, et d'enseigner officiellement?

« Ces Brefs, ajoute l'Évêque de Poitiers, sortent du cadre des simples Lettres privées, tant par leur destination que par leur contenu. Les destinataires ne sont pas de simples individus, mais des Associations catholiques, auxquelles il est manifeste que le Chef de l'Église entend donner une direction doctrinale. Le contenu est le développement et l'application de documents antérieurs, adressés à l'Épiscopat. Ces Brefs sont la condamnation explicite et motivée du libéralisme religieux, et il faut un singulier entêtement pour vouloir concilier désormais ce système avec l'orthodoxie catholique (1). »

Sans doute, il n'est pas encore question d'« articles de foi » ; et personne ne dit que cette « direction doctrinale », toute souveraine et infaillible qu'elle est, constitue le libéralisme catholique à l'état d'*hérésie formelle*. Nous-même, tout à l'heure, nous avons soigneusement distingué et dit le contraire. Ce que nous avons dit et ce que nous répétons ici, c'est que tout chrétien, ecclésiast-

(1) *Œuvres*, tome VII, p. 568.



tique ou laïque, est tenu de soumettre son jugement à l'enseignement apostolique contenu dans ces Brefs, qu'il y est tenu *sub gravi*, et qu'un confesseur ne pourrait admettre aux sacrements ceux qui déclareraient ne point accorder ici à l'enseignement et aux directions du Souverain-Pontife la « pleine et humble soumission », intérieure et extérieure, qui est due « au Saint-Siège et à son magistère infallible. »

Que les libéraux et les demi-libéraux continuent, s'ils le veulent, à nous taxer d'exagération : c'est une accusation très-commode et fort en usage ; les jansénistes connaissent et pratiquaient cette tactique, qui évite de répondre sérieusement et de discuter le fond des questions. Mais, qu'ils le sachent bien, ce que nous disons ici, c'est la vérité ; et quiconque se heurte contre la vérité, s'y brise. Il y a là une question de conscience et de salut.

## XI

« Mais qu'est-ce donc, dites-moi, que le libéralisme catholique ? En quoi consiste-t-il ? »

Au fond, il consiste dans une fausse idée de la *liberté*(1), idée protestante acceptée par des catholiques. — Il y a ici à distinguer trois choses, souvent unies, mais parfai-

(1) Ne pas confondre la *liberté* avec le *libre arbitre*. Dans la thèse du libéralisme, il n'est jamais question que de la liberté extérieure, de la faculté de faire sans entraves extérieures ce que l'on veut.

tement distinctes, à savoir : un sentiment, un parti, et une doctrine.

Chez les uns, le libéralisme catholique est une affaire de sentiment ; chez les autres, c'est une affaire de parti ; chez d'autres enfin, et c'est le très-petit nombre, c'est une affaire de doctrine.

### *Le sentiment libéral.*

Pour les femmes et pour la plupart des jeunes gens, le libéralisme catholique n'est qu'un sentiment, une espèce d'instinct irréfléchi ; pas autre chose.

C'est l'amour instinctif et, en un sens, légitime de *la liberté* ; mot magique, entraînant, qui répond à ce qu'il y a de meilleur en nous et tout ensemble à ce qu'il y a de plus mauvais, par cela même qu'il joint à sa puissance quelque chose de vague, d'indéterminé, dont le mal profite au moins autant que le bien. La liberté, en effet, ayant pour mission de rompre des *liens*, nous apprécions diversement la liberté, suivant que nous apprécions plus ou moins sainement ce qu'on appelle des *liens*. Pour le catholique, pour le serviteur de DIEU, un lien, c'est tout ce qui gêne l'accomplissement du devoir, l'accomplissement de la volonté de DIEU : pour le mondain, pour l'homme qui vit en dehors des idées de la foi, un lien, c'est tout ce qui gêne ses passions et ses caprices. — Cette distinction est fondamentale ici. Elle explique comment le nom seul de liberté fait vibrer tous les cœurs, et pourquoi le sentiment de la liberté est si général, si irrésistible.

Dans le sentiment libéral, qu'il ne faut donc pas con-

fondre avec le sentiment de la liberté, il y a du bon et du mauvais ; le bon, c'est l'horreur de tout ce que l'on croit être de la tyrannie ; c'est l'indignation très-légitime contre ce que l'on regarde comme des abus d'autorité et comme l'oppression de la conscience. Au fond, chez nos jeunes catholiques-libéraux, il n'y a guère que cela dans leur répulsion pour les hommes et les institutions qui soutiennent énergiquement le principe d'autorité.

Le mal, c'est l'esprit d'indépendance et de révolte qui fermente dans ces jeunes têtes, et qui les rend sympathiques, sans qu'ils sachent trop pourquoi, à ce qu'on appelle « les libertés modernes, » à la séparation de l'Église et de l'État, à la liberté de la presse, aux libertés parlementaires, à la liberté de l'hérésie et de l'erreur, et à tous ces principes de tolérantisme que le Saint-Siège a condamné en 1790, dès leur proclamation, et qu'il a stigmatisés de nouveau, en 1832, comme une dangereuse « folie, *deliramentum* » (1).

Voilà ce qu'une analyse quelque peu attentive fait découvrir dans le *sentiment* catholique-libéral, qui tourne la tête de tant de jeunes gens.

Et de même que le mélange de bon vin et de poison fait un tout parfaitement empoisonné, de même, malgré le bien qui s'y trouve, le sentiment catholique-libéral est un sentiment parfaitement mauvais et dangereux. C'est un sentiment qui conduit les jeunes gens à des excès fort regrettables. Il développe en eux la suffisance, la présomption, l'orgueil ; il sape dans leurs cœurs généreux le respect et l'amour de l'autorité de l'Église ; et

(1) Encyclique *Mirari vos*, de Grégoire XVI.

l'on en voit qui, plutôt que de se soumettre, s'abandonnent à des impertinences et à des colères aussi blâmables que ridicules.

Néanmoins, il ne faut pas prendre la chose trop au tragique. Un jeune libéral est enchanté quand on le prend au sérieux. J'ai connu un homme de grand sens et de beaucoup d'esprit qui disait que, « après tout, un jeune libéral, c'est tout simplement une mauvaise tête, au service d'une dose plus ou moins sensible d'ignorance, de présomption et de vanité. » Si le portrait est un peu sévère, il faut avouer qu'il ne manque pas de ressemblance.

Il est plus ou moins ressemblant suivant que, dans le sujet, la dose de libéralisme l'emporte plus ou moins sur la dose de catholicisme. Porté à un certain degré, le sentiment catholique-libéral devient du libéralisme pur sang, c'est-à-dire de l'esprit révolutionnaire plus ou moins déguisé sous des habitudes religieuses; c'est un véritable libertinage d'esprit, plus dangereux encore que le libertinage des sens. Alors il faut le prendre très au sérieux; c'est un sentiment anticatholique, c'est un véritable manque de foi, c'est de l'orgueil et de l'insoumission; c'est, sous le nom séduisant de liberté, l'amour de la licence; et cela peut exposer l'âme à des périls très-graves. J'ai connu d'excellents jeunes gens que le sentiment libéral a fini par complètement détourner de la droite voie, et qui, malheureusement logiques, non moins qu'ardents et peu solidement instruits, ont donné dans tous les écarts de la libre-pensée et des folies révolutionnaires.

Chez le plus grand nombre cependant, l'élément ca-

tholique domine de beaucoup l'élément libéral ; et c'est ce qui fait que, malgré leur petite toquade, ils restent de bons et braves jeunes gens. Si l'un ou l'autre vient à mourir dans cet état, il en sera quitte pour faire une station épurative plus ou moins longue dans les terribles flammes du Purgatoire. Pour entrer au ciel, il faut, en effet, que tout soit pur, l'esprit non moins que le cœur. Si les libéraux sont connus en Purgatoire, ils sont radicalement inconnus au Paradis.

### *Le parti libéral :*

Le sentiment libéral a engendré le parti libéral, parti politique plus encore peut-être que religieux, dont la marotte est la *liberté*. Or, par liberté, il n'entend pas ce qu'entend l'Église de DIEU, mais une liberté à la façon moderne, une liberté rationaliste qui anéantit l'autorité, proclame l'indifférence entre le vrai et le faux, et mène fatalement à l'anarchie et, par l'anarchie, au despotisme.

Poussé par cette fantaisie et enivré de ce sentiment, le parti libéral altère tout ce qu'il touche, et introduit la division dans le camp catholique. Il a ses principes à lui, et ils sont le contre-pied de ceux du Saint-Siège. Il a ses manières de faire, sa politique, sa sagesse ; et cette sagesse, cette politique contredisent en plein les directions fermes et sûres que, de la part de DIEU, le Souverain-Pontife ne cesse de donner aux gouvernements et aux peuples.

Ces hommes sont, au fond et malgré des vertus réelles, de véritables sectaires ; et ils reproduisent, trait pour

trait, ce que l'histoire nous apprend des anciens sectaires jansénistes et gallicans.

Comme eux, « ils affichent leur dépit contre tout ce qui marque une obéissance prompte, entière, absolue aux décrets et aux avertissements du Saint-Siège. Ils ne parlent que dédaigneusement du Siège-Apostolique, en l'appelant *cour romaine*. Ils accusent tous ses actes d'être imprudents ou inopportuns. Ils affectent d'appliquer le nom d'ultramontains et de jésuites aux fils de l'Église les plus zélés et les plus obéissants. Enfin, pétris d'orgueil, ils s'estiment plus sages que l'Église, à qui a été faite la promesse d'une assistance divine, spéciale et éternelle (1). »

Ce n'est pas moi qui parle ainsi, c'est le souverain Pasteur et Docteur de l'Église, à qui tous, sans exception, nous devons l'obéissance et de l'esprit et du cœur. Le portrait qu'il trace ici des sectaires du parti libéral est une véritable photographie; et en lisant chaque phrase, on ne peut s'empêcher de s'écrier : Comme c'est cela !

. Et notez-le bien, mes amis : ces sectaires ne sont pas le moins du monde des impies ni des ennemis déclarés de l'Église ; non, ce sont des chrétiens, souvent des chrétiens fort pratiquants, et dont la vie privée est non-seulement honorable mais édifiante ; en tous cas, ce sont des hommes qui ont parfaitement la foi ; ce sont des catholiques. C'est là précisément qu'est le danger, et pour eux-mêmes et pour les autres, comme le Saint-Père le constate expressément. « Ceux, dit-il, qui sont imbus de

(1) Bref aux Milanais.

ces principes font profession, il est vrai, d'amour et de respect pour l'Église et semblent consacrer à sa défense leurs talents et leurs travaux ; mais ils n'en travaillent pas moins à pervertir son esprit et sa doctrine ; et chacun d'eux, suivant la tournure particulière de son esprit, incline à se mettre au service, ou de César, ou de ceux qui inventent des droits en faveur de la fausse liberté.

« Cette insidieuse erreur est plus dangereuse qu'une inimitié ouverte, parcequ'elle se couvre du voile spécieux du zèle et de la charité (1). »

Aussi en séduit-elle un grand nombre, principalement chez les jeunes gens qui, étant fort sincères, croient que tout est bon là où ils voient du bien. Hélas ! on peut avoir mal à la tête sans avoir mal au cœur. C'est le cas de nos sectaires libéraux, qui joignent souvent des idées anticatholiques à une pureté de mœurs et à des œuvres de charité tout à fait catholiques.

C'est ce que, dans sa sollicitude paternelle, le Saint-Père signale encore aux jeunes chrétiens, lorsqu'il ajoute qu'« ils pourraient trouver une voie glissante vers l'erreur dans ces opinions soi-disant libérales qui sont accueillies par beaucoup de catholiques, honnêtes d'ailleurs et pieux dont, par conséquent, la religion et l'autorité peuvent très-facilement attirer à eux les esprits et les incliner vers des opinions très-pernicieuses.

« Dans les nombreuses occasions où Nous avons repris les sectateurs des opinions libérales, continue le Très-Saint Père, nous n'avons pas eu en vue ceux qui

(1) Bref aux Belges.

haïssent l'Église et qu'il eût été inutile de désigner; mais bien ceux que Nous venons de signaler, lesquels, conservant et entretenant le virus caché des principes libéraux qu'ils ont sucé avec le lait, sous prétexte qu'il n'est pas infecté d'une malice manifeste et n'est pas, suivant eux, nuisible à la Religion, l'inoculent aisément aux esprits et propagent ainsi les semences de ces révolutions dont le monde est depuis longtemps ébranlé (1). »

Voilà la vérité sur le parti catholique-libéral. Pour les honnêtes gens, c'est-à-dire pour la quasi-unanimité des chrétiens, il est beaucoup plus dangereux que le parti libéral-révolutionnaire. Celui-ci fait horreur, et non point l'autre : on voit du premier coup les abîmes où conduit tout droit le libéralisme révolutionnaire, tandis que le libéralisme catholique, enveloppé qu'il est de religion, fait aisément illusion à ceux qui n'y regardent pas de très-près. De part et d'autre, le fond est le même; il n'y a guère de différence que dans les personnes, dans les intentions et, il faut bien le dire aussi, dans le choix des moyens. Pour le libéralisme catholique comme pour le libéralisme révolutionnaire, l'Arche sainte, ce sont ces fausses libertés, ces lois et ces institutions bâtardes, mélangées de vrai et de faux, de bien et de mal, qui, depuis 1789, régissent ou plutôt étouffent et la France et l'Europe (2).

(1) Bref de Quimper.

(2) Dès l'année 1846, le P. Lacordaire portait sur le libéralisme ce curieux jugement :

« Voyez l'état où est la France après cinquante ans d'essais et d'efforts pour vivre du seul sens humain. Quel pitoyable état que celui du libéralisme, et comme il trouve la mort dans sa victoire !



Qu'on ne se fasse point illusion : le parti libéral est puissant. Il règne et gouverne, tantôt sous une forme césarienne et militaire, tantôt sous une forme bourgeoise, tantôt sous une forme républicaine, plus ou moins démocratique, c'est-à-dire anarchique. Partout il veut faire de l'ordre avec du désordre, pour régner.

On dira tout ce qu'on voudra, ses caractères saillants sont la personnalité, sous l'apparence du dévouement; l'absolutisme, sous le voile de la modération et de l'amour de la liberté; la médiocrité, sous le voile du talent; l'intrigue, sous le voile de l'honneur; c'est je ne sais quelle horreur instinctive de l'autorité véritable, de l'autorité légitime, soit en religion, soit en politique.

Les meneurs du parti, tout catholiques qu'ils sont, savent intriguer mieux que personne, et leur conduite publique offre un singulier mélange d'honneur et de duplicité. Ils aiment étrangement les faveurs, les décorations et les bonnes places. Pour y arriver, ils se font la courte échelle, ils se surfont sans vergogne les uns les

Point de principes, point de cœur, point de gloire, voilà depuis quinze ans toute sa vie. Non qu'il n'ait eu des pensées généreuses et qu'il n'ait accompli des réformes utiles; mais il n'a jamais voulu de l'Église pour compagne de ses desseins, et il expire, après cinquante ans, dans le vide et la platitude.

« Si l'Église n'était pas là, nous toucherions au bas-empire, et, malgré elle, on sent partout une odeur d'eunuque. Je ne crois pas qu'une doctrine et un parti aient jamais reçu de châtement plus sanglant de la Providence. » (Lettres inédites du P. Lacordaire, page 176. — Chez Poussiégué, 1874).

Et penser que des chrétiens sincères, de véritables catholiques se sont laissé affubler du manteau de ce libéralisme, et que l'excellent P. Lacordaire lui-même l'a pris maintes fois pour un ornement!

autres dans leurs journaux, dans leurs revues, et on les a appelés très-justement « une société d'admiration mutuelle. » On ne comprend guère ce qu'ils font de leur conscience au milieu de tout cela ; car, malgré tout, ils entendent rester catholiques et bons catholiques.

Le parti libéral est le pont qui, depuis bientôt un siècle, conduit les peuples chrétiens aux révolutions, c'est-à-dire aux crimes publics les plus antichrétiens. Il mine l'autorité de l'Église, et a trouvé moyen d'attirer dans ses rangs non-seulement quantité de catholiques très-sincères, mais un certain nombre d'ecclésiastiques, dont quelques-uns haut placés.

Qu'ils soient plus ou moins de bonne foi, les meneurs du parti catholique-libéral engagent terriblement leur conscience, et le mal qu'ils font durera longtemps.

### *La doctrine libérale.*

On l'a dit souvent et avec grande raison : ce sont les doctrines qui font les hommes. Les doctrines, ou pour mieux dire, les opinions libérales sont l'âme du parti libéral, et elles sont le soutien caché du sentiment libéral.

En quoi consistent-elles ? Il est difficile de le savoir bien nettement ; car les catholiques-libéraux ne se hasardent pas volontiers à formuler leurs principes. Le parti a des meneurs : il n'a point de docteurs.

Deux fois, en France, il a essayé de formuler sa doctrine ; et, les deux fois, il a été immédiatement condamné par le Saint-Siège. Ce fut d'abord un travail court, mais sérieux, d'un professeur de théologie, très-sincère dans son erreur puisqu'il l'a immédiatement rétractée. Ce fut

ensuite un travail collectif et anonyme de quatre fortes têtes du parti catholique-libéral (dont on a connu les noms) et qui résumait, en la défendant de son mieux, la doctrine catholique-libérale.

En allant au fond des choses, et en saisissant le moins imparfaitement possible cet insaisissable Protée, voici ce que l'on en peut dire :

D'abord, la doctrine catholique-libérale est un système général de fausse liberté et de fausse charité qui, en religion comme en politique, tend à amoindrir les vérités et les principes, et à les remplacer par des nuances et par du sentiment, non certes par impiété, mais afin de soi-disant concilier à l'Église, à la foi, à la vérité, au droit les sympathies des adversaires. Elle tient peu de compte des principes les plus certains dès que ces principes sont en opposition avec l'opinion publique, c'est-à-dire avec les préjugés et les erreurs publiques. Elle tend toujours à mettre le fait au-dessus du droit. Des questions de principes elle fait immédiatement des questions de personnes, sacrifiant ainsi systématiquement la vérité et le droit à une affaire de sentiment, d'habileté ou d'intérêt. Les catholiques-libéraux se laissent tellement préoccuper des personnes, qu'ils perdent de vue les principes, lesquels sont pourtant la base de tout. De là vient que, tout en aimant sincèrement le bien, ils perdent pour ainsi dire l'horreur du mal, l'horreur de l'hérésie, l'horreur des crimes politiques. Ils ne conservent que l'amour des concessions aux méchants ; pauvres dupes ! pendant qu'ils se flattent d'attirer les méchants sur leur terrain, ils glissent eux-mêmes et tombent sur le terrain de l'ennemi.

Puis, la doctrine catholique-libérale, qui n'est, au fond, que la doctrine révolutionnaire de 89, pose en principe, comme chose sinon absolument bonne, du moins meilleure, la séparation de l'Église et de l'État, laquelle n'est autre chose que l'indépendance absolue de la société civile vis-à-vis de la loi divine, de la religion révélée et de la sainte Église. Notre-Seigneur a envoyé le Pape et les Évêques en leur disant : « *Enseignez tous les peuples, et apprenez-leur à observer mes lois. Je suis moi-même avec vous jusqu'à la fin des siècles.* » Les catholiques-libéraux restreignent cette mission aux intérêts privés de chaque chrétien en particulier; ils dénieient au Souverain-Pontife et à l'Épiscopat le droit d'enseigner les gouvernants aussi bien que les gouvernés, et de veiller à ce que JÉSUS-CHRIST puisse régner sans entraves dans les institutions publiques, dans les lois, dans la direction des sociétés.

Enfin, la doctrine catholique-libérale méconnaît et altère profondément les rapports de l'autorité et de la liberté, telles que DIEU les a établies et telles que son Église est chargée de les enseigner et de les maintenir. Elle est une altération profonde de la doctrine catholique sur l'autorité, au profit de la liberté; et c'est pour cela qu'elle s'appelle *libérale*.

Suivant l'Église, l'autorité est la puissance active établie de DIEU pour faire respecter et exécuter la loi; suivant le catholicisme libéral, l'autorité est la puissance passive qui doit couvrir d'une égale protection et la foi et l'hérésie, et la vérité et l'erreur, et le bien et le mal; pourvu que l'ordre matériel ne soit point troublé, elle ne doit point prendre parti pour le bon DIEU contre le démon.

Suivant l'Église, la liberté est la puissance donnée à tous et à chacun de faire sans entraves la volonté de DIEU et d'accomplir le devoir : suivant le catholicisme libéral, la liberté est la faculté, accordée à tous et à chacun, de faire le mal comme le bien, pourvu que l'ordre matériel ne soit point troublé.

Pour le bon DIEU et son Église, l'autorité est la puissance qui protège le bien et le fait régner ; pour le démon et la Révolution, l'autorité est la puissance qui protège le mal et le fait régner ; pour les catholiques libéraux, l'autorité est la puissance indifférente au bien et au mal et qui les protège également. Et de même pour l'Église, la liberté est la puissance de faire le bien sans entraves ; pour la Révolution, c'est la puissance de faire le mal sans entraves ; pour le catholicisme libéral, c'est la puissance de faire indifféremment le bien ou le mal.

Or, d'après la doctrine catholique, comme d'après le système libéral, cette double notion de l'autorité et de la liberté doit régler tout : la Religion, l'ordre social et politique, la législation, la jurisprudence, l'éducation, la famille.

Aussi, et précisément parce qu'elle s'étend à tout, la doctrine catholique-libérale est-elle une erreur extrêmement grave, dont les conséquences pratiques sont incalculables. Elle touche, pour la fausser, à la notion essentielle de l'autorité et de la liberté, sur laquelle reposent comme sur leur base, l'ordre religieux, l'ordre civil et l'ordre domestique tout entier. Il y a là les éléments d'une immense hérésie ; et tout porte à croire que le Saint-Siège, ou le Concile œcuménique, ne tardera point à frapper d'un anathème définitif une erreur qui

résiste à tous les avertissements, et qui ne tend à rien moins qu'à aider la Révolution proprement dite dans son œuvre de destruction universelle.

Ainsi, la doctrine catholique-libérale est une altération systématique de la vérité, de la foi et du droit; elle est une altération systématique des rapports de l'Église avec les sociétés civiles, et une négation plus ou moins accentuée du droit divinement conféré à l'Église de diriger spirituellement les gouvernements et les sociétés, d'inspirer les lois et les institutions publiques; elle est enfin une altération systématique de la doctrine de l'Église sur l'autorité et la liberté.

Après cela, vous étonnerez-vous, mes bons et chers amis, d'entendre le Chef de l'Église gémir et s'indigner à la vue de ces catholiques frelatés qui, sciemment ou non, font tant de mal?

« Hélas! s'écrie-t-il, il y en a qui ont l'air de vouloir marcher d'accord avec nos ennemis, et s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres, un accord entre la justice et l'iniquité, au moyen de ces doctrines qu'on appelle catholiques-libérales, lesquelles, s'appuyant sur les principes les plus pernicieux, flattent le pouvoir laïque quand il envahit les choses spirituelles, et poussent les esprits au respect, ou tout au moins à la tolérance des lois les plus iniques, absolument comme s'il n'était pas écrit que *« personne ne peut servir deux maîtres. »*

« Or, ajoute le Souverain-Pontife, ceux-ci sont plus dangereux assurément et plus funestes que des ennemis déclarés, et parce qu'ils secondent leurs efforts sans être

remarqués, peut-être même sans s'en douter, et parce que, se maintenant sur l'extrême limite des opinions formellement condamnées, ils se donnent une certaine apparence d'intégrité et de doctrine irréprochable, alléchant ainsi les imprudents amateurs de conciliation et trompant les gens honnêtes, lesquels se révolteraient contre une erreur déclarée. De la sorte, ils divisent les esprits, déchirent l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi (1).

« Ils inclinent à se mettre au service, ou de Cesar, ou de ceux qui inventent des droits en faveur de la fausse liberté, s'imaginant qu'il faut absolument suivre cette voie pour enlever la cause des dissensions, pour concilier avec l'Évangile le progrès de la société actuelle, et pour rétablir l'ordre et la tranquillité; comme si la lumière pouvait coexister avec les ténèbres, et comme si la vérité ne cessait pas d'être la vérité dès qu'on lui fait violence en la détournant de sa véritable signification et en la dépouillant ainsi de la fixité inhérente à sa nature (2)! »

Ces paroles du Vicaire de Dieu devraient être apprises par cœur dans tous nos collèges catholiques, dans tous nos Petits et Grands-Séminaires, dans tous nos Cercles d'étudiants. L'on ne conçoit pas comment un jeune chrétien qui les connaît et qui les comprend, peut, je ne dis pas être libéral, mais ne point concevoir pour le catholicisme-libéral une honnête et invincible répulsion.

(1) Bref aux Milanais.

(2) Bref aux Belges.

Telle est la réponse nécessairement complexe à cette question en apparence si simple : « Qu'est-ce que le libéralisme catholique ? Qu'est-ce que le catholicisme libéral ? » C'est un sentiment faux et dangereux ; c'est un parti nombreux, actif, remuant, qui conspire de fait contre l'Église et contre la société civile, servant sans le vouloir l'horrible cause de la Révolution ; c'est une doctrine fautive, très-pernicieuse, grosse d'hérésies et de révolutions. Un catholique-libéral, c'est un homme qui participe à un degré quelconque ou à ce sentiment, ou à ce parti ou à cette doctrine ; d'autant plus malade qu'il est plus libéral, d'autant moins malade qu'il est plus catholique.

Le catholicisme libéral, c'est le catholicisme plus ou moins frelaté de libéralisme et entaché d'idées protestantes et révolutionnaires. Le libéralisme catholique, c'est l'hérésie et la Révolution plus ou moins modérées dans leurs formes, qui, à la faveur du beau nom de catholiques, s'insinuent jusque dans le sein de l'Église (1) ;

(1) Un ministre protestant de Genève, le professeur Bouvier, vient de le proclamer. Expliquant à son auditoire pourquoi le catholicisme libéral doit être et est si sympathique au protestantisme, il dit en toutes lettres : « Dans notre lutte contre le catholicisme, le catholicisme libéral intervient, armé à la fois du prestige de l'antiquité des doctrines et de la nouveauté de l'esprit... Le catholicisme libéral peut seul faire l'œuvre de réforme, d'édification vivante qu'il a entreprise dans le milieu où il est né. Le pur Évangile, lorsqu'il est apporté aux masses catholiques par des mains protestantes, est par cela même compromis ; on le suspecte. Le catholicisme libéral, lui, a chance de trouver un meilleur accès et de pénétrer un jour, plus vite et plus droit, au cœur même de la place. » (*l'Église libre*, journal protestant de Nice, janvier 1874).

Après cela, soyez catholique-libéral, si vous en avez le courage.



c'est le loup circulant librement dans la bergerie sous la peau de l'agneau. Est-il étonnant que le pasteur frappe dessus à coups redoublés?

## XII

« Mais moi, je ne suis libéral qu'en politique. »

Et en quoi donc voudriez-vous être libéral? Serait-ce en religion? Les libéraux en religion, ce sont les protestants.

Vous êtes catholique en religion et libéral en politique? Eh! c'est précisément là ce qu'on appelle être catholique-libéral. Un catholique-libéral, c'est un catholique qui n'est pas catholique en tout, et qui, dans les questions politiques ou sociales, se soustrait aux enseignements et aux directions supérieures de l'Église, pour suivre ses idées propres, c'est-à-dire ses idées fausses; car il n'y a pas de vérité contre DIEU et son Église.

L'Église, ayant reçu de DIEU, comme nous l'avons dit, la mission et l'ordre d'apprendre à tous les hommes sans exception à accomplir *en toutes choses* les volontés divines, les Souverains, les hommes d'État, les députés, les gouvernants, les magistrats et, en général, tous ceux qui conduisent les autres, ont pour devoir, et pour premier devoir, de conformer leurs pensées et leurs volontés aux enseignements de l'Église dans l'exercice de leur autorité. Sans cela, ils cessent d'être catholiques, au moins par un côté (1).

(1) En politique, les catholiques-libéraux n'ont plus de foi. Ils sont plus ou moins sceptiques, et ils ne s'en cachent pas. L'un d'entre

La politique n'étant autre chose que le gouvernement des sociétés et la direction pratique des affaires publiques, il est bien évident qu'elle doit être avant tout catholique, c'est-à-dire conforme aux lois de DIEU et à l'enseignement de son Église. Et il est également évident que le premier devoir d'un catholique, qui, à un titre quelconque, s'occupe de politique, est d'être catholique en cela comme en toutes choses. Vis-à-vis de la souveraine volonté de DIEU, serait-il par hasard permis de demeurer indifférent ?

La lumière catholique éclaire tout, pénètre tout, comme la lumière du soleil ; et de même que seule la lumière du soleil fait le jour, de même aussi la lumière de la foi (ou en d'autres termes, l'enseignement du Saint-Siège) est seule capable de tirer le monde des ténèbres, non-seulement en ce qui concerne directement la Religion, mais encore en ce qui concerne le gouvernement des peuples, la direction des sociétés, les droits et les devoirs de chacun et de tous, l'éducation des enfants ; en un mot, toutes les questions qui intéressent directement ou indirectement l'ordre moral et le règne de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST sur nous.

eux, personnage très-important de ce qu'on appelle le *centre droit* à l'Assemblée nationale, répondait ingénument à une personne qui venait de lui dire : « Où donc conduisez-vous la pauvre France ? Si le bon DIEU ne s'en mêle pas, nous sommes perdus. — Tranquillisez-vous : le bon DIEU ne s'occupe pas de la politique ; c'est nous, et nous seuls, qui sauverons la France. La Providence ne se mêle pas de ces sortes d'affaires. Pourquoi mêler ainsi la religion à la politique ? » Autant d'inepties et de blasphèmes ; et sur dix de ces hommes d'État qui se promettent de nous sauver, il y en a neuf, pour ne pas dire dix, qui pensent cela et qui le disent.

Voilà pourquoi, en conscience, on ne peut être libéral en politique; voilà pourquoi la distinction, en apparence ingénieuse, de catholique en religion et libéral en politique, n'est au fond qu'une chimère et un leurre. Et enfin, voilà pourquoi, malgré le catholicisme de ce libéralisme, le libéralisme de ce catholicisme est, comme l'a dit et redit le Pape, une peste très-pernicieuse (1).

### XIII

« Et cependant n'est-il pas souverainement imprudent de mêler ainsi à tout propos la Religion à la politique? Les prêtres vraiment sages ne s'occupent pas de politique. »

Les prêtres vraiment sages, comme les catholiques vraiment catholiques, « mêlent » la Religion à tout, non afin de tout brouiller, mais afin de faire régner DIEU partout et toujours. La prudence consiste à faire ce qu'il faut et à ne pas faire ce qu'il ne faut pas; et la prudence libérale qui s'imagine qu'on compromet le bon DIEU en cherchant à le faire connaître, servir et aimer, est diamétralement contraire à la vraie prudence, à la prudence de l'Église, à la prudence de JÉSUS-CHRIST et de son Vicaire.

Relisez plutôt le Bref aux catholiques allemands.

(1) Perniciosissimam pestem. (Bref Apostolique du 15 janvier 1872, à Mgr Gaume,) Liberalismi pestis perniciosissima (Bref du 26 février de la même année, aux Rédacteurs de la *Correspondance de Genève*.)

Certes, vis-à-vis de leur redoutable et rusé persécuteur, la prudence leur est nécessaire, non moins que le courage. Eh bien, voici comment le Souverain-Pontife entend les choses ; voici les règles pratiques qu'il donne aux catholiques, en opposition avec les *sages* directions de la prudence libérale.

Le libéralisme moderne, « accepté par quelques catholiques », prétend que la Religion ne doit point sortir de la sacristie ni franchir les limites de la piété privée. — Le Pape déclare que les catholiques ne peuvent défendre efficacement leurs droits et leurs libertés qu'en se mêlant activement à toutes les affaires publiques, afin de faire prédominer partout les principes et l'influence salutaires de l'Église ; dans le domaine de la vie publique comme dans celui de la vie privée, le citoyen et le chrétien ne doivent faire qu'un.

Le libéralisme tend toujours à subordonner les droits de l'Église aux droits de l'État, par mesure de prudence et de haute sagesse. — Le Pape proclame une fois de plus que le droit de l'Église est un droit absolument souverain, un droit divin, qui n'est subordonné à rien ni à personne ici-bas. Et il déplore l'aberration de certains catholiques (les catholiques-libéraux) qui croient pouvoir faire à cet égard des concessions à la puissance séculière. En tout ce qui touche, directement ou indirectement, le règne de Dieu ici-bas, toute créature humaine est soumise à l'Église : empereurs, rois, princes, gouvernements, assemblées, ministres, députés, magistrats, préfets, maires, etc. ; et cela, non pas seulement comme personnes privées, mais encore et surtout comme fonctionnaires, comme personnes publiques.

Le libéralisme prétend que les Associations catholiques sont dangereuses et que, loin de servir la Religion, elles la compromettent. — Le Pape, au contraire, bénit et encourage les Associations et Comités catholiques. A la coalition des enfants de ténèbres, il déclare qu'il faut opposer l'association des enfants de lumière.

Le libéralisme prétend que le clergé seul est appelé à défendre la doctrine, les droits et les libertés de l'Église. — Le Pape, répétant les enseignements de son Encyclique de 1853 aux Évêques de France, déclare que le peuple catholique peut et doit se lever comme un seul homme pour revendiquer, par tous les moyens légitimes, les droits sacrés de l'Église et de ses ministres; seul, le peuple catholique étant assez fort pour résister à la tempête universelle.

Le libéralisme prétend parfois encore que les laïques n'ont point mission pour défendre la Religion. — Le Pape enseigne qu'en défendant la doctrine et les droits de l'Église, les laïques, loin d'outrepasser leur mission, remplissent un devoir filial, du moment qu'ils combattent sous la direction du clergé. Et, par le clergé, ce n'est pas tel ou tel Évêque, tels ou tels prêtres qu'il faut entendre; c'est le Pape et l'Épiscopat; ce sont les Évêques qui obéissent au Pape, et les prêtres qui obéissent au Pape et aux Évêques.

Voilà les règles de la vraie prudence; voilà les règles de la vraie et légitime habileté. En dehors de cela, il n'y a que les illusions de la politique humaine, qui perdent les peuples et les gouvernements.

## XIV

« Est-ce qu'en politique on ne peut pas s'en tenir à la célèbre formule, passée en proverbe : *l'Église libre dans l'État libre* ? »

Pas du tout : C'est encore là une de ces brillantes duperies dont le libéralisme est à la fois si prodigue et si friant. — Examinons de près, et voyons ce que recouvre cette devise en apparence si inoffensive, et même si chevaleresque.

L'Église libre dans l'État libre? — Voyons d'abord « l'État libre », afin de savoir un peu où doit fleurir « l'Église libre ».

Avant tout, qu'est-ce que « l'État » ?

« C'est moi », répond César.

« C'est moi » répond la hiérarchie gouvernementale, quelle qu'elle soit : impériale, royale, constitutionnelle, républicaine.

« C'est moi », hurle le peuple souverain.

« C'est moi », s'écrie chacun des individus-souverains dont l'agrégation constitue la fameuse souveraineté du peuple.

Voilà « l'État » qui veut être libre. Est-ce inoffensif? Est-ce chevaleresque?

« L'État libre » ? Quelle est cette liberté que le patriotisme libéral rêve pour l'État ?

L'État serait libre, se sentirait vraiment libre s'il n'avait plus *en rien* l'obligation, et par conséquent le devoir de se subordonner à l'Église, de céder à l'autorité de l'É-

glise, d'obéir à l'Église, d'écouter, de requérir, de pratiquer les directions de l'Église. En un mot, l'État se sentirait et se déclarerait libre, si l'Église voulait bien consentir à ne plus se dire sa mère, et lui permettre de renoncer pour toujours à son titre et à ses devoirs de Fils (1). — Mais c'est tout simplement la société sans DIEU, l'autorité sans DIEU ! En d'autres termes, c'est l'omnipotence païenne de l'État ; c'est le despotisme sans frein. La belle perspective, en vérité !

« L'État libre » ? Il est vrai, ce pauvre État rencontre la loi de DIEU, rencontre l'Église à chaque pas ; partout il coudoie l'Église. Comme DIEU même qu'elle représente dans le monde, l'Église environne, englobe de toutes parts l'État, c'est-à-dire l'autorité humaine. En pourchassant tous les vices, en enfantant toutes les vertus, en apprenant aux peuples à respecter l'autorité et à lui obéir en tout ce qui est juste, l'Église comble l'État d'inappréciables bienfaits ; et, en échange de ces bienfaits, l'État, tel que le rêvent les libéraux, les catholiques-libéraux, doit pouvoir dire à l'Église : « Je suis libre, je suis affranchi de ton joug, de tes lois, de tes enseignements, de ton influence ; désormais je me gouverne par mes volontés, et non plus par les tiennes. Je me dirige d'après mes principes, et non plus d'après les tiens. » Donc, l'État des libéraux est libre dans l'Église dès qu'il n'est plus dans l'Église.—Le fond de la devise commence à s'éclaircir terriblement.

(1) Nous parlons ici des nations chrétiennes. Dans la question du catholicisme libéral, il ne s'agit jamais que de celles-là. Ce sont des questions de famille. — Ce point de vue, trop souvent oublié, est fort important.

Passons maintenant à « l'Église libre. » Qu'est-ce que l'Église? L'Église, c'est le Pape; c'est l'Évêque; c'est le Prêtre; c'est le fidèle, le peuple des fidèles.

« L'Église libre » Quelle liberté l'État libre de nos catholiques-libéraux promet-il à l'Église?

Au Pape, la liberté de s'arranger comme il pourra pour protéger ses droits temporels et spirituels, à la condition toutefois de respecter tout ce qu'il plaira à « l'État libre » d'appeler ses droits, ses libertés, ses lois, voire même ses aspirations. Toujours à la même condition, le Pape sera libre de faire ou de ne pas faire des Bulles, de définir ou de ne pas définir des dogmes, de lancer même des excommunications ou de n'en pas lancer; et « l'État libre » jurera de ne pas plus s'occuper de ces Bulles, de ces définitions, de ces excommunications, que si elles n'existaient pas; il se gardera bien d'inviter personne à en tenir compte. — Le Pape sera libre.

A l'Évêque, « l'État libre » promet la liberté de prêcher l'Évangile, l'Évangile tel qu'il l'entend, lui État libre; la liberté d'écrire des Mandements *pieux*, la liberté de faire ses tournées pastorales, de donner la confirmation, de consacrer et d'entretenir ses prêtres, de bâtir ses églises, etc., le tout à ses frais, et à la condition très-expresse de ne point « troubler les consciences. » L'État, l'État libre, se gardera, comme d'un outrage à la liberté de l'Évêque, de tout ce qui serait capable d'ajouter quelque chose à l'efficacité native de la parole évangélique et du caractère épiscopal. En d'autres termes, pas un sou, pas un hommage public. — Les Évêques seront libres.

Au Prêtre, « l'État libre » promet la liberté de dire la



Messe et de réciter l'Office; la liberté de baptiser, de confesser, de communier, de marier, de consoler à la mort, d'enterrer tout citoyen qui voudra user de la liberté de le demander. Le Prêtre vivra comme il pourra, n'offusquera en rien ni le maire ni l'instituteur, qui sont les agents de l'État libre. L'État ne fera rien pour entraver ces libertés du Prêtre, tant que le Prêtre sera fidèle à ne point sortir de ses fonctions toutes spirituelles; ce dont l'État libre reste seul juge, bien entendu. — Le Prêtre sera libre, dans l'État libre.

A chaque fidèle en particulier, au peuple fidèle en général, l'État libre promet toutes les libertés qui correspondent aux libertés du Pape, de l'Évêque et du Prêtre. Il sera libre de croire ou de ne pas croire aux enseignements du Pape et d'avoir ou non peur de ses excommunications. Il sera libre de se faire confirmer, libre d'obéir à l'Évêque, en tout ce qui ne contrariera point le préfet; libre de contribuer de sa bourse aux fondations des églises et peut-être même des écoles; il sera libre d'avoir la foi, de prier, de se confesser, d'aller à la Messe, de communier, de faire bénir son enterrement par un prêtre; libre, bien entendu, en tout ce qui ne froissera point les très-déliçables susceptibilités de l'État sans DIEU, de « l'État libre » (au fond, c'est la même chose). Et par contre, chaque citoyen de « l'État libre » sera parfaitement libre de nier l'existence de DIEU, en public comme en particulier, dans les livres, dans les journaux, dans les clubs, dans les écoles, partout où il voudra; il sera libre de blasphémer JÉSUS-CHRIST, et son Église, et son Vicaire, et sa sainte Mère, et ses sacrements, et ses lois et ses institutions. Au milieu de tout cela, le fidèle sera

libre, l'Église sera libre dans l'État libre.— Pour le coup, c'est clair. Mais dites-moi, mes amis, est-ce tentant ? est-ce bon ? est-ce chevaleresque ? Je ne vous ferai pas l'injure d'ajouter : est-ce chrétien ? est-ce catholique ? —, Et cependant voilà ce que nous propose, comme un idéal, l'étourderie ou l'aveuglement du catholicisme libéral.

Ce n'est pas tout. « L'Église libre *dans* l'État libre », qu'est-ce à dire ?

Est-ce que par hasard l'Église est *dans* l'État ? l'Église est universelle ; elle embrasse l'univers entier, tous les peuples, tous les États, aussi bien que les siècles. L'État, au contraire, est nécessairement limité ; il s'appelle la France, il s'appelle l'Angleterre, il s'appelle la Prusse, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, etc. Il n'y a qu'une Église pour tous, comme il n'y a qu'un DIEU ; et les États ne se comptent pas ; de plus, ils commencent, ils changent, ils disparaissent. L'Église ne peut pas plus être *dans* l'État, que le tout dans la partie. Dès lors, que signifie la célèbre, la libérale formule ?

Levant le masque, « l'État libre » va nous révéler le fond de sa pensée. « Assez longtemps, dit-il, l'État a été dans l'Église ; depuis 1789, l'État s'est émancipé ; il n'est plus dans l'Église ; c'est désormais l'Église qui, de gré ou de force, sera dans l'État. Elle s'arrangera comme elle pourra ; mais l'État bornera, entourera, enfermera l'Église ; l'État sera le tuteur et le surveillant de l'Église. Les lois de l'État, les principes de l'État, les institutions de l'État, les caprices de l'État formeront l'infranchissable enceinte dans laquelle l'Église aura la *liberté* de se mouvoir. Que si elle s'y heurte, il est entendu qu'elle s'y brisera. »

D'après tout cela, jugez vous-mêmes, mes chers amis jugez avec votre bon sens, avec votre foi indignée, de ce que sont, au fond, les aspirations libérales, pour peu qu'on les soumette à une analyse sérieuse. Il n'est question que de libertés : libertés pour l'Église, libertés pour l'État ; et au bout du compte qu'y a-t-il ? ou plutôt qu'y aurait-il, si cette belle rêverie venait à se réaliser ? Il y aurait pour l'Église un affreux esclavage, et par conséquent une affreuse persécution, parce qu'elle ne pourrait jamais sacrifier les droits qu'elle tient de DIEU même ; et pour l'État, il y aurait le plus impie des despotismes. L'État libre, l'État du libéralisme, serait l'ennemi mortel de l'Église.

Et voilà pourtant le dessous des cartes de cette formule célèbre qui a séduit, fasciné un si grand nombre d'esprits distingués, de cœurs généreux ! Égarés par le libéralisme, ils acclamaient précisément le contraire de ce qu'ils aimaient ; et c'est avec ce bois pourri qu'ils se sont flattés de construire l'arche qui devait infailliblement sauver le monde moderne.

Pauvres catholiques-libéraux ! Ce sont eux qui ont fourni aux plus perfides ennemis de l'Église les armes avec lesquelles ceux-ci nous attaquent aujourd'hui. En Italie, à Rome, en Espagne, à Genève, à Berne, en Prusse, quelle est la prétention « des États libres », si ce n'est la réalisation de la formule catholico-libérale : *l'Église libre dans l'État libre* ? Après y avoir épuisé les « moyens moraux », ils y emploient la force brutale.

Et dire que cela n'ouvre pas les yeux à nos catholiques-libéraux de France, de Belgique, etc. !

Pour vous, mes très-chers amis, ne soyez point assez

myopes pour vous laisser prendre à ces miroirs d'alouettes, aux pièges de ces belles formules au moyen desquels le démon attire et perd les esprits imprudents. L'État ne sera jamais libre, libre de la vraie liberté, que lorsqu'il prendra pour première règle de respecter les volontés de DIEU, telles que les lui enseigne et les lui présente la sainte Église. En avançant le contraire, les catholiques-libéraux ne savent ce qu'ils disent.

## XV

Soit, répliquera-t-on peut-être. Moi, je ne suis pas de ces libéraux que condamne le Saint-Père. A dire vrai, je ne vois pas même bien ce qu'il veut dire ; et, pour ma part, je ne connais point ce genre de catholiques-libéraux. Tous ceux que je connais, et qu'on veut bien appeler *libéraux*, sont des gens parfaitement raisonnables, qui se tiennent uniquement sur le terrain de la politique, où la Religion n'a rien à faire ; ils se bornent à réclamer pour le pays les libertés publiques, sans lesquelles, ils en ont l'intime conviction, il n'y a point de vraie liberté pour l'Église. »

Illusions et belles paroles que tout cela. Si vous êtes catholique et si avec cela, vous êtes libéral, vous êtes catholique-libéral ; et si vous êtes catholique-libéral, vous êtes de ces catholiques-libéraux que condamne le Chef de l'Église, lequel dit expressément et à diverses reprises, qu'il entend parler de vous, de vous, catholiques-libé-

raux pieux, et non pas des libéraux impies. Relisez les Brefs.

Vous ne voyez pas ce que veut dire le Pape ! Comment se fait-il que tout le monde le voit excepté vous ?

Vous ne connaissez pas cette espèce de catholiques-libéraux dont le Pape ne cesse de réprover les doctrines et les agissements ! Comment se fait-il que personne ne s'y méprend ? Catholiques et protestants, bons et mauvais, tout le monde met immédiatement le doigt dessus, sur les personnes, sur les journaux, sur les revues, etc. Les catholiques-libéraux des Brefs sont précisément ces catholiques-libéraux qui prétendent ici qu'il ne s'agit pas d'eux, qui, jusqu'à ces derniers temps, étaient fiers de ce nom, et suivaient les chefs ecclésiastiques et politiques que chacun sait. On dira tout ce qu'on voudra : il n'y a pas deux espèces de catholiques-libéraux ; il n'y en a qu'une, et elle est mauvaise.

Ils commencent maintenant à répudier le nom de libéraux. C'est déjà quelque chose ; c'est le sens catholique qui commence à dominer le non-sens libéral. Mais il ne s'agit pas du nom seulement ; c'est surtout le fond qu'il faut laisser là : le fond, c'est-à-dire les idées fausses, « le virus caché des principes libéraux (1), » ce « germe des erreurs qu'ils retiennent et nourrissent obstinément (2), » et qui n'est autre chose que cette fausse conception, cette conception anticatholique de la notion de *la liberté* et de la notion de *l'autorité*, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut. Ce qu'il faut mettre de côté, c'est cette manière tout humaine, antisurnaturelle, anticatholique

(1) Bref de Quimper.

(2) Bref d'Orléans.

de juger et les doctrines et les personnes et les choses ; c'est l'esprit de parti, c'est l'entêtement, c'est, en un mot, tout ce que nous avons signalé dans ce petit opuscule.

Ils se disent « raisonnables », par opposition à nous autres, catholiques tout court, qui sommes toujours, le Pape le premier, des exagérés, des ultramontains, qui perdons l'Église et la France. « Raisonnables ! » C'est raisonneurs qu'ils devraient dire. La vraie raison est inséparable de la vraie foi, de la vraie fidélité catholique. Les catholiques-libéraux n'ont que la prudence humaine à leur disposition ; et c'est pour cela qu'ils perdent toutes les bonnes causes, soit religieuses, soit politiques.

Comme nous l'avons déjà dit, ils ont la prétention de mettre d'un côté l'Église et la Religion, et de l'autre côté la société et la politique. Urgez un peu le système, et logiquement, fatalement, vous arrivez en un instant à ces principes révolutionnaires extrêmes, qu'ils sont les premiers à réprover. Nous ne saurions trop le répéter : comme toute chose ici-bas, la politique doit être catholique, c'est-à-dire conforme à la loi de DIEU et soumise à sa volonté aussi sainte que souveraine ; et le Pape et les Évêques, et les prêtres, et après eux tous les chrétiens, ont le droit et le devoir de rappeler aux gouvernements qui s'en écartent les grands principes de la politique chrétienne et de les ramener ainsi au premier de leurs devoirs.

Ils se bornent, disent-ils enfin, à réclamer pour le pays les libertés publiques, indispensables, selon eux, à la vraie liberté de l'Église. Eh, ce sont précisément ces « libertés publiques », idoles du libéralisme, que le Saint-Siège déclare officiellement être les ennemies mor-

telles et de l'Église; et de la foi, et de la société. Ces fameuses « libertés publiques », que sont-elles, en effet, sinon les libertés révolutionnaires de 89, c'est-à-dire la liberté de tout imprimer, la liberté de tout dire, la liberté de l'hérésie et de la libre-pensée, la liberté des sociétés secrètes et des clubs, la suppression légale de l'autorité de l'Église, aussi bien que de la véritable autorité civile? Nos libéraux sont libéraux, précisément parce qu'ils réclament et acclament, comme autant de principes de vie, tous ces principes de mort. L'Église condamne, repousse ces principes : eux, ils les admettent, et, oublieux des règles les plus élémentaires de leur foi, ils pensent que l'Église a tort et qu'ils sont plus clairvoyants qu'elle. Leurs intentions sont bonnes : voilà tout ce qu'on peut dire à leur décharge. Mais, mon DIEU ! quel mal ils font, les ecclésiastiques surtout, avec leur collection d'idées fausses.

Les vraies, les seules vraies et bonnes libertés publiques sont les libertés chrétiennes. Celles-là, l'Église est la première, ou pour mieux dire, est la seule à les réclamer et à combattre pour elles : c'est la liberté de la vérité, c'est la liberté du droit, c'est la liberté de la famille et de la société chrétiennes; c'est la liberté de l'exercice légitime de l'autorité religieuse, civile, domestique. C'est, en un mot, la liberté de tout ce qui est bon et bienfaisant.

## XVI

« Comment donc des hommes de mérite et de savoir, comment de grands chrétiens, et surtout comment des ecclésiastiques et des théologiens ont-ils pu être catholiques-libéraux? »

C'est d'abord parce que les plus grands esprits sont parfaitement capables de se tromper, surtout lorsque la passion s'en mêle : témoin le grand Bossuet, avec le gallicanisme; témoin Fénelon, avec le quiétisme. Or, le libéralisme étant, parmi nous, la question brûlante du moment, il n'est pas étrange que la passion s'en soit mêlée et s'en mêle encore.

On conçoit sans peine que des esprits distingués, que des cœurs généreux, épris d'amour pour la liberté, aient pu confondre la vraie avec la fausse, et acclamer le libéralisme, croyant acclamer la liberté. Tel a été le cas du P. Lacordaire et de M. de Montalembert, dont les noms glorieux sont si souvent encore invoqués comme des arguments sans réplique, en faveur du libéralisme. Qui ne rend hommage et à leurs intentions et à leurs talents? Mais, tout en aimant, tout en honorant les personnes, ne sacrifions jamais les principes. En étant catholiques-libéraux, ils se trompaient; voilà tout.

Et puis, remarquons-le bien, parce qu'un homme de mérite et de vertu s'est trompé sur ce point, ce n'est pas, DIEU merci! une raison pour que sur le reste il perde de sa valeur. Quand un beau fruit se trouve gâté par un



côté, on enlève la partie gâtée, et on garde le reste. Ainsi faut-il faire à l'égard des hommes distingués, ecclésiastiques ou laïques, qui se sont laissé atteindre par les erreurs libérales; admirons, louons, imitons tout ce qu'ils ont de bon et de catholique; mais rejetons avec soin ce qu'ils ont de libéral, ce qu'ils peuvent avoir d'hétérodoxe. Nous serons ainsi dans le vrai, et nous rendrons à chacun ce qui lui est dû.

C'est précisément en vue du danger qu'inspirent aux gens de bien les qualités, les talents et même les vertus privées des chefs du parti catholique-libéral que le Saint-Père a parlé dans son célèbre Bref au comité catholique d'Orléans. Que mes jeunes lecteurs veuillent bien s'y reporter.

Le « groupe ami » dont parle le Souverain-Pontife n'est autre que l'état-major du parti catholique-libéral. Pour nous, ils sont plus dangereux, peut-être, que les impies, nous dit le Pape: nous nous méfions naturellement des impies; nous ne pensons pas à nous méfier d'hommes, intelligents d'ailleurs et plus ou moins pieux, qui font hautement profession de dévouement à la cause de l'Église.

C'est « un groupe »: ils sont unis, ils ont des journaux, des organes connus. Ce n'est qu'un groupe: comme parti proprement dit, ils sont peu nombreux; mais leur influence s'étend au loin.

C'est « un groupe *ami* »: ami et ennemi tout ensemble; ami, en tant qu'ils sont catholiques; ennemi, en tant qu'ils sont libéraux, c'est-à-dire en tant qu'ils admettent l'erreur, qu'ils font opposition au Saint-Siège, qu'ils divisent profondément les forces catholiques; et le Pape

répète ce qu'il a dit tant de fois déjà, à savoir qu'à ses yeux, ce danger est le pire de tous ceux qui menacent aujourd'hui la société catholique.

Leur doctrine est « équivoque » : elle contient du vrai et du faux, du bien et du mal. Ils adoptent les principes révolutionnaires de 1789, bien qu'ils aient une horreur très-réelle des conséquences extrêmes de ces principes. Ils font comme ce puissant dialecticien qui, dans une dissertation philosophique, disait gravement ; « J'adopte le principe ; mais je nie les conséquences. » On avait beau lui démontrer que les conséquences découlaient inévitablement du principe ; il répétait : « N'importe. J'adopte le principe ; mais je nie les conséquences. » Nos catholiques-libéraux, dit le Saint-Père, « tout en repoussant les conséquences extrêmes des erreurs, en retiennent et en nourrissent obstinément le premier germe. » C'est la partie gâtée de la belle poire.

Et d'où vient leur succès auprès du grand nombre ? De ce que, « ne voulant pas embrasser la vérité tout entière, » ils flattent, sciemment ou non, les erreurs du jour et les préjugés à la mode, conservant ainsi assez de fidélité pour ne pas trop faire peur aux catholiques, et assez « d'indépendance » pour rester sympathiques aux mondains, aux gouvernements, voire même aux protestants et aux libres-penseurs. Libéraux, ils sont audacieux ; catholiques, ils sont prudents. De là, le succès des chefs du parti auprès des esprits peu solides, c'est-à-dire du plus grand nombre.

Ils interprètent à leur façon, mais non à la façon du Saint-Siège, les enseignements de l'Église, les Encycliques, le *Syllabus*, les Brefs Apostoliques, les décrets

du Concile; et, ainsi habillée, la vérité catholique se trouve ressembler à peu près à l'erreur libérale, à l'erreur qu'ils ne cessent de caresser. De là, je le répète, leurs succès auprès du grand nombre. Les chefs en sont venus à ne plus même se douter qu'ils intervertissent complètement les rôles : au lieu de faire humblement concorder leurs propres sentiments avec les enseignements de l'Église, ils veulent, bon gré mal gré, plier les enseignements de l'Église à leurs idées personnelles : « Ils s'efforcent, dit le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, d'interpréter les enseignements de l'Église de manière à les faire concorder à peu près avec leurs propres sentiments; » ils oublient que c'est l'Église qui est infaillible, et non pas eux.

Au fond de tout cela, il y a de l'orgueil et de l'obstination. « Aujourd'hui encore, » ajoute le Saint-Père, aujourd'hui, c'est-à-dire après le *Syllabus*, après le Concile, après les avertissements réitérés du Saint-Siège, « il en est qui adhèrent aux vérités récemment définies *pour éviter la note de schisme* », plus que par véritable soumission, par la soumission du jugement. Est-ce là l'esprit catholique? et n'est-ce pas surtout le cœur que DIEU regarde?

Enfin dans ce Bref mémorable, le Pape rappelle à deux reprises que la fermeté de la foi repose uniquement sur « l'adhésion *parfaite* à l'esprit et aux doctrines de la Chaire de Pierre », parce que là seulement se trouve l'infaillibilité de l'enseignement. A cette obéissance pleine et entière au Saint-Siège, il faut joindre sans doute la déférence et le respect dûs à l'Évêque; mais ce respect et cette déférence doivent laisser intact le pre-

mier de tous nos devoirs, à savoir la soumission au Pape, à son autorité suprême, à tous ses enseignements, à toutes ses directions. — A cette condition seulement, nous serons forts. Toujours, nous devons à l'Évêque le respect, la déférence, « *obsequentes* » ; mais nous ne devons le suivre qu'autant que lui-même suit Pierre, l'unique Chef de l'Église, le seul souverain Pasteur, le seul Docteur infallible. A cause de cela, il est dit ici : « *Obsequentes* », et non pas « *sequentes* ».

Oh ! mes bons amis, soyons fortement catholiques ; ne nous laissons pas entraîner par les sympathies ou, pour mieux dire, par les préjugés à la mode. Et nous aussi, répétons l'acclamation d'obéissance et d'amour qui sortit du cœur et des lèvres des deux cents Évêques réunis à Rome en 1867 pour les fêtes du centenaire de saint Pierre : « *Petrus solus loquatur ! Petrum solum sequamur !* »

C'est la seule règle sûre ; c'est la seule règle infallible.

## XVII

« Mais les catholiques-libéraux sont dévoués à l'Église tout comme les autres. Ils aiment, ils recherchent la vérité. N'est-on pas injuste à leur égard ? »

Non ; on n'est pas injuste à leur égard, on est juste et très-juste. On fait la part de leurs bonnes intentions ; mais aussi on doit faire et l'on fait la part de leurs illusions, qui sont déplorables.

Ils sont dévoués à l'Église : oui, mais à leur manière ; et l'Église déclare hautement que cette manière est absolument fautive et on ne peut plus dangereuse. Il faut servir DIEU comme DIEU veut être servi et comme l'Église nous l'enseigne. Or, pour servir véritablement DIEU et son Église, il faut commencer par lui obéir, en recevant docilement ses directions et en les suivant fidèlement. Les catholiques-libéraux font juste le contraire : loin de prendre le mot d'ordre de l'Église, ils veulent le lui donner, et se conduisent en conséquence. Ils la voient en danger ; ils veulent la défendre (ce qui est fort bien) ; et pour cela ils lui présentent des remèdes de leur invention. L'Église examine ces remèdes, leur déclare qu'il y a du poison dans le breuvage ; et eux, inexplicables dans leur entêtement, s'obstinent à le lui présenter, et veulent à toute force le lui faire boire. Ils l'empoisonnent, croyant la sauver. Est-ce là du vrai dévouement ?

« Ils aiment, ils recherchent la vérité. » Oui ; mais quelle vérité ? La leur, celle qu'ils se sont faite, et non point la vraie, celle de l'Église, celle de DIEU.

Qu'est-ce, en effet, que la vérité ? Où est-elle ? où faut-il la chercher ? N'est-il pas de foi qu'elle est dans l'Église, sur les lèvres du Chef de l'Église ? N'est-il pas de foi que l'Église, que le Saint-Siège en est l'incorrup-tible dépositaire et l'interprète infallible ? Là est la pierre angulaire de l'esprit humain ; là, et non point ailleurs, est le soleil de l'intelligence, de la raison privée et publique. Ce qui ennoblit, ce qui agrandit, ce qui élève véritablement les intelligences, c'est de rechercher toujours avec une humble soumission la vérité dont

l'Église est dépositaire, dont le Vicaire de JÉSUS-CHRIST est le souverain Docteur. Quoi de plus beau, quoi de plus logique, quoi de plus vraiment grand, que de voir un noble esprit, et surtout un grand chrétien interroger l'Église, s'instruire de sa pensée intime sur tout ce qui touche à l'ordre spirituel, moral et social, pressentir au besoin cette pensée avec une sollicitude mêlée d'amour, s'en pénétrer, se défier des préjugés et de l'esprit propre, saisir avec avidité les moindres indices de sa doctrine, et appeler des manifestations toujours plus lumineuses et plus étendues de cette vérité si bienfaisante ?

Au lieu de cela, que voyons-nous, dites-moi, dans l'école catholique-libérale ? Des hommes souvent distingués par les dons de l'intelligence, se passionnant pour des opinions purement humaines, essayant par tous les moyens de les imposer non-seulement à leurs coreligionnaires, mais même à l'Église, fermant les deux oreilles à tout ce qui vient de Rome, interprétant à leur façon les Actes officiels qui les condamnent, en particulier l'Encyclique et le *Syllabus*, et se dérochant par de misérables échappatoires aux arguments qui les confondent. Est-ce là chercher la vérité ? Est-ce là être vraiment catholique, vraiment dévoué à l'Église ?

On ne peut se défendre d'un profond sentiment de tristesse en voyant des hommes d'un talent incontestable et d'un cœur généreux employer les plus nobles dons du ciel au service d'idées personnelles que l'Église repousse et réproouve hautement.

Généralement peu instruits des principes de la théologie et du droit ecclésiastique, qui seuls donnent avec autorité la solution de ces grands problèmes, les catholi-

ques-libéraux confondent le naturel et le surnaturel. L'école catholique-libérale vogue en plein naturalisme. Elle oublie le grand fait qui domine le monde, à savoir que DIEU ayant dans son amour institué l'ordre surnaturel, c'est-à-dire l'ordre chrétien et catholique, ni les individus ni les sociétés ne peuvent, sans manquer à leur premier devoir, se refuser à y entrer, ni se contenter de demeurer dans l'ordre purement naturel.

JÉSUS-CHRIST, qui est le seul vrai DIEU, étant le Seigneur et le Maître de toutes choses, les sociétés non moins que les individus lui doivent, sous peine de forfaiture et de réprobation, leur foi pleine et entière, leur soumission, leur amour; et comme son Église est son Envoyée au milieu des nations, à travers les siècles, toute créature humaine, depuis le prince jusqu'au dernier de ses sujets, doit à l'Église ce qu'elle doit à JÉSUS-CHRIST lui-même. « *Celui qui vous écoute m'écoute; celui qui vous méprise me méprise; celui qui vous reçoit me reçoit!* »

Le devoir de toute société, comme de tout individu, est donc de se pénétrer de l'esprit catholique, de se conformer dans ses lois et dans ses institutions aux principes de l'Église. Toutes les révolutions du monde n'y font rien; les devoirs des sociétés ne changent pas plus que les droits de JÉSUS-CHRIST et de son Église. C'est là ce que le Saint-Siège ne cesse de rappeler à nos sociétés égarrées; c'est là ce que le grand Pontife de notre siècle a solennellement proclamé dans cette immortelle Encyclique et dans ce *Syllabus* mille fois béni, qui constituent une magnifique revendication du droit catholique et un admirable code de civilisation chrétienne.

Et c'est là aussi, ajoutons-le avec douleur, ce que ne veulent pas reconnaître encore les catholiques libéraux. Sciemment ou non, ils dédaignent, ils repoussent le droit catholique, qui est d'institution divine ; et, d'accord en cela avec les révolutionnaires, ils substituent au droit divin un prétendu droit humain, qui varie suivant les caprices des temps et des peuples.

Quand viendra donc le jour où tous les catholiques, vraiment dévoués à l'Église, vraiment soumis à JÉSUS-CHRIST et à son Vicaire, iront chercher la vérité là où elle est, à Rome, au pied de la Chaire de saint Pierre, et non point en France, ni en Belgique, ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni même en Amérique? Ce jour-là, dont nous saluons l'aurore, il n'y aura plus de libéraux, du moins de catholiques-libéraux. Alors tous les chrétiens, tous les enfants de l'Église sans exception, ayant enfin renoncé aux divisions qui les affaiblissent aujourd'hui, accepteront dans son intégrité l'enseignement du Vicaire de Dieu ; ils s'inspireront en particulier des salutaires vérités contenues dans l'Encyclique et le *Syllabus* ; ils feront de ces vérités la règle non plus seulement de leur conduite privée, mais encore et surtout de leur vie publique. Alors, mais alors seulement, triomphera la cause de la vérité.

Jusque-là, combattons les catholiques-libéraux avec autant d'énergie que les libéraux révolutionnaires. Rappelons-nous que c'est le Pape qui l'a dit : En un sens, les premiers sont plus dangereux pour nous que les seconds.



## XVIII

« Mais enfin, malgré leur libéralisme, les catholiques-libéraux sont catholiques ; et traiter ainsi des catholiques, n'est-ce pas manquer de charité ? »

Un moment ! Ce n'est pas des catholiques-libéraux qu'il est question ici, mais du catholicisme libéral ; ou, ce qui revient au même, ce n'est pas des catholiques en tant qu'ils sont catholiques, mais en tant qu'ils sont libéraux.

En outre, mes chers amis, si, dans nos appréciations sur cette brûlante matière, nous nous prenons en flagrant délit de désaccord avec le Souverain-Pontife, rappelons-nous aussitôt que c'est sa pensée qui doit juger et réformer la nôtre, et non la nôtre qui doit se permettre de juger la sienne. L'enseignement du Chef de l'Église est la règle vivante de la foi. Ici, comme partout et toujours, à lui d'enseigner, à nous de soumettre notre jugement ; à lui de juger la doctrine, à nous de l'accepter avec foi, avec reconnaissance.

Vis-à-vis des catholiques-libéraux, le Chef de l'Église ne blesse pas plus la charité qu'il ne blesse la vérité. Ne perdons pas de vue la belle maxime du très-doux et très-catholique saint François de Sales : « C'est charité que de crier au loup quand il est entre les brebis, n'importe où qu'il soit (1). » Il est vrai, le bon Saint parle ici des ennemis déclarés de l'Église ; mais le Pape

(1) *Introduction* ; liv. III, chap. XXIX.

jugé et déclare que, pour être voilés et enveloppés de catholicisme, les libéraux n'en sont que plus dangereux.

Et à cette occasion, à l'occasion de cette épithète de peste très-pernicieuse, qui indigné les demi-chrétiens, résumons brièvement la thèse catholique (1).

## XIX

**Résumé de la thèse :**  
**le libéralisme catholique**  
**est « une peste très-pernicieuse. »**

Le libéralisme catholique « est une peste très-pernicieuse, » c'est-à-dire une maladie mortelle, parce qu'il est une erreur très-grave contre une grande vérité révélée. Il est hérétique en son fond, puisqu'il nie sous mille formes les droits de DIEU, de son Christ et de son Église sur les sociétés humaines. Il attribue aux gouvernements le droit de mettre leurs lois et leur politique en opposition avec les lois, avec les volontés de JÉSUS-CHRIST. Nier cette souveraineté *sociale* du Fils de DIEU, n'est-ce pas équivalement nier sa divinité? Nier ce droit et cette mission supérieure de l'Église, n'est-ce pas nier directement sa mission divine?

Le libéralisme est « une peste très-pernicieuse, » parce

(1) J'extrait le fond de ce résumé d'un remarquable travail publié par le savant et infatigable Père RAMIÈRE, dans *le Messager*, janvier 1874.

qu'il s'étend à tout, et fait pénétrer partout le virus hérétique des doctrines protestantes et révolutionnaires. Il commence par altérer la Religion; il poursuit son œuvre délétère en philosophie, où il enfante l'ontologisme; il s'épanouit dans la politique avec ses fatales illusions, avec son impuissance pour le bien; il se révèle en tout, dans l'éducation, dans l'enseignement, dans la famille, dans l'individu. Et ainsi il touche à une multitude d'âmes, qu'il détériore, quand il ne les perd pas complètement.

« Les autres hérésies, dit un grand penseur cité par un grand Évêque (1), les autres hérésies ont pu se circonscrire; mais le libéralisme, prenant tous les noms de la vérité (progrès, lumière, liberté, égalité, fraternité, loi, civilisation, etc.), apparaît chez les peuples sous un déguisement tel que, si Dieu ne vient pas renverser cette grande imposture, c'est elle qui achèvera la ruine de la France et de la chrétienté.

Le libéralisme est « une peste très-pernicieuse » par ses tendances, et c'est par là surtout qu'il exerce ses ravages dans les rangs de la jeunesse catholique. Aucun catholique ne pense à nier en théorie le droit souverain de JÉSUS-CHRIST et de son Église sur les sociétés; mais en pratique, lorsqu'ils sont atteints de libéralisme, les catholiques se conduisent en vrais libéraux: au lieu de défendre, comme c'est leur devoir, le droit de JÉSUS-CHRIST et de son Église, ils sont toujours prêts à le sacri-

(1) M. Blanc Saint-Bonnet, dans son beau livre de *la Légitimité*, cité par Mgr l'Évêque de Poitiers.

fier, au nom de la politique, au nom des nécessités du temps, au nom de l'opinion publique, au nom des faits accomplis. On les voit revendiquer, au moins indirectement, pour les ennemis de la foi, la liberté d'attaquer l'Église, et ils mettent une sorte de générosité chevaleresque à soutenir les prétendus droits de l'erreur et à réclamer pour les ennemis de DIEU des privilèges égaux à ceux de ses serviteurs. Ils feront, comme hommes publics, des actes qui impliquent la négation de ce qu'ils croient comme hommes privés. De pareilles tendances, conséquences logiques des principes catholiques-libéraux, peuvent-elles, je le demande, se concilier avec la foi d'un vrai chrétien? Un même homme peut-il avoir deux consciences? et ce qui est faux pour l'homme privé peut-il être vrai pour l'homme public?

Le libéralisme catholique est « une peste très-pernicieuse » parce qu'il affaiblit et paralyse les défenseurs de l'Église et du droit. Où réside la force de l'armée catholique? N'est-ce point dans sa foi, dans l'énergie indomptable de sa foi? Or, le libéralisme est une des principales causes de l'affaiblissement de la foi parmi nous. Il ébranle la foi dans les âmes, en les accoutumant à voir l'erreur marcher de pair avec la vérité. Du moment qu'on accorde à l'une et à l'autre des droits égaux, on les rabaisse l'une et l'autre au rang de simples *opinions*. Le libéralisme réduit la foi d'un grand nombre de chrétiens à un peut-être, à une probabilité humaine, à une opinion plus ou moins respectable. Rien de plus commun aujourd'hui, grâce aux ravages du libéralisme, que d'entendre des chrétiens, voire même des Religieux et

des prêtres, parler d'*opinions religieuses*. Elles font le pendant des opinions politiques. Il n'est plus guère question de la vérité. Le libéralisme la sacrifie systématiquement au droit (!) de la majorité, ou encore à ce qu'il appelle « la charité. » Il énerve le christianisme.

Le libéralisme est « une peste très-pernicieuse » parce qu'il met la division parmi les catholiques et les gens de bien. L'Église repose sur l'unité, non moins que sur la vérité. Le catholicisme libéral tend à briser l'unité, en même temps qu'il sape la vérité. Il attire sous ses drapeaux multicolores une partie des catholiques, tandis que les autres restent fidèles au drapeau immaculé de la vérité et de l'obéissance, au drapeau du Saint-Siège. De là, deux partis dans le sein de l'Église; de là, des divisions, des troubles sans fin. Les catholiques fidèles protestent, comme ils le doivent, contre les concessions faites à l'erreur et à l'esprit du monde. D'autre part les catholiques-libéraux, qui croient sauver l'Église en transigeant avec ses ennemis, accusent leurs adversaires de la perdre par leurs « exagérations » ; ils crient à l'intolérance, à l'entêtement, à l'aveuglement. Ils osent même faire remonter leur blâme jusqu'à nos Évêques, jusqu'au Souverain-Pontife (le *Syllabus* et le Concile l'ont prouvé), les accusant à demi-voix de perdre l'Église.

Que si, comme il arrive dans toute bataille, quelques-uns des défenseurs de l'orthodoxie et du Saint-Siège ne mesurent pas toujours mathématiquement la portée de leurs coups, s'ils font un faux mouvement, surtout s'ils ont le malheur de frapper un peu trop fort, on poursuivra cette exagération de zèle chez des frères avec bien

plus de rigueur que l'hostilité ouverte des ennemis.

Et l'on verra alors cet étrange et désolant spectacle : des catholiques fervents qui, à l'église, sont réunis avec leurs frères au pied du même autel, où ils participent au même Pain céleste, et qui, hors de l'église, se montrent à leur égard plus passionnés, plus aigres, plus injustes, plus impitoyables qu'ils ne le sont envers les hérétiques et les athées. Combien ces scandaleuses divisions font de mal à la cause de DIEU !

Et à qui la responsabilité ? au zèle des catholiques purs ? au courage des défenseurs de la vérité ? Évidemment non. Est-ce à quelque mauvaise intention des catholiques-libéraux ? Pas davantage ; la plupart se trompent de bonne foi. Où est donc le coupable ? Écoutez le Pape qui nous le dit hautement : le coupable, c'est le libéralisme catholique. Oui, voilà la peste qui, après avoir altéré la vérité dans les esprits, se répand au dehors pour briser l'unité des cœurs et des efforts.

Le libéralisme est « une peste très-pernicieuse », parce que, là où il règne, il rend impossible le salut de la société. Il atteint la vie de la société à sa racine même ; comme le phylloxera, qui tue la vigne par la racine. « Le grand péril et le grand mal de nos sociétés, c'est que, dans l'ordre des choses publiques et sociales, les fidèles, et trop souvent les prêtres de notre génération, ont cru que, même en plein christianisme, on pouvait observer la neutralité et l'abstention vis-à-vis de la foi chrétienne, comme si JÉSUS-CHRIST n'était pas venu ou avait disparu du monde. Or quiconque professe ou pratique une pareille théorie, se condamne à ne rien pou-

voir absolument pour la guérison et le salut de la société. Si nous n'avons pas réussi à chasser le mal intérieur qui nous mine, qui nous dessèche, qui nous tue, c'est que, tout en ayant la foi privée, nous avons accepté notre part de l'infidélité nationale; c'est que, quand Jésus-CHRIST, par l'organe infailible de son Vicaire et de son Église, a condamné une doctrine sociale comme erronée et pernicieuse, nous l'avons préconisée comme nécessaire; quand il a enseigné une chose, nous avons à peu près invariablement fait le contraire. Là est la cause de notre impuissance (1). »

Ce mal, qui n'est autre chose que le catholicisme libéral, paralyse jusqu'aux bonnes œuvres, jusqu'aux prières et aux pénitences qui s'élèvent de toutes parts vers le trône de la miséricorde divine, pour implorer le pardon et le salut. Comment Notre-Seigneur sauverait-il une société résolue à se passer de lui, à contredire ses enseignements, à méconnaître et à violer ses droits? Le secours temporel de DIEU peut-il être légitimement invoqué contre son propre Fils, contre son autorité et contre son empire?

Si, au fond de nos prières et de nos pèlerinages, de nos jeûnes et de nos bonnes œuvres, on retrouve toujours nos mêmes obstinations; si, tout en priant et en faisant l'aumône, nous soutenons opiniâtrement les mêmes systèmes condamnés par l'enseignement et par les définitions de l'Église; si nous caressons toujours les mêmes préjugés, si nous adorons toujours les mêmes idoles, les fausses libertés, les mortels principes de 89, ravivés en

(1) Mgr l'Évêque de Poitiers; homélie du 25 novembre 1873.

1830, glorifiés en 1852 et depuis, nos prières demeureront nécessairement stériles; et la sagesse, la sainteté, et la justice de DIEU lieront les mains à sa miséricorde.

L'*Imitation* dit à ce sujet une parole profonde qui s'applique aux sociétés plus encore, s'il se peut, qu'aux individus: « Il vaut mieux choisir d'avoir contre soi le monde entier, que d'avoir devant soi JÉSUS offensé. » Or, dans l'état où le libéralisme a réduit notre pauvre société moderne, « c'est JÉSUS offensé », qu'elle a devant elle, JÉSUS mis hors la loi. De là, ces impossibilités que personne ne sait vaincre, et contre lesquelles les hommes, quels qu'ils soient, viennent s'user et se briser les uns après les autres.

Tant que l'on ne reviendra pas socialement, politiquement au Roi JÉSUS et aux salutaires directions de son Église, on aura beau prier, on aura beau faire des bonnes œuvres, le salut sera radicalement impossible. La main libérale détruira au fur et à mesure ce qu'aura édifié la main catholique.

Comme le mulet, animal métis, le libéralisme catholique, doctrine métis, fruit de l'esprit faux et de la fausse charité, est infécond, frappé de stérilité, et, qui pis est, stérilise tout ce qu'il touche.

Le libéralisme catholique est « une peste très-pernicieuse », parce qu'il place à la base de nos institutions publiques des principes dont les conséquences extrêmes, rigoureusement logiques, aboutissent à des horreurs. Le principe fondamental du libéralisme peut se résumer ainsi : *vis-à-vis de la loi, l'erreur a les mêmes droits que la vérité.*



De là sort. « la liberté de penser », qui peut se formuler ainsi : J'ai le droit de penser tout ce que je veux, de croire tout ce que je veux, de nier tout ce que je veux. J'ai le droit de croire qu'il n'y a pas de DIEU, que je n'ai pas d'âme, que le vol est permis, qu'il n'y a pas plus de mal à tuer un homme qu'un poulet.

De là sort « la liberté de conscience » : Toutes les religions ont un droit égal au respect et à la protection de la loi. Même respect, même protection pour l'Évangile et pour l'alcoran. Même respect pour le chrétien qui adore JÉSUS-CHRIST et pour le juif qui le blasphème. Même respect pour le catholique qui vénère la sainte Eucharistie, et pour le huguenot qui la foule aux pieds. Même respect pour le martyr et pour son bourreau.

De là sort « la liberté de la parole » : J'ai le droit de dire tout ce que je pense, et personne n'a le droit de retenir ma parole sur les lèvres. J'ai le droit au blasphème. M'empêcher de louer DIEU et m'empêcher de l'insulter sont, l'un comme l'autre, un attentat à ma liberté, et par conséquent un crime.

De là sort « la liberté de la presse » : Tout ce que j'ai le droit de dire, j'ai le droit de l'imprimer et de le publier. Le premier apostat venu a le droit d'écrire que JÉSUS-CHRIST n'est pas DIEU, et nul homme, nul pouvoir n'a le droit d'arrêter son livre ou son journal.

De là sort « la liberté d'action » : J'ai le droit de faire tout ce que je veux, et de mettre en pratique tout ce que je pense, à la seule condition (encore parfaitement arbitraire) d'être en règle avec la police.

Assurément tous les catholiques-libéraux, et non-seu-

lement eux, mais tous les honnêtes gens, repoussent avec indignation ces absurdes et horribles folies ; mais ils admettent bel et bien les principes d'où elles découlent, et dans les bas-fonds de la société, il ne manquera jamais de terribles logiciens qui les tirent.

Enfin, le libéralisme catholique est une peste, « une peste très-pernicieuse, » parce que les catholiques qui en sont atteints deviennent eux-mêmes, bon gré mal gré, les auteurs de toutes les ruines publiques. Partout et toujours, l'histoire moderne le démontre, ce sont les illusions et les défaillances des gens de bien qui ont préparé les voies aux excès révolutionnaires. Tout se porte dans ses flancs un fruit, comme la fleur porte en elle-même le fruit en germe. Le libéralisme, c'est la Révolution en fleurs ; la démagogie et l'anarchie sont la Révolution dans son fruit.

La Révolution s'est discréditée elle-même par les désastres qu'elle accumule depuis un siècle ; elle est convaincue de nous avoir fait autant de mensonges que de promesses ; ses adeptes les plus ardents sont les premiers à la déclarer en banqueroute. Le moment serait donc venu de secouer son joug, pour revenir à l'ordre chrétien. Le bon DIEU a beau aplanir les voies, préparer toutes choses : qui donc nous empêche de ressusciter à la vraie vie catholique, à la vraie vie sociale et politique ? Qui ? Ce ne sont pas les forcenés de la Commune ; ce ne sont pas les ennemis déclarés de la Religion et de la société : ce sont les chrétiens à idées fausses, les prétendus hommes d'ordre, qui conservent et proclament les principes de cette même Révolution

dont ils combattent les violences ; ce sont les révolutionnaires modérés, ce sont les catholiques-libéraux. La Révolution doctrinale, le libéralisme retient l'enfant prodigue qui veut reprendre le chemin de la maison paternelle ; qui veut jeter loin de lui les haillons de la licence, pour reprendre le blanc vêtement de la liberté ; qui veut échapper au joug déshonorant du despotisme ou de l'anarchie, pour se remettre, paisible et confiant, sous la main paternelle de l'autorité.

Et comment le libéralisme le retient-il ainsi ? C'est qu'il n'est pas autre chose que la doctrine de la Révolution ; comme la Révolution est la pratique extrême, mais logique, du libéralisme. Si la Révolution n'avait pour elle que ses violences, ses triomphes ne pourraient être que passagers : c'est par ses doctrines que se perpétue son empire ; et ce sont les fauteurs de ces doctrines, surtout quand ils sont honnêtes et religieux, en d'autres termes, ce sont les libéraux-catholiques qui, en dépit de leurs bonnes intentions, opposent à la résurrection chrétienne de la société une barrière infranchissable.

Partout, en France comme dans toute l'Europe chrétienne, la force principale de la Révolution réside dans l'appui que les hommes d'ordre prêtent à ses principes, beaucoup plus que dans la rage avec laquelle les hommes de désordre en déduisent les conséquences. Le libéralisme est le poison qui tue : l'anarchie est la décomposition qui suit la mort.

Et combien d'hommes d'ordre sont dans ce cas ! Plus de quatre-vingt-dix sur cent. Pas un deux ne voudrait mourir sans sacrements ; tous ils ont la foi, bien qu'ils ne la pratiquent pas tous et toujours. Ils sont donc ca-

tholiques ; oui, mais ils sont plus libéraux encore ; et c'est pour cela qu'ils font, sans le vouloir et quelquefois même sans le savoir, l'horrible, l'incalculable mal que nous venons d'exposer.

Je le demande donc à tout homme de foi et de bonne foi, le docte et très-catholique Évêque de Poitiers avait-il raison de s'écrier dans une de ces incomparables homélies qui prennent parfois l'importance d'un événement : « O vous, qui n'avez rien de commun avec l'impiété des libéraux révolutionnaires, mais qui professez les doctrines du catholicisme libéral irrévocablement inscrit au catalogue des erreurs condamnées par l'Église, prenez-y garde : ce n'est pas à côté du fondement chrétien, c'est sur ce fondement même que doit s'élever l'ordre. Hors de là, c'est l'ébranlement, la caducité, la chute ; c'est le désordre, l'anarchie, et, par suite, c'est le retour inévitable au régime du despotisme que vous êtes condamnés à ramener tout en le maudissant (1). »

Tels sont, mes amis, les fruits empoisonnés du libéralisme catholique. D'après les fruits, jugez de l'arbre.

## XX

En pratique, que faut-il donc faire !

C'est fort simple : il faut être catholiques de la tête aux pieds, catholiques dans nos idées et dans nos jugements, catholiques dans nos sympathies, catholiques

(1) Noël 1873.

dans nos paroles, catholiques en tout et partout, dans nos actes publics comme dans notre conduite privée.

Et comme la première condition requise pour être catholique, c'est d'être véritablement et pleinement soumis au Vicaire de DIEU, Chef suprême de l'Église et règle vivante de la vraie foi, notre premier soin doit être d'éviter, comme le feu, tout ce qui pourrait diminuer ou altérer le moins du monde le religieux respect et l'obéissance absolue à l'égard du Saint-Siège. Ce point est d'une importance majeure. Dans nos études, dans nos discussions, dans nos lectures, dans nos conférences, dans nos liaisons mêmes, nous n'y faisons pas assez attention ; et de là vient que nous nous laissons parfois entamer.

« Pour vous, chers fils, nous dit le Saint-Père, souvenez-vous que, sur la terre, le Pontife Romain tient la place de DIEU, et que dès lors, en tout ce qui concerne la foi, la morale et le gouvernement de l'Église, il peut dire avec le Christ : « *Quiconque ne recueille pas avec moi, disperse.* » Faites donc consister toute votre sagesse dans une obéissance absolue et dans une libre et constante adhésion à la Chaire de Pierre (1). »

A cette pierre de touche infailible, nous pourrions aisément reconnaître l'or pur, et le discerner du cuivre doré. Toute doctrine qui s'écarte *en quoi que ce soit* de l'enseignement de Rome doit être par cela même suspectée ; et non-seulement suspectée, mais repoussée ; et non-seulement repoussée, mais combattue. C'est là « le bon combat de la foi », dont parle l'Apôtre saint

(1) Bref aux Milanais.

Paul, et auquel nous sommes tous appelés à prendre part, les uns comme chefs : ce sont les prêtres ; les autres comme simples soldats de JÉSUS-CHRIST : ce sont les laïques.

## XXI

« Mais que faire tout spécialement pour nous garantir de ce que le Saint-Père appelle le virus des opinions catholiques-libérales. »

D'abord ne lisez pas, ou ne lisez qu'avec une extrême précaution les journaux, revues et brochures du parti. Le journal, en particulier, est une goutte d'eau quotidienne qui peu à peu creuse la pierre et corrompt l'esprit. L'expérience le démontre chaque jour. Si vous voulez échapper au libéralisme catholique, évitez les journaux libéraux-catholiques. Et notez que les plus dangereux sont ceux dont les formes sont plus modérées, plus douceâtres.

Par contre, lisez fidèlement, puisque hélas ! il faut lire quelque journal, lisez l'une des rares feuilles publiques qui prennent pour première règle de se conformer en tous points à la lettre et à l'esprit des enseignements du Saint-Siège. Ne vous laissez point arrêter par les amères et injustes critiques dont elles sont l'objet. Si on les déteste tant, c'est qu'elles n'entendent point pactiser avec les erreurs à la mode ; c'est qu'elles les dépistent et leur font la chasse dès que passe le bout de l'oreille ; c'est qu'elles déjouent avec une inopportunité très-désagréa-

ble les complots, les habiletés de l'ennemi ; c'est qu'elles ne savent point flatter l'opinion publique, comme le font chaque jour les feuilles libérales, et qu'elles sont prêtes à tout plutôt que de reculer d'une semelle lorsqu'il s'agit de défendre la vérité, le droit, les principes, la cause du Pape et de l'Église.

Puis, instruisez-vous sérieusement et solidement sur les principales questions qui sont à l'ordre du jour, allant chercher la lumière là où elle est, c'est-à-dire dans des livres ouvertement catholiques-romains, où le faux ne soit point mêlé au vrai, où l'eau de la vérité soit pure et limpide. L'ignorance de la vraie doctrine catholique est presque toujours le *flambeau* des thèses libérales.

Cette ignorance enfante une illusion des plus communes, qui laisse les jeunes gens s'enfoncer chaque jour davantage dans le libéralisme, sous le spécieux prétexte qu'ils ne s'occupent pas des questions de doctrine, qu'ils n'y entendent rien, qu'ils laissent cela aux prêtres, aux théologiens, etc. Ils restent systématiquement libéraux en pratique, sous prétexte qu'ils ne le sont pas en théorie. Gardez-vous de cette illusion. Elle vous inféoderait au parti libéral ; et, quoi qu'on en dise, elle vous inoculerait par tous les pores « le virus des opinions catholiques-libérales. »

Enfin et surtout, méfiez-vous grandement des ecclésiastiques imbus de libéralisme. Un prêtre catholique-libéral fait à lui seul plus de mal que cinq cents laïques. En matière de doctrine, la parole d'un laïque a d'ordinaire peu de poids ; mais pour le prêtre, c'est tout autre chose. DIEU a dit, en effet : « *Les lèvres du prêtre garderont la science, et c'est de sa bouche qu'on apprendra à connaître*

*la loi.* » Or, que fait le prêtre libéral ? A ceux qui lui demandent la vérité, il dispense l'erreur ; et quelle erreur ? celle que le Souverain-Pontife déclare hautement être plus à redouter pour les catholiques de ce temps-ci, que les blasphèmes révolutionnaires eux-mêmes. « Le plus grand malheur qui puisse arriver à un chrétien laïque, disait récemment Pie IX à un de nos Évêques, c'est d'avoir pour conseiller et pour ami un prêtre imbu de mauvaises doctrines. Un prêtre qui a de mauvaises mœurs, on le méprise, on le repousse ; mais un prêtre qui a de mauvaises doctrines, il vous séduit d'autant plus facilement que ses opinions flattent les idées du jour. »

Mes amis, mes chers amis, ne vous laissez point éblouir, par l'éclat des noms propres et des belles réputations. Aux ecclésiastiques catholiques-libéraux manque le premier de tous les mérites, celui d'une foi pure et d'un jugement solide. Tout ce qui brille n'est pas or : en pareille matière, c'est littéralement vrai.

Le petit nombre des hommes d'Église qui, emportés par la vanité et par l'esprit d'indépendance, ont le malheur de patronner le libéralisme-catholique, sont ou des esprits de travers ou des ambitieux, qui peuvent avoir du brillant, mais qui n'ont ni la vraie science, ni le véritable esprit de l'Église.

Méfiez-vous des ecclésiastiques libéraux, quels que puissent être d'ailleurs leur talent, leur zèle. S'ils font un peu de bien d'un côté, ils font trois fois plus de mal de l'autre : on les a vus à l'œuvre, à l'époque du Concile. Ils n'étaient guère gallicans que parce qu'ils étaient libéraux. Aujourd'hui, s'il n'y a plus de gallicans, les libéraux sont encore là ; et, sauf d'honorables mais trop



rare exceptions, leur esprit est demeuré le même. Soumission n'est pas toujours conversion. Après tous les avertissements tombés des lèvres du Pape, avertissements nécessairement connus du clergé, il leur faudra une rude bonne foi pour être excusés au tribunal de DIEU.

## XXII

« Un mot encore : pourquoi dans toutes ces pages, vous adressez-vous aux jeunes gens ? Est-ce que ces vérités ne regardent pas les vieux au moins autant que les jeunes ? »

Sans doute ; mais les vieux sont si souvent incorrigibles ! Il est facile de redresser un jeune arbre qui ne pousse pas droit : essayez donc d'en faire autant à un vieux qui a poussé de travers !

L'esprit du jeune homme est presque toujours aussi honnête, aussi sincère, aussi vrai que son cœur est bon et généreux. C'est pour cela que je vous parle ici de préférence, mes bons et chers amis. J'ai la confiance qu'après avoir lu sérieusement et devant DIEU mon petit travail, pas un d'entre vous ne sera désormais capable de se laisser infecter, à un degré quelconque, de la peste du catholicisme-libéral. Ce sera votre salut, et le salut de bien d'autres.

Que DIEU vous garde en la pureté de la foi et en la sainteté de son amour !

## ÉPILOGUE

A l'occasion des premières éditions de ce petit opuscule, un prêtre qui, depuis vingt-cinq ans, se consacre tout entier et avec grande bénédiction au salut des jeunes gens, m'écrivait ces quelques lignes, par où je termine :

« Nous ne saurions trop insister, nous autres prêtres, dispensateurs de la doctrine et directeurs des consciences, sur les causes qui engendrent le libéralisme chez nos jeunes gens. Il y en a principalement trois : le demi-savoir, l'orgueil et l'esprit faux.

« Le demi-savoir en matière de religion : les jeunes gens se font trop souvent un catholicisme de fantaisie, blasphèment ce qu'ils ignorent, et, sans s'en douter, tombent dans de graves erreurs, qui sont au fond de véritables hérésies.

« L'orgueil : ils n'ont plus le sens de l'obéissance catholique, laquelle est la base de la foi, et par conséquent du salut. Ils sont constamment à la recherche de détours, d'excuses, de prétextes de toutes sortes pour échapper au devoir d'obéir. Or, il faut obéir au Pape, comme il faut obéir à JÉSUS-CHRIST, dont le Pape tient ici-bas la place ; et de même qu'on ne peut pas trop obéir à JÉSUS-CHRIST, de même on ne peut pas trop obéir au Pape. Le jeune catholique-libéral ne comprend rien à tout cela. En dehors de ce qu'il s'imagine être le strict nécessaire, il n'entend relever que de lui-même.

« L'esprit faux : à force de lire des journaux bâtards, des revues et des livres semi-catholiques, à force de fréquenter les gens du parti et de se moquer des autres, ils ont fini par se fausser tellement l'esprit, que leur maladie devient quasi-incurable.

« Ces trois causes produisent également l'entêtement, l'entêtement qui est le caractère distinctif de toutes les erreurs. Il y a une ressemblance frappante entre le jansénisme du dix-septième siècle et le libéralisme du dix-neuvième : même esprit de chicane, même orgueil pieux, même obstination à ne pas tenir compte des avertissements et enseignements du Saint-Siège, même cénacle de femmes, mêmes coteries de soi-disant grands hommes et de soi-disant grands écrivains, même fanatisme pour quelques Évêques aux dépens du Pape et de l'Épiscopat. C'est la peste en personne, comme l'a répété plusieurs fois notre grand et saint Pie IX. Mais c'est une peste à la mode, une peste aristocratique, en gant beurre frais, en jupons de soie ; c'est la peste des beaux-esprits. Comme du temps de Port-Royal, c'est un besoin de bruit, de renommée, de clinquant ; une tactique de se poser en victimes incomprises et persécutées ; un art incroyable pour séduire et attirer à soi surtout les jeunes gens et les femmes du monde.

« Le demi-savoir, l'esprit faux et l'entêtement, voilà pour le docile troupeau, pour les moutons ; l'orgueil, avec toutes ses audaces et ses subtilités, voilà pour les chefs.

« Insistez là-dessus. C'est fâcheux pour qui se fâchera ; mais c'est vrai, très-vrai, trop vrai.

« Comme il est plus facile et plus vite fait de dire :

« Je crois fermement tout ce qu'enseigne l'Église, tout  
 « ce que disent les Brefs et les Encycliques du Saint-  
 « Père ! »

### PREMIER APPENDICE

Au moment où commençait le tirage de ce petit opuscule, a paru l'édition romaine, « autorisée et revue par le Saint-Père », des Allocutions prononcées au Vatican depuis le 20 septembre 1870. Quelques variantes, non dans le fond, mais dans la forme, de la célèbre Allocution du 18 juin 1871, citée en partie à la page 350, nous ont paru mériter d'être mises sous les yeux du lecteur. Ces graves paroles ont été niées si catégoriquement par le parti catholique-libéral, que la reproduction du texte *authentique* ne paraîtra pas superflue ici.

Voici les propres paroles du Souverain-Pontife à la députation française. Sa Sainteté s'exprimait en français :

«... Vous savez combien j'aime la France. Je puis donc vous dire franchement la vérité. Il est même nécessaire que je vous la dise.

« L'athéisme dans les lois, l'indifférence en matière de religion, et ces maximes pernicieuses qu'on appelle *catholiques-libérales*, voilà, oui voilà les vraies causes de la ruine des États, et ce sont elles qui ont précipité la France. Croyez-moi, le mal que je vous signale est plus terrible encore que la Révolution, que la Commune même ! »

Ici le Saint-Père porta les mains à son front, et, avec un mouvement qui indiquait un amer chagrin mêlé à une profonde indignation, il dit :

« J'ai toujours condamné *le libéralisme catholique* (puis, levant les mains et les agitant, il ajouta avec vivacité et avec force), et je le condamnerais quarante fois encore s'il le fallait.

« A ce propos, je me souviens d'un Français qui avait une place

élevée, et que j'ai connu de près ici, à Rome; j'ai eu même occasion de parler avec lui, et il me faisait de grands compliments. C'était ce que l'on appelle un homme distingué, honnête, qui pratiquait sa religion et se confessait. Mais il avait des idées étranges et certains principes que je n'ai jamais pu comprendre comment ils avaient pu prendre racine dans un catholique de bonne foi. C'étaient précisément les maximes dont je parlais tout à l'heure.

« Ce personnage soutenait (1) que, pour bien gouverner, il faut avoir une législation athée, de l'indifférence en matière de religion, et cette singulière tactique qui sait s'accommoder à toutes les opinions, à tous les partis, à toutes les religions, et unir ensemble les dogmes immuables de l'Église avec la liberté des cultes, des consciences. Nous étions d'accord sur plusieurs points; sur ceux-ci, jamais.

« Cet homme, que faisait-il, en effet? Aujourd'hui, une chose; demain, une autre tout opposée. Un de ses amis, qui était protestant, mourut à Rome; il suivit son convoi et assista aux funérailles dans un temple protestant! On fait certainement très-bien d'assister les protestants dans leurs nécessités, leurs maladies, et de leur faire l'aumône, l'aumône de la vérité surtout, pour procurer leur conversion; mais c'est chose excessivement blâmable que de participer à leurs cérémonies religieuses.

« Je persistais à dire que je ne pouvais me persuader comment on peut gouverner un État avec des lois athées; comment de telles lois pouvaient être basées sur la justice tout en excluant l'idée de Dieu; comment il était possible de trouver la rectitude et la vérité dans les fluctuations des partis opposés et du libertinage effréné qui en est la conséquence.

« Malgré tout, cet homme s'obstinait (2) à croire que c'était là la manière de gouverner sagement les peuples et de les conduire à la civilisation et au progrès.

« La pauvre France a pu voir où aboutissent ces belles maximes, Paris surtout au milieu des horreurs des *communards*, qui, par les meurtres et les incendies, se montrèrent semblables à des démons sortis de l'enfer!

(1) Un catholique, oser dire, bien plus, oser soutenir de pareilles choses devant le Pape!

(2) En vérité c'est trop fort! Mais l'entêtement est un des caractères saillants du parti catholique-libéral.

« Mais non, ce ne sont pas seulement ceux-ci que je crains. Ce que je redoute davantage, c'est cette malheureuse politique chancelante qui s'éloigne de DIEU. C'est ce jeu... Comment l'appeliez-vous, vous, en français? Nous l'appelons, nous, *altalena* en italien. (*Bascule*, dit tout bas quelqu'un). C'est cela, oui; ce jeu de bascule qui détruit la religion dans les États et renverse même les trônes. » (*Collection romaine des discours de N. S. P. le Pape PIE IX, publiée par les soins du R. P. Pasquale de Franciscis; tome I, page 133*).

## DEUXIÈME APPENDICE

Depuis la publication du présent opuscule, en 1874, le Saint-Siège a continué de poursuivre et de frapper le *catholicisme-libéral*. A l'occasion de la réédition de ce travail dans le format *in-8°*, je crois rendre service à la cause de la vraie doctrine et aux esprits sérieux, en reproduisant ici la série de plus en plus imposante des Actes Apostoliques relatifs à cette erreur si dangereuse.

Je n'ai pas sous la main le texte latin de ces documents; mais vu les sources d'où émanent les traductions, je puis garantir pleinement la fidélité scrupuleuse et intelligente de la version.

Le lecteur voudra bien se rappeler que c'est ici la parole officielle du Vicaire de DIEU sur la terre, la parole du Chef suprême de l'enseignement catholique, et que, par conséquent, il y aurait matière à péché, à péché grave contre l'obéissance due aux enseignements de l'Église, à ne pas adhérer, intérieurement et extérieurement, à la doctrine qu'exposent ces Brefs du Souverain-Pontife.

« *A nos chers fils, les directeurs et les rédacteurs du journal  
l'Osservatore Cattolico.*

« PIE IX, PAPE

« Chers fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Le don que Nous avons reçu de vous, chers fils, et de l'excellente Association de la Jeunesse catholique milanaise, don qui est formé d'une quantité de faibles offrandes, Nous fait voir clairement le nombre remarquable des fidèles qui, en partageant vos sentiments, adhèrent avec une dévotion entière et sincère aux doctrines de ce Saint-Siège, que vous professez et enseignez.

« Mais deux motifs Nous rendent le don en lui-même très-agréable et précieux. C'est d'abord que la foi de ceux qui l'offrent resplendit d'un éclat d'autant plus vif qu'elle se maintient plus pure et plus ferme au milieu des sectateurs de ces opinions dont vous parlez, lesquels, — dans un désir de fausse et répréhensible conciliation, — s'efforcent d'allier la lumière avec les ténèbres, le Christ avec Bélial.

« C'est ensuite que ce don témoigne de votre louable constance à entretenir cette foi et à la propager, malgré les entraves que vous rencontrez ; et bien que vous éprouviez l'hostilité des puissants, que vous soyez quelquefois opprimés, souvent combattus, et que vous ayez fréquemment contre vous ceux-là mêmes qui devraient applaudir et soutenir Notre doctrine que vous répandez et inculquez.

« Souvenez-vous, chers fils, que telle a toujours été la destinée de ceux qui ont combattu pour la vérité et pour la justice : mais rappelez-vous aussi que leurs efforts ne sont pas demeurés vains ni inutiles, qu'ils ont fini au contraire par être couronnés de la victoire.

« Persistez donc avec courage dans l'entreprise que vous avez commencée, quelque scabreuse, et souvent périlleuse ou ingrate, qu'elle soit; car, — vous étant proposé de défendre la cause de Dieu, de l'Église et de la justice, et vous appuyant, pour instruire et aider le prochain, sur l'autorité infailible de cette Chaire de Pierre, — quoique vous n'avez pas présentement à vous réjouir d'un ample résultat spirituel de vos efforts, — vous ne serez certainement pas privés auprès de Dieu d'une large récompense pour vos travaux.

« Cette récompense, Nous vous la souhaitons surabondante, et comme augure de cette faveur, et aussi pour vous témoigner Notre gratitude et Notre bienveillance paternelle, Nous vous donnons, chers fils, à vous et à toute la société de la Jeunesse catholique milanaise et de tout cœur Notre Bénédiction Apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 14 janvier 1875, de Notre Pontificat la vingt-neuvième année.

« PIE IX, PAPE »



## II

« A notre cher Fils CHARLES PÉRIN, professeur de droit public et d'économie politique à l'Université de Louvain.

« PIE IX, PAPE.

« Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Alors que la société civile estime que le progrès de la « *civilisation* » — progrès qu'elle croit avoir atteint — demande qu'elle se constitue, se gouverne et se dirige par elle-même en dehors de DIEU et de la religion de DIEU ; alors que, par là, ayant démoli le fondement de la vie sociale, elle prépare sa dissolution ; c'est avec une très-grande opportunité que vous lui avez remis en mémoire, par votre remarquable travail sur *les Lois de la société chrétienne*, que la religion et la société humaine ont un même fondateur, que la loi du juste est une et éternelle, que cette loi une a été édictée aussi bien pour les hommes réunis en société que pour les hommes pris individuellement, et que, par conséquent, c'est de l'observance de cette loi une que les nations doivent attendre l'ordre, la prospérité, l'avancement.

« Difficile, certes, et d'un rude labeur, est l'œuvre que vous avez entreprise, — mais, pour l'accomplir, vous avez été aidé tant par les sciences spéciales que depuis longtemps déjà vous enseignez avec un si grand succès, que par la force, la pénétration, le discernement de votre esprit, et surtout enfin par la religion, par une fermeté qu'aucune contradiction ne peut ébranler, par l'amour de la justice, et par une soumission absolue aux lois de l'Église et au magistère de cette Chaire de la Vérité.

« Aussi, bien que Nous n'ayons pu parcourir que peu de pages de vos deux volumes, Nous avons pensé qu'il était juste de louer la clarté et la liberté avec lesquelles vous exposez, expliquez et défendez les purs principes, et avec lesquelles, traitant de tout ce qui dans les lois civiles peut s'écarter de ces principes, vous condam-

nez certaines de ces déviations et vous enseignez que certaines autres — si elles ont été introduites sous l'empire de circonstances pour éviter des maux plus graves — peuvent à la vérité être tolérées, mais non élevées à la dignité de droits, vu qu'il ne peut y avoir aucun droit contre les éternelles lois de la justice.

« Et plût à DIEU qu'ils le comprissent ceux qui se vantent d'être catholiques, bien qu'ils adhèrent avec une telle opiniâtreté aux libertés de conscience, des cultes, de la presse et autres du même genre proclamées par les révolutionnaires à la fin du siècle dernier, et constamment proscrites par l'Église, — que non-seulement ils prétendent qu'on doit les tolérer, mais encore qu'on doit pleinement les tenir pour des droits, et les favoriser et les défendre comme nécessaires à la condition présente des choses et à la marche du progrès : comme si ce qui est en opposition avec la vraie religion, ce qui fait l'homme autonome et l'affranchit de l'autorité divine, ce qui ouvre la voie large à toutes les erreurs et à la corruption, pouvait apporter aux nations prospérité, profit et gloire.

« Si les hommes de cette espèce n'avaient pas mis leur sens propre au-dessus des enseignements de l'Église; s'ils n'avaient pas ainsi, peut-être sans s'en rendre compte, tendu une main amie aux adversaires haineux de l'autorité religieuse et de l'autorité civile; s'ils n'avaient pas ainsi divisé les forces unies de la famille catholique, — les machinations et l'audace des perturbateurs eussent été contenues, et les choses n'en seraient pas arrivées à ce point que le renversement de tout ordre est à craindre.

« Mais bien qu'il n'y ait absolument rien à espérer de ces hommes, qui ne veulent pas écouter l'Église, votre ouvrage fournira néanmoins des forces et des armes à ceux dont les idées sont droites; il pourra éclairer ceux qui hésitent, relever et affermir ceux qui chancellent. Pour vous qui, sans craindre le choc des opinions contraires et méprisant les séductions de la faveur, avez librement écrit pour la vérité, vous ne manquerez pas de recevoir de DIEU la récompense que vous avez certainement méritée. Nous le prions, en attendant, de vous combler de ses secours et de ses dons, et Nous désirons que la Bénédiction Apostolique — que Nous vous accordons, cher Fils, avec une grande affection et comme témoignage de Notre bienveillance paternelle, soit pour vous le présage de ces faveurs divines.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 1<sup>er</sup> février 1875. — de notre Pontificat la vingt-neuvième année.

« PIE IX, PAPE. »

### III

*« A nos chers Fils les Membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, des Comités et des Cercles catholiques, et aux autres fidèles du diocèse d'Angers qui nous ont envoyé une Adresse.*

#### « PIE-IX, PAPE

##### « SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

« Si Nous sommes assuré, chers Fils, de rencontrer au milieu de cette violente persécution soulevée, de nos jours, contre l'Église et contre le Saint-Siège, un grand nombre de chrétiens qui demeurent inébranlables dans la foi; et si Nous Nous réjouissons de voir avec quelle fermeté ils affirment et défendent, contre les attaques de l'erreur et de la force, les droits et l'autorité de la religion. avec quel zèle ils s'empressent de Nous venir en aide par la prière et les secours d'argent; cependant il Nous est toujours extrêmement agréable de parcourir les longues listes de ces catholiques qui ne craignent pas, malgré les embûches et les périls, d'exprimer, le front haut, leur soumission au Siège de Pierre; et qui, par leur grand nombre, dans chaque diocèse, ou dans chaque province, représentent manifestement des milliers de fidèles unis à Nous, dans le monde entier, par les liens d'une parfaite charité et véritablement enfants de l'Église.

« C'est pourquoi Nous avons reçu avec une joie toute paternelle ce volume considérable que Nous a remis votre éminent Évêque et qui, si le temps n'a pas permis d'y joindre beaucoup d'autres noms, contient cependant plus de trente mille signatures. A cette vue, Nous n'avons pu Nous empêcher de rendre grâces à DIEU de ce qu'Il a daigné, lorsque la corruption et l'impiété Nous envahissent de toutes parts, donner cette consolation à Nos larmes, et conserver dans le monde entier, pour l'intégrité et l'honneur de son Église, une si grande part d'âmes fidèles, dont l'action finira par rétablir l'ordre universellement troublé.

Recevez donc, pour ce volume auquel vous avez bien voulu joindre un généreux présent, les témoignages de Notre vive reconnaissance. Persévérez dans la foi, dans la prière, dans la pratique des œuvres pieuses qui sont l'objet de vos associations. Mais ne vous laissez jamais détourner de votre but, soit par les pièges multipliés de l'erreur, soit par la crainte, la faveur, les séductions des hommes, soit par les discours subtils et mielleux de ceux qui, confiants dans leur propre sagesse, traitent parfois d'inopportune telle ou telle doctrine de l'Église, croient avoir trouvé une sorte de moyen terme à l'aide duquel ils pourront amener à de mutuels embrassements la vérité et l'erreur qui se combattent sans cesse, estiment comme une œuvre de prudence de ne s'attacher pleinement ni à l'une ni à l'autre, de peur que la vérité ne trouble l'erreur dans sa possession, ou que l'erreur ne dépasse les limites qu'on a cru follement pouvoir lui assigner.

« Certes, vous ne vous écarterez pas du droit chemin, si, comme vous l'avez fait jusqu'ici, vous vous attachez fortement à cette Pierre que le Christ a posée comme fondement de son Église et sur laquelle il a établi la Chaire de vérité. En vous appuyant sur elle, vous ne serez ébranlés par aucun choc, ni trompés par la fraude ou par la ruse.

« C'est pourquoi Nous appelons sur vous les secours abondants de la grâce céleste, et pour vous en donner un gage, aussi bien qu'un témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons affectueusement, à vous, Chers Fils, la Bénédiction Apostolique.

« Donné » Rome, près Saint-Pierre, le 15 février 1875, de Notre Pontificat la 29<sup>e</sup> année.

« PIE IX, PAPE. »

## IV

*« A nos chers Fils, le Président et les Membres du Congrès catholique italien, à Florence.*

### « PIE IX PAPE

« Chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Avec le plus vif plaisir Nous apprenons, chers Fils, que sous peu vous vous réunirez à Florence, et que là vous vous appliquerez de nouveau à défendre et à soutenir les intérêts catholiques. Nous qui avons déjà vu avec la plus douce satisfaction combien profitables à un si grand œuvre ont été les travaux de votre dernier Congrès, Nous avons à bon droit la confiance que cette nouvelle Assemblée ne sera pas d'un moindre avantage à la Religion et aux bonnes mœurs.

« Prenez garde, cependant, qu'il ne s'introduise parmi vous de faux frères, c'est-à-dire ceux qui, ou imbus d'opinions peu droites, ou ne considérant ou ne connaissant pas la nature intime, l'habileté et la malice des bouleversements actuels, — et se réputant sages, — estiment que des principes qui se heurtent entre eux se peuvent concilier, et que, entre les plus acharnés adversaires de la Religion et ceux qui lui sont fidèles, la concorde se peut rétablir moyennant tel ou tel pacte politique; comme s'il était donné de guérir une profonde plaie dans les entrailles, en appliquant sur la peau une légère compresse. Eux, qui vont criant la paix partout, n'ont pas connu les voies de la paix, laquelle consiste seulement dans la tranquillité de l'ordre vrai et parfait: et tandis qu'ils donnent à croire qu'ils pourvoient à la paix, ils répandent les dissensions parmi les frères, ils détruisent la vigueur de l'unité, inexpugnable pour l'ennemi, et, sans s'en apercevoir, favorisent avec toute efficacité la cause de cet ennemi.

« Repoussez donc loin de vous les très-funestes embûches du catholicisme-libéral, lesquelles, ou rendraient inutiles votre zèle et

vos travaux, ou en amoindriraient l'énergie, ou les rendraient stériles. Tenez-vous fermement à la profession que vous avez faite au premier Congrès, car vous savez qu'elle est parfaitement conforme au jugement du Saint-Siège, et que tous ceux qui, confiants dans leur sens propre, s'éloignent des enseignements de ce Saint-Siège, s'écartent de la vérité.

« Nous souhaitons à vos travaux le plus heureux résultat, et Nous voulons que vous en trouviez le gage dans la Bénédiction Apostolique que, en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons à tous, chers Fils, avec une très-particulière affection.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 septembre 1875, l'an trentième de Notre Pontificat.

« PIE IX PAPE. »

« *A nos chers Fils, les directeurs et les rédacteurs de l'Osservatore Cattolico, de Milan.*

« PIE IX PAPE

» Chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

» L'œuvre que vous avez entreprise, chers Fils, de défendre la cause catholique, de soutenir la vérité, de prémunir les fidèles contre les erreurs et les embûches, a grandement ennobli et Nous a rendu beaucoup plus agréable le don, présenté par vous, des offrandes que vous avez reçues de vos lecteurs et qui portent témoignage de leur foi et de leur religieux amour pour ce Saint-Siège. .

» En vérité, vous avez entrepris une tâche difficile et ardue, rendue même très-ingrate — non par les adversaires que vous vous étiez proposé de combattre — mais *par des frères* qui, induits en erreur par un vain désir (*vana cupidigia*) de conciliation, font obstacle à ce genre de combat. Mais puisque sous cette erreur se cache le plus grave danger, vous devez avec une plus grande diligence retourner contre elle vos travaux, et, *de toutes vos forces, vous devez chercher à lui arracher ce masque de fausse prudence et cette apparence de charité dont elle se couvre.*

» Si vous parvenez à ce résultat, non-seulement avec énergie, mais avec prudence et modération, vous aurez *certainement très-bien mérité* de l'Église et de la société civile ; et toutes les tribulations que vous souffrirez pour ce motif, vous vous apercevrez qu'elles ne sont même pas à comparer aux fruits et aux avantages obtenus par la peine que vous vous serez donnée.

» Que le Seigneur favorise vos desseins et votre zèle, et qu'elle soit un gage de sa faveur la Bénédiction Apostolique que de tout cœur

Nous accordons à vous, chers Fils, et à tous les donateurs, en témoignage de Notre paternelle bienveillance et de Notre gratitude.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 11 octobre 1875, — de Notre Pontificat la trentième année.

» PIE IX PAPE. »



## VI

« A Notre vénérable frère Louis, Evêque des Trois-Rivières,

« PIE IX, PAPE

» Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.

» Ce que vous Nous avez attesté par écrit et de vive voix, en votre propre nom et en celui des autres prélats canadiens, de votre commune soumission et affection envers ce Siège Apostolique, Nous a été très-agréable, vénérable frère, surtout en ces temps où l'accord et l'union des esprits et des cœurs est si nécessaire pour arrêter le torrent des maux qui Nous envahissent et pour en détourner de plus grands encore.

» Nous Nous sommes principalement réjoui du soin que vous prenez d'inculquer au peuple la saine doctrine et de lui expliquer ce qui regarde la nature, la constitution, l'autorité, les droits de l'Église, dont on a coutume de pervertir très-subtilement la notion pour tromper les fidèles; et Nous avons dû louer le zèle avec lequel vous vous êtes efforcés de prémunir le même peuple contre les astucieuses erreurs du *libéralisme* dit *catholique*, d'autant plus dangereuses que, par une apparence extérieure de piété, elles trompent beaucoup d'hommes honnêtes, et que, les portant à s'éloigner de la saine doctrine, nommément dans les questions qui, à première vue, semblent concerner plutôt le pouvoir civil que l'ecclésiastique, elles affaiblissent la foi, rompent l'unité, divisent les forces catholiques et fournissent une aide très-efficace aux ennemis de l'Église, qui enseignent les mêmes erreurs, quoique avec plus de développement et d'impudence, et amènent insensiblement les esprits à partager leurs desseins pervers.

» Nous vous félicitons donc, et Nous souhaitons que vous travailliez toujours à dévoiler leurs pièges et à instruire le peuple avec une semblable ardeur, un pareil discernement, et avec cette con-

corde qui montre à tous votre charité mutuelle, et prouve que chacun de vous ne pense, ne dit et n'enseigne qu'une seule et même chose. Or ceci arrivera de soi-même, si vous vous appliquez à nourrir soigneusement en vous ce dévouement à la Chaire de Pierre, maîtresse de la vérité, que vous professiez en termes si forts et si affectueux. Nous vous le souhaitons à tous, en même temps que, comme augure des faveurs divines et comme gage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique, à vous, vénérable Frère, et à chacun des Évêques canadiens, ainsi qu'à leurs diocèses.

» Donné à Saint-Pierre de Rome, le 18 septembre 1876, de Notre Pontificat la trente et unième année.

» PIE IX, PAPE. »

## VII

« A Notre Cher Fils VERNHET, prêtre, directeur du journal le Peuple  
« Rodez.

« PIE IX, PAPE

» Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

» Plus les erreurs se répandent et leurs effets désastreux se propagent au loin, plus aussi, cher Fils, Nous voyons avec plaisir se lever de nouveaux défenseurs de la vérité qui s'opposent au progrès de ce double fléau, sans tenir compte de leur propre repos et de leurs propres intérêts. Lorsque Nous-même, pour l'instruction de toute l'Église, Nous avons proscrit les principales erreurs qui bouleversent de nos jours la société humaine tout entière, Nous ne l'avons certes pas fait pour que la lumière demeurât cachée sous le boisseau, mais pour qu'elle éclairât tous ceux qui sont dans la maison.

» C'est pourquoi Nous ne pouvons que vous approuver d'avoir entrepris de défendre et d'expliquer les décisions de Notre *Syllabus*, surtout celles qui concernent le libéralisme soi-disant catholique, lequel comptant un grand nombre d'adhérents parmi les hommes honnêtes eux-mêmes, et paraissant s'écarter moins de la vérité, est plus dangereux que les autres erreurs, trompe plus facilement ceux qui ne se tiennent pas sur leurs gardes, et, détruisant insensiblement et d'une manière cachée l'union des esprits, diminue les forces des catholiques et augmente celle des ennemis.

» Beaucoup, assurément, vous accuseront d'imprudence et diront que votre entreprise est inopportune; mais, parce que la vérité peut déplaire à beaucoup et irriter ceux qui s'opiniâtrent dans leur erreur, elle ne doit pas être jugée imprudente et inopportune; bien plus, il faut croire qu'elle est d'autant plus prudente et plus opportune que le mal qu'elle combat est plus grave et plus répandu.

Autrement il faudrait prétendre que rien n'est plus imprudent et plus inopportun que la promulgation de l'Évangile, qui eut lieu lorsque la religion, les lois, les mœurs de toutes les nations lui faisaient une opposition directe.

» Une lutte de ce genre ne pourra que vous attirer les blâmes, le mépris, les querelles haineuses; mais Celui qui apporta la vérité à la terre n'a pas prédit autre chose à ses disciples, sinon qu'ils seraient odieux à tous à cause de son nom. Cependant, comme il leur promit en même temps pour leurs travaux et leurs épreuves la plus grande récompense, cette récompense ranimant votre activité, continuez à défendre et à propager, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, la doctrine émanée de ce Saint-Siège, en observant toujours les lois de la prudence et de la charité. Entre-temps, recevez la Bénédiction Apostolique, que Nous vous accordons très-affectueusement, cher Fils, à vous et à vos collaborateurs, comme gage de la faveur divine et signe de Notre paternelle bienveillance.

» Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 11<sup>e</sup> jour de décembre de l'année 1876, de Notre Pontificat la trente et unième.

» PIE IX PAPE. »

# TABLE

## DES MATIÈRES DU TOME DIXIÈME

---

### L'ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

Statuts de l'Association catholique de Saint-François de Sales approuvés par le Saint-Père. . . . .	
I. Toujours des Œuvres! Pourquoi tant d'Œuvres? . . . . .	7
II. Qu'est-ce donc que l'Œuvre de <i>Saint-François de Sales</i> ? Que fait-elle? D'où vient-elle? . . . . .	9
III. L'Œuvre de <i>Saint-François de Sales</i> est une Œuvre antiprotestante; or, nous n'avons pas de protestants chez nous. . . . .	13
IV. L'Œuvre de <i>Saint-François de Sales</i> a un caractère agressif que je n'aime pas : c'est par la douceur qu'il faut ramener les gens. . . . .	15
V. Il n'y a pas besoin d'une Œuvre spéciale pour conserver et défendre la foi : c'est l'affaire des Évêques et des Curés. . . . .	17
VI. L'Œuvre de <i>Saint-François de Sales</i> est imprudente et dangereuse; elle réveille un ennemi qui dort. . . . .	19
VII. L'Œuvre de <i>Saint-François de Sales</i> a tort de s'occuper des protestants. Ce n'est pas là qu'est le danger. Le protestantisme est mort. . . . .	22
VIII. L'Œuvre de <i>Saint-François de Sales</i> n'est pas nécessaire chez nous; notre pays est un pays de foi. . . . .	30
IX. Il ne faut pas s'exagérer le mal: il n'est pas aussi grand qu'on veut bien le dire. . . . .	32

X. Pas de craintes chimériques : la Religion est en progrès incontestable. . . . .	37
XI. Avant tout, les Œuvres paroissiales. . . . .	40
XII. Nos charges sont lourdes déjà ; nous avons nos Œuvres ; elles sont nombreuses : une nouvelle Œuvre nuirait aux anciennes. N'entreprenons rien de nouveau. . . . .	41
XIII. J'aime mieux secourir les pauvres ; là du moins on touche du doigt le bien que l'on fait. . . . .	43
XIV. Je donne déjà au <i>Denier de Saint-Pierre</i> , à la <i>Propagation de la Foi</i> , à la <i>Sainte-Enfance</i> ; je ne peux pas donner à toutes les Œuvres. . . . .	45
XV. Je suis déjà de l'Œuvre <i>des Campagnes</i> . . . . .	47
XVI. L'Œuvre de <i>Saint-François de Sales</i> est une bien belle Œuvre ; mais je n'ai pas le temps de m'en occuper. . . . .	49
XVII. On ne peut pas établir une Œuvre comme celle-là dans notre ville. Nos gens sont trop mauvais, trop indifférents. . . . .	51
XVIII. Impossible d'établir l'Œuvre ici : nous sommes trop pauvres. . . . .	53
Conclusion . . . . .	54
Bref de N. S. P. le Pape Pie IX, approuvant l'Œuvre de <i>Saint-François de Sales</i> . . . . .	57
Rescrit Apostolique, en date du 10 mars 1868. . . . .	60
Concession pontificale, ouvrant à nos Associés les trésors spirituels de l'Archiconfrérie du Cordon de <i>Saint-François d'Assise</i> . . . . .	62
Nomination d'un Cardinal-Protecteur de l'Association de <i>Saint-François de Sales</i> . . . . .	64
Lettre de S. E. le cardinal Chigi, protecteur de l'œuvre de <i>Saint-François de Sales</i> , à Mgr de Ségur, président du Conseil central. . . . .	68

---

## JE CROIS

AU LECTEUR. . . . .	73
PRÉAMBULE. — « Vous êtes le Christ, Fils du DIEU vivant. . . . .	75

### I. JÉSUS-CHRIST, DIEU INCARNÉ.

Qu'il est impossible de rien comprendre au Mystère de JÉSUS-

CHRIST, quand on ne connaît pas le Mystère de la Sainte-Trinité. . . . .	78
De l'union indivisible de l'humanité de JÉSUS-CHRIST avec sa personne divine. . . . .	80
Que le nom adorable de JÉSUS est, au milieu de la création, le nom même de DIEU incarné. . . . .	82
Comment JÉSUS-CHRIST est véritablement homme, tout en étant véritablement DIEU. . . . .	84
Comment le Père et l'Esprit-Saint ne se sont point incarnés, quoiqu'ils soient avec le Fils un seul et même DIEU. . . . .	86
Comment JÉSUS-CHRIST est à la fois le vrai Fils de DIEU et le vrai Fils de MARIE. . . . .	87
Que JÉSUS-CHRIST est vraiment homme; mais qu'il n'y a pas en lui de personne humaine. . . . .	89
Que JÉSUS-CHRIST est à la fois le vrai DIEU qu'il faut adorer et le très-parfait Adorateur auquel les créatures doivent s'unir pour adorer dignement. . . . .	91
Que JÉSUS-CHRIST est tout ensemble DIEU et serviteur de DIEU. . . . .	93
Des principales erreurs qui ont essayé d'altérer le Mystère de JÉSUS-CHRIST. . . . .	96

## II. JÉSUS-CHRIST

### CRÉATEUR ET SEIGNEUR DU MONDE.

Que JÉSUS-CHRIST, le Verbe fait chair, est le principe, la raison d'être et le centre vivant de tout ce qui existe. . . . .	102
Que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, Créateur de l'homme, l'a fait à son image et à sa ressemblance. . . . .	105
Comment JÉSUS-CHRIST est également la raison d'être et le type de toute la création. . . . .	108
Que JÉSUS-CHRIST est le Seigneur des Anges, aussi bien que des hommes. . . . .	110
Que la terre, avec tout ce qu'elle renferme, appartient à JÉSUS-CHRIST. . . . .	113
Que l'ordre de la nature, l'ordre de la grâce et l'ordre de la gloire reposent sur Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. . . . .	115

## III. JÉSUS-CHRIST

## RÉDEMPTEUR ET CHEF DE L'ÉGLISE.

Pourquoi le Verbe incarné nous est apparu pauvre, humilié et anéanti. . . . .	119
Comment la croix résume et symbolise d'une manière admirable tout le Mystère de JÉSUS-CHRIST. . . . .	123
Que JÉSUS-CHRIST est notre Seigneur à trois titres, plus magnifiques les uns que les autres. . . . .	127
Que le Mystère de JÉSUS-CHRIST ne sera pleinement accompli que par le second avènement du Fils de DIEU. . . . .	129
De la divine excellence de l'Église et comment JÉSUS-CHRIST en est la lumière et la vie, depuis le commencement du monde.	135
Comment Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a été la lumière et la vie de l'Église patriarcale. . . . .	140
Comment JÉSUS-CHRIST a été également la lumière et la vie de l'Église mosaïque. . . . .	144
De la plénitude de la lumière et de la vie de JÉSUS-CHRIST dans l'Église Catholique-Romaine. . . . .	148
Que JÉSUS-CHRIST est, dans la personne du Pape, le Chef, le Pasteur et le Docteur de l'Église Catholique-Romaine. . . . .	152
Comment dans son Église, JÉSUS-CHRIST est tout en tous, et comment nous sommes ses membres vivants. . . . .	155
Que JÉSUS-CHRIST est réellement et corporellement présent au sein de son Église par l'adorable Eucharistie. . . . .	160
Comment JÉSUS-CHRIST souffre et combat dans son Église. . . . .	163
De la Passion, de la résurrection et du triomphe final de JÉSUS-CHRIST en son Église. . . . .	168
Que JÉSUS-CHRIST, Maître et Seigneur du monde, terminera la série des siècles par le jugement universel. . . . .	176
Conclusion. . . . .	182



## LES SAINTS MYSTÈRES

Aux élèves du sanctuaire. . . . .	185
Prologue. . . . .	187
I. Combien saintes et vénérables sont les cérémonies de la Messe. . . . .	190
II. Ce que représente l'autel où se célèbre la Messe. . . . .	194
III. Des autels privilégiés. . . . .	196
IV. Des cierges et de leur belle signification. . . . .	198
V. D'un autre sens, plus profond et plus mystique, des cierges de l'autel. . . . .	203
VI. Ce que figurent les nappes et ornements d'autel. . . . .	207
VII. Du Prêtre qui va célébrer la Messe. . . . .	210
VIII. Du lavement des mains, avant de célébrer les saints mystères. . . . .	214
IX. Ce que représente le Prêtre revêtu des ornements sacerdotaux. . . . .	216
X. Vue d'ensemble sur le sens des rites de la Messe. . . . .	220
XI. Des premières prières et cérémonies de la Messe. . . . .	221
XII. L' <i>Introit</i> , le <i>Kyrie</i> , et le <i>Gloria</i> . . . . .	225
XIII. Pourquoi le Prêtre salue sept fois le peuple fidèle pendant la Messe. . . . .	229
XIV. Ce qui signifient les <i>Oraisons</i> , l' <i>Épître</i> et l' <i>Évangile</i> . . . . .	234
XV. Des mains étendues du Prêtre pendant les <i>Oraisons</i> . . . . .	237
XVI. Du <i>Prône</i> . . . . .	239
XVII. Du <i>Credo</i> . . . . .	244
XVIII. Le Corporal, le pain et le vin de l'autel. . . . .	248
XIX. La Patène, le Calice et la double oblation. . . . .	252
XX. De ce que symbolisent encore la Patène, le Calice et le Corporal. . . . .	254
XXI. Des encensements. . . . .	259
XXII. De ce qui suit les oblations jusqu'au Canon de la Messe. . . . .	264
XXIII. Des cérémonies du Canon de la Messe jusqu'à la Consécration. . . . .	268
XXIV. La Consécration et l'Élévation. . . . .	274

XXV. Belle manifestation de la présence réelle du Sauveur sur nos autels. . . . .	278
XXVI. Des saintes cérémonies qui suivent la Consécration. . . . .	282
XXVII. Des signes de croix et des autres cérémonies mystérieuses qui terminent le Canon . . . . .	287
XXVIII. Du <i>Pater</i> . . . . .	291
XXIX. De ce qui suit le <i>Pater</i> jusqu'à l' <i>Agnus Dei</i> . . . . .	295
XXX. Depuis l' <i>Agnus Dei</i> jusqu'après la Communion. . . . .	301
XXXI. De ce qui suit la Communion jusqu'à la fin de la Messe. . . . .	307
XXXII. De respect dû aux Sacristies. . . . .	313
XXXIII. Du temps qu'il convient de consacrer à la célébration de la Messe. . . . .	315
XXXIV. Comment il faut chanter et réciter les prières de la Messe. . . . .	317
XXXV. Qu'il faut se garder des manies, bizarreries et singularités en célébrant la Messe. . . . .	321
XXXVI. Du servant de Messe. . . . .	323
XXXVII. Du Tabernacle où l'on a déposé le Saint-Sacrement. . . . .	328
XXXVIII. Des honoraires de Messe. . . . .	333
XXXIX. Comment les Saints ont entouré la Messe et la liturgie de leurs respects les plus profonds. . . . .	336
EPILOGUE. — Un beau souvenir liturgique. . . . .	342

---

### HOMMAGE AUX JEUNES CATHOLIQUES-LIBÉRAUX

Lettre de félicitation du Secrétaire des Lettres latines de Sa Sainteté. . . . .	346
Aux jeunes gens. . . . .	349
I. Un mot sur l'Allocution du Saint-Père, le 18 juin 1871. . . . .	350
II. Bref de N. T.-S. P. le Pape PIE IX au Cercle de la jeunesse catholique de Milan. . . . .	353
III. Bref de N. T.-S. P. le Pape PIE IX à la Fédération des Cercles catholiques de Belgique. . . . .	359
IV. Bref de N. T.-S. P. le Pape PIE IX à l'Association	

des catholiques allemands. . . . .	363
V. Bref de N. T.-S. P. le Pape P <small>IE</small> IX au Comité catho- lique d'Orléans. . . . .	369
VI. Bref de N. T.-S. P. le Pape P <small>IE</small> IX à Mgr l'Evêque de Quimper. . . . .	373
VII. Bref de N. T.-S. P. le Pape P <small>IE</small> IX aux rédacteurs du journal <i>La Croix</i> , à Bruxelles. . . . .	377
VIII. « Il n'est donc plus permis en conscience d'être catholique-libéral ? » . . . . .	381
IX. « Cependant, il n'y a pas eu de définition de foi pro- prement dite ? » . . . . .	382
X. « Mais les Brefs ne sont après tout que des Brefs. »	385
XI. « Mais qu'est-ce donc, dites-moi, que le libéralisme catholique? En quoi consiste-t-il? . . . . .	387
<i>Le sentiment libéral.</i> . . . . .	388
<i>Le parti libéral.</i> . . . . .	391
<i>La doctrine libérale.</i> . . . . .	396
XII. « Mais moi, je ne suis libéral qu'en politique? » . .	403
XIII. « Et cependant n'est-il pas souverainement impru- dent de mêler ainsi à tout propos la Religion à la politique? Les prêtres vraiment sages ne s'occupent pas de politique. » . . . . .	405
XIV. « Est-ce qu'en politique on ne peut pas s'en tenir à la célèbre formule, passée en proverbe : <i>L'Église libre dans l'État libre?</i> » . . . . .	408
XV. « Soit. Moi, je ne suis pas de ces libéraux que con- damne le Saint-Père. » . . . . .	414
XVI. « Comment donc des hommes de mérite et de savoir, comment de grands chrétiens, et surtout comment des ecclésiastiques et des théologiens ont-ils pu être catholiques-libéraux? » . . . . .	418
XVII. « Mais les catholiques-libéraux sont dévoués à l'É- glise, tout comme les autres. Ils aiment, ils re- cherchent la vérité. N'est-on pas injuste à leur égard? » . . . . .	422
XVIII. « Mais enfin, malgré leur libéralisme, les catholiques- libéraux sont catholiques; et traiter ainsi des catholiques, n'est-ce pas manquer de charité? » .	427
XIX. Résumé de la thèse : le libéralisme catholique est « une peste très-pernicieuse; — il est une erreur	

	très-grave contre une grande vérité révélée; — il s'étend à tout et fait pénétrer partout le virus hérétique des doctrines révolutionnaires; — par ses tendances, il exerce ses ravages dans les rangs de la jeunesse catholique; — il affaiblit et paralyse les défenseurs de l'Église et du droit; — il met la division parmi les catholiques et les gens de bien; — il rend impossible le salut de la société; — il place à la base de nos institutions publiques des principes qui aboutissent logiquement et fatalement à des horreurs; — les catholiques qui en sont atteints deviennent eux-mêmes, bon gré, mal gré, les auteurs de toutes les ruines publiques. . . .	428
XX.	« En pratique, que faut-il donc faire? » . . . . .	438
XXI.	« Que faire tout spécialement pour se garantir de ce que le Saint-Père appelle « le virus des opinions catholiques-libérales? » . . . . .	440
XXII.	« Un dernier mot : pourquoi, dans toutes ces pages, vous adressez-vous aux jeunes gens? Est-ce que ces vérités ne regardent pas les vieux autant que les jeunes? » . . . . .	443
EPILOGUE.	. . . . .	444

## PREMIER APPENDICE

Texte authentique de l'Allocution Pontificale du 18 juin 1871. . . . .	446
--	-----

## DEUXIÈME APPENDICE

Bref de N. T.-S. P. le Pape Pie IX aux directeur et rédacteurs du journal <i>l'Osservatore Cattolico</i> de Milan, en date du 14 janvier 1875. . . . .	449
Bref de N. T.-S. P. le Pape Pie IX à M. Charles Périn, professeur de droit public et d'économie politique à l'Université de Louvain, 1 <sup>er</sup> février 1875. . . . .	451

Bref de N. T.-S. P. le Pape Pie IX aux membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, des Comites et des Cercles catholiques du diocèse d'Angers, 15 février 1875. . . . .	453
Bref de N. T.-S. P. le Pape Pie IX au Président et aux membres du Congrès catholique de Florence, 9 septembre 1875. . . . .	455
Bref de N. T.-S. P. le Pape Pie IX aux directeurs et rédacteurs de l' <i>Osservatore Cattolico</i> de Milan, 11 octobre 1875. . . . .	457
Bref de N. T.-S. P. le Pape Pie IX à l'Évêque des Trois-Rivières, au Canada, 18 septembre 1876. . . . .	459
Bref de N. T.-S. P. le Pape Pie IX à M. l'abbé Vernhet, directeur du journal <i>le Peuple</i> , de Rodez, 11 décembre 1876. . . . .	461

FIN DE LA TABLE DU TOME DIXIÈME